

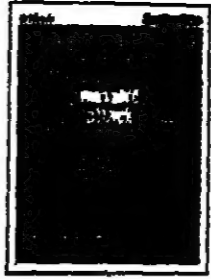
ملتا من لامل

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16726 - 7,50 F - 1,13 EURO JEUÏ 5 NOVEMBRE 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



Taxe d'habitation: réforme reportée

Contrairement à ce qui était prévu, la réforme de la taxe d'habitation ne figurera pas dans le projet de loi de finances rectificative. p. 7

Séance houleuse sur le PACS

L'exception d'irrecevabilité défendue par Christine Boutin (UDF) a été rejetée par l'Assemblée nationale, dans la nuit de mardi à mercredi. p. 8

Affaire Dumas: le témoignage de M. François

Selon l'ex-banquier Jean-Pierre François, l'ancien ministre a été alerté, dès avril 1992, des commissions réclamées par M^{me} Deviers-Joucourt sur la vente de frégates à Taïwan. p. 11

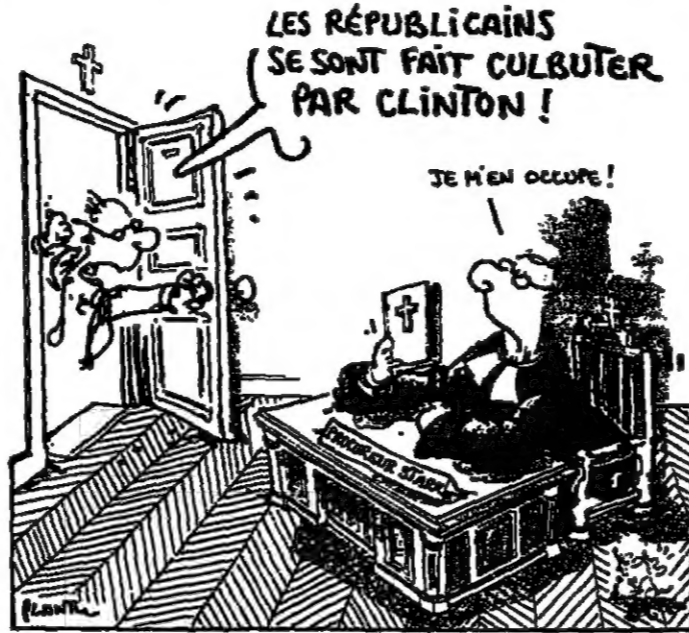
La revanche du président Bill Clinton

- Les démocrates progressent à la Chambre des représentants, réduisant la majorité républicaine
- Le rapport des forces reste inchangé au Sénat
- Le parti du président s'impose en Californie et dans l'Etat de New York
- L'échec de l'opposition affaiblit la procédure de destitution

BILL CLINTON sort renforcé du scrutin parlementaire qui a eu lieu aux Etats-Unis mardi 3 novembre. Alors que le statu quo prévaut au Sénat (55 sièges pour les républicains, 45 sièges pour les démocrates), les seconds semblent en position de gagner entre trois et cinq sièges à la Chambre des représentants. Une performance remarquable, dans la mesure où, historiquement, le parti du chef de l'exécutif a toujours perdu une vingtaine de sièges au milieu d'un second mandat présidentiel.

Le Grand Old Party, qui prédisait un vote de défiance des Américains pour sanctionner l'attitude de Bill Clinton dans l'affaire Monica Lewinsky, essaie donc une défaite politique. Ce dernier a su habilement convaincre ses concitoyens qu'il ne fallait pas confondre ses incartades sexuelles, qui relèvent de sa vie privée, avec son bilan présidentiel, lequel plaide en sa faveur.

En mettant fin à seize ans de domination républicaine sur la Californie, ainsi qu'au règne du



sénateur Alfonse D'Amato sur New York, le parti démocrate remporte deux victoires hautement symboliques. Mais l'équilibre politique du Congrès n'est pas modifié pour autant: les ré-

publicains conservent la majorité dans les deux chambres. Or, la procédure d'impeachment (mise en accusation) de Bill Clinton dans le cadre de l'affaire Monica Lewinsky suit son cours, les audiences devant reprendre dès la semaine prochaine. Cependant, il va être de plus en plus difficile aux responsables du Parti républicain d'échapper aux accusations de chasse aux sorcières, ce qui pourrait les inciter à accepter un compromis - un blâme ou une censure - avec le chef de la Maison Blanche.

D'ores et déjà, les spéculations sont engagées aux Etats-Unis en prévision du scrutin présidentiel de l'an 2000. Le vice-président Al Gore, qui fait figure de dauphin désigné de Bill Clinton, pourrait affronter George W. Bush, le fils de l'ancien président républicain, réélu triomphalement gouverneur du Texas, après avoir mené une campagne très consensuelle, loin des positions extrémistes de la droite de son parti.

Lire page 2

Codéveloppement et aide au retour proposés à un tiers des sans-papiers

MARTINE AUBRY a présenté, au conseil des ministres du mercredi 4 novembre, une formule inédite d'aide au retour. Les sans-papiers déboutés de l'opération de régularisation pourront, s'ils acceptent de rentrer dans leur pays, bénéficier d'une formation professionnelle et d'une aide financière, mais aussi d'un « visa à entrées multiples » leur permettant de revenir en France pour des séjours de trois mois maximum. Ce dispositif s'adresse aux Maliens, aux Sénégalais et aux Marocains, qui représentent environ le tiers des déboutés. Le gouvernement s'engage ainsi dans la voie nouvelle du « codéveloppement », défendue par l'universitaire Sami Nair, qui s'appuie sur l'idée que les pays de départ et les pays d'accueil ont tous deux intérêt à maîtriser les flux migratoires.

Lire page 10 et notre éditorial page 20

« Indien » ou « baleine » ? Un vrai dilemme écologiste

DANS LE VERT PARADIS de l'imaginaire écologiste, il est deux icônes immarcescibles, symboles de la « pureté originelle » : l'Indien et la baleine. Las ! Voilà que des Indiens veulent tuer des baleines !

« Vous êtes le diable, le diable, le diable ! », crie un défenseur des cétacés à l'adresse d'un colosse de la tribu Makah (180 kilos, rapporte *The Seattle Times*), qui le traite, en retour, de « cochon gras » et d'« éco-colonialiste ». Sur les eaux grises-bleu du Pacifique, à Neah Bay, à près de 200 kilomètres au nord-ouest de Seattle, aux Etats-Unis, on est passé à l'affrontement physique. Des pierres ont été lancées contre les bateaux des défenseurs des baleines qui croisent devant le village des Indiens. Le *Sirenian* de Paul Watson, célèbre pour tenter de couler les navires des chasseurs avec son vaisseau - ce qu'il réussit à l'occasion -, a été touché; cinq de ses équipiers, selon Watson, ont été blessés.

Dernière les quatre baleines grises que les Makahs prétendent tuer - et encore, « il est possible qu'une suffise », minimisent-ils sur leur site internet -, se dessine un de ces débats gênants

que les écologistes tentent habituellement d'éviter. Depuis 1982, les nations réunies au sein de la Commission baleinière internationale ont décidé d'arrêter la chasse afin de permettre que les espèces se reconstituent après cent cinquante ans de massacre. Toutefois, quelques tribus, en Sibérie, au Groenland et dans les Caraïbes, restent autorisées à tuer une poignée de cétacés, en reconnaissance de leur tradition.

Les mille huit cents membres de la tribu Makah ont décidé, à leur tour, de reprendre la chasse. Certes, ils ne l'ont plus fait depuis les années 20, mais, affirmant-ils, la chasse à la baleine appartient à la culture de leur peuple, « une culture qui a toujours dû lutter contre les non-Indiens, qui prétendaient que leurs valeurs étaient supérieures aux autres ». Ils soulignent que les baleines grises se portent bien: elles ont été retirées de la liste des espèces menacées en 1994 et on estime leur population actuelle à plus de quinze mille individus. D'ailleurs, les Chukotki de Sibérie ont droit à un quota de baleines grises. Pourquoi pas les Makahs ?

Les écologistes les moins extrémistes re-

connaissent assez volontiers ces arguments. Ils mettent en doute, néanmoins, des « traditions » perdues depuis deux générations. Ils attaquent sur le terrain juridique, la Commission baleinière internationale n'ayant pas autorisé l'entreprise des Makahs. Surtout, ils craignent que ceux-ci ne facilitent la tâche du Japon et de la Norvège, qui militent en faveur de la reprise de la chasse dès lors qu'elle ne mettrait pas en cause la survie des espèces.

Par-dessus tout, ils opposent les « valeurs » portées par les animaux légendaires à la froide gestion comptable et au raisonnement des partisans de la chasse. Au téléphone, Paul Watson explique: « Nous refusons cette chasse, qui est illégale. - Si elle était légale, l'accepteriez-vous ? - Non. - Pourquoi ? - Une baleine n'est pas une vache, c'est l'animal le plus intelligent de la planète. »

Tel est le dilemme écologiste: bonne gestion de la planète ou éthique émotionnelle? Phutôt « Indien » ou plutôt « baleine » ?

Hervé Kempf

OTAN: le récit de l'espion français

AU COURS de sa garde à vue des 29 et 30 octobre, le commandant Pierre-Henri Burel a raconté à la DST, le contre-espionnage français, comment il a transmis des informations classifiées « secret-OTAN » à un espion serbe, Jovan Milanovic, membre de la représentation yougoslave auprès de l'Union européenne à Bruxelles. En quatre rencontres, de juillet à octobre, l'officier français a livré à l'agent de Belgrade des précisions sur les plans de l'OTAN pour une intervention militaire au Kosovo. Le Monde publie l'essentiel de ses déclarations, telles qu'elles ressortent des procès-verbaux d'interrogatoire.

Lire page 4

Pour l'amour de Martin



ALEXIS LORET

SUR LES ÉCRANS cette semaine, le nouveau film d'André Téchiné, *Alice et Martin*, soit la rencontre de Juliette Binoche, étoile du cinéma français, et d'un jeune acteur inconnu, Alexis Lore, soumis à l'épreuve des amours incandescentes. Un autre jeune homme est le héros de *Sweet Generation*, enfance moderne du Taïwanais Lin Cheng-sheng.

Lire pages 31 à 33

| | | | |
|---------------|----|---------------------|----|
| International | 2 | Tableau de bord | 25 |
| France | 6 | Aujourd'hui | 27 |
| Société | 10 | Météorologie - Jour | 30 |
| Carrières | 13 | Culture | 31 |
| Régions | 15 | Guide culturel | 33 |
| Horizons | 17 | Kiosque | 34 |
| Entreprises | 21 | Abonnements | 34 |
| Communication | 21 | Radio-Télévision | 35 |

Là où 14-18 n'avait rien laissé

Au sortir de la Grande Guerre, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie n'étaient que champs de ruine. Troisième volet de notre série. p. 15

35 heures: la CGT signe

La signature, mercredi 4 novembre, de l'accord de branche sur les 35 heures dans le textile témoigne de l'évolution de la confédération. p. 6

Le prix de l'argent baisse en Europe

Les banques centrales espagnole et portugaise ont ramené, mardi 3 novembre, leur taux directeur respectif à 3,50 % et 3,75 %. p. 22

Evgueni Primakov par Alexandre Adler

Portrait inédit du premier chef de gouvernement juif de l'histoire russe. p. 17

Débats au lycée

Trois points de vue sur la crise lycéenne. p. 18 et nos informations p. 11

Allemagne, 9 DM; Australie, 6 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 46 FB; Canada, 2,26 \$CAN; Corée du Sud, 250 F CFA; Danemark, 16 KR; Espagne, 225 PTA; Grèce, 200 Dr; Hongrie, 400 HUF; Irlande, 4,48 F; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,20 G; Portugal, 200 Esc; Royaume-Uni, 1 £; Suède, 100 F CFA; Suisse, 15 KRS; Taiwan, 2,20 NT; Thaïlande, 1,2 DM; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.



ESSAYEZ LE DROIT AVANT DE L'ADOPTER

Le meilleur moyen d'apprécier un ouvrage de Droit est encore de le lire. Sur simple demande de votre part, tous nos DICTIONNAIRES ET CODES PERMANENTS peuvent être mis gracieusement à votre disposition pendant un mois, pour consultation.

Tel: 01 40 92 36 36

EDITIONS LEGISLATIVES

Le réalisme allemand, le romantisme polonais

EN APPARENCE, tout va pour le mieux à Varsovie. Loin d'être entraînée dans la crise des pays émergents, la Pologne fait figure d'exemple de dynamisme économique et de stabilité financière. Au cours de l'été, la crise russe a certes bousculé le pays. Mais le zloty et la croissance (5 % cette année) résistent plutôt bien. Dire que, sur le front est, tous les problèmes sont réglés et que l'avenir est serein serait très exagéré. Mais fondamentalement, « l'alerte russe » est passée.

A Varsovie, l'inquiétude, à présent, vient d'ailleurs: de l'ouest. Et elle est plus diffuse, mais plus fondamentale. Dans cette « nouvelle » Europe des Quinze largement sociale-démocrate, soucieuse de relance et de lutte contre le chômage, la Pologne, avec son gouvernement de centre droit et son volant de main-d'œuvre qui devrait encore très fortement augmenter d'ici à 2005, ne risque-t-elle pas de se retrouver sur la touche? La préoccupation n'est pas nouvelle: cela fait au moins un an que les responsables français laissent plus ou moins clairement comprendre qu'il n'y a pas urgence à élargir l'Union européenne, au contraire.

Mais le résultat des élections allemandes a changé la donne. Il a contraint les responsables polonais à ne plus se voiler la face et à parler net: « Il n'y a pas de raison de faire preuve d'un optimisme à bon marché », déclarait, début octobre, Bronislaw Geremek, le ministre des affaires étrangères. La volonté politique [d'élargir] est actuellement plus faible.

Quelques semaines plus tard, Gerhard Schröder mettrait allègrement les pieds dans le plat, en déclarant, à Pörschach, que l'élargissement serait « plus difficile qu'on ne le croyait jusqu'à présent » et qu'il ne fallait pas donner « de fausses illusions aux candidats ». Lui aussi ne cachait pas que ses priorités étaient ailleurs: bref, un discours assez « français » dans le ton, mais qui a fait à Varsovie l'effet d'une douche froide. Non qu'il ait surpris sur le fond, mais on pensait à Varsovie que M. Schröder, dont on avait accueilli la victoire avec sérénité sinon avec une satisfaction un peu forcée, mettrait les formes, entretiendrait un peu l'illusion.

Jan Krausz

Lire la suite page 20

TF 1

5.50 Les Amis des sciences
7.00 Les Indes de l'Inde
6.15 Les Indes de l'Inde
6.30 Les Indes de l'Inde
6.40 Journal
7.15 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

France 2

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

France 3

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

La Cinquième

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

M 6

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

Canal+

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

Odyssee

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

Sortie Club

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

Footsport

6.30 Les Indes de l'Inde
7.00 Les Indes de l'Inde
7.30 Les Indes de l'Inde
8.00 Les Indes de l'Inde
8.30 Les Indes de l'Inde
9.15 Les Indes de l'Inde
9.30 Les Indes de l'Inde
10.00 Les Indes de l'Inde
10.30 Les Indes de l'Inde

ÉTATS-UNIS Les démocrates américains devaient gagner entre un et sept sièges à la Chambre des représentants tout en confortant leur position au Sénat, d'après les

premiers résultats des élections législatives du 3 novembre. ● LA PARTICIPATION d'environ 38 %, considérée comme un bon score pour ce type de scrutin, n'a pas profité aux

républicains, même s'ils conservent la majorité dans les deux Chambres. ● À NEW YORK, de nouveaux élus démocrates ont mis fin à un long règne des républicains, alors que la

Californie a élu un gouverneur démocrate pour la première fois depuis seize ans. ● BILL CLINTON remporte une nouvelle victoire électorale, justifiant une fois de plus

son surnom de « Comeback Kid » - celui qui rebondit face à l'adversité -, alors qu'il est toujours menacé d'une procédure d'impeachment dans le cadre de l'affaire Lewinsky.

Bill Clinton sort renforcé du scrutin parlementaire

Le Parti démocrate a obtenu un réel succès aux élections législatives du 3 novembre en remportant plusieurs circonscriptions-clés, ainsi que le poste de gouverneur en Californie. Les républicains conservent néanmoins la majorité dans les deux Chambres

WASHINGTON de notre correspondant

Les électeurs américains ont déjoué les pronostics des experts en votant plus nombreux que prévu pour le Parti démocrate lors des élections législatives de mardi 3 novembre. Selon les derniers chiffres disponibles, mercredi en début de matinée, la formation du président Clinton a gagné entre un et sept sièges à la Chambre des représentants, tout en confortant ses positions au Sénat et en gagnant un siège de gouverneur. Mieux encore, les démocrates ont remporté plusieurs succès spectaculaires, en particulier en Californie et à New York. Les espoirs de la majorité républicaine de renforcer ses positions dans les deux Chambres dans la perspective d'une procédure d'impeachment (mise en accusation) de Bill Clinton ont été déçus.

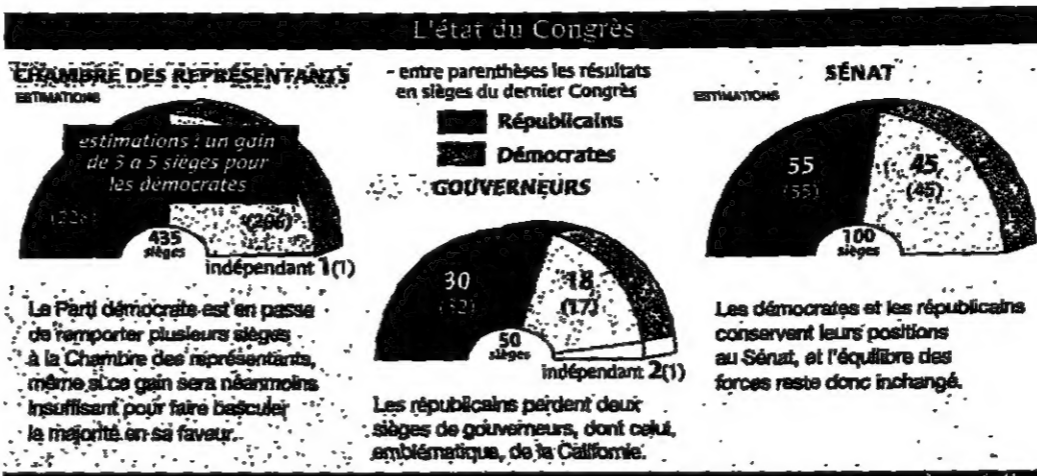
Quand les résultats ont commencé à tomber, mardi, en début de soirée, les démocrates ont senti un frisson en leur faveur. Dès 22 heures (heure locale), alors que les bureaux de vote étaient encore ouverts sur la côte Ouest, CNN annonçait que, pour la première fois depuis des décennies, au milieu d'un second mandat présidentiel, le parti du chef de l'Etat ne perdrait pas de sièges à la Chambre; la moyenne des pertes est habituellement d'une trentaine de mandats. La tactique de Bill Clinton et des dirigeants démocrates - pour une fois unis - visant à se montrer plus proches des préoccupations de leurs compatriotes, l'éducation et les retraites notamment, a payé. Celle de Newt Gingrich, le speaker (président) de la Chambre des représentants, déterminé à poursuivre la procédure pour destituer le président, s'est révélée impopulaire. Le slogan qui

avait amené la victoire de M. Clinton en 1992 - « rien que l'économie » - a prouvé qu'il était toujours opportun: les électeurs n'ont pas voulu qu'une crise constitutionnelle vienne entraver la prospérité du pays et ont su gré au président de la situation économique.

ELECTORAT NOIR MOBILISÉ

Ils sont aussi allés aux urnes en rangs plus serrés que prévu: une participation d'environ 38 % représente un bon score pour ce type d'élections. Il n'en reste pas moins que le parti de l'éléphant conserve la majorité dans les deux Chambres comme chez les gouverneurs, et confirme qu'il demeure la première formation politique des Etats-Unis.

Certes, il n'a pas gagné la quarantaine de sièges de représentants que M. Gingrich se promettait de conquérir il y a quelques semaines, ni la dizaine qu'il espérait il y a quelques jours. Certes, il n'atteint pas la barre des 60 sièges de sénateurs, qui lui aurait permis de contrôler l'ordre du jour de la Chambre haute. Mais, comme l'a déclaré M. Gingrich mardi soir, les



républicains continueront de présider toutes les commissions parlementaires et de poursuivre leur programme électoral. Et si les démocrates ont résisté beaucoup mieux que prévu, leur performance en nombre de sièges reste une des plus mauvaises de ce siècle.

La Californie est le symbole d'un Parti démocrate sauvé des eaux. A cette victoire s'ajoutent celle de

Charles Schumer, qui a pris à Alphonse D'Amato le second siège de sénateur de New York, mais aussi plusieurs succès spectaculaires dans ce « Sud profond » que l'on croyait redevenu républicain, dus en particulier à la mobilisation massive de l'électorat noir. Le poste de gouverneur de Georgie reste contrôlé par les démocrates, celui d'Alabama passe entre leurs mains. En dépit de son âge avancé, le sénateur démocrate de Caroline du Sud Ernest Hollings a résisté aux assauts républicains; en Caroline du Nord, l'ultra-conservateur Lauch Faircloth a mordu la poussière face au jeune démocrate John Edwards. Dans le Wisconsin, le sénateur démocrate Russell Feingold, qui avait refusé toute aide financière extérieure pour fester fidèle à ses principes, semblait avoir finalement emporté. Et plusieurs districts ont été beaucoup plus serrés que prévu.

On peut comprendre que les démocrates aient pu se réjouir de ces succès, car, loin d'être laminés, comme la tradition électorale pouvait le laisser prévoir, ils

peuvent se targuer de succès inattendus. Les républicains, pour leur part, n'ont pas obtenu le mandat qu'ils escomptaient. Il leur sera moins aisé de poursuivre le procès de Bill Clinton sans donner l'impression de n'être guidés que par des intérêts partisans. Près de 60 % des électeurs interrogés à la sortie des urnes ont refusé de voter dans le scrutin un référendum sur Bill Clinton: 58 %, dont 42 % des républicains modérés, ont exprimé leur défiance envers Newt Gingrich. Car la principale leçon sortie des urnes est que les républicains ont payé le prix de leurs divisions, et de l'extrémisme affiché par plusieurs de leurs dirigeants.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

La politique agressive de M. Gingrich et de ses amis, soutenus par les extrémistes de la coalition chrétienne - opposés à l'avortement et aux homosexuels - est mal passée chez certains républicains libéraux. En même temps, le compromis sur le budget, passé en extrême dans la Maison Blanche à

la fin de la session parlementaire, a été très mal accepté par les plus conservateurs. On a entendu certains traiter M. Gingrich de « traître » et quelques têtes pourraient bien tomber à la tête du parti.

En même temps, on a vu apparaître une nouvelle génération de responsables républicains, symbolisée par les deux fils de l'ex-président George Bush: George W., réélu triomphalement au Texas grâce au vote de nombreux démocrates, en particulier noirs et hispaniques, et son frère Jeb, nouveau gouverneur de Floride. Dès l'annonce des résultats, George W. Bush a affirmé ses convictions de « conservateur compatissant » qui, seules, « peuvent ouvrir la porte de notre parti à de nouvelles visions et à de nouvelles voix ». Au conservatisme exclusif, il oppose désormais un conservatisme unificateur, à visage humain, pragmatique.

Comme l'estime le *New York Times* de mercredi pour expliquer ces résultats, « l'impeachment n'était pas un enjeu pour des électeurs satisfaits » de la gestion économique de Bill Clinton. Ces électeurs ont aussi fait la preuve de leur sophistication. Eux qui avaient su faire la différence entre le président gestionnaire et celui de l'affaire Lewinsky ont aussi su départager les candidats en fonction de leur personnalité ou de leur compétence. Alors que le républicain Jeb Bush l'emportait avec 60 % des voix, le sénateur démocrate de Floride était réélu avec un pourcentage similaire. La conclusion s'impose: les Américains sont avant tout centristes, méfiants à l'égard des idéologies, d'un bord ou de l'autre.

Patrice de Beer

Des revers symboliques pour les républicains en Californie et à New York

LES VICTOIRES démocrates en Californie et dans l'Etat de New York sont hautement symboliques et justifient à elles seules de désigner le parti du président comme le vainqueur politique de ce scrutin parlementaire. Même si l'équilibre des deux Chambres du Congrès n'est pas sensiblement modifié, le fait que le *Golden State* passe sous contrôle démocrate après seize ans de domination républicaine, et qu'il ait été mis fin au règne de dix-huit ans du sénateur républicain Alfonso D'Amato sur la ville-phare de l'Amérique représente un démenti cinglant pour les Cassandres qui annonçaient un vote sanction du chef de la Maison Blanche.

Si la vie institutionnelle, politique et médiatique des Etats-Unis est dominée par la côte Est, son dynamisme économique provient de la côte Ouest. Septième « puissance économique » du monde, la Californie reste le creuset de l'innovation et du dynamisme commercial de l'Amérique. Les conséquences politiques de ce revirement californien sont importantes: le nouveau gouverneur, Gray Davis, va avoir la haute main sur la réforme des districts électoraux prévue dans le cadre du recensement de 2000, et dont l'influence se fera sentir lors des prochaines élections parlementaires.

De même, la Californie, Etat le plus peuplé de l'Amérique, exerce-t-elle une influence souvent déterminante lors du scrutin présidentiel. Et la victoire de M. Davis, qui fut le chef de cabinet de Jerry Brown, dernier gouverneur démocrate qu'ait connu le *Golden State*, n'est pas isolée: la démocrate Barbara Boxer, sénateur sortant que l'on disait condamnée par ses élec-

teurs, a été triomphalement réélue.

Ce vote en faveur des « libéraux » confirme aussi implicitement la profonde diversité culturelle d'un Etat où les minorités (notamment hispanique) jouent un rôle politique de plus en plus important: M. Davis, contrairement à ses adversaires, a su courtiser les « latinos ». S'inspirant de la stratégie présidentielle de Bill Clinton, il s'est résolument situé au centre de l'échiquier politique californien (libéral, il est aussi favorable à la peine de mort), alors que son adversaire, Dan Lungren, développait des thèmes de plus en plus conservateurs, notamment à propos de l'avortement, des armes à feu et de l'environnement.

M. D'AMATO RÉPUTÉ IMBATTABLE

Tout aussi symbolique est la défaite du tout puissant sénateur Alfonso D'Amato, véritable patron du Parti républicain à New York, réputé imbattable. M. D'Amato présidait la commission bancaire du Sénat, et il exerçait aussi son autorité au sein de la commission d'enquête sur le scandale immobilier dit du *Whitewater*, laquelle n'a jamais réussi à impliquer personnellement Bill Clinton. Cette défaite d'un adversaire acharné sera donc particulièrement douce au chef de la maison Blanche.

Alfonse D'Amato, qui incarnait si fort la « révolution conservatrice » souhaitée par les républicains en 1994, paie son extrémisme. Désormais, New York sera représenté au Sénat par deux élus démocrates (Charles Schumer et Daniel Patrick Moynihan), mais son gouverneur reste républicain, George Pataki ayant été facilement réélu.

Laurent Zecchini

Une nouvelle victoire pour « Comeback Kid »

WASHINGTON de notre correspondant

Il y a un mois, il apparaissait comme un boulet aux pieds des démocrates qui luttaient pour ne pas sombrer face à l'assaut de républicains galvanisés par le *Monticagate*. Aujourd'hui, Bill Clinton, comme un prestidigitateur, a tiré de son chapeau une victoire à l'arraché pour ses amis politiques, justifiant son surnom de « *Comeback Kid* », celui qui rebondit toujours face à l'adversité. C'est bien plus que ce que les plus optimistes espéraient il y a encore quelques jours.

Ces élections sont « terriblement importantes pour moi », avait déclaré M. Clinton à un public noir à la veille du scrutin. Des propos qui prennent encore plus d'importance quand on sait que l'électorat afro-américain demeure son soutien le plus fidèle. Dans le même entretien, le président s'en prenait au petit monde politique de la capitale, honni dans le reste du pays et dont l'image s'est encore dégradée en raison de son intérêt obsessionnel pour l'affaire Lewinsky. Dénonçant cette « classe politique qui vit en permanence à Washington », il se présentait comme le véritable représentant de l'Amérique moyenne: « Je ne suis pas quelqu'un de Washington et je n'ai pas l'intention d'y rester quand je ne serai plus président ».

Jusqu'au dernier jour de la campagne, Bill Clinton s'est battu bec et ongles pour sa survie politique. Car il avait bien compris que, si l'enjeu officiel de ce scrutin était avant tout local, son avenir politique était aussi dans la balance. C'est pourquoi, sans trop parler de lui-même, sans transformer sa campagne en un plaidoyer *pro domo* du plus mauvais effet, il s'est pleinement engagé, avec l'aide de son épouse Hillary et du vice-président Al Gore.

L'exercice était délicat. Le président savait que parler de « l'affaire », ne serait-ce que pour accuser les républicains de la manipuler à des fins partisans, ne pouvait que retourner contre lui des Américains qui ne veulent plus en entendre parler. Il savait aussi que l'image des hommes politiques est loin d'être positive dans le pays. Et que si ses compatriotes lui savent gré à 75 % d'une prospérité économique rarement égale dans l'histoire, ils ne cachent pas leur écoeurement ou leur lassitude devant sa conduite personnelle. Dévergondage et mensonges ne sont guère prisés de ce côté de l'Atlantique.

Bill Clinton s'est donc contenté de ramasser des fonds pour la

campagne de candidats démocrates soumis à un mâtage télévisé de la part d'adversaires républicains qui ont beaucoup dépensé. Son charme et son pouvoir de conviction leur ont valu des millions de dollars. Il s'est efforcé de soutenir les démocrates en difficulté, de Barbara Boxer en Californie à Charles Schumer à New York. A chaque fois, son passage s'est traduit par une forte remontée dans les sondages. Volant à Ronald Reagan l'épithète qu'on lui accordait de « *Teflon president* », celui sur lequel aucune accusation ne colle, Bill Clinton a, au cours du

LA PROCÉDURE D'« IMPEACHMENT » SUIT SON COURS

La victoire politique des démocrates lors du scrutin parlementaire du 3 novembre ne signifie pas que la procédure de mise en accusation (*impeachment*) de Bill Clinton, engagée devant la Chambre des représentants, est arrêtée, ni que l'affaire Monica Lewinsky est enterrée. La commission des affaires judiciaires de la Chambre va commencer ses auditions dès la semaine prochaine: une vingtaine d'historiens et de professeurs de droit vont donner leur avis quant à la légitimité d'une procédure d'impeachment appliquée à une affaire concernant, à l'origine, la vie privée du chef de l'exécutif. Les républicains auront cependant de plus en plus de mal à convaincre l'opinion que leur détermination n'est pas fondamentalement partisane, et ils pourraient être enclins à accepter l'offre de compromis (un blâme ou une simple censure parlementaire) faite par la Maison Blanche.

présumé. On parlait de dizaines de sièges enlevés à la Chambre, de plus de 60 sièges sur 100 au Sénat, ce qui aurait permis aux républicains d'y contrôler l'ordre du jour. On parlait d'un processus inéluctable d'impeachment, et les élus démocrates semblaient prêts à lâcher un président qu'ils accusaient de les « avoir lâchés ».

Mais voilà, les Américains sont pragmatiques, plus soucieux de leur portefeuille et de leur emploi que d'une crise constitutionnelle, et ils n'ont pas suivi les appels du speaker Newt Gingrich. Qu'ils soient en faveur de la destitution

de Bill Clinton ou qu'ils veuillent tourner la page, ils voulaient, d'une manière ou d'une autre, en finir. La perspective d'un procès s'éternisant sous la haute main de l'impopulaire procureur Kenneth Starr a, dans une certaine mesure, retourné l'opinion. Et réveillé un électoral démocrate longtemps démobilisé par les scandales présidentiels. Le jeu redevenait plus égal, l'avance des républicains fondait. A la veille du 3 novembre, les sondages donnaient une infime avance aux démocrates. Encore fallait-il qu'ils se rendent aux urnes. C'est ce à quoi le président s'est attelé dans les derniers jours de la campagne.

« SON CHARMER JOUE À PLEIN »

« Je n'ai jamais vu un président aussi doué pour les campagnes électorales. Son charme joue à plein: il vous regarde droit dans les yeux et, pendant une fraction de seconde, vous avez l'impression que rien au monde ne compte plus pour lui que vous. C'est extraordinaire. Et sans doute est-il sincère pendant cette fraction de seconde », nous disait le politologue Simon Serfaty, du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), pour expliquer le phénomène Clinton. « C'est le meilleur politicien que nous ayons connu depuis Reagan », ajoute Jerry Hagstrom, du *National Journal*. Même si les gens n'apprécient pas son caractère, ils ne peuvent s'empêcher de l'aimer, lui et sa famille !

Tout n'est pas pardonné pour autant. Les démocrates souhaitent qu'au lieu que le président soit menacé d'un long procès en destitution il soit sanctionné symboliquement d'un blâme afin que la vie politique ne soit pas empoisonnée par l'affaire. Encore faudra-t-il que Bill Clinton ne voie pas dans les résultats de mardi un acquiescement électoral et qu'il ne fasse pas obstruction à la censure du Congrès.

P. de B.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

de-rem- plus son surnom de « Combed... -caï qui rebondit face à l'... té-, alors qu'il est toujours... d'une procédure d'impeac... dans le cadre de l'affaire L...

ntaire

urs circonscriptions-clés, is les deux Chambres

la fin de la session parlementaire a été très mal acceptée par les conservateurs. On a même tenté de traiter M. Clinton « traître » et quelques démocrates n'auraient pas manqué de le faire.

En même temps, on a vu renaître une nouvelle génération de responsables républicains, initiée par les deux fils de George Bush : George W. Bush et Jeb Bush. Ce dernier a obtenu le soutien de la majorité des républicains, en particulier des sénateurs, et son frère le jeune gouverneur de Floride.

Comme l'estime le New York Times de mercredi pour ces résultats, « l'impression n'était pas un enjeu pour leurs partisans » de la section économique de Bill Clinton. Ils ont exprimé leur déception, mais ont aussi fait de leur sophistication, avaient « fait la différence ».

Le conseil de sécurité de l'ONU, présidé pour le mois de novembre par les États-Unis, a commencé, mardi 3 novembre, des consultations sur un projet de résolution condamnant la décision de l'Irak de rompre toute coopération avec l'ONU.

omeback Kid

de Bill Clinton ou qui tournent la page, il n'y a pas de véritable retour à la normalité. Le perspicace de l'impopulaire procureur Starr a, dans une lettre adressée au président, demandé la démission de son vice-président, le sénateur Al Gore.

Le conseil de sécurité de l'ONU, présidé pour le mois de novembre par les États-Unis, a commencé, mardi 3 novembre, des consultations sur un projet de résolution condamnant la décision de l'Irak de rompre toute coopération avec l'ONU.

Le conseil de sécurité de l'ONU, présidé pour le mois de novembre par les États-Unis, a commencé, mardi 3 novembre, des consultations sur un projet de résolution condamnant la décision de l'Irak de rompre toute coopération avec l'ONU.

Le conseil de sécurité de l'ONU, présidé pour le mois de novembre par les États-Unis, a commencé, mardi 3 novembre, des consultations sur un projet de résolution condamnant la décision de l'Irak de rompre toute coopération avec l'ONU.

Le conseil de sécurité de l'ONU, présidé pour le mois de novembre par les États-Unis, a commencé, mardi 3 novembre, des consultations sur un projet de résolution condamnant la décision de l'Irak de rompre toute coopération avec l'ONU.

Le Conseil de sécurité de l'ONU juge « incompréhensible » le comportement de l'Irak

Bagdad est soupçonné de chercher l'affrontement

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante. « Tout le monde se lasse du comportement irakien », lançait, lundi 2 novembre, le secrétaire américain à la défense, William Cohen. Ce qui est vrai. Aux Nations unies, où pourtant Bagdad pouvait encore compter sur quelques pays pour défendre ses intérêts, on se lasse.

Rappel pour « consultations » du chef de la section des intérêts français à Bagdad

Le conseil de sécurité de l'ONU, présidé pour le mois de novembre par les États-Unis, a commencé, mardi 3 novembre, des consultations sur un projet de résolution condamnant la décision de l'Irak de rompre toute coopération avec l'ONU. Le projet de texte, exige la reprise de cette coopération, mais ne prévoit pas de menace d'intervention militaire.

« RÉTICENCES ÉVIDENTES » Les discussions sur un examen global des sanctions, proposé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avaient commencé le 23 septembre à New York. Les membres du Conseil avaient aussi entamé le travail d'interprétation des termes de la résolution 687, adoptée en avril 1991, et qui trace le mécanisme de la levée des sanctions.

« RÉTICENCES ÉVIDENTES » Les discussions sur un examen global des sanctions, proposé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avaient commencé le 23 septembre à New York. Les membres du Conseil avaient aussi entamé le travail d'interprétation des termes de la résolution 687, adoptée en avril 1991, et qui trace le mécanisme de la levée des sanctions.

« Les Américains pensaient à une nouvelle stratégie pour l'après-embargo. C'est un progrès énorme », note un diplomate. « L'embargo aurait pu être levé par étapes. L'examen global était un contrepoint à Richard Butler », le diplomate australien qui préside l'Unscoc.

Le CYCLONE Mitch semblait reprendre de la force, mercredi matin 4 novembre, selon le National Weather Service de Miami, qui signalait que la tempête tropicale remontait la péninsule de Yucatan, au sud-est du Mexique. Il laisse derrière lui au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua un paysage de désolation et de souffrance.

« DÉSPÉRÉS » Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des « grondements » qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain.

« DÉSPÉRÉS » Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des « grondements » qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain.

« DÉSPÉRÉS » Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des « grondements » qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain.

« DÉSPÉRÉS » Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des « grondements » qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain.

« DÉSPÉRÉS » Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des « grondements » qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain.

« DÉSPÉRÉS » Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des « grondements » qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain.

« DÉSPÉRÉS » Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des « grondements » qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain.

Le cyclone Mitch ruine l'économie de plusieurs pays d'Amérique centrale

Plus de 24 000 morts et disparus dans un paysage ravagé

Le cyclone Mitch a quitté le Guatemala pour remonter dans la sud du Mexique. Il laisse un bilan humain extrêmement lourd : plus de 9 000 morts et plus de 14 000 disparus. Des millions de personnes sont encore sans abri et manquent d'eau et de nourriture. Les secours internationaux s'organisent. Les responsables commencent à mesurer les conséquences économiques très lourdes de la catastrophe.

Le cyclone Mitch a quitté le Guatemala pour remonter dans la sud du Mexique. Il laisse un bilan humain extrêmement lourd : plus de 9 000 morts et plus de 14 000 disparus. Des millions de personnes sont encore sans abri et manquent d'eau et de nourriture. Les secours internationaux s'organisent. Les responsables commencent à mesurer les conséquences économiques très lourdes de la catastrophe.

Le cyclone Mitch a quitté le Guatemala pour remonter dans la sud du Mexique. Il laisse un bilan humain extrêmement lourd : plus de 9 000 morts et plus de 14 000 disparus. Des millions de personnes sont encore sans abri et manquent d'eau et de nourriture. Les secours internationaux s'organisent. Les responsables commencent à mesurer les conséquences économiques très lourdes de la catastrophe.

Advertisement for Philips Genie mobile phone. Features a man holding a phone with the text 'Je dis "Théo", mon Genie l'appelle.' and 'PHILIPS Façons toujours mieux.' Includes a small photo of the phone and the Philips logo.

La Chambre des lords étudie l'appel sur l'immunité du général Pinochet

LONDRES. Les cinq juges de la Chambre britannique des lords devaient entamer mercredi à Londres leurs discussions sur le sort d'Augusto Pinochet. Une décision est attendue avant la fin de la semaine. Si ces magistrats jugent que l'arrestation de l'ancien dictateur chilien est contraire aux règles de l'immunité, il pourrait être libre de quitter aussitôt le territoire britannique. La Haute Cour de justice britannique avait décidé, la semaine dernière, que le général Pinochet était protégé par l'immunité, mais elle avait ordonné son maintien en détention en attendant l'examen de l'appel déposé par l'avocat de la couronne devant la Chambre des lords.

Espagne : José Maria Aznar engage les négociations avec l'ETA

LE PRÉSIDENT du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a autorisé, mardi 3 novembre, son cabinet à nouer des contacts directs avec des personnes liées à l'ETA, six semaines après la proclamation d'un cessez-le-feu par l'organisation séparatiste basque. L'exécutif espagnol a pris cette décision au vu des changements observés depuis les élections basques au sein du Mouvement de libération nationale basque (MNLV), qui englobe l'organisation armée. M. Aznar, qui a réagi avec prudence à la trêve unilatérale de l'ETA, souhaite vérifier, avant d'ouvrir des discussions de paix, la détermination des séparatistes à mettre fin à leur lutte violente engagée il y a trente ans. « Il faut qu'il y ait une totale discrétion et nous ne pouvons dire où, quand ou avec qui ces contacts seront pris », a indiqué un responsable gouvernemental. - (Reuters, AFP)

Beyrouth en appelle à l'ONU et à l'UE contre l'action d'Israël au Liban sud

BEYROUTH. Le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz, a appelé, mardi 3 novembre, l'ONU et l'Union européenne à empêcher Israël de « voler » de la terre fertile de la zone qu'il occupe au Liban sud. M. Boueiz souligne que le vol de terres fertiles de la plaine comprise entre les villes de Khiam et de Hasbaya est inadmissible et va conduire à une catastrophe écologique. Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, avait affirmé récemment « détenir des preuves qu'Israël emporte systématiquement, à l'aide de bulldozers, des centaines de tonnes de terre qu'il vole dans la région d'Al-Marj (près de Khiam) et dans d'autres régions du Liban sud ». - (AFP)

Protestant contre Radio Free Europe, Téhéran rompt avec Prague

TÉHÉRAN. L'Iran a rappelé son ambassadeur à Prague et a décidé de réduire ses relations économiques avec la République tchèque pour protester contre la diffusion des programmes de Radio Free Europe/Radio Liberté (RFE/RL) vers l'Irak et l'Iran, a annoncé, mardi 3 novembre, Mahmoud Mohammadi, porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères. Les rédactions de RFE/RL - structure à but non lucratif financée par le Congrès américain et fondée au début des années 50 - sont installées à Prague, mais les émetteurs des programmes en farsi et en arabe sont situés dans un pays non précisé. - (AFP)

DÉPÊCHES
■ ISRAËL/PALESTINIENS : le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a déclaré, mercredi 4 novembre, qu'il attendait toujours un engagement écrit de l'Autorité palestinienne avant de soumettre l'accord de Wye Plantation au gouvernement, lequel devait commencer l'examen mardi. D'après les collaborateurs du premier ministre, Israël exige l'arrestation de 30 activistes accusés d'avoir participé à des attentats meurtriers anti-israéliens. - (AFP)
■ ALGÉRIE : les éditeurs des principaux journaux privés algériens, qui ne sont plus en kiosque depuis vingt jours, se sont prononcés mardi 3 novembre pour une solution « globale et responsable » du conflit prenant en compte à la fois les garanties pour la liberté de la presse et le règlement des contentieux commerciaux. Dans une déclaration, ils demandent que les conflits commerciaux soient portés devant les tribunaux et non réglés par la « suspension systématique des titres ». - (AFP)
■ TCHÉCHÉQUIE/RUSSIE : le président tchèque, Václav Havel, a déclaré, mardi 3 novembre, l'homme d'affaires Boris Berezovskij, ancien numéro deux du Conseil de sécurité russe, d'encourager les enlèvements dans le nord du Caucase en payant d'importantes rançons pour libérer des otages en Tchétchénie. M. Berezovskij « débarque avec des valises remplies d'argent et libère les gens, sans tenir le gouvernement (tchèque) au courant. Cela ne fait qu'attiser l'appât des bandits », a déclaré M. Havel. Des dizaines d'otages sont actuellement retenus en Tchétchénie, dont un Français, Vincent Cochetel. - (AFP)
■ CHINE/TIBET : Pékin a démenti mardi 3 novembre les informations selon lesquelles le dalaï-lama s'apprêterait à effectuer le mois prochain une visite en Chine, qui serait la première depuis son exil en 1959. « À propos d'un prétendu hommage à Bouddha rendu par le dalaï-lama, je peux vous dire qu'il n'en est pas question », a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Le président du Parlement tibétain en exil avait indiqué lundi que le dalaï-lama pourrait effectuer en décembre un pèlerinage au mont Wundzi, une montagne sacrée du bouddhisme située dans la province chinoise du Shanxi (nord). - (AFP)

Le général Obasanjo candidat à la présidence nigériane
OTTA. Premier dirigeant militaire africain à avoir volontairement transmis le pouvoir à un président élu, le général Olusegun Obasanjo, chef d'état du Nigeria de 1976 à 1979, a annoncé mardi 3 novembre à Otta, au nord de Lagos, son intention d'être candidat à l'élection présidentielle du 27 février 1999. Le général avait été emprisonné en juin 1995 sous l'accusation d'avoir voulu fomenter un coup d'état contre le général au pouvoir, Sani Abacha. La mort de ce dernier, en juin 1998, a permis sa libération par le nouveau chef de l'état, le général Abdulsalamu Abubakar. Réputé et apprécié sur le plan international, le général Obasanjo est une figure controversée au Nigeria. Durant ses trois années de pouvoir, sa politique en matière de droits de l'homme a été inégale. Certains détracteurs l'accusent d'avoir manipulé l'élection de 1979 en faveur du vainqueur, Shehu Shagari, un homme politique du nord du pays. Cette fraude avait été perçue comme une trahison par les Yoroubas, l'éthnie dominante du sud-ouest du pays dont il fait partie. - (AFP)

Le récit du commandant Pierre-Henri Bunel à la DST de ses contacts avec l'espion serbe Jovan Milanovic

L'officier français reconnaît quatre rencontres avec ce faux diplomate depuis juillet.

Accusé d'« intelligence avec une puissance étrangère », le commandant Pierre-Henri Bunel a détaillé pour le contre-espionnage français la

façon dont il a livré des informations classifiées « secret-OTAN » à un agent secret serbe, Jovan Milanovic, au cours de quatre rencontres entre

juillet et octobre, concernant le plan d'attaque occidental contre les positions serbes, en cas d'intervention militaire au Kosovo.

LE COMMANDANT Pierre-Henri Bunel a effectivement transmis à un agent serbe de précieuses informations classifiées « secret-défense » et « secret-OTAN » sur le plan militaire occidental bâti pour une intervention au Kosovo contre les forces de Belgrade.

L'officier a eu quatre rendez-vous entre juillet et octobre 1998 avec un « diplomate » de la délégation yougoslave auprès de l'Union européenne à Bruxelles, Jovan Milanovic. Il a répondu à des séries de questions orales de son interlocuteur, qu'il savait être un espion des services secrets serbes. Il lui a finalement remis, le 1er octobre, la copie d'un document décrivant « le type d'opérations aériennes programmées » et « les différentes phases du processus décisionnel ».

Ces précisions sont contenues dans les procès-verbaux d'interrogatoire et le rapport rédigés par la Direction de la surveillance du territoire (DST) au terme de la garde à vue du commandant Bunel, qui a eu lieu jeudi 29 et vendredi 30 octobre. L'officier français, qui a reconnu les faits qui lui étaient reprochés, a été mis en examen, samedi 31 octobre, par le juge d'instruction parisien Gilbert Thiel pour « intelligence avec une puissance étrangère ». Les infractions reprochées relèvent de la « trahison » et sont de nature à « porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ».

Pierre-Henri Bunel a globalement confirmé ses aveux devant la DST et a été écroué à la maison d'arrêt de la Santé.

« AUTHENTIQUES À 80 % »

Après une première prise de contact dans un restaurant serbe de Bruxelles, Jovan Milanovic, qui aurait le grade de colonel au sein des services secrets de l'armée yougoslave, a questionné, lors d'un long entretien, le commandant Bunel sur « le nombre d'avions utilisés pour les opérations aériennes », « la localisation et la nature des objectifs visés par l'OTAN », « la date des premières frappes aériennes », « la position française en cas de frappes de l'OTAN » et « la description d'un éventuel déploiement de forces terrestres » au Kosovo. Aux enquêtes de la DST, Pierre-Henri Bunel a confié : « J'estime avoir fourni des réponses authentiques à 80 % ».

Concernant le rendez-vous stratégique du 1er octobre, qui a eu lieu au domicile bruxellois de Jovan



Milanovic, le commandant Bunel a avoué avoir remis la reproduction d'un document écrit en anglais, présenté sous la forme d'un « tableau » et intitulé « Orde d'opérations », qu'il s'était procuré « à l'insu du détenteur légitime ». Cela expliquerait les déclarations de responsables de l'Alliance atlantique qui assurent qu'en tant que chef de cabinet du commandant de la délégation française auprès de l'OTAN, l'officier n'avait pas accès aux informations les plus sensibles. Il aurait pris connaissance de plans détaillés qu'il était censé ignorer en recopiant ce document pour en donner un exemplaire à son « officier traitant » serbe.

« EN CONNAISSANCE DE CAUSE »

Le commandant Bunel affirme avoir « agi seul », « en toute connaissance de cause » et « sans en rendre compte à son supérieur hiérarchique ». Il aurait pris la décision de diffuser des informations confidentielles aux Serbes par conviction, et non pour de l'argent. « Avez-vous reçu des cadeaux ? », lui ont demandé les agents de la DST. « Non, à part les deux repas qu'il m'a offerts... », a répondu le commandant Bunel.

Le contre-espionnage français tente d'analyser les motivations de Pierre-Henri Bunel, qui seraient multiples : « un intérêt intellectuel pour les Balkans », « une sympathie pour la nation serbe », « un sentiment humaniste à l'égard des populations civiles », « l'ambition de jouer un rôle important dans la réso-

lution d'une crise internationale », « un attrait ambigu pour les questions liées au monde du renseignement ». Les enquêteurs de la DST dépeignent dans leur synthèse un personnage doté d'« une certaine naïveté » et enclin à « une surestimation de ses capacités ».

SAINT-CYRIEN, INTERPRÈTE D'ANGLAIS ET D'ARABE, OFFICIER À L'ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION DAGUET DURANT LA GUERRE DU GOLFE (1990-91), À L'ÉTAT-MAJOR DE LA FORCE D'ACTION RAPIDE EN FRANCE, PUIS À L'ÉTAT-MAJOR DE L'OTAN EN BOSNIE (1996), PIERRE-HENRI BUNEL EST CONSIDÉRÉ COMME « UN BRILLANT SPÉCIALISTE DU RENSEIGNEMENT » PAR UN OFFICIER SUPÉRIEUR QUI L'A FRÉQUENTÉ À SARAJEVO. IL A DIT À LA DST AVOIR ÊTRE PROMU AU RANG DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR À SON RETOUR D'EX-YOUGOSLAVIE. LE GÉNÉRAL MERCIER, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, LUI AVAIT PERSONNELLEMENT REMIS SA DÉCORATION, EN RÉCOMPENSE, SELON LE COMMANDANT BUNEL, D'UNE OPÉRATION DE RENSEIGNEMENT MENÉE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE EN AVRIL 1996.

Quelle fut la mission du commandant Bunel dans les Bal-

Un document « Secret-OTAN » de vingt-cinq pages

Parmi les documents auxquels le commandant Pierre-Henri Bunel a eu accès à Bruxelles, figurait, d'après des sources militaires à l'OTAN et à Paris, un dossier de vingt-cinq pages estampillé « Secret-OTAN » en vertu des règles propres à l'Alliance atlantique. Tout pays membre et à plus forte raison, tout fonctionnaire, civil ou militaire, détaché en poste à Bruxelles s'engage, au départ, à respecter cette codification.

Le document en question se présente sous la forme d'un exposé général, dit « concept d'opérations », établi par les états-majors - c'est-à-dire le comité militaire de l'OTAN - pour déterminer les grands principes, les limites et les contraintes des dispositions militaires censées aboutir à des « frappes » au Kosovo.

La liste détaillée des coordonnées propres aux cibles identifiées, qui est élaborée dans d'autres instances par quelques responsables habilités du commandement suprême des forces alliées en Europe (Saceur), n'y figurait pas.

150 DESTINATAIRES

Ce document aurait été adressé à plus de 150 destinataires, parmi lesquels des représentants de la République tchèque, de la Pologne et de la Hongrie, candidats à l'adhésion à l'OTAN en avril 1999. La Hongrie a déjà accepté de baser, sur son sol, des engins (drones) américains Predator destinés à surveiller le Kosovo.

Pierre-Henri Bunel est aujourd'hui écroué à la prison de la Santé, à Paris. Auparavant, alors qu'il était interrogé par la direction de la protec-

tion et de la sécurité de la défense (DPSD), l'ex-Sécurité militaire, l'officier avait été frappé d'une sanction disciplinaire de vingt jours d'arrêts par le ministre de la défense. Son dossier a ensuite été transmis à la direction de la surveillance du territoire (DST). Cette sanction disciplinaire n'a rien à voir avec la sanction pénale dont il pourrait être l'objet, suite à sa mise en examen pour « intelligence avec une puissance étrangère » et à une éventuelle condamnation par une cour d'assises spéciale. Elle ne présage pas davantage la sanction statutaire - cessation de l'état de militaire de carrière, avec ou sans pension - qui pourrait être prise à son encontre par le ministre de la défense, s'il venait à être condamné.

Jacques Isnard

Un cas « gravissime » selon le général Morillon

« Qu'un officier français communique des renseignements à une puissance étrangère me stupéfie et me scandalise. C'est gravissime ; mais, heureusement, exceptionnel », déclare le général Philippe Morillon, ancien commandant des « casques bleus » en Bosnie, dans Le Parisien du 4 novembre. Le général affirme que « certains officiers ont pu, à titre personnel, avoir un penchant pour les thèses serbes, croates ou musulmanes, mais notre politique a toujours été claire ». « Nous refusons de diaboliser les Serbes », ajoute-t-il. « Nous n'avons été ni pro-Serbes ni anti-Serbes. »

750 soldats français pour protéger l'OSCE au Kosovo

LE CONSEIL de l'Atlantique-Nord - c'est-à-dire les ambassadeurs permanents des pays membres de l'OTAN - devait se réunir, mercredi 4 novembre, à Bruxelles, pour examiner le projet de création d'une force de protection de 2 000 « vérificateurs » de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo. La France a été choisie pour être la « nation-cadre » qui dirigera « pilote » l'opération, malgré l'image fâcheuse donnée aux Alliés par l'affaire du commandant Bunel.

Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, s'est, du reste, déclaré « très satisfait de la manière dont cette affaire a été gérée par les autorités françaises. Une gestion claire, ef-

ficace, sage et discrète ». Selon les études préparées par le comité militaire de l'OTAN, qui rassemble les chefs d'état-major, cette force de protection mobilisera 1 500 hommes, dont la moitié fournie par la France. Elle doit aussi comprendre notamment des soldats britanniques, allemands, italiens et néerlandais, avec des appuis logistiques de l'armée américaine. Pour l'essentiel, il s'agit de troupes hélicoptères, stationnées, à une heure d'intervention du Kosovo, en Macédoine (où devrait être déployé le PC permanent) et en Bosnie, avec quelques réserves disposées en Italie.

Ce dispositif militaire a une double particularité. D'une part, la chaîne de commandement est arti-

culée sur le modèle de l'OTAN et, plus spécialement, sur le concept des Groupements de forces interarmées multinationales (GFIM) mis au point par l'Alliance à partir de forces européennes qui sont soutenues par une logistique américaine. D'autre part, chaque pays conserve en propre une force nationale d'intervention, dite d'« extraction », pour exfiltrer ses ressortissants pris en otages.

Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, et le ministre de la défense, Alain Richard, ont prévu de diffuser, jeudi 5 novembre, une déclaration explicative du mode d'intervention retenu.

J. L.

D'importantes sont mena

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

Pierre Bunel à la DST Ovan Milanovic

diplomate depuis juillet

En juillet et octobre, concernant le plan d'urgence occidental contre les positions serbes, en l'absence d'intervention militaire au Kosovo.

En mai et juin 1998, en tant que chef de l'opération de maintien de la paix en Bosnie, les Américains ont nommé Pierre Bunel à la DST. Le commandant français a été nommé à la direction de la DST le 19 octobre.

Différentes zones d'ombre subsistent encore dans le dossier. Le commandant français n'a pas pu aller sur le terrain, susceptible d'être perçu comme un soutien à la Serbie.

Les rapports transmis au chef de l'état-major ont été jugés conformes à la réalité. Toutefois, le délai de deux semaines pour rendre compte de la situation est jugé trop long.

Rémy Ombre

D'importantes municipalités japonaises sont menacées par la faillite

Une crise financière pourrait se déclencher sur un nouveau front

Au moment où les autorités japonaises tentent de sortir de la récession par un plan de relance basé sur des travaux publics, d'importantes col-

lectivités locales de l'archipel sont à l'image des banques nipponnes : en quasi-faillite. Engendrée par la baisse des rentrées fiscales mais aussi par

des travaux publics « pharaoniques », cette crise pourrait empêcher des préfectures de participer à la relance.

TOKYO

de notre correspondant

Il n'y a pas que les banques qui commencent à faire faillite. Les collectivités locales, et pour certaines, sont en quasi-faillite : c'est aussi le cas de certaines collectivités locales.

Le phénomène risque d'entraîner une compression des dépenses au moment même où le gouvernement central espère relancer la croissance par les travaux publics.

Les rapports transmis au chef de l'état-major ont été jugés conformes à la réalité. Toutefois, le délai de deux semaines pour rendre compte de la situation est jugé trop long.

Rémy Ombre

valant à 10 % du PIB), on peut se demander comment les autorités centrales pourront renflouer les collectivités locales dont les finances sont les plus mal en point.

La sonnette d'alarme a été tirée il y a quelques semaines par Hiroshi Okazaki, gouverneur de la préfecture de Kanagawa (Yokohama).

Le budget de la capitale sera en déficit pour la première fois en dix-huit ans. Mais il y a aussi d'autres causes au naufrage financier des collectivités locales.

Les municipalités se sont en outre lancées, sur l'initiative du gouvernement central (et pour servir des intérêts du lobby de la construction) mais aussi par souci de prestige, dans de grands travaux dont l'utilité publique est souvent douteuse.

En 1996, les émissions d'emprunts des collectivités locales s'élevaient à 100 000 milliards de yens (le double du montant dix ans auparavant) et elles devaient en moyenne consacrer 14 % de leurs revenus au service de leurs dettes.

Les dépenses somptuaires ne sont pas non plus absentes. Ainsi, devrait atteindre 410 milliards de yens. Le budget de la capitale sera en déficit pour la première fois en dix-huit ans.

Les dépenses somptuaires ne sont pas non plus absentes. Ainsi, devrait atteindre 410 milliards de yens. Le budget de la capitale sera en déficit pour la première fois en dix-huit ans.

Les dépenses somptuaires ne sont pas non plus absentes. Ainsi, devrait atteindre 410 milliards de yens. Le budget de la capitale sera en déficit pour la première fois en dix-huit ans.

Les dépenses somptuaires ne sont pas non plus absentes. Ainsi, devrait atteindre 410 milliards de yens. Le budget de la capitale sera en déficit pour la première fois en dix-huit ans.

Vingt-neuf ans de prison pour la veuve de Maurizio Gucci

Le tribunal de Milan a ignoré ses dénégations sur l'assassinat de l'héritier de la marque italienne en 1995

ROME

de notre correspondant

Patrizia Reggiani a nié jusqu'au bout. Certes, elle a prononcé des paroles de mort contre son mari Maurizio Gucci, héritier de la célèbre griffe, qui l'avait abandonnée pour une autre. Certes, elle ne voulait pas que l'empire soit dilapidé et souhaitait rester la seule à en profiter.

Les jurés de la cour d'Assise de Milan n'ont pas cru cette femme de cinquante ans, froide comme de la porcelaine, et l'ont condamnée à vingt-neuf ans de réclusion, mardi 3 novembre, au terme d'un procès fleuve de six mois.

La réclusion à perpétuité demandée contre les cinq accusés a seulement été retenue contre le tueur, Benedetto Ceraulo. Le chauffeur du véhicule, Orazio Cicala, a été condamné à vingt-neuf ans tandis

qu'Ilvano Savioni, le portier d'hôtel qui a dévoilé la macabre mise en scène, a écopé de vingt-six ans. La peine la plus légère (25 ans) a finalement été prononcée contre Pina Aurieremma, maillon essentiel dans l'organisation du crime.

Maurizio Gucci, fils pâlot d'une famille qui a habillé les plus grandes célébrités du monde, a fini sur un trottoir, abattu par un tueur. Son ancienne femme, dont il était divorcé depuis 1984, n'avait pas supporté la perspective de se voir déposséder par une autre, la décoratrice Paola Franchi, qu'il voulait épouser.

Chez d'autres immigrants transparaît la frustration de constater qu'il aura fallu une telle catastrophe pour en arriver là. Les bars et les discothèques ne leur sont pas toujours ouverts, loin de là. D'où le besoin d'organiser des soirées « alternatives » dans des locaux loués dans les banlieues, comme celle qui a tourné au drame la semaine dernière.

Antoine Jacob

Une émission satirique suspendue en Turquie

ISTANBUL

de notre correspondant

L'homme qui, depuis des années, fait rire la Turquie, le comédien Levent Kirca, n'est pas aimé de tout, et il le fait savoir. Le Conseil supérieur de la radio et de la télévision (RTUK), qui réglemente le paysage audiovisuel, a décidé de fermer, pour une journée, la chaîne de télévision Kanal D, qui diffuse son émission satirique, « Olacak O Kadar » (qui peut se traduire par « Ces choses-là arrivent »).

Chaque semaine, depuis plus de dix ans, Levent Kirca, son épouse, Oya Basar, et leur troupe de comédiens mobilisent les téléspectateurs avec un programme qui s'attaque aux événements ou personnalités qui marquent la vie quotidienne des Turcs.

Cinquante-trois organisations féminines ont condamné M. Kirca, déplorant le manque de respect à l'égard de la ministre, qui apparaît pourtant comme une personnalité controversée.

Mais, dans cette affaire, c'est le rôle du RTUK qui est mis sur la sellette. Fondée il y a quatre ans pour tenter de mettre un peu d'ordre dans la jungle de télévisions et radios qui, profitant d'une faillite légale, s'était développée de façon anarchique sur les ondes, la Commission est souvent attaquée pour ses atteintes à la liberté d'expression.

SANCTIONS TOUT AZIMUTS

En 1997, le RTUK avait fait fermer 25 stations de radio - la Turquie en compte actuellement 36 au niveau national, 108 au niveau régional et 1 056 à l'échelon local - et averti 97 autres. Les chaînes de télévision - 16 nationales, 15 régionales et 230 locales - avaient écopé de 39 jours de suspension et de 79 avertissements.

Le débat sur la censure - qui, dans le cas du RTUK, n'est pas toujours politique, puisque l'excès de violence ou les scènes trop osées sont également pénalisés - n'est pas nouveau, mais, avec la menace proférée par Levent Kirca de retirer une des émissions les plus appréciées du public, il a soudain pris une ampleur nouvelle.

Nicole Pope

La Suède découvre ses immigrés dans la douleur

STOCKHOLM

de notre correspondant

Une rivière de fleurs envahit la chaussée, canalisée par des bougies vacillantes, des dessins et des mots griffonnés à la main. Debout ou accroupis, des adolescents, mais aussi des adultes, se recueillent. Le regard vide ou embrumé, ils sont des milliers à être venus rendre hommage aux soixante-trois jeunes qui périrent à quelques mètres de là, dans l'incendie d'un local de Göteborg, dans la nuit du 29 au 30 octobre.

Des dizaines d'enfants d'une Suède multiculturelle jusqu' alors méconnue, voire ignorée, d'une partie de la population autochtone. Nabil, Gustavo, Idris, Lars, Eliazabet, etc. Les noms des victimes, publiés dans les médias, reflètent la réalité d'un pays qui a accueilli de nombreux immigrés en trois décennies, sans vraiment parvenir à les intégrer.

Certes, le système d'apprentissage de la langue a fait ses preuves et aucun parti politique xenophobe n'a réussi à percer durablement. Mais de nombreux Suédois ne savent pas comment se comporter à l'égard d'une communauté représentant un huitième de la population totale. Ni Stockholm, ni Göteborg n'ont

de véritables mosquées, même si des projets sont en cours. Les morts étaient originaires de dix-neuf pays, et 70 % de confession musulmane. Or cheuveux blonds et noirs se mêlent dans le défilé incessant des passants qui, depuis le drame, viennent déposer des fleurs sur cette chapelle ardente improvisée. Comme si, pour la première fois, le deuil transcendant les origines. Des scènes de ce genre, on en voit dans d'autres villes, même si elles sont naturellement moins impressionnantes qu'à Göteborg. Les Suédois ont aussi fait la queue, depuis vendredi, pour remplir les cahiers de condoléances mis à leur disposition dans les locaux publics. Les drapeaux sont en berne.

NABIL, GUSTAVO, IDRIS...

Aux quatre coins du royaume, les églises protestantes - le luthéranisme est religion d'Etat - ont résonné de prières à la mémoire de Nabil, Gustavo, Idris et des autres : « Nos enfants », selon les termes du premier ministre Göran Persson. « Pour la première fois en Suède, on a assisté à un sentiment spontané de solidarité vis-à-vis des immigrés », note un journaliste spécialisé dans les questions d'in-

tegration, Christian Catomeris. « Jamais auparavant les médias suédois n'avaient tant accordé la parole aux immigrés, de première ou de deuxième génération. Non pas, comme d'habitude, en tant que représentants de minorités ethniques. Mais comme parents frappés par la mort d'un enfant ou comme témoins d'un des événements les plus traumatisants de l'histoire moderne du pays, déjà comparé au meurtre du premier ministre Olof Palme en 1986, ou au naufrage du ferry Estonia il y a quatre ans.

« Une élève d'origine étrangère m'a dit que, pour la première fois, elle se sentait faire partie de la société suédoise », raconte le professeur d'un lycée où étudiaient quinze des victimes, auxquelles un hommage fut rendu lundi.

Chez d'autres immigrants transparaît la frustration de constater qu'il aura fallu une telle catastrophe pour en arriver là. Les bars et les discothèques ne leur sont pas toujours ouverts, loin de là. D'où le besoin d'organiser des soirées « alternatives » dans des locaux loués dans les banlieues, comme celle qui a tourné au drame la semaine dernière.

Antoine Jacob

gt-cinq pages

Environ et de la sécurité de la défense (DPSD). Sécurité militaire (le chef avait été frappé par la sanction disciplinaire de vingt jours d'arrêt du ministre de la défense. Son dossier a été transmis à la direction de la sûreté militaire (DST). Cette sanction disciplinaire est assortie de la sanction pénale dont il peut être l'objet, suite à sa mise en examen par le juge d'instruction. Elle ne prive pas de son droit de travailler. Elle ne prive pas de son droit de travailler. Elle ne prive pas de son droit de travailler.

Jacques Fouad

L'esprit POSCE au Kosovo

Le ministre turc de la Défense, le général İsmet İnönü, a déclaré que le POSCE (Plan d'Opérations de Sécurité Collective) est un élément essentiel de la sécurité collective en Europe. Il a souligné que le POSCE est un élément essentiel de la sécurité collective en Europe.

Le ministre turc de la Défense, le général İsmet İnönü, a déclaré que le POSCE (Plan d'Opérations de Sécurité Collective) est un élément essentiel de la sécurité collective en Europe. Il a souligné que le POSCE est un élément essentiel de la sécurité collective en Europe.



L'esprit scandinave.

Vous recherchez le meilleur moyen de vous rendre en Scandinavie, en Finlande, dans les Etats Baltes ou en Pologne. Qui s'en soucie? Nous.

Prenez un vol direct SAS pour Copenhague ou Stockholm. De là, SAS vous emmène confortablement partout en Scandinavie ou vers la Finlande, la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Pologne ou la Russie. Mieux encore : grâce à nos partenaires Star Alliance™ - Air Canada, Lufthansa, THAI, United et Varig - nous vous offrons plus de 600 destinations dans 108 pays. Qui se soucie avant de vous que nous? Pour plus d'informations, visitez notre site Internet www.sas.se, consultez le Minitel 3615 FLY SAS (2,23 Frs/min) ou composez le N° Azur 0 801 25 25 25. Ou encore, contactez votre agence de voyages.



SYNDICALISME La fédération CGT du textile a signé, mercredi 4 novembre, l'accord sur les 35 heures proposé par la fédération patronale de l'Union des industries textiles, auquel

ont également souscrit toutes les autres centrales syndicales. C'est la première fois que l'organisation de Louis Viannet signe un accord de branche de cette importance sur le

temps de travail. ● LA MUTATION de la CGT, qui veut passer d'un syndicalisme de contestation à un syndicalisme de proposition et de revendication, est au cœur de la préparation du

46^e congrès de la confédération, qui verra Bernard Thibault succéder à M. Viannet. ● LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE des syndicats devrait accueillir la CGT en son sein en mars, ce

qui constitue un autre signe de l'évolution cégétiste. ● LA CGT, selon René Mouriaux, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, n'est pas en panne de stratégie.

La CGT parachève sa mutation vers un syndicalisme de proposition

L'organisation de Louis Viannet a signé l'accord sur la réduction du temps de travail dans le textile. A la veille de son 46^e congrès et de son entrée dans la Confédération européenne des syndicats, c'est un signe, parmi de nombreux autres, de sa modernisation

LE FAIT est sans précédent à ce jour : la fédération CGT du textile a signé, mercredi 4 novembre, l'accord de branche sur les 35 heures, conclu le 16 octobre, avec l'Union des industries textiles. Dans la foulée, quatre des cinq organisations syndicales signataires, CFDT, CGT, CFTC et CFE-CGC tiendront le 6 novembre, une conférence de presse commune pour faire le point sur l'accord et démontrer l'intérêt d'une démarche syndicale unitaire. La CGT fait coup double. Sur les 35 heures, mais aussi sur l'unité d'action.

Pour Louis Viannet, dont le feu vert avait été expressément demandé par Christian Larose, secrétaire de la fédération textile, ce succès va permettre d'effacer l'accroc rencontré sur le projet d'accord conclu le 9 septembre dans l'artisanat et les petites entreprises du bâtiment. Malgré les encouragements personnels prodigués par le secrétaire général de la CGT, les dirigeants de la CGT-construction ont repoussé leur décision au mois de février, soit après la tenue du congrès confédéral de la CGT.

Ayant renoué en février 1995, après dix-sept ans de chaise vide, le dialogue au sommet avec le CNPF, puis après avoir signé, en septembre 1995, l'accord interprofessionnel créant l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), avec le patronat et les quatre autres confédérations, la CGT parachève cette évolution en signant un accord de branche ayant un contenu aussi large : le passage aux 35 heures touche non seulement l'organisation du temps de travail, mais aussi les rémunérations et les emplois. Pour la



CGT, cela constitue une petite révolution.

Avant de céder la place au successeur qu'il s'est choisi, Bernard Thibault, M. Viannet s'attache donc à donner des signes concrets d'évolution. Pour la centrale de Montreuil, l'enjeu est de passer d'un syndicalisme d'opposition et de contestation à un syndicalisme de proposition et de revendication. « Nous devons lutter pour établir un rapport de force, avec un seul objectif : gagner en intégrant une approche offensive de la négociation, que ce soit sur les lieux de travail, à l'échelle d'une profession ou au niveau interprofessionnel », explique la CGT dans le document d'orientation du 46^e congrès.

Dans cet aggiornamento, la place dévolue aux 35 heures est centrale. « La réduction de la durée

de travail, les perspectives qu'elle ouvre et les problèmes qu'elle pose, cristallisent tous les enjeux sociaux, économiques, et aussi de démarche syndicale et unitaire de la période », résume la CGT. En choisissant cette voie, la centrale, ouvrière se rapproche sensiblement de la CFDT, dans le cadre d'un « syndicalisme rassemblé ».

En juin, M. Viannet avait fait le constat que « pour le moment », le dialogue avec FO « semble difficile », alors qu'il avait fait état de « plusieurs échanges » avec la CFDT. Les deux centrales ont d'ailleurs annoncé, en octobre, qu'elles allaient « confronter » les textes de leurs congrès respectifs, au sein d'un groupe de travail composé de secrétaires confédéraux.

La CGT bouge, mais « doucement » reconnaît Lydia Brovelli, une des chefs de file des « modernistes », au sein de la centrale. Une

« véritable course de vitesse est engagée », estime la trésorière de la CGT. Reste que les résistances aux changements sont nombreuses et multiformes, au sein de la centrale ouvrière. Le courant « continuer la CGT », qui rassemble les nostalgiques de la Fédération syndicale mondiale (lire ci-dessous), tout comme « certaines opérations d'extrême gauche » venant de groupes d'extrême gauche et dénoncées par la direction de la CGT ne constituent que la partie radicalisée de cette contestation.

Il est, toutefois, difficile de cerner les contours de cette opposition car elle ne s'incarne pas dans un chef de file. Maryse Dumas, virtuel numéro deux, en charge de l'action revendicative, est bien trop prudente pour jouer ce rôle. Les résistances syndicales s'expi-

ment, en fait, dans les unions départementales, où des responsables cégétistes, souvent membres du PCF, sont confrontés aux mutations économiques, mais sont aussi le fait de nouveaux militants qui ne sont pas passés par l'école du parti. Elles s'expriment, par exemple, sur l'accord 35 heures à EDF, signé par la CFDT et déferé en justice par la CGT. Son invalidation par la justice a créé un sérieux coup de canif, dans le *mano a mano*, esquissé entre la CFDT et la CGT.

Ces crispations internes expliquent pourquoi le mot « recentrage », employé par la presse, pour qualifier l'évolution de la CGT, après la publication du document d'orientation préparatoire au congrès, a tout de suite été récusé par M. Thibault (le Monde du 30 septembre). Ce mot reste tabou, trop teinté de « cédetisme ». Le futur patron de la CGT préfère parler de « reynaldisation » et déclarer que la CGT a « besoin d'un regard lucide » sur elle-même.

Les signes de renouveau sont pourtant nombreux : sur les questions de représentativité syndicale tout comme sur la lutte contre le racisme et contre le Front national, la CGT agit sans filotage et mène des combats qui sont nouveaux pour elle. Reste qu'une des ambitions toujours affichées par M. Viannet, au risque de provoquer des piétinements et de susciter des impatiences, a été de ne jamais laisser personne sur le côté et de faire avancer la CGT d'un même pas. C'est ce difficile ajustement qui va bientôt incomber à M. Thibault.

Alain Beauve-Méry

Textile : des avancées « significatives »

La Fédération CGT textile-habillage-cuir a annoncé, mardi 3 novembre, dans une lettre adressée à l'Union des industries textiles, sa décision de signer l'accord sur les 35 heures conclu dans la branche (143 000 salariés). « Ce texte, conclu le 16 octobre par les partenaires sociaux, représente pour nous des avancées significatives sur des axes essentiels », écrit M. Larose, secrétaire de la fédération CGT textile. « Temps de travail. Parmi ces avancées », la CGT cite une « réduction réelle du temps de travail à 35 heures ». Lors du passage aux 35 heures, il est

indiqué que « doivent être prises en compte les conséquences de la réduction effective du temps de travail sur le développement de l'emploi et la limitation de la précarité ».

● Rémunérations. Le texte comporte une clause de pouvoir d'achat : « Il convient de créer les conditions pour que la réduction du temps de travail puisse se réaliser sans nuire au pouvoir d'achat des salariés. » M. Larose relève, par ailleurs, deux autres points essentiels à ses yeux : « L'embauche de jeunes salariés et la transformation de contrats à durée déterminée (CDD) en contrats à durée indéterminée (CDI), ainsi qu'une renégociation

interprofessionnelle de l'ARPE, l'accord qui prévoit des préretraites contre des embauches. »

Pour les cadres de direction ou commerciaux, l'accord prévoit au minimum cinq jours de repos supplémentaires en faveur des salariés disposant d'un forfait avec ou sans référence horaire. ● Heures supplémentaires. M. Larose note que le contingent est de 130 heures, soit le niveau légal, plus 45 heures, en cas d'accord d'entreprise. Le paiement des heures s'effectue dès la 36^e heure. Enfin il remarque aussi que l'accord, dans son préambule, fait référence aux « aides financières » contenues dans l'article 3 de la loi Aubry qui constitue « un appui pour l'emploi ».

Le laboratoire de la « fédé finances »

« POIL À GRATTER », « lieu d'audace », admettent les uns ; « fédération qui se prend pour une confédération bis », « trop adepte de coups » s'agacent les autres. Depuis plus de trois ans, la fédération des finances CGT bouscule, avec plus ou moins de bonheur, l'appareil de la centrale ouvrière. En janvier 1999, le 46^e congrès de la CGT devrait lui apporter une sorte de consécration. Ses principaux dirigeants sont pressentis pour faire partie des relais sur lesquels Bernard Thibault compte s'appuyer au sein de l'organisation.

« Cela fait plusieurs années que nous jouons les emmerdeurs », s'amuse Jean-Christophe Chaumeron, le secrétaire général de cette fédération. Signataire l'été dernier de « l'appel pour l'autonomie du mouvement social », ce responsable syndical de quarante-neuf ans admet un parcours « classique » jusqu'en 1989. Employé à la Caisse des dépôts, il entre à dix-neuf ans à la CGT, devient membre du Parti communiste, avant, en 1982, d'opérer la reprise en main musclée d'une fédération des finances jugée trop conciliante. « On était sur une ligne totalement alignée sur celle du PC », indique-t-il.

La ligne « dogma » prévaut. Et la fédération des finances, dont le nombre d'adhérents s'effritait déjà, voit le mouvement s'amplifier. « De 1973 à 1989, on a perdu la moitié de nos syndiqués. En fait, c'est le

conflit de 1989 qui nous a remis du plomb dans la tête », raconte M. Chaumeron. Se sentant comploté d'une partie des salariés, la « fédé » CGT prend alors tout le monde à contre-pied en défendant la souveraineté des assemblées générales pour décider des revendications et des actions.

« DÉMOCRATIE DIRIGÉE »

« A l'époque, on a énormément discuté avec Jean-Yves Le Duigou [membre de la commission exécutive de la CGT]. Il y avait eu l'effondrement du mur de Berlin. On s'est dit qu'il fallait avoir une nouvelle démarche, beaucoup plus syndicale, plus centrée sur la démocratie directe », explique-t-il.

Heurtés par le phénomène des coordinations, les deux hommes décident de mettre fin « à un certain syndicalisme de gesticulation ». L'un et l'autre quittent le Parti communiste. A l'hiver 1995, la fédération des finances CGT affiche le taux de participants au conflit le plus fort du secteur public, avant de s'engager, en tant que telle, aux côtés du DAL (Droit au Logement) et de Droits Devant ! Pour M. Chaumeron, « travailler avec les associations de lutte contre les inégalités, c'est aujourd'hui la ligne quasi-officielle. On n'est pas mécontent de se dire que sur ce terrain-là on a contribué à faire évoluer ».

C. M.

La marche vers la Confédération européenne des syndicats

LORSQUE Louis Viannet abandonnera son poste de secrétaire général en février, la CGT ne sera pas encore membre de la Confédération européenne des syndicats (CES), mais son adhésion sera presque devenue une formalité. La confédération sera sans doute présente au neuvième congrès de la CES qui se tiendra en Finlande, en juin 1999, aux côtés de la CFDT, de FO et de la CFTC. Sur le dossier européen, elle aura là aussi accompli une petite révolution.

Ayant annoncé son départ de la Fédération syndicale mondiale (FSM) - l'ex-internationale syndicale communiste - en décembre 1994, un an avant son 45^e congrès, la CGT a, dans la foulée, posé une nouvelle fois (après deux tentatives en 1973 et 1979) sa candidature à la CES. L'adhésion d'une organisation étant soumise à un certain nombre de critères parmi lesquels l'indépendance par rapport aux partis politiques, ainsi qu'à l'avis des autres syndicats nationaux affiliés,

celle-ci apparaissait alors comme largement compromise. FO ne se privait pas de rappeler les liens existants entre le PCF et la CGT.

Portée devant le comité directeur de la CES, en novembre 1996, la question de l'adhésion de la CGT a été reportée, après une intervention de Nicole Notat. A cette occasion, la secrétaire générale de la CFDT a reçu l'accord de Marc Blondel, pour passer au nom des deux organisations.

RAPPROCHEMENT

M^{me} Notat jugeait, à l'époque, cette entrée « prématurée » pour deux raisons : d'une part, « l'attitude qui consiste à se montrer européen à Bruxelles et anti-européen à Paris » ; d'autre part, « la conception du syndicalisme dans ses caractéristiques spécifiques à la France ». La CFDT observait que « la CGT se cantonne au protestataire, à la dénonciation » et qu'elle « laisse à d'autres le soin d'assumer le compromis pour mieux le dénoncer ensuite ».

(...) Bref, la CGT reste au milieu du gué.

La ballade étant de nouveau dans le camp de la CGT, M. Viannet a, alors, repris l'initiative. En décembre 1996, au cours du 29^e congrès du Parti communiste, il a annoncé son départ du bureau national du parti. La fermeture de l'usine Renault de Vilvorde et l'organisation, le 16 mars 1997, à Bruxelles, d'une manifestation réunissant tous les leaders des syndicats français pour demander plus d'Europe sociale a ensuite esquissé un premier rapprochement inter-syndical. Enfin, la manifestation du 10 juin 1997, organisée par la CFDT et la CGT, réunissant à l'appel de la CES 70 000 personnes à Paris pour « défendre l'emploi en Europe », a scellé l'alliance nouvelle des deux organisations en l'absence de FO.

A partir de la conférence du 10 octobre 1997, la réforme des 35 heures est devenue le terrain privilégié des convergences entre la CFDT et la CGT. La préparation des deux congrès confédéraux qui se tiennent à six semaines d'intervalle, en décembre 1998 et janvier 1999, a joué aussi dans le même sens. En octobre, au cours d'une commission exécutive de sa centrale, M^{me} Notat a donc pris acte de ces évolutions. « La position de la CGT sur l'Europe étant stabilisée, l'entrée de celle-ci à la CES est liée à la normalisation des rapports CFDT-CGT sur le territoire français », indique-t-elle, demandant toutefois que « la CFDT cesse d'être la cible privilégiée de la CGT ».

La candidature de la CGT sera soumise au comité exécutif de la CES, au mois de mars. Pour être entérinée, elle doit recueillir les deux tiers des suffrages, ce qui ne pose plus de problèmes. Reste à savoir si FO fera un baroud d'honneur. Dans l'hypothèse contraire, Emilio Gabaglio, président de la CES, pourrait lui-même se rendre au congrès de la CGT à Strasbourg pour annoncer la bonne nouvelle.

A. B.-M.

René Mouriaux, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques

« La CGT a pris en compte la crise des pays de l'Est de manière plus précoce que le PCF »

« La CGT semble faire preuve d'une capacité de transformation qui fait défaut au Parti communiste, comment expliquez-vous ce décalage ? »
- Il y a trois points fondamentaux. Le premier est celui du renouvellement des objectifs. Avec la disparition de l'URSS, le PC se retrouve face à un défi considérable. L'URSS, c'est-à-dire l'expérience originale sur laquelle il a fondé sa différence par rapport à la SFIO, n'existe plus. Comment, pour lui, éviter un congrès de Tours à l'envers ? Il lui faut justifier sa singularité, son autonomie.

« La question se pose de façon bien moins aiguë pour la CGT. La disparition de l'URSS lui a, certes, posé des problèmes, mais sans que son identité ne soit remise en cause. Quitter la Fédération syndicale mondiale [FSM, l'ex-internationale syndicale communiste] n'a pas été dramatique pour la CGT. A partir du moment où elle a une légitimité en France : celle du syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914.

« Le PC est donc, plus que la CGT, en panne de stratégie ? »
- Oui, la question stratégique est une vraie difficulté pour le Parti communiste à partir du moment où son affaiblissement en fait une force politique d'appoint. Pour la CGT, la situation est totalement différente. Elle reste la première force syndicale par le nombre de suffrages qu'elle recueille aux élections professionnelles. Elle n'est donc absolument pas dans la position de subordination dans la

quelle se trouve le PC. Le troisième point fondamental, pour expliquer ces capacités de transformations différentes, est celui de la pratique pluraliste. Là encore, le PC est nettement affaibli. Il y a un vieillissement au parti qu'on ne retrouve pas à la CGT. Par ailleurs, cette organisation syndicale a préservé une diversité plus grande. Elle a servi de refuge aux déçus du Parti communiste. Et aujourd'hui, à la CGT, on trouve de tout : des socialistes, des catholiques, des libéraux, des trotskistes, des gens sans affiliation à un courant de pensée précis. Dès lors, il y a une vitalité militante à la CGT qui n'existe plus au PC.

« Le décalage entre la CGT et le PCF s'accroît-il ? »
- Les décalages que j'ai cités sont amplifiés par des raisons conjoncturelles. La présence de ministres communistes au gouvernement en fait partie. C'est une contrainte forte pour le PC, alors qu'elle n'est, apparemment, pas vécue comme telle par la CGT. L'autre facteur conjoncturel fort, c'est ce qu'on appelle le renouveau du mouvement social. Les conflits de l'hiver 1995 et le mouvement des chômeurs ont été bien compris par la CGT. Le PC n'a semblé apporter, à ce moment, qu'un soutien sympathique, sans grande efficacité.

« Cette autonomie de la CGT à l'égard du PC est-elle une donnée nouvelle ? »
- Le décalage n'est pas nouveau. Dans le passé, l'écosystème PC-CGT n'a pas toujours fonctionné de manière régulière. A la différence du PC, la CGT a déjà connu deux grands moments de remise en cause qui se sont soldés par des échecs mais qui ont permis de faire mûrir les choses. En 1971, Georges Séguy avait souhaité que le pluralisme se développe à l'intérieur de l'organisation et avait été bloqué. En 1978, sa volonté exprimée lors du congrès de Grenoble d'avoir une CGT plus indépendante a également échoué. Tout cela signifiait que l'échec du programme commun et la crise des pays de l'Est avaient été pris en compte de manière beaucoup plus précoce à la CGT qu'au Parti communiste. »

Propos recueillis par Caroline Monnot

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

مركز الدراسات والبحوث

Promise à plusieurs reprises, la réforme de la taxe d'habitation est à nouveau reportée

Le gouvernement assure que le projet n'est pas abandonné

Présentée par le premier ministre comme l'un des volets importants de sa réforme fiscale, la refonte de la taxe d'habitation ne figurera pas, comme cela était envisagé, dans le projet de loi de finances rectificative présenté au conseil des ministres du 18 novembre. Le ministère des finances assure que cette réforme, maintes fois reportée depuis dix ans, sera intégrée au projet de loi sur l'intercommunalité.

S'AGIT-IL d'un simple report, ou bien le gouvernement, sans l'avouer, abandonne-t-il le projet ? En tout cas, la réforme de la taxe d'habitation ne figurera pas, contrairement à ce qui était initialement prévu, dans le projet de loi de finances rectificative que le conseil des ministres doit examiner mercredi 18 novembre. Révélée par *Les Echos* du 4 novembre, l'information est confirmée par Bercy. Ce nouveau rebondissement n'est, à dire vrai, pas très surprenant. De longue date, en effet, les socialistes militent pour une réforme de la taxe d'habitation, mais celle-ci a sans cesse été différée.

Assis sur la valeur des biens occupés par les contribuables (c'est-à-dire, selon la formule des experts, sur les valeurs locatives cadastrales) et non sur leurs revenus, ce prélèvement a longtemps été jugé par le PS comme l'un des aspects les plus injustes du système fiscal français. Depuis plus de dix ans, à gauche, on préconise donc que l'assiette de la taxe soit reformulée pour mieux prendre en

compte les facultés contributives des Français. Quand, au printemps, le gouvernement a annoncé une grande réforme fiscale, portant sur trois volets (la fiscalité écologique, la fiscalité du patrimoine et la fiscalité locale), il semblait donc acquis que la priorité irait à la taxe d'habitation. C'est d'ailleurs le point de vue que Lionel Jospin a publiquement défendu à plusieurs reprises.

« Les ménages les moins favorisés ne paient pas l'impôt sur le revenu. Si on veut les aider, c'est sur la fiscalité locale qu'il faut agir et sans doute sur la taxe d'habitation », expliquait-il par exemple dans nos colonnes (*Le Monde* du 21 avril).

QUESTION DE PRIORITÉ

Toutefois, l'histoire, ensuite, ne s'est pas déroulée comme prévu. D'abord, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, est parvenu à convaincre le premier ministre que s'il y avait une réforme prioritaire, ce devait être celle de la taxe professionnelle, et non celle de la taxe d'habitation. En conséquence, il a

été annoncé que la refonte de la taxe d'habitation ne figurerait pas dans le projet de loi de finances pour 1999, mais serait examinée ultérieurement, à l'occasion du traditionnel « collectif » budgétaire de fin d'année.

Deuxième rebondissement, le gouvernement a finalement annoncé qu'il n'entendait pas suivre la recommandation du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, favorable à une prise en compte des revenus dans l'assiette de l'impôt, mais que la réforme viserait plus modestement à mettre en œuvre la révision des valeurs locatives cadastrales réalisée en 1990 par Michel Charasse, mais jamais appliquée depuis. Il a fait valoir qu'influisant des transferts importants de charges fiscales entre les contribuables, cette réforme contribuerait, elle aussi, à réduire les inégalités.

C'est donc un nouveau rebondissement que connaît ce feuilleton de la réforme de la fiscalité locale. Selon Bercy, il n'est toutefois pas question d'enterrer la réforme. Officiellement, celle-ci est seule-

Les députés votent le projet de loi de financement de la Sécurité sociale

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, mardi 3 novembre, par 266 voix pour et 243 voix contre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, qui prévoit un retour à l'équilibre des comptes sociaux à la fin de l'année prochaine. Les socialistes et le groupe RCV (Radicaux, Mouvement des citoyens, Verts) ont approuvé le texte. Le groupe PCF a appelé à l'abstention comme en 1997, mais deux élus communistes ont voté contre et trois pour. L'ensemble des députés de droite a rejeté le texte.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES** : M. Bourlanges (UDF) juge « extravagant » que Philippe Séguin, « l'homme qui a symbolisé le refus de la monnaie unique », puisse être la tête de liste commune de l'opposition pour les élections européennes de juin 1999. Le député européen (PPE) affirme, dans un entretien à *Ouest-France* (du 4 octobre), que l'opposition y perdrait sa crédibilité et sa cohérence.

■ **AFFAIRES** : trois anciens candidats du Front national ont été mis en examen dans les Alpes-Maritimes, à la suite de surfacturations dans les comptes de campagne du FN aux législatives en 1997. Jean-Pierre Schénard, secrétaire départemental du mouvement de Jean-Marie Le Pen et conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Pierre Gost, conseiller régional, et Christian Desvignes ont été mis en examen pour faux et usage de faux.

■ **FRONT NATIONAL** : M. Le Pen juge Bruno Mégret « tout à fait à la hauteur » de Marseille. Alors que M. Mégret a annoncé sa candidature à la mairie de Marseille, le président du FN a expliqué sur la radio BFM, mardi 3 novembre : « Je pense que c'est un homme qui a prouvé à Vitrolles sa vitalité, son courage et sa compétence. » Mégretistes et lepénistes continuent pourtant à mener une sourde guerre pour la tête de liste du FN aux européennes.

■ **EXCLUSION** : la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a annoncé, mardi 3 novembre, que le projet de loi sur la couverture maladie universelle sera déposé « dans quelques jours ». Ce texte sera élaboré à partir du rapport que Jean-Claude Bouliard (PS, Sartre) a réalisé à la demande du gouvernement, après une longue concertation avec les partenaires sociaux, les mutuelles et les assurances.

■ **PARLEMENT** : l'Assemblée nationale et le Sénat interrompent leurs travaux pour les fêtes de fin d'année, en février et pour Pâques. Selon le calendrier arrêté lors de la conférence des présidents de l'Assemblée, mardi 3 novembre, les parlementaires seront en vacances du 27 décembre au 17 janvier, du 21 au 28 février et enfin du 11 au 25 avril.

L. M.

COMMENTAIRE CONSERVATISME

Même si le gouvernement assure que la réforme de la taxe d'habitation sera appliquée à l'automne 2000, on ne peut s'empêcher de penser que l'histoire bégaie. Déjà, en 1990, les députés socialistes, emmenés - c'est le piquant de l'affaire - par Dominique Strauss-Kahn et François Hollande, revendiquaient une telle réforme de la très injuste taxe d'habitation. A l'époque, le ministre des finances, Pierre Bérégovoy, et le ministre délégué au budget, Michel Charasse, avaient usé de manœuvres innombrables pour torpiller le projet. Jurant qu'ils prendraient en compte le souhait du PS, ils avaient, en réalité, tout fait pour qu'il ne voie jamais le jour.

Ils s'étaient ainsi battus, bec et ongles, contre l'idée socialiste d'asseoir cet impôt local sur les re-

venus, faisant valoir qu'une simple révision des valeurs locatives suffirait à réduire les inégalités. Des simulations avaient alors été effectuées par Bercy, mais cette fameuse révision des bases n'a ensuite jamais été appliquée. Huit ans après, pourquoi faut-il donc un nouveau délai ? Et l'épilogue sera-t-il le même ? Le gouvernement plaide qu'il n'en sera rien. Même si on alimenterait le croire, un dernier souvenir revient à l'esprit. En 1990, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui n'était autre que M. Strauss-Kahn, avait des doutes sur la bonne foi du gouvernement et, observant son refus d'engager une véritable réforme de la fiscalité du patrimoine et de la taxe d'habitation, parlait de « conservatisme » fiscal. Devenu ministre des finances, il sait aujourd'hui à quelle critique il s'exposerait s'il ne tenait pas parole.

Laurent Mauduit

La droite sénatoriale s'inquiète de la « recentralisation »

NON à la recentralisation ! Piqué au vif par les déclarations de Lionel Jospin, qui, en juin, avait qualifié le Sénat d'« anomalie » de la République, les sénateurs de droite ont eu à cœur de démontrer, mardi 3 novembre, que leur assemblée pouvait être aussi un atout de la modernisation de la vie politique : la majorité sénatoriale a voulu se poser, selon le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), en « veilleur de la décentralisation ». Car cette réforme, lancée par un gouvernement de gauche en 1982, serait menacée, à l'en croire, par un autre gouvernement de gauche, celui de M. Jospin. « La décentralisation a vécu », s'est même exclamé Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois.

A entendre les orateurs de droite, les « exemples de recentralisation insidieuses ne manquent pas ». A commencer par la réforme de la taxe professionnelle, qui, selon Daniel Hoeffel (centriste, Bas-Rhin), constitue une « recentralisation des impôts » en ce qu'elle rendrait les communes plus dépendantes des subventions de l'Etat. Ils ont aussi cité, péle-mêle, le manque de concertation entre l'Etat et les collectivités pour la négociation des prochains contrats de plan avec les régions, la redéfinition des zonages ou encore la création d'une nouvelle taxe locale sur les activités polluantes. Autant de preuves, pour le Palais du Luxembourg, d'une réduction de l'autonomie politique ou financière des collectivités locales.

La majorité sénatoriale a aussi contesté le projet de loi « ambigu » de Dominique Voynet portant sur la réforme de la loi sur l'aménagement du territoire, ou celui de Jean-Pierre Chevènement sur l'intercommunalité, qui viendront en discussion au Parlement l'année prochaine : ces deux textes vont bouleverser les niveaux de compétence et affecter notamment les départements, échelon cher aux sénateurs. Enfin, ils se sont fait l'écho, comme Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France, de « la lassitude des élus locaux » face à l'inflation des procédures de contrôle édictées par le pouvoir central « qui paralysent les prises de décision sur le terrain ».

UN MOT D'ORDRE FÉDÉRATEUR. Se posant en défenseur de la décentralisation, les sénateurs de droite n'ont pas pour autant déposé des propositions nouvelles. Ce qui a permis à Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim, et Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, d'opposer à leurs doléances une tranquille résolution à poursuivre dans la voie d'une « amélioration » de la décentralisation.

En arrière-plan de ce débat, la majorité sénatoriale a cherché, avec la défense de la décentralisation, un mot d'ordre fédérateur pour défendre l'institution face au projet de réforme du mode de scrutin sénatorial, prévu pour 1999, et surtout celui de la limitation du cumul des mandats.

Béatrice Jérôme



Notre nouveau système d'injection diesel n'a qu'un inconvénient : on n'entend plus arriver le taxi

L'une des caractéristiques d'un véhicule à moteur diesel, c'était son bruit. Les taxis par exemple se faisaient entendre de loin par leur claquement typique. C'est du passé : Bosch fabrique maintenant en série de nouveaux systèmes d'injection.

Ils ont en commun l'injection directe du carburant à très haute pression. On obtient ainsi un gain de performances et une diminution de la consommation, le tout avec une réduction des émissions polluantes. De plus, la combustion est mieux contrôlée, ce qui diminue considérablement les bruits du moteur. Plus économiques, plus propres, plus puissants et plus silencieux - les chauffeurs de taxi ne sont pas les seuls à se réjouir des nouveaux systèmes d'injection directe de Bosch.

Bosch. Il y a toujours une solution



européenne des syndicats

La CGT reste au camp de la CGT. M. Vialat, repris l'initiative en décembre 1996, au 29^e congrès du Parti communiste, a annoncé son départ du national du parti. La femme Fusine Renault de Villedieu, présidente de la CGT de la région de la Haute-Normandie, a été élue à la présidence de la CGT européenne des syndicats.

Le 10 octobre 1998, la réforme de la taxe d'habitation sera appliquée à l'automne 2000, on ne peut s'empêcher de penser que l'histoire bégaie. Déjà, en 1990, les députés socialistes, emmenés - c'est le piquant de l'affaire - par Dominique Strauss-Kahn et François Hollande, revendiquaient une telle réforme de la très injuste taxe d'habitation. A l'époque, le ministre des finances, Pierre Bérégovoy, et le ministre délégué au budget, Michel Charasse, avaient usé de manœuvres innombrables pour torpiller le projet. Jurant qu'ils prendraient en compte le souhait du PS, ils avaient, en réalité, tout fait pour qu'il ne voie jamais le jour.

Ils s'étaient ainsi battus, bec et ongles, contre l'idée socialiste d'asseoir cet impôt local sur les re-

La réforme de la taxe d'habitation sera appliquée à l'automne 2000, on ne peut s'empêcher de penser que l'histoire bégaie.

La réforme de la taxe d'habitation sera appliquée à l'automne 2000, on ne peut s'empêcher de penser que l'histoire bégaie.

Obstruction et provocations ont marqué le débat sur le PACS

L'Assemblée nationale a rejeté, à l'issue d'une séance houleuse, la première motion de procédure, défendue par Christine Boutin (UDF) au nom de l'opposition. La discussion doit se poursuivre samedi 7 novembre

Les députés ont rejeté, dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 novembre, l'exception d'irrecevabilité défendue par Christine Boutin (UDF). Pour ce nouvel examen de la proposition de loi socialiste, instaurant un Pacte civil

de solidarité, plus de 530 députés étaient présents dans l'hémicycle au moment du vote. La séance a été ponctuée de nombreux incidents pendant l'intervention de M^{me} Boutin, qui a estimé que l'homosexualité était

« l'expression de l'exclusion ». Défendant le PACS, Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, a en revanche réaffirmé que cette mesure n'ouvrirait pas le débat sur l'adoption d'enfants par les couples homosexuels. « Un

enfant a besoin d'un père et d'une mère », a-t-elle estimé. Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a indiqué, mercredi, que les sénateurs saisiraient le Conseil constitutionnel sur ce texte.

LE DÉBAT sur le PACS a repris dans une ambiance de « cotrède », mardi 3 novembre. L'exception d'irrecevabilité présentée par Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines), ponctuée de suspensions de séance, a finalement été rejetée par 299 députés de la majorité contre 233 de l'opposition, peu avant 4 heures du matin, dans un hémicycle aussi rempli que pour une séance de questions d'actualité ! M^{me} Boutin, qui avait prévu un temps de parole de quatre heures, a tenu cinq heures et demie, monopolisant la tribune, un verre d'eau à portée de la main.

Jusqu'en début de soirée, l'ambiance est plutôt potache. En s'attaquant au « nirvana juridique » du PACS, M^{me} Boutin fait un malheureux lapsus : le terme de PACS n'a rien d'« abaisable », dit-elle, au lieu d'« apaisant ». Explosion de rires sur les bancs de la gauche. A 19 h 30, Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) conclut la première partie de l'intervention de sa collègue UDF d'un sonore « Amen ! ». Elle a été « imparable, impeccable », commente, pour sa part, dans les couloirs, Philippe de Villiers, président du Mouvement

pour la France. « Très bonne », renchérit Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, qui reconnaît toutefois que le choix de M^{me} Boutin, pour plaider, au nom de l'opposition, l'inconstitutionnalité du texte, ne fait pas l'unanimité dans ses troupes : ainsi, Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) n'a-t-il jamais caché son aversion pour les positions de la députée UDF.

SUSPENSIONS DE SÉANCE

La situation dégénère après 21 heures. M^{me} Boutin ne fait plus rire lorsqu'elle livre à l'Assemblée sa définition de l'homosexualité : l'« impossibilité d'un être à pouvoir atteindre l'autre dans sa différence sexuelle », c'est-à-dire « l'expression de l'exclusion ». Elle provoque la majorité, qui démarre au quart de tour : « Oui, le premier ministre a menti aux Français (...). Il y a aura bien demain filiation et adoption d'enfants par les couples homosexuels si le PACS est voté. » La droite applaudit son oratrice, qui prend plaisir à répéter ses phrases les plus provocantes. Catherine Tasca (PS, Yvelines), présidente de la commission des lois, lance un regard noir vers les troupes socia-

listes, qui semblent avoir oublié les consignes données, le matin, en réunion de groupe : ne pas rentrer dans le jeu de l'opposition pour éviter de retarder le débat.

Un peu avant 23 heures, dans le cafouillage général, Arthur Paecht (UDF, Var), au perchoir, décide de suspendre la séance. Dans les couloirs, Henri Plagnol, porte-parole de l'UDF sur le texte, justifie le ton polémique de M^{me} Boutin, en soulignant que les « discours lisses et pas dérangeants » donnent des débats « obscurs », qui « n'intéressent pas les médias ». A la reprise, M. Paecht demande à M^{me} Boutin de ne plus « interpellier » la majorité. En vain. Vers minuit, la députée commence tout juste à décliner ses « douze motifs d'inconstitutionnalité ». Las, un petit groupe de députés socialistes quitte l'hémicycle, et se fait huer par la droite. A nouveau, le débat est inaudible. « Vous voulez une suspension de séance ? », demande M. Paecht à l'opposition, qui répond en chœur : « Oui ! ». « Vous la voulez ? Je vous l'accorde ! » Dans le brouhaha, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, se précipite au pied du perchoir et

dénonce la « façon de présider indigne » et « scandaleuse » de M. Paecht. Le président du groupe socialiste est rejoint par Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne), François Loncle (PS, Eure), tandis qu'Henri Cuq (RPR, Yvelines), François d'Aubert (UDF, Mayenne), et d'autres élus de l'opposition, arrivent à la rescousse.

C'EST RELOU

Les députés en viennent presque aux mains, avant de sortir de l'hémicycle dans la bousculade. Vers 1 heure du matin, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, est appelé d'urgence pour organiser une conférence des présidents, à l'issue de laquelle il est décidé de prolonger le débat - qui devait être suspendu à une heure du matin - jusqu'au vote sur l'exception d'irrecevabilité. M. Fabius remplace M. Paecht au perchoir. Désormais, les députés de la majorité font la sourde oreille aux remarques de M^{me} Boutin, suivant l'exemple de la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, stoïque, depuis le début de la soirée. Vers 2 heures du matin, chaque camp compte ses troupes. Sur les

250 députés présents, la gauche a un léger avantage. Mais, sur tous les bancs, l'hémicycle ne cesse de se remplir...

L'ambiance aura été « électrique », comme l'a dit M. Fabius, jusqu'à la fin... « On s'est bien ratrapé », se félicite un élu du PS, soulage, après le rejet de l'exception d'irrecevabilité. Interrogé sur cette étrange séance, le ministre de la Justice confie : « J'ai pensé à mon fils qui dit : c'est relou [lourd en verlan]. » M^{me} Guigou s'attend à ce que le texte ne soit pas voté le 10 novembre, comme prévu : « Si l'Assemblée nationale estime que les débats doivent se prolonger, le gouvernement prendra le temps qu'il faudra », précise-t-elle. Samedi 7 novembre, Jean-Claude Lenoir (DL, Orne) présentera la question préalable pendant... cinq heures. « On fait de la caricature plutôt que de la politique », se plaint Claude Gosselin (DL, Paris), qui ajoute : « Nos électeurs ne veulent pas seulement que l'on s'oppose. Ils veulent que l'on gagne. Et dans cette bataille de procédure, on ne gagne pas. »

Clarisse Fabre

La technopole européenne des télécommunications et du multimédia vous attend...

Industriels, pour mener à bien votre projet vous serez en excellente compagnie, celle des Leaders : Lucent Technologies Bell Labs, Thomson, Mitsubishi, Canon, France Télécom, Newbridge, Wandel & Goltermann, Sagem, Alcatel, Matra Communication, VLSI Technology, Harris...

INTEROP Stand L.71

http://www.rennes-atalante.fr

Rennes Atalante

Technopole de Rennes District - Rennes Atalante - 11, rue du Clos Corbillon - 35700 Rennes - Tél. 02 99 12 73 73

M^{me} Guigou : « Oui, les homosexuels existent ! »

VOICI les principaux extraits du discours d'Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, lors du débat sur le PACS, à l'Assemblée nationale, mardi 3 novembre.



VERBATIM

« Oui, les homosexuels existent ! Oui, ils ont le droit de vivre en couple ! Oui, des hétérosexuels vivent en couple sans être mariés ! Oui, ils ont le droit d'être reconnus par le droit ! Oui, ils ont le droit d'être protégés ! Oui, des personnes qui vivent ensemble sans lien charnel mais qui veulent briser leur solitude doivent pouvoir bénéficier eux aussi des mêmes droits. »

« Un enfant a droit à un père et une mère. (...) La situation de l'enfant n'a pas été traitée par le PACS car l'Etat ne saurait faire de différence entre les enfants de concubins selon qu'ils sont ou non signataires d'un pacte. Et je souhaite d'ailleurs d'un pacte, que poursuivant une évolution déjà entamée, notre droit ne fasse plus de différence entre les enfants, selon que leurs parents sont ou non mariés, selon que leurs parents vivent ou non sous le même toit. »

« Un couple, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, n'a pas de droit à avoir un enfant en dehors de la procréation naturelle qui, elle, implique nécessairement un homme et une femme (...). Les procréations médicalement assistées ont pour but de remédier à l'infertilité pathologique d'un couple composé d'un homme et d'une femme. Elles n'ont pas pour but de permettre des procréations de convenance sur la base d'un hypothétique droit à l'enfant. »

« La Vie » revendique le « droit au désaccord » avec l'épiscopat

L'hebdomadaire affirme qu'il n'est pas « la presse du parti »

DANS UN EDITORIAL de La Vie en date du jeudi 5 novembre - intitulé « Le droit au désaccord » -, Jean-Claude Petit, directeur de la publication, revient sur la polémique qui oppose l'hebdomadaire aux évêques de France pour ses positions sur le PACS (Le Monde du 3 novembre). « La presse catholique, dont La Vie est l'une des voix, n'est pas la presse du parti », déclare en particulier M. Petit.

Cette attitude confirme, selon lui, « le décalage entre l'Eglise catholique et la société sur la sexualité ». Par ailleurs, le même journal publiait les résultats d'un sondage de l'Institut CSA, révélant qu'une grande partie de l'opinion, y compris chez les catholiques pratiquants réguliers, ne partageait pas les termes de la condamnation du PACS par les évêques. Directeur de cet institut de sondage, Roland Cayrol a été à son tour blâmé dans un courrier officiel de l'épiscopat, l'accusant de « dérives » méthodologiques. Ce qui a valu au porte-parole des évêques une sèche réplique de M. Cayrol, rappelant que les instituts de sondage n'entendaient pas céder à « l'intimidation d'acteurs institutionnels ». Mgr Patrick Le Gal, évêque de Tulle, est allé jusqu'à un appel au boycott, dans le bulletin officiel de son diocèse, d'un hebdomadaire coupable d'« une faute déontologique lourde ».

« Si des mises en garde d'évêques, à titre individuel, visant la presse catholique, ne sont pas rares, un tel engagement de la conférence des évêques de France visant un hebdomadaire comme La Vie est une première. Fondé en 1945 par des laïcs de l'Eglise proches de dominicains engagés, La Vie n'a aucun lien institutionnel, ni financier ni structurel avec la conférence épiscopale (à la différence du quotidien catholique italien L'Avvenire, qui a un ordre religieux) (à la différence de La Croix, dont le principal actionnaire est la congrégation des Assomptistes). Toutefois, La Vie a toujours conçu sa mission en fidélité avec un service d'Eglise indépendant et laïc. »

Henri Tincq

Nicolas Sarkozy prône le « oui » au référendum en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA de notre envoyé spécial Après avoir longtemps hésité sur la date et la durée de son séjour en Nouvelle-Calédonie, Nicolas Sarkozy est arrivé à 7 heures (heure locale), mardi 3 novembre, sur le « Calliou », pour en repartir le lendemain peu avant midi. Vingt-huit heures pour convaincre et quarante-huit heures de vol, mais il ne sera pas dit qu'il n'était pas là. « Bien sûr qu'il fallait être là, ce soir », a-t-il lancé, mardi soir, au Mont-Dore, comme un voisin de Nouméa, lors de la dernière grande réunion publique du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) de Jacques Lafleur, avant le référendum local du 8 novembre.

parce que, grâce à la qualité de ses files, « il s'agit plus longtemps que tous les autres ». M. Sarkozy n'a cure de la plaisanterie. Jeudi, le maire de Nouméa sera de retour en métropole pour présider un conseil municipal et, samedi 7 novembre, il participera à la clôture du congrès de l'UNJ, syndicat étudiant proche du RPR, qui avait fortement contribué, en 1995, à la mobilisation des jeunes en faveur de Jacques Chirac. Mais déjà, le secrétaire général du RPR commence à s'attribuer sa part dans le résultat attendu du « oui » en Nouvelle-Calédonie. « Vous avez remarqué, l'imagine, l'effort qu'on fait les autres », dit-il, toute modestie mise à part, aux journalistes métropolitains qu'il retrouve à Nouméa. Le

trait veut d'abord - et il le précise - pour l'UDF et Démocratie libérale, qui n'ont rien fait dans la campagne référendaire qui s'achève, mais aussi pour le Parti socialiste, qui n'a trouvé « que » Bernard Grasset, député de Charente-Maritime et ancien haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, pour aller prôner le « oui » sur le territoire. Mobilisé par l'intérieur du ministère de l'Intérieur, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a dû renoncer au voyage qu'il avait envisagé pour la fin octobre. Cette absence a été palliée par le premier ministre lui-même, via la télévision, lors d'une longue intervention sur RFO, mercredi 4 novembre au soir (heure locale), au cours de laquelle Lionel Jospin a appelé officiellement à voter « oui » au référendum.

comme Didier Leroux, contestent l'omnipotence du député RPR. Jean-Marie Tjibaou étant mort et Michel Rocard passé aux oubliettes, M. Lafleur apparaît dans le discours de M. Sarkozy, comme le seul survivant des accords de Matignon de 1988. « Je suis fier d'appartenir à un mouvement qui compte dans ses rangs les hommes qui sont à cette tribune », a affirmé, mardi, le numéro deux du RPR, en présentant, outre M. Lafleur, le député Pierre Frogier et le sénateur Simon Loueckhote, tous deux RPR. « C'est fort de tendre la main. Quand on se réconcilie, c'est forcément avec des adversaires d'hier », a encore expliqué M. Sarkozy, avant de se tailler un succès garanti en égratignant « les professeurs de droit », qui contestent certaines particularités de l'accord de Nouméa, mais qui ne font pas preuve d'un « courage ébouriffant en signant une tribune dans un quotidien du soir ou du matin ». Devant un millier de partisans du « oui à la France », originaires, il est vrai, de toutes les communautés, le secrétaire général du RPR ne s'est autorisé qu'une seule allusion à la politique nationale : « Oui, ici, je me sens en France. Il y en a tellement en métropole qui sont Français sans le savoir. »

Pour vous aider à réussir de BAC 0 à BAC + 4

- SCIENTES PO. 1^{er} et 2^{es} Années. Session annuelle et cours du soir.
- DROIT/SCIENTES ÉCO. Soutien annuel & stages. Petits effectifs par Université.
- GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE. Admissions parallèles. Bac + 2 & + 3 (HECESO). EXCELLENTS TAUX DE SUCCÈS.

ISTH Tel. 01-42-24-10-72 DEPUIS 1954 Fax 01-42-24-73-25 3615 ISTH.ES Enseignements Supérieurs Privés

ETUDIANTS TROUVEZ VOTRE STAGE 3615 LEMONDE

Comment préparer...

- Les Grandes Ecoles de Commerce et de Gestion. 224 PAGES - 100 €
- Sciences Po. 384 PAGES - 130 €

Vente en librairie (diffusion Vubert) ou par correspondance

Groupe Sigma Communication 10 rue du Domaine Notre Dame 75004 Paris Tel. 01 42 24 73 25

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

ملكا من الاموال

bat sur le PACS

on de procédure,
ivre samedi 7 novembre

enfant a besoin d'un père et d'une mère... elle estimé. Le président du Sénat, Gérard Poncelet (RPR), a indiqué, mercredi, que les sénateurs saisiront le Conseil constitutionnel sur ce texte.

250 députés présents, la gauche a un léger avantage. Mais, sur les bancs, l'hémicycle ne cesse de se remplir.

L'ambiance aura été « électrique », comme l'a dit M. Fabius, « On s'est bien senti trappé », se félicite un élu de la majorité, après le rejet de l'adoption d'irrecevabilité. Interrogé sur cette étrange séance, la ministre de la Justice confie : « J'ai vu mon fils qui dit : c'est réjouissant en verlan ». M. Guigou s'interroge sur le fait que le texte ne soit pas voté le 10 novembre, comme prévu. « L'Assemblée nationale estime que les débats doivent se prolonger. Le gouvernement prendra le temps qu'il faudra », précise-t-elle. Samedi 7 novembre, Jean-Claude Lacroix (DL, Orne) présentera la question préalable pendant... cinq heures. « On fait de la caricature plutôt que de la politique », se plaint Jean-Goasguen (DL, Paris), qui ajoute : « Nos électeurs ne veulent pas seulement que l'on s'oppose. Ils veulent que l'on gagne. Et dans cette taille de procédure, on ne gagne pas. »

Clarisse Feltz

« accord » avec l'épiscopat

« la presse du parti »

Cette attitude confirmait, selon lui, « le rôle de l'Église catholique et la société sur la scène publique », le même journal publiait les résultats de l'institut CSA, révélant qu'une grande majorité, y compris chez les catholiques pratiquants, ne partageait pas les termes de la conférence PACS par les évêques. Directeur de ce magazine, Roland Cayrol a été à son tour blâmé par l'official de l'épiscopat, l'accusant de « méthodes méthodologiques ». Ce qui a valu au pontife une sèche réplique de M. Cayrol, rapportant les instituts de sondage n'entendaient pas de « méthodes d'acteurs institutionnels ». Mgr Paulin de Tulle, est allé jusqu'à un appel au bulletin officiel de son diocèse, d'être laire coupable d'« une faute déontologique ».

Les mises en garde d'évêques, à titre individuel, ne sont pas rares, un élément de la conférence des évêques de France, à l'initiative de La Vie est une première. 945 par des laïcs de l'Église proches de laïcs, La Vie n'a aucun lien institutionnel ni structurel avec la conférence épiscopale. Ce du quotidien catholique italien L'Avvenire, un autre religieux (à la différence de La Vie, qui est actionnaire est la congrégation des Sœurs). Toutefois, La Vie a toujours eu une en fidélité avec un service d'Église indépendant.

Henri Tie

ISTH

3615 ISTH.ES

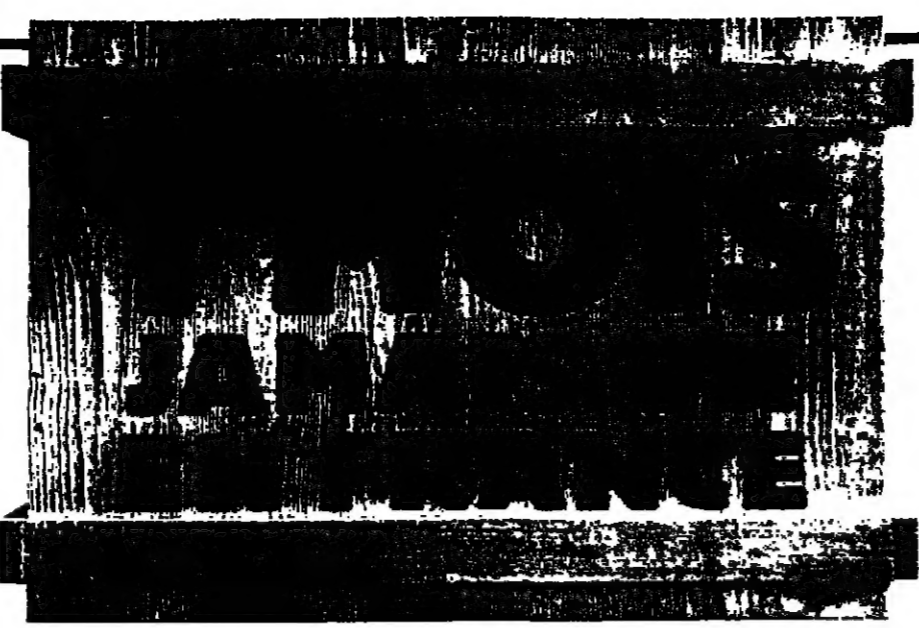
Enseignements Supérieurs de

ETUDIANTS

TROUVEZ VOTRE STAGE

3615 LEMONDRI

20^{EME} JOUR



Adresses,
plan d'accès et
services des magasins :
tapez 3615 Carrefour
(1,29 F la minute)

*Jeudi 5 novembre,
Carrefour met en vente*

*11 762 manteaux femme 70% laine, 10% cachemire.
Et pas un de plus.*

399^F

MANTEAU FEMME
70% laine, 20% polyamide, 10% cachemire,
 doublure 100% polyester. Camel.
 Du 36 au 48.



35 ANS

*Avec Carrefour
je positive!*

ET DEMAIN ?...

Il y en aura p
jusqu'à
ou peut-être
après
On ne sait

IMMIGRATION La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, devait présenter, mercredi 4 novembre, au conseil des ministres, une formule inédite d'aide au retour,

inspirée par le principe du « codéveloppement ». LES SANS-PAPIERS qui acceptent de rentrer dans leur pays pourront bénéficier d'une période de formation en France et d'une aide à la

réinsertion professionnelle sur place, mais, surtout, d'un visa à entrées multiples permettant ensuite de revenir en France. LE GOUVERNEMENT table sur 1 000 à 3 000 candidats en

1999. UNE NOUVELLE MANIFESTATION en faveur de la régularisation des sans-papiers a réuni environ trois cents personnes, mardi 3 novembre, à Paris. CHARLES PASQUA, président

(RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, a demandé une nouvelle fois, le 2 novembre, la régularisation de tous les sans-papiers (lire aussi notre éditorial page 20).

Le gouvernement crée une nouvelle aide au retour pour les sans-papiers

Les Maliens, les Sénégalais et les Marocains qui acceptent de rentrer dans leurs pays pourront bénéficier d'une formation professionnelle et d'une aide financière. Ils obtiendront également un « visa à entrées multiples », qui leur permettra de revenir en France

QUE FAIRE des 60 000 sans-papiers qui resteront dans l'illégalité après l'opération de régularisation lancée en juin 1997 par la circulaire Chevènement ? Embarrassé par cette question, le gouvernement va se lancer pour la première fois, à grande échelle, dans la voie assez nouvelle du codéveloppement. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, devait en effet présenter au conseil des ministres du mercredi 4 novembre, une formule inédite permettant aux sans-papiers qui acceptent de rentrer dans leur pays de bénéficier d'une période de formation en France et d'une aide à la réinsertion professionnelle sur place, mais aussi d'un visa permettant ensuite d'éventuels allers-retours avec la France.

Essentielle, cette dernière disposition est une brèche dans le dogme de la fermeture des frontières qui prévaut depuis 1974. Ce principe n'avait été que légèrement remis en cause par la loi Chevènement sur l'immigration qui accordait un droit au séjour aux retraités étrangers ayant cotisé en France ainsi qu'à quelques scientifiques et artistes. La nouvelle formule d'incitation au retour a pour but de casser le mécanisme pervers qui dissuade actuellement les immigrés de quitter la France et les encourage à faire venir leur famille puisque tout départ est sans retour faute de pouvoir obtenir un visa. L'idée est aussi de faciliter la circulation légale entre le Nord et le Sud afin de mieux contrôler les flux et de prévenir l'immigration irrégulière.

A la base du « codéveloppement », se trouve l'idée selon la

quelle les pays de départ et d'accueil ont un intérêt commun à domestiquer leurs flux migratoires. Dans cette optique, l'immigration est à la fois un vecteur de la solidarité Nord-Sud et des intérêts de la France à l'étranger. Ces principes trouvent une première application - très partielle - pour les sans-papiers déboutés de l'opération de régularisation. La circulaire cosignée par les ministres de la solidarité, de l'intérieur, des affaires étrangères et de la coopération et présentée au conseil des ministres par Martine Aubry, fixe des règles nouvelles applicables aux sans-papiers volontaires pour le retour.

DE 20 000 A 25 000 SANS-PAPIERS Ces règles seront applicables aux ressortissants du Mali, du Sénégal et du Maroc, avec lesquels des « conventions de codéveloppement » sont en cours de négociation et qui regroupent entre 20 000 et 25 000 des 60 000 sans-papiers recalis à l'opération de régularisation. Chaque personne s'engageant à un retour volontaire sera invitée à signer un « contrat de réinsertion dans le pays d'origine » (CRPO). En contrepartie de cet engagement, chaque volontaire bénéficiera, en France, d'une formation de trois mois au cours de laquelle il sera couvert par une « autorisation provisoire de séjour ».

Cette formation comprendra des données sur le pays d'origine ainsi que les règles et les aides existant pour la réalisation d'un projet d'activité économique. Ces données institutionnelles seront complétées par une formation professionnelle dans un domaine

tenant compte à la fois du souhait du candidat au retour et des besoins exprimés par le pays d'origine. Pendant ces trois mois, l'étranger bénéficiera du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qui inclut une couverture sociale et une rémunération de 2 000 francs par mois. Une fois le retour effectué, l'ancien émigré pourra obtenir une « aide au projet » délivrée sur place par les antennes de l'Office des migrations internationales (OMI) ainsi que le soutien d'une association spécialisée dans le montage de projets économiques viables.

Ce volet de la future circulaire reprend dans ses grandes lignes le Programme développement local migrants (PDLM) qui fonctionne déjà à petite échelle, discrètement mais plutôt positivement, au Mali depuis 1995 (Le Monde du 28 janvier 1997). Il s'agit d'une aide à des micro-projets élaborés avec des immigrés de retour, financée conjointement par les fonds de la coopération et par l'OMI sous la houlette de la direction de la population et des migrations du ministère de la solidarité. La nouvelle formule du CRPO comporte cependant plusieurs innovations : outre la petite formation dispen-

sée en France avant le départ, elle sera ouverte aux étrangers visés par un arrêté de reconduite à la frontière, ce qui n'était pas le cas dans les formules précédentes. L'arrêté sera alors suspendu et remplacé par une assignation à résidence. En cas de non-retour à l'issue de la formation, la reconduite forcée pourra donc être exécutée.

« VISA A ENTRÉES MULTIPLES »

Mais la principale nouveauté concerne l'attribution d'un « visa à entrées multiples » pour des séjours de trois mois maximum en France aux Maliens, Sénégalais et Marocains dont la réinsertion effective aura été constatée par l'OMI six mois après leur retour. Centrale, cette disposition se veut incitative : le gouvernement parie sur le fait que les sans-papiers volontaires pour ce nouveau contrat de retour seront intéressés par l'assurance de pouvoir renouer de temps en temps avec la France.

Ce mécanisme rompt avec vingt années de politique d'« aide au retour » basée sur l'illusion d'un retour définitif des immigrés en échange d'une somme symbolique. Du « million de Stoléro » (soit 10 000 francs), du nom du se-

crétaire d'état chargé du dossier des « travailleurs immigrés » par le président Giscard d'Estaing, à la « réinsertion aidée » relancée par la gauche en 1991 avec des versements de 1 500 francs, aucune des formules n'a vraiment atteint son but. Le dispositif mis en place par Lionel Stoléro avait surtout accéléré le départ d'immigrés espagnols et portugais dont la décision avait déjà été prise, et la formule des années 90, guère attrayante, n'avait rencontré qu'un écho très limité : 5 500 départs en cinq ans.

Le nouveau dispositif remédie aux principales faiblesses des dispositifs antérieurs - absence de formation, retour en France impossible - mais rien ne garantit son succès. Aux yeux de beaucoup de sans-papiers, les offres d'un séjour irrégulier en France sont peu de choses comparées à la honte d'un retour sans argent dans un pays qui leur offre moins de perspectives professionnelles que la France. Prudent, le gouvernement table sur 1 000 à 3 000 candidats en 1999. Les débus hésitants de la dernière version de « l'aide à la réinsertion » lancée en janvier, formule d'ailleurs cumulée avec le nouveau « contrat », incitent Ma-

tion à la plus grande circonspection : seuls 560 déboutés de la circulaire Chevènement ont effectivement quitté la France dans le cadre de cette procédure, qui prévoit le versement de 4 500 francs par adulte, 900 F par enfant et l'attribution d'un billet d'avion comme « prix » du retour. Le dispositif gouvernemental sur le codéveloppement, activement préparé par Sami Nair, le conseiller de Jean-Pierre Chevènement qui a été nommé en mal délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales, aura une ambition autrement plus vaste que ce premier dispositif.

GESTION BILATÉRALE DES FLUX

« Il n'y a pas de lien direct entre la question des sans-papiers et celle du codéveloppement, même si on peut établir la relation dans les faits », prévenait d'ailleurs M. Nair dans un entretien au Monde, lors de sa nomination. La réalisation de ce dessein plus large tarde, freinée à la fois par l'inertie administrative, les prudenances politiques et la nécessité de discussions délicates avec les pays concernés.

Négociées par M. Nair, trois « conventions de codéveloppement » prévoyant une gestion bilatérale des flux migratoires devraient cependant être prochainement signées avec le Mali, le Sénégal et le Maroc. Ces textes devraient inclure des dispositions concernant l'aide aux projets que des immigrés régulièrement installés en France développent dans leurs pays d'origine, la gestion de leur épargne et, point le plus délicat, l'éventuelle organisation de stages de formation en France pour de jeunes travailleurs des pays d'émigration. Des conventions similaires sont projetées avec la Turquie et la Roumanie. En France même, des « comités régionaux de codéveloppement » réunissant élus locaux, administration, associations d'immigrés sont en cours de constitution à Marseille et à Lille, et la réunion d'« états généraux » est prévue pour le printemps 1999.

Philippe Bernard

Trois mois de formation en France et un suivi « au pays »

« LE CONTRAT de réinsertion dans le pays d'origine (CRPO) permet un retour volontaire des personnes non régularisées et invitées à quitter la France, dans le respect de leur dignité, et conformément aux lois de la République », indique la circulaire interministérielle instituant la nouvelle incitation au retour des sans-papiers déboutés de l'opération de régularisation. Ce texte, à paraître prochainement au Journal officiel, précise que le contrat liera la personne à l'Office des migrations internationales (OMI).

Le signataire « s'engage à retourner volontairement dans son pays d'origine à une date déterminée, au terme d'une période de préparation à la réinsertion. Cette période peut être éventuellement complétée par une formation dans le pays d'origine ». Pour sa part, l'OMI « s'engage à prendre en charge l'accompagnement, le suivi et la formation de la personne en France (...) et éventuellement dans le pays d'origine, pendant un temps déterminé et en lien avec les autorités de ce pays ». L'engagement d'établir « un visa permettant la circulation entre son pays d'origine et la France »

est prévu « au vu de la réinsertion effective » constatée par l'OMI six mois après le retour.

Pour avoir accès au dispositif, il faut être malien, sénégalais ou marocain, s'être vu refuser la régularisation au titre de la circulaire Chevènement et avoir bénéficié d'« un avis favorable » de l'OMI. La candidature peut en effet être refusée après examen des « aptitudes » du candidat et de l'« orientation envisagée ».

Après « une formation générale » de deux à quatre semaines, le candidat au retour suivra « une formation professionnalisante » de six à huit semaines comprenant des stages en entreprises correspondant au secteur d'activité choisi (bâtiment, commerce, restauration, transport, petite réparation mécanique, confection, nettoyage, agriculture...). Dans certains cas, cette mini-formation pourra être complétée par une formation professionnelle spécialisée courte (trois à six mois). Éventuellement, l'OMI pourra financer « une formation complémentaire dans le pays d'origine en collaboration avec les services compétents du pays concerné ».

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
AVIS AU PUBLIC
ROUTE NATIONALE 19
LIAISON A 36 - FRONTIÈRE SUISSE

Ouverture d'enquêtes conjointes préalables à la Déclaration d'Utilité Publique relative :

- aux aménagements de la RN 19, entre l'A36 et DELLE ;
- au classement en route express du PR6+000 au PR21+100 ;
- à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols des communes de BOURGNE, DELLE, FECHÉ-L'ÉGLISE, GRANDVILLARS, MEROUX, MOVAL, MORVILLARS, SEVENANS, TREVENANS.

Le Préfet du Territoire de Belfort informe le public, qu'il sera procédé du 23 novembre au 23 décembre 1998, à une enquête publique préalable conjointe portant sur la déclaration d'utilité publique relative aux aménagements de la RN 19, entre l'A36 et DELLE, au classement en route express du PR6+000 au PR21+100 ainsi qu'à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de BOURGNE, DELLE, FECHÉ-L'ÉGLISE, GRANDVILLARS, MEROUX, MOVAL, MORVILLARS, SEVENANS, TREVENANS.

A cette fin a été constituée une commission d'enquête composée de trois membres désignés par le tribunal administratif de Besançon :

- Monsieur BADOIT Pierre-Marie, professeur des universités et directeur de l'Institut des sciences de l'environnement (président) ;
- Monsieur BESNARD Alain, ingénieur agricole, chef de section à la chambre d'agriculture de la Haute-Saône ;
- Monsieur CARETTI Paul, directeur d'école normale honoraire (membres).

Un dossier portant sur la déclaration d'utilité publique relative :

- aux aménagements de la RN19 entre l'A36 et DELLE ;
- au classement en route express du PR6+000 au PR21+100 ;
- à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols des communes de BOURGNE, DELLE, FECHÉ-L'ÉGLISE, GRANDVILLARS, MEROUX, MOVAL, MORVILLARS, SEVENANS et TREVENANS,

sera déposé, avec les registres d'enquête dans les mairies concernées.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur qui les annexera aux registres. Les dossiers ainsi que les registres d'enquêtes seront également déposés à la préfecture de BELFORT, aux heures d'ouverture des bureaux.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de :

- DELLE : le 28 novembre 1998 de 10 h à 12 h, le 19 décembre 1998 de 10 h à 12 h
- GRANDVILLARS : le 23 novembre 1998 de 15 h à 18 h, le 11 décembre 1998 de 16 h à 18 h
- SEVENANS : le 25 novembre 1998 de 18 h à 20 h
- BOURGNE : le 1^{er} décembre 1998 de 10 h à 12 h
- FECHÉ-L'ÉGLISE : le 3 décembre 1998 de 17 h à 18 h
- MEROUX : le 5 décembre 1998 de 10 h à 12 h
- MOVAL : le 12 décembre 1998 de 9 h 30 à 10 h 30
- MORVILLARS : le 18 décembre 1998 de 17 h à 18 h 30
- TREVENANS : le 23 décembre 1998 de 15 h à 17 h

A l'issue de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposés en mairies ainsi qu'à la préfecture du TERRITOIRE DE BELFORT, où ils seront mis à la disposition du public.

LE PREFET,
 Pour le préfet, le secrétaire général,
 Denis GOURNAY.

« Il ne suffit pas de se dire de gauche »

A QUELQUES centaines de mètres de l'hôtel Matignon, un petit groupe de policiers des renseignements généraux se faufille au milieu des trois cents manifestants réunis, mardi 3 novembre, devant le métro Rue-du-Bac. « Quelles sont vos intentions ? », demande l'un des fonctionnaires au propriétaire d'une camionnette blanche, garée au milieu de la chaussée. « Ce n'est pas une manifestation, lui répond le militant du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Seulement un rassemblement statique ». Au même instant, des membres du Collectif 2000 défilent au milieu du boulevard Raspail, à Paris, leur grande banderole « Non au cas par cas, régularisation de tous les sans-papiers ».

Une dizaine de responsables d'associations humanitaires sont partis plaider auprès du premier ministre, à Matignon, la régularisation des onze sans-papiers grévistes de la faim du Val-de-Marne, tandis

qu'une autre délégation se rend au ministère de l'intérieur. En attendant leur retour, pas de tam-tam, pas de musique, seulement quelques tracts et un micro autour duquel se succèdent bientôt les représentants des différents collectifs de sans-papiers et des responsables associatifs ou syndicaux.

Lionel Jospin a « délogé en touche » en ne recevant pas les porte-parole

Vers 18 h 30, les délégations conduites par Danielle Mitterrand (France Libertés), Henri Leclerc (Ligue des droits de l'homme), Mouloud Aoumit (MRAP) et des représentants du Gisti, de la Cimade et de SOS-Racisme rejoignent le pe-

tit groupe de manifestants. « Il n'y a pas grand monde », soupire M. Leclerc, déabusé devant cette modestie reconstruite de la « gauche morale » qui avait massivement défilé contre la loi Debré et l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard en 1996. Au micro, Jean-Michel Delarbre, du SGEN-CFDT du Val-de-Marne, annonce que le premier ministre « a délogé en touche » en refusant de recevoir les porte-parole. « Voilà un dossier pour lequel Lionel Jospin, que tout le monde décrit comme pragmatique et favorable au dialogue, pourrait mettre en pratique ces qualités dans l'intérêt de toute la gauche », commente Nicolas Marchand, membre du bureau national du Parti communiste et secrétaire fédéral du Val-de-Marne.

« Le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires, déclare Danielle Mitterrand. La solution est politique. Nous sommes à un moment critique et il faut que le gouverne-

ment le reconnaisse. » Dans la mairie socialiste de Limeil-Brevannes (Val-de-Marne), dix sans-papiers en sont à leur soixante-deuxième jour de jeûne. « Il ne suffit pas de se dire de gauche, il faut être de gauche dans la pratique », résume Léon Schwartzberg. Au ministère de l'intérieur, les délégués ont décliné l'entretien qui leur était proposé avec un membre du cabinet, en l'absence du ministre par intérim Jean-Jack Queyranne. « Tant que nous serons reçus par des ministres qui nous donnent des réponses techniques et administratives, alors que la régularisation des sans-papiers est une question éminemment politique, nous n'avancerons pas dans ce dossier », déplore Jean-Michel Delarbre. La rencontre avec le ministre est repoussée au mercredi 4 novembre à 16 h 30, en attendant une journée de mobilisation nationale prévue le 21 novembre.

Alexandre Garcia

Charles Pasqua demande à nouveau la régularisation de tous les sans-papiers

Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, a réitéré, lundi 2 novembre, sa proposition de régulariser tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. C'est la « seule solution humaine et convenable », a-t-il déclaré au cours d'un entretien avec une délégation de six personnes représentant les sans-papiers des Hauts-de-Seine. A l'issue de cet entretien, M. Pasqua « s'est engagé à faire procéder à une enquête de ses services, dans les plus brefs délais, et à répondre au collectif ». Le 17 juillet, Charles Pasqua avait créé la surprise en demandant au gouvernement la régularisation de tous les sans-papiers qui n'ont pas commis « un autre délit ». Le 23 octobre, il avait promis de recevoir une délégation du collectif de sans-papiers des Hauts-de-Seine pour « écouter leurs doléances ».

NATEXIS
 La flèche vous amène droit au but.
<http://www.natexis.com>

ملنا من الاجل

Les pouvoirs publics cherchent à faire prendre conscience des risques liés à l'alcool

Les Français sous-estiment leur consommation de boissons alcoolisées

Sur le thème « Et avec l'alcool, vous en êtes où ? », la Caisse nationale d'assurance-maladie et le Comité français d'éducation pour la santé lancent une

campagne d'information et de prévention contre la consommation abusive d'alcool. Cette campagne sera menée à la télévision et avec la publication

d'un CD de rap. En France, actuellement, plus de cinq millions de personnes souffrent de troubles liés à une imprégnation alcoolique chronique.

SELON une enquête rendue publique le mardi 3 novembre à l'occasion du lancement d'une nouvelle campagne de prévention de l'abus d'alcool, les Français sous-estiment notablement leur consommation de boissons alcoolisées. Cette enquête réalisée par l'Institut Ipsos à la demande de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) a été menée, par téléphone, du 7 au 19 septembre auprès de mille cinq cents personnes âgées de quinze à soixante-cinq ans.

Les résultats obtenus permettent de conclure que la majorité des personnes interrogées sous-estiment leur propre consommation. Près de 75 % des participants à cette étude jugent que leur consommation est inférieure à la moyenne nationale et, parmi les personnes qui ont une consommation fréquente de boissons alcoolisées (quinze ou plus « occasions de boire » au cours des quinze derniers jours), seule une sur dix estime boire plus que la moyenne. D'une manière générale, les per-



sonnes interrogées admettent une consommation plus élevée durant le week-end (plus de 4 verres par jour contre 1,2 en moyenne durant la semaine) ainsi qu'à l'occasion

des fêtes de familles et des mariages. D'autre part, 80 % des personnes interrogées déclarent qu'il leur arrive de consommer des boissons alcoolisées sur leur lieu de travail. Selon cette enquête, les consommations les plus élevées concernent une frange particulière de la population parmi les personnes âgées de plus de quarante-cinq ans « qui multiplient les occasions de boire, absorbent les plus grandes quantités d'alcool à chaque occasion et ont les ivresses les plus fréquentes ».

Le Comité français d'éducation à la santé estime que l'alcool semble souvent lié à « une pression sociale » et souligne que, si 34 % des buveurs expliquent leur consommation par le plaisir gustatif qu'elle leur permet de ressentir, 15 %

d'entre eux recherchent l'impact psychotrope induit par cette consommation. Ce comité précise d'autre part que les limites de consommation conseillées par l'Organisation mondiale de la santé - 2 verres par jour pour les femmes et 3 verres par jour pour les hommes - sont fort mal connues des Français.

Si, depuis 1970, la consommation globale d'alcool diminue, on estime généralement en France à plus de cinq millions le nombre de personnes qui souffrent de difficultés médicales, psychologiques et sociales, liées à une imprégnation alcoolique chronique. La consommation excessive d'alcool pèse, d'une manière générale, d'un poids considérable dans le champ de la santé publique, responsable chaque année de plusieurs dizaines de milliers de morts prématurées et de près du tiers des décès par accident de la circulation. Il y a peu, un rapport remis à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, par le professeur Bernard Roques rapprochait la dangerosité de l'alcool de celle de l'héroïne (Le Monde du 17 juin).

C'est dans ce contexte que la CNAM et le CFES lancent une campagne préventive sur le thème « Et avec l'alcool, vous en êtes où ? », visant notamment à faire réfléchir sur les « alibis » d'une consommation excessive. Cette campagne sera menée par voie télévisuelle (deux spots publicitaires diffusés du 23 novembre au 19 décembre sur les principales chaînes nationales) ainsi que par l'intermédiaire d'un CD enregistré par six groupes de rap (Neg'Marron, Prodigé Namor, Swinkel, DSL, M. C. Janik, Chéravif) édité à deux cent mille exemplaires et distribué notamment dans les zones d'éducation prioritaires.

J.-Y. N.

Le tribunal de Lyon prononce la liquidation de l'association EquiLibre

L'ONG n'a pu faire face à ses frais de structure

LYON

de notre correspondant régional Le tribunal de grande instance de Lyon a prononcé, mardi 3 novembre, la liquidation de l'association de solidarité internationale et nationale EquiLibre. Créée en 1984 par Alain Michel, cette organisation non gouvernementale (ONG) s'était spécialisée dans les missions d'urgence auprès des populations victimes de conflits armés (ex-Yougoslavie, Rwanda), de catastrophes naturelles (Arménie, Bangladesh) ou, comme en Roumanie, en état de grande détresse. EquiLibre avait organisé plusieurs « convois pour la paix » en direction de Gaza et, malgré l'embargo, de l'Irak. L'association soutenait aussi des programmes de développement, notamment dans plusieurs pays d'Afrique.

A la fin des années 80, l'ONG lyonnaise était rapidement montée en puissance grâce à l'aide que lui apportait ECHO, l'Office d'aide humanitaire de l'Union européenne (UE), qui finançait jusqu'à 80 % de ses actions. A la suite d'un

rapport de la Cour des comptes européenne, qui avait établi que 95 % des aides de l'UE bénéficiaient à des organisations françaises, ECHO décida de répartir différemment ses soutiens entre les ONG italiennes, allemandes et françaises.

Prise à la gorge, EquiLibre, qui était devenue au début des années 90 l'une des principales ONG en Europe, avec un budget de 200 millions de francs et une centaine de salariés, ne parvint pas à faire face aux frais de structure qui avaient accompagné son développement. Pis : l'Europe décida de suspendre ses versements à EquiLibre - de l'ordre de 11 millions de francs - dans l'attente d'une remise en ordre de ses comptes.

Le trou financier de l'association n'avait cessé depuis de se creuser, pour atteindre, selon son président-fondateur, Alain Michel, 25 millions de francs (des experts financiers avancent des chiffres proches de 70 millions de francs).

Claude Francillon

La grande pauvreté n'épargne plus les familles avec enfants

LE SECOURS CATHOLIQUE s'inquiète du grand nombre de familles monoparentales accueillies dans ses permanences et critique les « défaillances » de l'administration dans l'attribution des aides. Dressant le bilan annuel de son activité, mardi 3 novembre, l'organisation caritative, qui a accueilli 1 700 000 personnes dont 800 000 enfants en 1997, a estimé que la moitié des familles aidées étaient des familles monoparentales alors qu'elles sont que 14 % dans la population. Cette évolution inquiétante a été observée par le Secours catholique, qui relève aussi les manquements de l'administration. Ainsi, 20 % des personnes accueillies en 1997 avaient des difficultés à percevoir le RMI, 15 % les Assedic, 9 % les allocations logement. Ces ratés de l'administration (retards de paiement, erreurs dans la constitution des dossiers) sont d'autant plus dommageables que près de la moitié des ménages aidés par le Secours catholique (42 %) vivent uniquement d'aides sociales.

NATEXIS
GRUPE

La courbe de l'action Natexis redessinée chaque soir à 18 heures.

Suivez la flèche

<http://www.natexis.com>

DANS VOTRE AGENCE FRANCE TELECOM

Nouveau Siemens SL10
138g à savourer avant tout le monde jusqu'au 20 novembre 98*

Venez découvrir dans votre Agence France Télécom le nouveau téléphone SIEMENS SL 10 avec son écran couleur et son clavier coulissant. Jusqu'au 31 décembre vous bénéficierez en plus des frais de mise en service offerts** sur les forfaits Loft. Loft c'est le choix entre 7 forfaits et, avec l'option Optima, la garantie du prix le plus avantageux pour vous.

* France Télécom distributeur en avant-première du Siemens SL10 en France Métropolitaine jusqu'au 20 novembre 98.
** Les frais de mise en service sont offerts jusqu'au 31 décembre 98 avec le Big Loft, le forfait à composition automatique.

Loft sur le réseau France Telecom

EUROPE PRESENTA

PAOLO CONTE

Soirée macamba

à l'OLYMPIA
du 19 nov. au 6 déc. 1998

POINTS DE LOCATION :
OLYMPIA - AGENCES : FIAC / VIRGIN MEGASTORE
PAR TELEPHONE : 01 47 42 26 49
COLLECTIVITES : 01 55 27 10 20
HOTEL : 06 45 OLYMPIA (1,25 €/MINUTE)
ET 3015 FIAC (2,25 €/MINUTE)
RESEAU FRANCE BILLET

Alitalia
Europe 1
fnac

مكتبة

50/50

DISPARITIONS

NANE STERN, directrice d'une galerie d'art parisienne, est morte à Paris dimanche 1er novembre à l'âge de soixante-neuf ans. Sa maladie l'avait tenue depuis quelque temps en retrait du monde de l'art, où elle a joué un rôle discret, mais actif, depuis les années 50. Nane Stern est née le 30 octobre 1929 à Yverdon, dans le canton de Vaud (Suisse). Installée à Paris, elle devient l'assistante du marchand Pierre Loeb, jusqu'à sa mort en 1964. Elle ouvre ensuite sa propre galerie, avenue de Tourville, et continue de travailler avec les artistes de la galerie Pierre Loeb. Sa personnalité haute en couleur attire chez elle non seulement des peintres comme Pavel Mantsour, Paul Kallós ou Raymond Gudin, mais aussi des poètes, qu'elle édite, ou des musiciens comme William Christie, Jean Martin ou Albert Neumann, qui donnent des récitals, faisant de sa galerie un lieu de rencontre d'une grande convivialité. Cette ambiance particulièrement accueillante a survécu au transfert des locaux en 1988, dans un passage de la rue de Charonne, dans le quartier, alors en pleine expansion.

de la Bastille. Les artistes qui croisaient en ces eaux se souviendront longtemps de l'accueil, de l'exigence et de l'enthousiasme dont Nane Stern était capable.

NOMINATIONS

SONACOTRA Michel Pellissier, préfet hors cadre, a été nommé président du conseil d'administration de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra). Il remplace à partir du 2 novembre Michel Desmet, qui occupait ce poste depuis septembre 1995.

Ilé-de-France Jean-Claude Boucherat, député général à la Fédération parisienne du bâtiment, a été élu, jeudi 29 octobre, président du Conseil économique et social de la région Ile-de-France. Il succède à Roger Courbey, qui présidait le CES d'Ile-de-France depuis 1982 et qui n'était pas candidat au renouvellement de son mandat.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE Jacques Luffalla, contrôleur général des armées, a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre national du Mérite. Le Journal officiel daté lundi 2-mardi 3 novembre publie en outre une liste de promotions et de nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère de la défense.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 31 octobre sont publiés : ● Défense : un décret relatif à l'institution des conseillers de défense. Ils contribuent, à titre bénévole, par des études ponctuelles, et par leur participation à des instances consultatives, aux travaux de réflexion ou de formation conduits en matière de défense ou de sécurité par les ministres ou les préfets dont ils reçoivent toutes instructions utiles pour l'accomplissement de leur mission.

● Expulsion : un décret pris pour l'application de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions et relatif à la saisine du juge de l'exécution en matière d'expulsion.

● Conventions internationales : un décret portant publication de la convention relative à l'aide alimentaire de 1995, faite à Londres le 5 décembre 1994 et signée par la France le 26 juin 1995 ; un décret portant publication de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières, signée à La Havane le 8 novembre 1996.

Au Journal officiel daté lundi 2-mardi 3 novembre sont publiés : ● Bercy : vingt-deux décrets et arrêtés relatifs à la réforme de l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (Le Monde du 4 novembre).

● Equipement : un décret portant création du centre d'études techniques maritimes et fluviales, service directement rattaché au ministre de l'équipement ; un arrêté portant nomination à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses.

Au Journal officiel du mercredi 4 novembre est publié : ● Mer : une loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à la collectivité locale de Mayotte les offices d'intervention prévus au livre 6 du code rural.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances Delphine et Xavier LEDOUX sont heureux d'annoncer la naissance de Valentin, le 31 octobre 1998.

Anne et Patrick NEBOUT partagent avec Charles et Pierre la joie d'annoncer la naissance de Louis, le 29 octobre 1998, à Paris, à 12 h 10.

Moces de diamant - 3 novembre 1998 - 3 novembre 1998. Entourés de leurs enfants et petits-enfants, Jacques et Hélène CHAILLEY ont célébré soixante années de bonheur.

Décès - M^{me} Anne-Marie Boucille, son épouse, ses enfants, et sa petite-fille, toute la famille, ont la douleur de faire part du décès du docteur Michel BOUTELLE, directeur de recherche au CNRS.

Le service funéraire aura lieu le vendredi 6 novembre, à 15 heures, en l'église de Chassy-sur-Dejoines (Cher), suivies de l'inhumation au cimetière de Chassy. Cet avis tient lieu de faire-part.

Michelle, son épouse, Daniel, son fils, Jacqueline, sa sœur, Jean-Loup Bernanos, son fils, et ses proches, ont la douleur d'annoncer le décès du docteur Jean BÉNIER, le 1er novembre 1998, muni des sacrements de l'Église.

Une messe sera dite le 16 novembre, à Nice, au monastère de Cimiez, à 18 h 30, et à Paris, en l'église Saint-François-Xavier, à 19 heures. Univer dans vos prières le souvenir de son fils.

Yves, « Mon vieux Jean... nous le buvons bien un jour ensemble le vin de la vigne espagnole... » Georges Bernanos.

- Anne-Marie Chauderlot, Patrice Chauderlot, Famille Ouwat, Famille Favier-Juria, Famille Cofin, ont la douleur de faire part du décès de Guy CHAUDERLOT, directeur honoraire MSA.

survenu le 27 octobre 1998, à Marseille. 350, avenue du Prado, 13008 Marseille.

SOUTENANCES DE THÈSE 67 F HT la ligne Tarif Étudiants 98

Françoise BOMPARD est morte à l'âge de soixante-deux ans, le 2 novembre 1998.

De la part de Christian Bompard, Barthelemy Bompard, Claire Salmou-Legayeur et leur fils Numa, Eumanaude Bompard-Fournier, Olivier Fournier et leur fille Laïca.

La cérémonie funéraire musicale aura lieu le jeudi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Michel, rue Montfaucon, Paris-9^e.

Une bénédiction sera donnée le samedi 7 novembre, à 19 heures, en l'église de Puymeras (Aude), suivie de l'inhumation.

Selon les vœux de Françoise, ses deux fils et ses petites-filles ont décidé de verser au profit de l'Association Française pour les programmes des enfants de la rue dans le monde, l'Association Française pour les programmes des enfants de la rue dans le monde.

- Thérèse Delyon, son épouse, ses enfants, beaux-enfants, et ses quatre petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de Gérard DELYON, ingénieur général de l'armement, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite.

survenu brutalement, le 3 novembre 1998. Le service funéraire sera célébré le vendredi 6 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Médard, à Paris-9^e.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

- Lyon. Lucie Dejour, son épouse, David et Françoise, Catherine et Philippe, ses enfants, ses petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès du professeur Henri DEJOUR, survenu le 2 novembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Grand Temple, 3, quai Victor-Augagneur, à Lyon-9^e, le vendredi 6 novembre, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus simple intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- L'Association lyonnaise de restauration musicale, ses élèves, Et ses amis, ont le regret de faire part du décès du docteur Henri DEJOUR, chirurgien orthopédiste, professeur à la Faculté.

survenu le 2 novembre 1998.

- Saubouy-Village (Rhône). Notre tendre Johann JANIN nous a quittés, le 9 octobre 1998.

Il nous laisse vingt et un ans de bonheur.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

survenu le 2 novembre 1998.

tribunal de Lyon nce la liquidation ociation EquiLibre faire face à ses frais de struc

ont régional nde instance mardi 3 no de l'associa- tionale et née en 1984 les ONG italiennes, allemande (ONG) ans les mis- des popu- onnés armés wanda), de es (Arménie, me en Rou- de détresse. sé plusieurs t en direc- l'embargo, n soutenait de dévelop- t dans plu- s 80, L'ONG ement mon- : à l'aide que Office d'aide nion euro- nça jusqu'à la suite d'un

la pauvreté n'épargne milles avec enfants

OLIQUE s'inquiète du grand nombre de familles dans ses permanences et critique le : instruction dans l'attribution des aides. Des n activité, mardi 3 novembre, l'organisation li 1 700 000 personnes dont 300 000 entes : a moitié des familles aidées étaient des fac- s qu'elles sont que 14 % dans la population tant qu'a été observée par le Secours catho- turquements de l'administration. Ainsi, 20- en 1997 avaient des difficultés à percevoir les allocations logement. Ces rates de faire : paiement, erreurs dans la constitution des : us dommageables que près de la moitié des : Secours catholique (42 %) vivent unique-

MOLO ONTE

SOIRÉE MOZAMBIQUE LYMPIA 6 déc. 1998

195 8 Avis est présent dans 195 gares, vous trouverez d'autres loueurs dans 8 d'entre elles. AVIS

3Com More connected. Cette serviette est d'une valeur inestimable. C'est délicat d'interpréter pour un nouveau produit. Et peut-être même une nouvelle famille de produits. Si seulement vous pouviez commercialiser avant le printemps. C'est nécessaire que tous vos employés travaillent comme un seul homme. Quelles sont vos chances d'y arriver ? Tout dépend de votre réseau. Retrouvez-nous à NETWORL D'INTEROP 98 Stand N°F40 Pour capitaliser sur les nouvelles opportunités, tous vos collègues doivent travailler en synergie. C'est pourquoi les réseaux 3Com vous permettent de partager des documents multimedia, d'accéder à de la vidéo à partir de votre PC et de collaborer en temps réel grâce à de puissantes applications en réseaux. Aujourd'hui, les solutions 3Com aident des entreprises partout dans le monde à commercialiser plus rapidement leurs produits. Appelez-nous au 0803 022 023 ou visitez le www.3com.fr/moreconnected pour que votre entreprise soit mieux connectée.

Suite de la page 13

- Sylvie Dreyfus, sa fille, France Kahn, sa sœur, Sa famille, Ses proches, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Laurette DREYFUS, née ULLMO,

survenu le 2 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Ils rappellent le souvenir de son époux.

Pierre DREYFUS,

décédé le 25 décembre 1994.

L'inhumation aura lieu le jeudi 5 novembre, à 11 heures, au cimetière des Batignolles (entrée principale, 8, rue Saint-Just, Paris-17^e).

Ni fleurs ni couronnes.

66, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

- M^{me} Hélène Wascot, dite Hélène Mara, sa fille, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne WASCAT, dite Marianne ANDRAU, écrivain et journaliste,

survenu le 25 octobre 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Cloud, le jeudi 29 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue des Tennerolles, 92210 Saint-Cloud.

- M. Jean-Maurice Ganne, et M^{me}, née Colette Martin-Valdour, ses parents,

Mario-Caroline Ganne, Boris et Grégoire, Nathalie Ganne, Valérie et Benoît Prot, Louis et Sophie, Clément, Adrienne et Angèle,

Véronique (†) et André Kramer, Antoine, François et Viviane Ganne, Eliott, Benoît Ganne et Yannick Creach, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Les familles Derroumaux, Thiéssard, Vercken et Nazerin, ses cousins, ont la douleur de faire part du décès brutal de

Elisabeth GANNE,

le mercredi 28 octobre 1998, à Londres (Grande-Bretagne), à l'âge de cinquante-deux ans.

Une cérémonie aura lieu en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17^e, le jeudi 5 novembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale, au cimetière de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

- Le président de l'université Claude-Bernard - Lyon-1,

Le vice-président de la Fédération Santé, Le vice-président de la Fédération Sciences, L'ensemble des directeurs d'UFR et d'Instituts, Et tous ses collègues, ont le regret de faire part du décès de

M. Paul ZECH,

président de l'université Claude-Bernard - Lyon-1 de 1986 à 1991, professeur des universités, praticien hospitalier en néphrologie.

- Patrick-Yves Mathieu, son mari, Et Fabien, leur fils,

Les familles Bédubourg et Mathieu, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Marie-Aimée MATHIEU, née BÉDUBOURG,

survenue le 31 octobre 1998, à l'Institut Curie, et convie tous ceux qui l'ont connue à prendre part à une célébration de la Parole, ou à s'unir par la pensée, le samedi 7 novembre, à 11 heures, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12^e.

- Le président, Et le conseil d'administration de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France, Et toute l'équipe fédérale, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marie-Aimée MATHIEU, déléguée nationale,

survenue le 31 octobre 1998.

Térèse SEILER, née MESNARD,

est décédée le 2 novembre 1998, à l'âge de soixante-seize ans, laissant dans l'affliction

Jean Seiler, son époux, Ses onze enfants et leurs conjoints, Ses vingt-deux petits-enfants, Ses deux arrière-petits-enfants, Ses frères, sœurs, neveux et nièces et leurs familles, Et toutes les familles alliées.

Une cérémonie aura lieu en l'église Sainte-Thérèse, à Montpellier, jeudi 5 novembre, à 14 h 30.

Jean Seiler, esc. C. 17, avenue d'Assas, 34000 Montpellier.

- Montargis.

Le président, Les membres du conseil d'administration,

La direction et le personnel de la Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice PUGET,

membre fondateur et administrateur de la MNH, ancien premier vice-président de la MNH, administrateur de la Mutualité Fonction publique et de la Fédération Mutualité parivienne, chevalier dans l'Ordre national du Mérite,

survenue le mardi 3 novembre 1998.

Les obsèques auront lieu au funérarium de Vidautan (Vaut, quartier l'Arbre-de-Vent), le vendredi 6 novembre, à 11 heures.

MNH, 331, avenue d'Antibes, 45213 Montargis Cedex.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT

TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES

500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES

Tout le supplément : 60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT

COLLOQUES - CONFÉRENCES : 60 F TTC

01.42.17.38.88 • 01.42.17.38.43 Fax : 01.42.17.21.38

- Jean-Hubert et Jeanne-Marie, Elisabeth et Michel, Xavier (o.p.), Christine et Jean, et Cécile, ses enfants,

Denise, Pierre et Lucie, Hélène, Thérèse, Paul et Geneviève, Anne-Marie, Marie-Louise et Marie-Rose, ses frères et sœurs,

Sabine et Marc, Emmanuel et Lise, Raphaëlle, Mathilde, Olivier, Charlotte, Hélène, Camille, Emilie, Pauline, Benjamin, Séverin, Eugénie et Guillemette, ses petits-enfants,

Clement, Antoine, Martin et Balhazar, ses arrière-petits-enfants, Les familles Plassat, Vernet, Dechezleppère, Plainard, Manessiez, Croc et de Mallmann,

Et tous ses amis, ont la douleur de vous informer que

Jean PLASSAT

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le lundi 2 novembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Il est pour toujours auprès de

Marinette,

son épouse († 1994), et de

Etienne,

leur fils († 1995).

Une eucharistie, suivie de l'inhumation, nous réunira en l'église de Fournols-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), jeudi 5 novembre, à 16 heures.

- Venez les brins de mon Père, (...) Car j'étais un étranger et vous m'avez accueilli. J'étais malade, et vous m'avez visité. (Mathieu, XXV, 34-37).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Place de l'Eglise, 63980 Fournols, 6, rue Prunelle, 03200 Vichy.

Notre père a souhaité que ses amis s'unissent à son engagement auprès de la Commission pastorale de la Terre, au Brésil, par un don adressé au CEFAL, 2, rue Abbé-Fataureau, 75017 Paris (mention : « CPT »).

Remerciements

- M^{me} Eliane Lowenthal, profondément émue par les multiples témoignages d'affection, d'amitié reçus lors du décès de son très cher époux, le professeur Serge LOWENTHAL,

remercie tous ceux et celles qui se sont associés et s'associent à son chagrin.

Elle regrette de ne pouvoir répondre individuellement.

Anniversaires de décès

- Il y a un an, le professeur Ioannis ANASTOPOULOS nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé ne cessent de penser à lui.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le 8 novembre 1998, à Athènes (Grèce).

- Aline et Florence Boyer rappellent le départ de :

Michel BERNFELD, il y a deux ans.

- Mais je m'en vais, pardon, je ne peux faire attendre. Vous voyez, le rayon de lune vient me prendre.

Bernhard BLUMENKRANZ, directeur de recherches au CNRS (e.r.), disparaissait, le 4 novembre 1989.

Il reste présent à nos cœurs et à notre pensée.

- Il y a dix-huit ans, nous quittait, le docteur Jacques PODRABINEK-BIERNACKI.

Il est toujours présent dans nos cœurs.

Jean-Marc,

quinze ans déjà. Pas un jour sans toi.

Michèle Reiser, Frantz Reiser, et tous nos amis.

- Le 5 novembre 1996, Juliette Claire Hélène SERFATTI

était tragiquement arrachée à la vie. Elle aurait eu trente ans.

Celles et ceux qui avaient la mission ou la charge de veiller sur elle ou de la protéger l'ont conduite à la mort.

Que ceux qui l'ont aimée se rappellent son sourire, son humour, et sa joie de vivre.

De son père.

Souvenir

Erika

mourait du sida.

Elle avait supporté sa maladie avec un grand courage.

Sa mère invite ses amis à penser à elle, Anne-Françoise Prou.

Conférences

- Dans le cadre du cycle de conférences « Demain 2020, le présent conditionne l'avenir », la Cité, le CNRS et l'Orstom seront heureux de vous accueillir le samedi 7 novembre 1998, à la Cité des sciences, à 15 heures, pour la conférence « L'eau, enjeu écologique, enjeu économique ».

Les exposés de Ghislain de Marsily (professeur à Paris-VI), Bernard Barraqué (CNRS) et Jean-Marie Fritsch (Orstom), précédés de courtes séquences filmées, permettront un débat avec le public. Animées par Alain Labouze, journaliste scientifique, ces discussions permettront à chacun de s'informer et de s'exprimer sur une des questions clés à l'ordre du XXI^e siècle.

L'entrée est libre et gratuite.

LES CONFÉRENCES DU SALON DE LA COPROPRIÉTÉ

Jedi 12 novembre 1998

- La gestion de l'eau, - Internet et la copropriété, - Le conseil syndical, - Les problèmes - Solutions, - L'offre rénovation.

Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la Copropriété (du 12 au 14 novembre), Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}.

- Adresses votre demande à SQUAD International, 1, rond-point de l'Europe, 92237 La Garenne-Colombes Cedex. - Téléphones au 01-47-82-08-96 ou www.coproweb.com

Signature

- Le 5 novembre, de 14 heures à 20 heures, Jean Laloum signera son livre Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 90. Montreuil, Bagnolet et Vincennes, à l'heure de la « Solution finale » à La Librairie de CNRS éditions, 151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, Tel. : 01-53-10-05-05.

Communications diverses

BOLERO, association des élèves et anciens du lycée Maurice-Ravel,

convoque sa première assemblée générale, le jeudi 12 novembre 1998, à 20 heures, au lycée, 89, cours de Vincennes, Paris-20^e.

Vous ne pouvez être présent, adhérez en envoyant 10 francs, votre adresse, et en indiquant vos années de scolarité. Une lettre, des photos sont les bienvenues.

JOURNÉES INTERDIOCÉSAINES d'entraide et d'amitié de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis à la Maison diocésaine 8, rue de la Ville-à-l'Evêque, 75008 Paris.

Les comptoirs sont ouverts les vendredis 13 et samedis 14 novembre 1998, dès 10 h 30, le dimanche 15 novembre 1998, de 13 h 30 à 18 heures.

Vous y trouverez de nombreuses idées pour vos cadeaux de Noël.

Déjeuner samedi 14 et dimanche 15. Tournoi de bridge dimanche 15 à 15 h 15. Renseignements, inscriptions aux déjeuners et bridge, tel. : 01-45-24-25-63.

Soutenances de thèses

- Jacqueline Sudaka-Bénasrauf a soutenu sa thèse, le 30 octobre 1998, à l'université Paris-VII - Denis-Diderot, sur le sujet : « Franz Kafka écrivain dessinateur ».

Le jury était composé d'Anne Marie-Christin, Ségolène Le Men, Francis Marcoin, Judith Wechsler. Elle a obtenu la mention Très Honorable avec félicitations du jury.

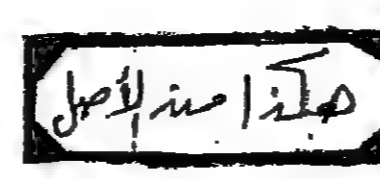
LE GAZ NATUREL EST L'ÉNERGIE PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS. LES FRANÇAIS ADORENT QUAND LES PRIX BAISSENT. DONC ?

Donc, le prix du gaz naturel baisse encore. Être l'énergie préférée des Français, ça se mérite tous les jours. C'est pourquoi Gaz de France fait tout pour vous proposer toujours plus de confort, de services, d'innovations et bien entendu... d'économies ! Ceux

qui ont fait le choix du gaz naturel le savent bien. D'ailleurs, ils ne se privent pas de le vérifier : en cette fin d'année, le prix du gaz naturel baisse encore sur leur facture. POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER GAZ DE FRANCE AU 01.42.17.38.88

GAZ DE FRANCE, LE CHOIX DE LA QUALITÉ.

Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION Au sommaire de novembre Famille : Le grand chambardement 100 PAGES 30 F

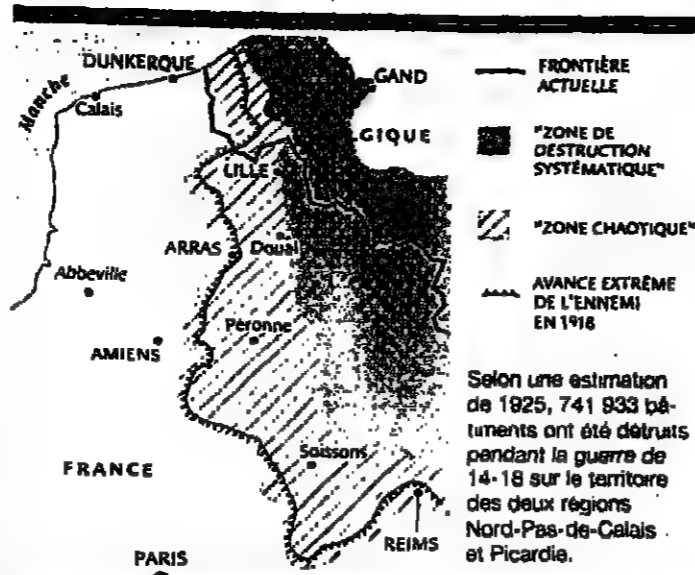


1918-1998 : LES RÉGIONS ET LA GRANDE GUERRE

NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

Un paysage urbain sorti du chaos

Au retour de la paix, ces deux régions sont un champ de ruines. Les cités historiques tentent de recoller leurs magnifiques morceaux. D'autres choisissent une nouvelle architecture, parfois chargée de symboles : l'actuel beffroi de Lille a été conçu comme un « gratte-ciel »



Selon une estimation de 1925, 741 933 bâtiments ont été détruits pendant la guerre de 14-18 sur le territoire des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

des eaux usées, pas de chauffage. Dans l'école qui ouvre à la rentrée de 1919, il n'y a ni livres, ni tableaux, ni cartes. Cent cinquante ruines n'ont été reconstruites qu'en 1919. Les écoles nées en 1921, 3 527 en 1923. Le conseil municipal a voté la destruction des dernières maisons provisoires ; six enfants y étaient morts en six mois.

Une telle histoire est partagée par des dizaines de milliers de familles. Dans la Somme, 32 747 habitations provisoires sont fournies aux sinistrés. Les campements militaires sont peu à peu remplacés par des maisons provisoires en dur. L'Etat n'est pas le seul opérateur. L'aide internationale fonctionne. Il reste à Lens quelques maisons encore occupées dans la « Cité hollandaise », chalets en bois, briques et papier bitumé, fournis par les Néerlandais, ces Flamands du Nord, restés neutres pendant le conflit. C'est aussi à cette époque qu'une société du Valenciennais, Everitt, met au point un procédé amiante-ciment pour remplacer le carton bitumé.

La loi du 17 avril 1919 sur les dommages de guerre, qui détermine les indemnités accordées par l'Etat pour reconstruire, a engagé un chantier de plus de vingt ans et d'innombrables contentieux. L'administration était parfois sourcilieuse. La plupart de ces chantiers n'étaient pas terminés en 1940 : sous Vichy, fonctionnait un service de la reconstruction. Malgré l'obli-

gation de reconstruire à l'identique, même lieu, même fonction, le paysage rural a changé. On en a profité, dans les nouvelles fermes, pour moderniser, isoler les habitations des bâtiments agricoles. Les chalets ont largement disparu de la zone du front : les dommages de guerre ne permettaient pas de les reconstruire à l'identique.

économiques dans le Nord lamé, qui devait se réinventer et se reconstruire. Les villes avaient, entre reconstruction à l'identique ou réaménagement urbain, d'extraordinairement choisis à faire. Ils sont révélateurs de la personnalité de chacune de ces villes et du tempérament de cette région. Arras, fibre de son passé de capitale politique et culturelle, a tenu à tout reconstruire à l'identique. Elle est sans doute la seule ville de France où des ensembles entièrement reconstruits, voire construits, ont été classés monuments historiques alors qu'ils étaient à peine achevés. Saint-Quentin, Amiens ont aussi essayé de recoller leurs magnifiques morceaux.

D'autres villes ont voulu profiter de la reconstruction pour mettre en place de nouvelles solutions architecturales et urbanistiques. Ce fut le cas de Lens, la grande rivale d'Arras, qui n'avait pas le même passé historique. Beaucoup d'autres, comme Arras, Valenciennes, Orléans ou Béthune, ont puisé dans les cartons d'architectes tenants d'un néorégionalisme flamand né en Belgique avant-guerre. Mais, toujours et partout, un soin particulier fut apporté à la reconstruction de l'hôtel de ville et du beffroi, symboles de la puissance séculaire des villes et de leur splendeur passée.

L'exemple le plus éloquent se trouve peut-être à Béthune, où l'ancien beffroi est aujourd'hui enfermé comme un joyau dans un décor d'opérette néo-flamand. Certains y voient du mauvais goût, quand il s'agit pour les Béthunois de reconstruire une ville plus belle que l'ancienne. Leur grand-père est joliment un cœur. Le cas le plus impressionnant est celui de la capitale des Flandres françaises. Les Lillois ont voulu un beffroi qui soit un gratte-ciel - le terme a été employé - avec un phare visible à 30 kilomètres à la ronde. On commence aujourd'hui la restauration du béton du beffroi d'un hôtel de ville que la seconde guerre mondiale n'a pas laissé le temps d'achever. Il manque encore une aile et une salle de réunion pour le conseil municipal. Peu importe : il y a le beffroi.

Pierre Cherruau et Michel Curie

PROCHAIN ARTICLE : Bretagne

P. Ch.

Ypres, rayée de la carte

YPRES (BELGIQUE) de notre envoyé spécial

C'est à Ypres, au cœur des Flandres belges, au bord d'un léger saillant collinaire, au nord des monts de Flandre, qui culminent à 150 mètres, que s'est terminée la course à la mer des troupes du Kaiser. C'est à Ypres, à une vingtaine de kilomètres de la frontière française, que les troupes allemandes expérimentèrent, en avril 1915, les obus au gaz de chlore : c'est ainsi que le gaz moutarde est devenu l'« yperite ».

Les combats n'ont jamais cessé autour de cette cité bourgeoise, ville d'affaires et de culture, symbole d'une Belgique qui ne voulait pas se rendre. Les avant-gardes allemandes, après avoir pris Anvers, se heurtèrent aux troupes belges et anglaises, renforcées par une brigade française. Bombardements et assauts furieux se succédèrent jusqu'en avril 1915, où les Allemands faillirent réussir une percée

grâce au gaz de chlore : ils l'utilisèrent la première fois le 22 avril, déclenchant une véritable panique dans les régiments de réservistes français qui tenaient le nord des lignes. Canadiens et Britanniques reprirent les positions le lendemain. Nouveaux bombardements au gaz, sapes, contre-sapes : le lieu connu sous l'expression « colline 60 », au sud-est de la ville, fut pris et perdu trois fois par les Allemands jusqu'à la dernière offensive de 1918.

DANS LE FROID ET L'HUMIDITÉ

Ypres subit quatre terribles batailles, espacées de longues périodes d'attente dans le froid et l'humidité. Très souvent, les combattants étaient dans l'impossibilité de relever les morts dans ce plat pays où le molindre monticule faisait figure de position stratégique. Le dernier obus fut tiré sur Ypres le 14 octobre 1918. La merveilleuse cité n'était qu'un amas de ruines. Les photographies en attestent, le

jour de l'Armistice, plus rien dans la ville ne faisait obstacle à la vue d'un homme à cheval. Bilan total pour les deux camps sur l'ensemble du front de la Somme : 1 700 000 morts. A la porte de Menin, en face des zones de combat les plus farouches, un mémorial avec, gravés dans la pierre, les noms de 54 896 soldats et officiers des Iles Britanniques ou du Commonwealth dont on n'a pas retrouvé les tombes. Comme la place manquait, on a rajouté 34 984 noms de soldats tués entre le 16 août 1917 et l'Armistice, sur des panneaux du cimetière de Tyne Cot, plus à l'est.

La Halle aux draps et la cathédrale d'Ypres ont été reconstruites, énormes et élégantes masses de dentelle de pierre. Elles rappellent qu'il y avait du Bruges ou du Venise dans cette ville avant que la furie des hommes ne l'efface de la carte.

Deux villages sans morts ni monuments

AMIENS de notre correspondant

Elles ne sont pas très nombreuses en France. Sur les trente-six mille communes du pays, à peine plus d'une douzaine n'auraient eu aucun tué pendant la première guerre mondiale. Avec 1,4 million de morts et de disparus, soit 10,5 % de la population active masculine, la France a été pourtant véritablement saignée. Mais la chance, le hasard, ou les deux à la fois, ont épargné quelques villages faiblement peuplés.

Le plus extraordinaire est que deux d'entre eux se trouvent dans une zone de front, la Somme, où des combats acharnés firent des centaines de milliers de victimes. Nampty, près d'Amiens, et Hervilly, près de Péronne, à la limite du département de l'Aisne, ont donc la particularité de ne pas posséder de monument aux morts. Ils n'ont eu, en effet, aucun mort en 1914-1918. Pas plus, du reste, que lors du conflit suivant avec l'Allemagne...

A Nampty, deux cents habitants, le maire, Gérard Delavenne, aime à préciser que sa commune n'a pas enregistré de décès de soldats, ni de morts pendant la guerre de 1870. Et aucun fils du village n'a perdu la vie pendant la guerre d'Algérie. A Nampty, village construit à flanc de coteau dans la vallée de la Selle, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Amiens, chef-lieu du département de la Somme et capitale de la région picarde, on ne commémore donc pas le 11 novembre ni le 8 mai. Mais les croyants, surtout

ceux dont les grands-parents habitaient le village, ont une dévotion particulière pour la statue de Notre-Dame-des-Vertus, devant laquelle brûlent en permanence des cierges : la légende veut qu'elle a été cachée dans le bois de Nampty pendant la guerre de Cent Ans avant d'être installée dans le chœur de la chapelle.

Hervilly, deux cents habitants également, a été complètement détruit pendant la guerre de 1914. Il se trouvait en effet sur la ligne de front. Pourtant, le village n'a connu aucune victime. Et tous les hommes qui ont été mobilisés sont revenus chez eux à la fin des hostilités. Il n'y a pas eu de morts non plus pendant la guerre de 1939-1945. Hervilly, village du Sancerre agricole, est surtout composé de grosses exploitations. Les fermes cossues sont posées comme des jouets sur la campagne picarde. L'église, détruite lors de la Grande Guerre, a été reconstruite à côté de l'ancien cimetière qui, lui, est toujours à la même place, et l'on peut y découvrir des tombes du XIV^e et du XV^e siècle.

« J'ai remonté l'arbre généalogique de ma famille jusqu'en 1700 », affirme l'ancien maire, Jean Paux, dont le père a été mobilisé en 1914 et est resté prisonnier pendant quatre ans en Allemagne. Il s'excuse presque que son village n'ait pas de monument aux morts. « De toute façon, dit-il un peu désabusé, la guerre de 1914, ça n'intéresse plus personne. »

M. C.

Jeanne-Marie, Xavier (o.p.), e.
- Le 5 novembre 1996.
Juliette Claire Hânes SERFATI
Celles et ceux qui avaient la charge de veiller sur elle ont dû gérer l'ont conduite à la mort.
Que ceux qui l'ont amenée se rassurent, son amour, et sa vie.
De son père.
- Il y a cinq ans.
Erika
mourait du sida.
Elle avait supporté sa maladie grand courage.
Sa mère invite ses amis à passer.
Anne-Françoise Prost.
Confiance
- Dans le cadre du cycle de conférences « Demain 2020, le présent, l'avenir », la Cité de l'Orstom sera le lieu de la conférence « L'eau, enjeu économique ».
Les exposés de Ghislain de V. (professeur à Paris-VI), Bernard de (CNRS) et Jean-Marie Fricq (préfecture de la région) permettront un débat avec le public animé par Alain Labrousse, journaliste scientifique, des discussions pour une des questions clés de l'avenir.
L'entrée est libre et gratuite.
LES CONFÉRENCES DU SIDA DE LA COPROPRÉTE
- Le 12 au 14 novembre 1998
- La gestion de l'eau.
- Internet et la copropriété.
- Le conseil syndical.
- Les gratuits - Solutions.
- L'offre renouvelable.
Pour obtenir une invitation pour la conférence, du mardi au jeudi, de 10h à 12h, au 14 rue de la Harpe, 75005 Paris, ou au 01-47-33-48-48.
- Adressez votre demande à SQUAD International, 1, rue du Point de l'Europe, 92237 La Garenne-Colombes (se).
Téléphonez au 01-47-33-48-48 ou www.squad.com
Sigue
- Le 5 novembre, de 14h à 20h, Jean-Louis Lallemand, directeur de la recherche, donnera une conférence sur « Les enjeux de la recherche en 2000 ». Le lieu de la conférence est la Maison des Sciences, 151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
Téléphonez au 01-47-33-48-48.
Communications d'urgence
BOLERO
- Association des élèves et anciens du lycée Maurice-Ravel.
- Conférence de la première année générale, le jeudi 12 novembre 1998, à 20 heures, au lycée Maurice-Ravel, Paris 20.
- Jeudi 5 novembre, de 19h à 21h, conférence sur « Les enjeux de la recherche en 2000 », à la Maison des Sciences, 151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
JOURNÉES INTERDISCIPLINAIRES
- Les 11 et 12 novembre 1998, de 10h à 18h, à la Maison des Sciences, 151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
- Les 11 et 12 novembre 1998, de 10h à 18h, à la Maison des Sciences, 151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
- Les 11 et 12 novembre 1998, de 10h à 18h, à la Maison des Sciences, 151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
Soutenances de thèse
- Jacqueline Soudo-Bénaïm, thèse de doctorat en Histoire, Université Paris VII, Paris, le 11 novembre 1998.
- Franck Kalla, thèse de doctorat en Histoire, Université Paris VII, Paris, le 11 novembre 1998.
- Le 11 novembre 1998, à 18h, soutenance de thèse de doctorat en Histoire, Université Paris VII, Paris, le 11 novembre 1998.
- Le 11 novembre 1998, à 18h, soutenance de thèse de doctorat en Histoire, Université Paris VII, Paris, le 11 novembre 1998.

Un univers de désolation

Ce champ de ruines, que traversent des soldats alliés, était un village de la Somme, en Picardie ; détruit, comme 204 autres villages de ce département et 102 dans l'Oise. Dans l'Aisne, sur 841 communes, 37 seulement sont intactes à la fin de la guerre. On recense encore 186 villages détruits dans le Pas-de-Calais

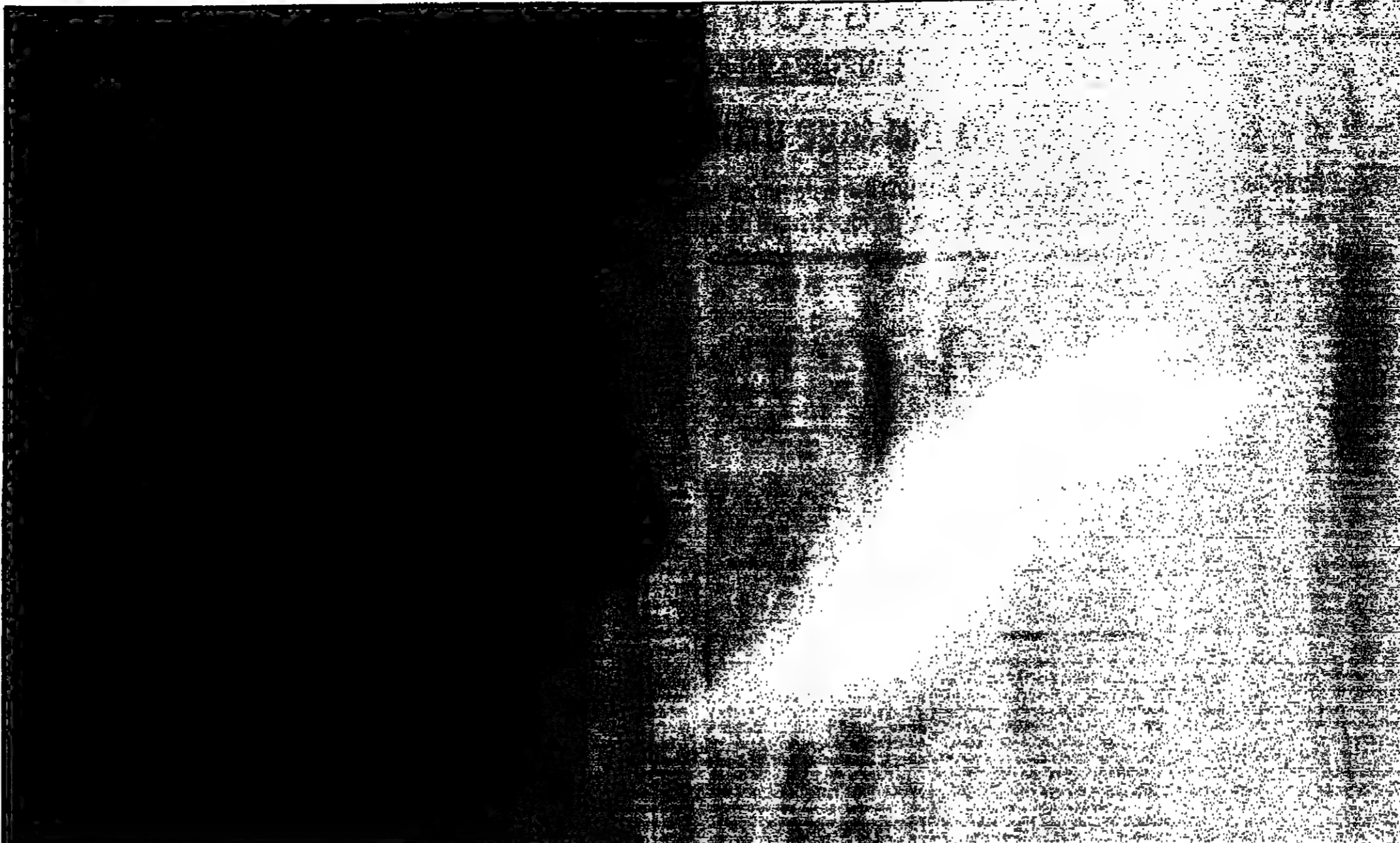
et 56 dans le Nord. Dans le seul Pas-de-Calais, on compte 527 000 sans-abri, 102 500 immeubles totalement détruits. Dans les deux régions, près de 2 millions d'hectares de terres agricoles doivent être reconstitués. L'industrie du Nord-Pas-de-Calais est sinistrée : 200 puits de mine sont hors d'usage, 106 seulement étaient ouverts en 1922, 145 en 1924. Les bassins houillers du Nord et du

Pas-de-Calais assuraient plus de la moitié de la production française. Les filatures de laine sont détruites entre 90 et 80 %, celles de coton (60 % de la production française) détruites à 80 %, celles de lin (90 % de la production) détruites à 92 %. Les usines métallurgiques, cimenteries, sucreries, centrales thermiques, l'industrie du cuir sont ravagées.



HISTORICAL DE LA GRANDE GUERRE DE PERONNE

Famille :
Le grand
Emparement



Maîtriser l'énergie est un très beau métier. C'est le nôtre.

Dalkia est la nouvelle identité du Pôle Energie Services de Vivendi, constitué de la Compagnie Générale de Chauffage, d'Esys Monteray et de leurs filiales.

Garantir la température constante d'une crèche, d'une école ou d'un hôpital, chauffer au meilleur coût des ensembles de plusieurs milliers de logements, produire à tout moment l'énergie la plus compétitive sur un site industriel, ou encore prendre en charge les services nécessaires au bon fonctionnement d'une grande entreprise : parmi les toutes premières entreprises françaises et internationales sur ses marchés, Dalkia intervient partout où l'énergie contribue au confort des hommes et à la performance des équipements.

- Réseaux de chauffage urbain : 1er gestionnaire européen (243 réseaux en Europe).
- Gestion d'installations thermiques : 1er exploitant européen.
- Utilités et fluides industriels : partenaire des plus grands groupes européens (leader avec plus de 2 000 clients)
- Cogénération et production décentralisée d'électricité : 1er producteur indépendant en France et l'un des premiers acteurs en Europe (3 000 MWe sur 600 installations).
- Facilities Management : l'un des premiers opérateurs en Europe pour les sites industriels et tertiaires (15 millions de m² gérés).

Présent dans 21 pays avec plus de 18 000 collaborateurs, Dalkia répond chaque jour aux attentes d'économies, de confort et de sécurité des consommateurs et contribue à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles.

www.dalkia.com



Dalkia

ancien général du KGB
 prison-pilote
 le Youri Andrejev dans
 les méandres de la politique
 rube de l'ex-URSS
 professeur en Afghanistan
 l'intermédiaire auprès de
 Saddam Hussein en 1991
 l'opéra Primakov n'est pas
 un maître de comédie qui
 aime parfois vouloir
 nommer Alexandre Adler
 dans l'itinéraire
 l'enfant de Kiev devenu
 le premier juif de l'histoire
 à accéder au poste
 de premier ministre

Prin
d

هنا من الأصل

مدى من اجل

HORIZONS

PORTRAIT

Ancien général du KGB, poisson-pilote de Youri Andropov dans les méandres de la politique arabe de l'ex-URSS, proconsul en Afghanistan et médiateur auprès de Saddam Hussein en 1991, Evgueni Primakov n'est pas le traître de comédie qu'il semble parfois vouloir incarner. Alexandre Adler raconte l'itinéraire d'un enfant de Kiev devenu le premier juif de l'histoire russe à accéder au poste de premier ministre

TOUTES les familles heureuses se ressemblent, prétend Tolstol au début d'Anna Karénine, car il s'apprête à parler des malheurs russes - et force est, pour le lecteur, de lui donner raison : les infortunes se succèdent dans son pays sans se ressembler jamais. Qui, ainsi, aurait pu croire que Primakov, tout sceptique et rapiécé par sa vie d'espion, allait percer sous ses jeunes neveux trop lisses, Kirilenko et Nemtsov ? Et qu'Eltsine, ce Boris Godounov miraculé de la chirurgie, se retrouverait dans le même rôle de tsar abandonné que tint quelque temps Gorbatchev, dans une tonalité nettement plus mélancolique ? Voici donc Evgueni Maximovitch Primakov qui s'avance pour sauver une Russie au bord du cyclone, organiser d'ici le printemps le départ de Boris Eltsine et gérer sans trop de heurts le retour des partisans de l'ancien régime, mais sans ancien régime.

dans la répression politique - et a pris par la suite le nom russe de son beau-père Primakov (tout comme Clinton). Il épousera la fille de l'âme damnée de Béria, le tchékiste géorgien Gvichiani. Tout cela ne l'a nullement empêché, bien au contraire, à la fin des années 50 encore clémentines, de devenir dès le début un brillant officier du département arabe du premier directeur du KGB, détaché à l'agence Tass, à la radio-télévision soviétique, puis enfin à la Pravda.



pouvoirs à la tête de l'Institut à Primakov, qui, en tant que général-major des « organes », commande le respect naturel des personnels d'origine KGB, décisifs dans le fonctionnement de l'immo.

Peu à peu, Primakov prend davantage d'importance dans les décisions stratégiques du pays. Et d'abord dans le monde arabe où il impose un réalignement modéré, qui comprend l'évacuation d'Aden dès le printemps 1985, un combat plus déterminé contre l'intégrisme et le rétablissement de l'alliance irakienne contre Téhéran, aboutissant au repavillonnement sous drapeau soviétique des navires koréens pour les protéger des corsaires iraniens. Un geste décisif et bien publié, qui entraînera le déploiement salvateur de l'armada américaine dans le golfe Persique et la fin de la guerre Iran-Irak, en 1988.

Mais l'essentiel de son activité se concentre à cette époque sur son proconsulat afghan où il met en place le nouveau régime de Najibullah, puis le départ de l'armée soviétique et gagne ainsi ses galons de membre suppléant du Bureau politique gorbatchévien. Après l'avoir dépêché une dernière fois en gestionnaire de crise à Bakou en 1990, où il côtoie déjà le général Lebed et s'oppose à son ancien chef et protecteur, l'Azéri Gueidar Aliev, Gorbatchev trouvera encore la force de le pressentir, avec l'accord de Boris Eltsine, pour exercer la direction du nouveau service de renseignement extérieur qui succède dans la tempête de 1991 au premier directeur du KGB, dont le chef, le brillant iranologue Léonide Chebarchine, s'était compromis avec les fauteurs du coup d'Etat.

Auparavant, notre maître-espion avait encore trouvé le temps de vendre à Time Magazine le récit de sa médiation auprès de son ami Saddam Hussein pendant la seconde guerre du Golfe de 1991.

APRÈS Chavrov sous Pierre le Grand et Litvinov sous Staline, Primakov est le troisième ministre des affaires étrangères intégralement juif de l'histoire russe, son premier premier ministre, c'est aussi en la matière le plus discret et le plus paradoxal puisque l'essentiel de sa carrière semble avoir été consacré à lutter contre l'Etat d'Israël (bien que, sans doute, avec une vigueur toute relative). Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, on discerne dans ses actions comme dans ses analyses le souci constant qui fut d'abord celui d'Andropov, de ne pas aliéner la liberté d'action de l'Etat russo-soviétique à une alliance arabe trop contraignante ou trop dynamique, menant tout droit à l'affrontement avec les Etats-Unis, et ainsi, par voie de conséquence, de parvenir à éteindre progressivement la controverse sur la loyauté des citoyens juifs à l'intérieur.

Primakov n'est pas vraiment le traître de comédie qu'il semble parfois vouloir incarner, même si sa prestance morale n'est pas celle d'un Gorbatchev ou d'un Yakovlev, ses protecteurs ultimes. Premier ministre de transition, son soul immédiat sera de provoquer une amalgame politique entre centre-droit et centre-gauche, gestionnaires communistes modérés et technocrates libéraux modérés. Sa seconde préoccupation sera de parvenir à négocier au prix fort en termes économiques une modération affirmée en politique extérieure, contre un large moratoire de la dette extérieure. Mais sa pensée profonde sera toujours de barrer la route avec le meilleur candidat possible - Lebed ou Loujkov, il sera toujours temps de voir - à une affirmation brutale hélas possible de nationalisme russe intégral, de quelque nom qu'il s'affublira.

Après avoir longtemps combattu au premier rang sous les bannières occidentalistes du marxisme, puis du libéralisme, les juifs russes renouent par lui, enfin, avec une authentique tradition nationale : la pensée odessite nécessairement modeste, la pensée Oustap Bender. Nul ne pouvait mieux l'incarner en ce temps des troubles qu'un général de papier qui vous scrute derrière ses lunettes fumées, le général-colonel des services de sécurité, Evgueni Primakov.

Alexandre Adler pour Le Monde

Primakov, ou le retour de l'espion rapiécé

L'intrigue... et la composition du nouveau gouvernement font irrésistiblement penser à ce roman des années 20, Les Douze Chaises, d'Ilf et Petrov, où un groupe de pitoyables survivants des épisodes antérieurs de l'histoire russe part à la recherche d'un improbable trésor perdu sous la conduite d'un juif d'Odessa aux origines indéfinies, Oustap Bender, qui finit par les berner tous. Et ici encore, on se prend, malgré la tragédie toujours possible, à sourire (nervusement certes) et à espérer que - comme dans le roman - Oustap-Primakov parviendra à ses fins.

Si tel devait être le cas, Primakov ne ferait que retrouver, dans l'ordre intérieur, la fonction que lui avait dévolue en son temps son véritable patron historique, Youri Andropov, chef du KGB de 1967 à 1982, sur la scène diplomatico-stratégique du monde arabe : organiser, canaliser et modérer, en attendant des jours meilleurs, les bouffées néo-staliniennes en pro-nance de l'Orient compliqué. Dès 1967, mais plus encore après 1973, lorsque certains à Moscou interpréteront le premier choc pétrolier comme l'annonce du déclin de l'Occident et le signal d'une offensive généralisée, Andropov décidera d'opposer une digue à ces assauts, qui pouvaient précipiter l'Union soviétique dans une spirale d'affrontements sans fin. Primakov deviendra vite, dans cette bataille, son porte-parole et bientôt, aussi, son poisson-pilote.

L est né Guirschblatt, Evgueni Maximovitch, selon nos sources transcaucasiennes et impeccablement guebistes d'une république qui n'est pas la Géorgie, sources elles-mêmes recoupées à Moscou. Il n'est pas né Finkestein, ce qui serait tout de même trop beau, comme le prétend erronément le communiste américain William Safire, beaucoup recopié depuis. Il voit le jour à Kiev, en pleine famine d'Ukraine, de parents juifs et communistes. Il a perdu son père très tôt - mais pas, semble-t-il, à la différence de son collègue Arbatov,

principaux responsables de la centrale de Dimona. Il en résultera son voyage secret à Jérusalem où, pour la première fois, le Mossad informera un émissaire du KGB des grandes lignes du programme nucléaire israélien et des moyens de prévenir des manœuvres accidentelles de part et d'autre en temps de crise, sans doute vers la fin de 1975.

Mais c'est surtout en Egypte que Primakov s'est engagé durablement, avec des conceptions modérantes qui le marqueront longtemps : la résidence du KGB au Caire, dirigée par le général Kirpichenko dans les années 60 et 70 (redevenu son premier adjoint dans les années 90), va en effet mener une longue bataille polémique avec les tenants de la nouvelle ligne offensive, appuyée sur la Syrie d'Assad et la gauche libanaise, dont le chef de file est le général Soldatov, initialement responsable des cadres du KGB pour le ministère des affaires étrangères, puis bientôt ambassadeur à Beyrouth, en pleine guerre civile : contre « la faction syrienne », les « Egyptiens » Kirpichenko et Primakov - ce dernier éloigné du travail opérationnel à partir de 1970 pour diriger l'Institut des langues orientales -, défendent aussi longtemps qu'ils le peuvent une certaine compréhension pour la politique extérieure de Sadate. Ils jugent certaines initiatives antisoviétiques du nouveau rais plus motivées par les erreurs du Kremlin lui-même, qui s'était sortement

fourvoyé avec les chefs impopulaires des Moukhabarrat (l'omniprésente police politique de Nasser) que par une idéologie vraiment hostile à Moscou. Mieux, l'ouvrage officiel de Primakov sur l'Egypte se garde bien d'idéaliser Nasser, auquel est même attribuée une responsabilité certaine dans le déclenchement du conflit de 1967. Jusqu'à la visite de Sadate à Jérusalem de 1977, qui tranche provisoirement à Moscou le débat au profit de l'école syrienne de Soldatov, Primakov aura continué à encourager, au nom d'Andropov, les vieux communistes égyptiens pacifistes que sont ses confrères journalistes Loutfi El Khôli et Mohammed Sid Ahmed à poursuivre leur exploration d'une paix de compromis avec Israël.

L'engagement croissant de l'empire soviétique aux côtés du mouvement national arabe, à partir de 1955, sera sans aucun doute jugé de diverses manières par les historiens de la postérité. Mais il aura eu avant tout un effet indirect, celui, fondamental, de transformer peu à peu l'ensemble de la population juive de la Russie et de l'Europe de l'Est en un groupe de citoyens de seconde zone, écartés de la plupart des fonctions publiques et tenus en suspicion enfin légitime, pour leurs liens supposés avec l'Etat d'Israël ennemi. Bref, de restaurer, sous un nouvel argumentaire, l'ancienne discrimination tsariste. Cela, Andropov ne le voulait pas. Pourtant, en Pologne, l'opéra-

tion « Orient-Express » de destruction et d'expulsion généralisée des cadres juifs battait son plein dès l'automne 1967, sous la houlette du général polono-ukrainien Moczar ; elle avait été d'emblée conçue comme un test en grandeur réelle par les prédécesseurs d'Andropov au KGB, l'ukrainien Vladimir Semitchastny et son patron véritable, Boris Chélepine, qui luttaient alors (avec son ami Jacques Vergès) pour une pleine réhabilitation de Staline.

Voici donc Primakov qui s'avance pour sauver une Russie au bord du cyclone, organiser d'ici le printemps le départ de Boris Eltsine et gérer sans trop de heurts le retour des partisans de l'ancien régime, mais sans ancien régime

FIN 1981, un scandale éclate à l'Institut des relations internationales et de l'économie mondiale, l'imemo, ce grand vaisseau de papier conçu dès les années 30 par son fondateur, le Hongrois Eugène Varga, comme le cerveau théorique du Komintern, devenu peu à peu le cimetière des éléphants du KGB, et tout en même temps la couveuse des jeunes espoirs de la diplomatie (hors Etats-Unis). De jeunes chercheurs y ont fait circuler en samiz-

dat des articles critiqués de la guerre afghane écrits par des euro-communistes (Berlinguer, Carillo) et ont été arrêtés par le service de sécurité de l'Institut : Soslov, qui est mourant, mais aussi Tchernenko, que l'on pousse alors à prendre la place de Brejnev, non moins mourant, demandant des sanctions exemplaires contre le directeur Inozemtsev, que l'on sait libéral, ami d'Andropov et critique de la ligne officielle « offensive ».

Dès ce moment-là, Primakov,

qui dirige officiellement le département moyen-oriental de l'imemo, vient épauler un Inozemtsev blessé, jusqu'à ce que Gorbatchev (qui s'approche à grands pas) ne place brièvement à la tête de l'Institut le stratège numéro un de la perestroïka, Alexandre Yakovlev, chargé de transformer le grand institut de politique étrangère en « shadow cabinet » du futur secrétaire général. Parti à la haute direction dès le printemps 1985, un Yakovlev reconnaissant transmet ses

nergie
étier.
rôte.

1er gestionnaire européen
1er exploitant européen.
naire des plus grands
is de 2 000 clients)
ralisée d'électricité :
ince et l'un des premiers
r 600 installations).
emiers opérateurs
et tertiaires
000 collaborateurs,
t d'économies, de confort
tribue à la protection
ressources naturelles.
www.dalkia.com
dalkia

Face au mouvement des lycéens : les limites de la démagogie

par Christophe Charles et Bertrand Geay

L'est de pire démagogie que celle des importants, lorsque, ébranlés par le désordre qu'ils ont eux-mêmes suscité, ils n'ont d'autre recours que la ruse, la flagornerie et la programmation d'autres désordres à venir. Le mouvement de protestation qui depuis plusieurs semaines fait défiler des centaines de milliers de lycéens dans la rue est plus que l'expression « rituelle » d'une « quête de soi », ou la traduction d'une « angosse » face à un « monde hostile ». Sous des formes hésitantes, qui doivent beaucoup aux stratégies de manipulation de « l'opinion publique » dont Claude Allègre s'est fait le spécialiste, il met au jour l'état d'un système et les limites d'une politique.

Celle-ci a pris deux visages. En encourageant la généralisation des études secondaires sans en donner les possibilités institutionnelles et humaines, elle a laissé jouer les tendances lourdes à la déstructuration du système et à l'anomie des établissements. Essentiellement préoccupé par la gestion des flux scolaires, elle a abandonné élèves et enseignants aux pressions de tous ordres qui se développaient aux portes de l'institution.

Mais elle a aussi pris la forme d'une dérégulation active du système : assouplissement de la carte scolaire, incitations aux stratégies promotionnelles des établissements, multiplication des partenariats privés à l'aide des transferts incontrôlés de compétences aux collectivités locales, concentration des pouvoirs entre les mains de chefs d'établissement convertis en véritables

« chefs d'entreprise ». Dans un contexte où les contraintes budgétaires demeurent extrêmement fortes (oh les dotations horaires sont réduites, la mise en place d'emplois du temps cohérents (une des premières revendications lycéennes) et, de façon plus générale, la garantie de conditions de travail (et d'apprentissage) satisfaisantes deviennent bien souvent impossibles. Prétendant répondre à ces dysfonctionnements, la technocratie du ministère n'a fait que radicaliser les mesures déréglées.

Sous l'étendard de la « démocratisation », un projet d'inspiration libérale applique peu à peu à l'univers scolaire les principes du marché et les valeurs managériales. L'obsession des gouvernements est d'ouvrir résolument le système éducatif à la concurrence, l'intervention de l'Etat se résumant de plus en plus à la pacification des établissements. Ainsi, le leurge que constitue le maintien artificiel dans l'institution d'élèves en échec n'a guère pour effet que de les soustraire aux statistiques du chômage.

Avec le ministère Allègre, cette politique a pris une forme particulièrement cynique. Par la constitution des enseignants en bords émissaires, la multiplication des « chantiers » et des promesses en tous genres, le ministre a cru pouvoir imposer des « solutions » qui ne résolvent en rien les difficultés accumulées au cours des ans. Loin de favoriser une réflexion collective sur les contenus d'enseignement et sur les conditions de leur appropriation par les publics actuellement scolarisés, cette stratégie de dés-

tabilisation ne fait que renforcer les tendances à l'anomie inscrites dans l'évolution du système. Et voilà que, par une ultime hypocrisie utilisant la contestation pour valider la politique qui l'a produite, Claude Allègre voudrait encore faire croire qu'il faut continuer dans le même sens, et avec les mêmes illusions!

Les bons apôtres libéraux voient déjà au secours de l'apprenti sorcier de la Rue de Gre-

silusions. Dans un système qui s'est formellement ouvert à tous, mais ne rétribue les nouveaux venus qu'en vagues espoirs de reconnaissance future, les conditions d'enseignement n'ont cessé de se dégrader et les formes de sélection de devenir plus occultes, notamment par le jeu des orientations.

La concurrence pour les « bons établissements » et les « bonnes options » s'est trouvée exacerbée

nement secondaire que les jeunes découvrent, à travers la sélection différée et diluée tout au long de leurs parcours, la réalité conservatrice de l'école. Pour contrecarrer celle-ci, il ne suffit pas d'accorder des diplômes : encore faudrait-il qu'ils correspondent à une appropriation effective des savoirs et que l'on donne aux enseignants les conditions pour cela.

Les manifestations lycéennes, même si elles peuvent paraître confuses dans leurs objectifs, évoquent plutôt ce que beaucoup d'observateurs disent depuis longtemps sans que les autorités s'en soucient parce que cela contredit leurs certitudes rassurées à longueur de discours, de colloques ou de consultations : les professeurs ne sont pas les ennemis des élèves ni les principaux responsables de la dégradation de l'atmosphère dans les lycées. Ce discours tenu par le ministre lui-même lorsqu'il pourfendait le corporatisme supposé incurable des enseignants, et leur attachement, excessif à ses yeux, à la qualité de ce qu'ils veulent transmettre, ne sert qu'à légitimer le démantèlement, à des fins économiques, d'une profession que les idéologues libéraux veulent transformer en simple « personnel prestataire de service éducatif ».

Quand les lycéens réclament sur le modèle des collèges des Jésuites, eux-mêmes inspirés par les écoles des monastères, les lycées fonctionnent d'une manière déformée inadaptable à une jeunesse plus mûre, plus critique et plus avertie. Une sonnerie (jadis roulement de tambour) scandé les heures. Les classes se succèdent mécaniquement sans que les professeurs aient le temps de bavarder avec leurs élèves. Ils n'y tiennent d'ailleurs nullement : ce n'est pas l'habitude et cela fait perdre du temps. Les élèves non plus : en France, la relation élève-enseignant reste distante, impersonnelle.

Depuis que, dans les universités, les professeurs ont des bureaux personnels avec un horaire régulier de présence, l'atmosphère a beaucoup changé : les étudiants peuvent s'entretenir avec les enseignants et résoudre ainsi une foule de problèmes souvent très personnels. Si l'on veut humaniser les lycées (comme on humanise les hôpitaux, les services publics, etc.), il est indispensable d'y installer des bureaux de ce genre (que pourraient se partager les enseignants). Là, les élèves seraient sûrs de rencontrer leurs professeurs, devenus des êtres humains, accueillants, disponibles, prêts à les écouter.

Une telle mesure, je le sais, fait bondir les syndicats parce qu'ils refusent de comprendre que la fonction d'enseignant ne peut plus se réduire, de nos jours, à une transmission de savoir. Un enseignant, désormais, qu'il le veuille ou non, a une responsabilité éducative. C'est vrai au lycée plus encore qu'en faculté : les élèves y

permettre magiquement, selon le ministre, d'alléger ses coûts en personnel, sans surtout de la poudre aux yeux. La conquête de l'autonomie suppose d'abord une véritable relation pédagogique et non la gestion indifférenciée d'élèves anonymes parce que trop nombreux par classe, ou le face-à-face « moderne » avec l'écran glacé de la société virtuelle. Les lycéens le plus en difficulté savent bien qu'ils ne s'en sortiront qu'avec une aide individualisée et la recréation d'un lien social dans l'école.

Cette demande d'enseignants supplémentaires est aussi un appel à l'aide face à l'angoisse des parents sur leur avenir. Paradoxalement, l'embellie annoncée sur l'emploi des jeunes diplômés rend perceptible à ceux qui ne le sont pas encore (et qui ne le seront peut-être jamais) la fracture entre les deux jeunesse : celle qui a encore une chance et celle qui n'en aura plus même si la conjoncture reste bonne. Les mesures à court terme prises récemment par Claude Allègre, avec leur cortège d'emplois précaires, ne changent rien à l'affaire et la réforme à venir laisse présager de nouvelles destitutions : il y a toujours un moment où la démagogie doit rendre des comptes.

Christophe Charles est professeur d'histoire à l'université Paris-I; **Bertrand Geay** est maître de conférences de sociologie à l'université de Poitiers. Ce texte a été élaboré avec Sandrine Garcia et Franck Poupeau. Tous sont membres du collectif *Raisons d'agir*.

Sous l'étendard de la « démocratisation », un projet d'inspiration libérale applique peu à peu à l'univers scolaire les principes du marché et les valeurs managériales

nelle : pas un sou, pas un poste ! Redéployez, décentralisez, responsabilisez, flexibilisez crédits, nominations et statuts, trouvez des gisements de productivité, mettez au travail les enseignants fantômes, les agents en congé; ressortez le rapport Fauroux, soyez-en le prophète; appliquez le blairisme pédagogique, sanctionnez les mauvais enseignants!

En fait, tous ces mots d'ordre sont déjà à l'œuvre plus ou moins ouvertement. Mais, par un travail de dénégation qui prétend en plus savoir ce que les lycéens « veulent », les gouvernements persistent à ignorer les conditions structurelles du problème scolaire. Depuis une quinzaine d'années, les générations successives de jeunes qui accèdent au lycée expriment sporadiquement la même colère et les mêmes dé-

par la diffusion des diplômes (et la dévaluation qui en résulte), ainsi que par la réduction drastique de l'offre d'emplois. La production des privilèges emprunte moins la voie des hiérarchies scolaires officielles, que celle des parcours laborieux que se frayent les jeunes et leurs familles dans le maquis des titres et des filières, par le jeu des marquages positifs accumulés par les uns, et des stigmates qui conduisent les autres à la résignation et au décrochage progressif.

Dans ce décalage entre les aspirations produites par le système éducatif et les chances qu'il offre réellement apparaît le paradoxe d'une « démocratisation » qui n'a pas eu les moyens de sa politique : c'est alors qu'ils parviennent massivement à l'ensem-

Pourquoi il faut « élaguer » les programmes

par Luc Ferry

TOUT le monde le dit, tout le monde le sait : les programmes du lycée sont trop « lourds ». Il est temps d'agir pour les alléger. La décision annoncée par Claude Allègre ne peut qu'être accueillie avec enthousiasme par le Conseil national des programmes qui n'a cessé d'œuvrer dans ce sens pour le primaire et qui a été chargé de proposer ces allègements. Ce salutaire passage à l'acte devra cependant s'effectuer en deux temps : d'abord un simple « élagage » pour certaines disciplines, qui prendra effet dès la Toussaint et sera applicable pour l'année scolaire en cours ; ensuite une restructuration en profondeur de l'ensemble des programmes du lycée.

Que faut-il entendre par « élagage » ? Et comment justifier un tel projet ? Nombreux sont ceux qui craignent, ou feignent de craindre, une « baisse de niveau », voire une mesure suggérée davantage par le souci de la conjoncture que par des considérations pédagogiques de fond. J'aimerais leur faire comprendre qu'il s'agit du contraire, c'est-à-dire d'un projet longuement mûri et destiné à améliorer le niveau des élèves en leur permettant enfin de se concentrer sur les « fondamentaux » de chaque discipline.

« Moins mais mieux », telle est plus que jamais la devise qu'il s'agit de mettre en œuvre. Pour le percevoir, encore faut-il savoir comment sont fabriqués d'ordinaire nos programmes scolaires, notamment dans le champ des sciences. Leurs rédacteurs ont eu, trop souvent, tendance à procéder par « empilement » ou, si l'on veut, par sédimentation. On ne saurait, à vrai dire, leur en tenir rigueur tant leur attitude s'inscrit

dans la logique même des « groupes disciplinaires » chargés d'élaborer ces programmes. Il est clair qu'en réunissant une quinzaine de personnes d'une même discipline, on favorise irrésistiblement le souci, en soi légitime, d'exhaustivité qui conduit à une accumulation de contenus.

Si l'on ajoute que, du côté des sciences notamment, le progrès des connaissances ne cesse d'inciter aussi à l'empilement, on se trouve rapidement pris au piège. Or c'est aujourd'hui de l'inverse que nous avons besoin, je le veux dire d'un véritable travail intellectuel visant à dégager les éléments essentiels à chaque discipline, à les mettre en valeur, bref à choisir entre ce qu'il faut absolument savoir au lycée et ce qui peut faire l'objet de compléments ultérieurs.

Le véritable but : recentrer l'ensemble de la culture scolaire sur les notions essentielles

Le vrai danger qui menace aujourd'hui les élèves n'est pas l'ignorance, mais l'absence de structuration des connaissances. Nombreux sont ceux qui, notamment dans les domaines scientifiques, disposent d'une palette, voire d'une mosaïque impressionnante de données... mais sont tout à fait incapables de les organiser de telle façon qu'elles fassent sens, de transformer les savoirs épars en véritable culture permettant de se repérer dans le monde actuel. Il faut donc commencer par

« élaguer ». Car c'est d'abord en classe qu'on doit permettre à tous les élèves de comprendre et de maîtriser ce qu'on leur enseigne. Et pour cela, il faut du temps. Cet élagage doit être à la fois significatif et raisonnable. Il sera significatif en limitant le nombre de notions, en privilégiant la mise en évidence des connaissances de base et en incitant les enseignants, soucieux à juste titre de traiter tous les sujets que leurs élèves risquent de rencontrer au baccalauréat, à contenir leur développement.

Le temps ainsi libéré sera utilement consacré à l'acquisition des méthodes et à l'approfondissement des exercices. L'élagage ne concernera pas toutes les disciplines, mais en priorité celles où l'on a empli les contenus d'enseignement au fur et à mesure que les savoirs et les connaissances évoluaient : c'est pourquoi il s'appliquera dans l'immédiat davantage aux sciences qu'aux humanités, la philosophie, notamment, n'étant pas concernée par une telle mesure. L'élagage doit être raisonnable : intervenant en cours d'année, il doit garantir l'égalité entre les élèves et tenir compte de ce qu'ils ont déjà abordé depuis la rentrée scolaire. Il est clair que les professeurs pourront appliquer tout ou partie de ces allègements dans l'année scolaire 1998-1999 selon le travail déjà effectué depuis la rentrée. Il n'est pas, pour autant, seulement symbolique : il doit être conçu comme la première étape d'un mouvement profond et irréversible.

Car une restructuration des programmes de lycée sera de toute façon indispensable. La consultation nationale a ouvert les pistes, et l'élagage ne préjuge pas cette

étape ultérieure qu'il faut désormais concrétiser. Qu'on se rassure : il ne s'agira pas d'une énième réforme, destinée à chambouler encore les programmes et les manuels, ni même, à proprement parler, d'une « rénovation ». Le véritable but de cette restructuration sera, comme ce fut le cas pour le primaire, de recentrer l'ensemble de la culture scolaire sur les notions essentielles qui permettent de structurer les connaissances à venir et de leur donner sens, ainsi que sur les savoir-faire qui doivent réellement être acquis.

Certains programmes doivent être profondément repensés : quelles sont aujourd'hui les finalités de l'enseignement des langues vivantes au lycée ? Comment faire comprendre aux élèves les enjeux et l'utilité de ce qui leur est enseigné en mathématiques ? Comment répondre à la nécessité sociale et citoyenne de former les élèves à l'outil informatique ? Ne convient-il pas, en français, de réaffirmer que le but premier de l'étude des textes est de mieux saisir leur sens et que leurs structures sont au service de ce sens, au même titre que le contexte historique ? Ne faut-il pas redonner sa place, tout au long de la scolarité, à l'expression écrite ? La philosophie doit-elle ou non s'ouvrir à certains repères en matière d'histoire des idées ? Autant de questions, parmi quelques autres, qu'il faudra avoir l'audace d'aborder, sans précipitation, mais sans délai.

Luc Ferry, professeur de philosophie à l'université Paris-VII, est président du Conseil national des programmes.

Créer des lieux de vie

par Jean Onimus

CRÉÉS par Napoléon sur le modèle des collèges des Jésuites, eux-mêmes inspirés par les écoles des monastères, les lycées fonctionnent d'une manière déformée inadaptable à une jeunesse plus mûre, plus critique et plus avertie. Une sonnerie (jadis roulement de tambour) scandé les heures. Les classes se succèdent mécaniquement sans que les professeurs aient le temps de bavarder avec leurs élèves. Ils n'y tiennent d'ailleurs nullement : ce n'est pas l'habitude et cela fait perdre du temps. Les élèves non plus : en France, la relation élève-enseignant reste distante, impersonnelle.

Depuis que, dans les universités, les professeurs ont des bureaux personnels avec un horaire régulier de présence, l'atmosphère a beaucoup changé : les étudiants peuvent s'entretenir avec les enseignants et résoudre ainsi une foule de problèmes souvent très personnels. Si l'on veut humaniser les lycées (comme on humanise les hôpitaux, les services publics, etc.), il est indispensable d'y installer des bureaux de ce genre (que pourraient se partager les enseignants). Là, les élèves seraient sûrs de rencontrer leurs professeurs, devenus des êtres humains, accueillants, disponibles, prêts à les écouter.

Une telle mesure, je le sais, fait bondir les syndicats parce qu'ils refusent de comprendre que la fonction d'enseignant ne peut plus se réduire, de nos jours, à une transmission de savoir. Un enseignant, désormais, qu'il le veuille ou non, a une responsabilité éducative. C'est vrai au lycée plus encore qu'en faculté : les élèves y

sont à un âge difficile, ils ont besoin de conseils que leurs professeurs seraient en état de leur fournir. On imagine mal quel sentiment de solitude éprouvent les lycéens à leur sortie des collèges, où ils se sentaient connus et aidés. Le lycée est sans âme ; ne reste que la camaraderie, où l'on broie du noir en aigrissant les rancœurs collectives.

Le lycée est sans âme : ne reste que la camaraderie, où l'on broie du noir en aigrissant les rancœurs collectives

Ces heures de bureau devraient s'imposer à tous les enseignants : elles font étroitement partie de leur profession ; c'est la partie la plus humaine et la plus gratifiante, car l'échange libre avec les jeunes donne toujours à réfléchir et rend plus humain. Il ne s'agit là ni d'heures supplémentaires ni d'heures de cours, mais d'heures de présence active où l'on peut éventuellement corriger des copies ou peaufiner un cours. Deux heures par semaine au minimum. Il serait souhaitable que, peu à peu, les enseignants considèrent leur établissement comme une maison à vivre, leur bureau comme un lieu de travail personnalisé avec bibliothèque, dossiers, etc.

Cette présence vivante des professeurs changerait complètement l'esprit du lieu. Les élèves, après leurs classes, seraient moins pressés de sortir pour rejoindre le monde réel, dans la rue : ils trouveraient au lycée les ressources humaines qui leur font défaut, et les professeurs, au lieu de n'y voir qu'une machine à enseigner, y connaîtraient les satisfactions qui font l'honneur de leur métier. Le lycée, au lieu de n'être qu'un lieu de travail, deviendrait un lieu de vie.

Luc Richard, directeur d'Immédiatement

Jean Onimus est professeur honoraire des universités.

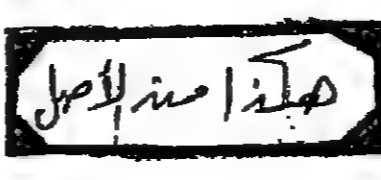
Le bonheur en haut des marches
Editions PROJHS

Comment agir à la source des difficultés pour accéder au « mieux-être »
Un récit captivant éclairé la portée et l'originalité de ce livre à lire... et à offrir.
En librairie et à la FNAC

AU COURRIER DU « MONDE »
RÉPONSE À « PERPENDICULAIRE »
Les animateurs de la revue *Perpendiculaire* n'aiment pas les écrivains pour qui la littérature est plus qu'une simple décoration sociale. Nous pourrions les laisser couvrir la terre entière d'épithètes infamantes et regarder *Immédiatement* comme une publication « à caractère fascinant ». Nos héros ont pour nom Georges Bernanos, Honoré d'Estienne d'Orves, André Malraux, Marc Bloch et Simone Weil. Ces hommes et cette

femme ont porté un jugement lucide et sans concession sur leur époque, stigmatisant la lâcheté et incarnant l'esprit de résistance. Certains d'entre eux ont payé de leur vie leur attachement inconditionnel à la liberté. C'est au nom de cette liberté de l'esprit, d'une certaine idée de la France et de la volonté d'amorcer une nouvelle critique qu'*Immédiatement* poursuit son aventure depuis deux ans. Nous n'avons à recevoir de leçons d'antifascisme de personne. La tribune publiée le 10 octobre par les *Perpendiculaires* commande cependant une réplique. Michel Houellebecq, Philippe Muray, Be-

noît Duteurtre, Renaud Camus, Dominique de Roux : ceux qu'ils mettent en cause sont des écrivains, ils ont publié quelques grands livres. Ils ont imposé un emploi audacieux, déroulant et subtil des mots de la tribu. Si leurs textes choquent certains, c'est qu'ils osent dévoiler la brutalité cynique du monde contemporain. Leur style irrite d'autant plus qu'il soutient des idées. C'est pour cela qu'*Immédiatement* a défendu leurs œuvres, sans se soucier de leurs préférences politiques, sexuelles ou religieuses. (...)



مكتبة

la démagogie

que les travers la diluée tout urs, la ré-école. Pour il ne suffit l'ômes: en- is corres- riation et- que l'on les condi-

lycéennes, et paraître objectifs, beaucoup t depuis s autorités que cela des messag- scours, de sultations: ut pas les s princ- la dégrada- dans les ly- qu'il pour- supposé uts, et leur à ses yeux, s veulent qu'à légit- t, à des fins profession libéraux en simple de service

réclament de encadre- rants dans prévues, ils ment l'exi- bicaline. Ils nt que les es », les lo- e, supposés

les lieux de vie

timus
Napoléon- te des col- suites, est- pirs par les s, les lycées manière dé- que jeunesse que et plus (dans rou- scande. Les r incubent que les pro- de bavare- es. Ils n'y liement: ce et cela fait élèves non ation élève- ont. Inter- univertés, les bureaux cause régio- sphère à le étudiants avec les en- s'agit une nouveauté très à harmoniser humaine les publics, etc.). s'y installer dans (que le les étu- d'années plus précieuses, mantes, ac- t, puis à les

Le lycée est sans âme : ne reste que la camaraderie où l'on broie du pain en aigrissant les rancœurs collectives

Ces heures de bureau sont à un âge difficile, le e- soirs de conseils que leur p- seurs seraient en état de leur- nir. On imagine mal: sement de solitude que les lycéens à leur sortie en- rages. Ou ils se sentent un- aidés. Le lycée est sans âme, reste que la camaraderie et broie du pain en aigrissant les rancœurs collectives.

Jean Onimus

La connaissance des faits sociaux est-elle dangereuse ?

par Michèle Tribalat

DEPUIS quelques mois, l'Institut national d'études démographiques (INED) fait l'objet d'un vilain procès par médias interposés (*Le Nouvel Observateur*, *Charlie Hebdo* à deux reprises, *La Recherche*). L'INED aurait cessé de faire de la science pour se consacrer à la propagation et à la scientification des thèses chères au Front national. Passons sur les allégations injurieuses, l'absence de travail journalistique honnête commandant un minimum de vérifications faciles à obtenir à travers les publications de l'INED. Venons-en à un argument central de l'invective et convenons de le prendre au sérieux. Construire des catégories ethniques, comme je l'ai fait à partir de la nationalité et du lieu de naissance des parents (notamment, dans l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale réalisée en 1992 avec le concours de l'Insee), serait inutile, nuisible, dangereux, profitable au FN, bref antirépublicain, et ceux qui s'y livrent dévoieraient ainsi leur affinité idéologique profonde, peut-être même insoupçonnée d'eux-mêmes, avec ce parti.

Le premier argument invoqué est d'ordre moral: distinguer, c'est discriminer. La distinction de Français en fonction de leur origine serait discriminatoire et donc raciste. A ce compte, construire une catégorie de chômeurs, ce serait déjà les discriminer. Toutes les études qui distinguent les hommes et les femmes seraient à proscrire. Mesurer un apport migratoire équivaldrait à faire croire que cet apport trouble l'ordre public. L'analyse descriptive serait ainsi, de manière essentielle, discriminatoire. Or différencier n'est pas hiérarchiser. Le penser, c'est se condamner à l'impuissance totale en matière d'observation, qui ne peut se passer de catégories.

Penser comme Le Pen, ce n'est pas faire l'analyse des faits sociaux dont ce dernier s'est emparé. C'est simplifier à l'extrême les problèmes au lieu d'en montrer la complexité

Le deuxième argument invoque la liberté des personnes. En catégorisant, comme je l'ai fait, à partir du lieu de naissance et de la nationalité des parents, on enfermerait les individus dans des catégories qu'ils n'ont pas choisies parce que construites a posteriori sans ce qui est classé puisse donner son avis. On lui attribue ainsi, rétrospectivement, une caractéristique qu'il n'a pas déclarée explicitement. Or si certaines informations déclarées peuvent être utilisées directement (c'est le cas du sexe par exemple), le plus souvent, le chercheur est obligé, pour conduire une analyse pertinente, de construire des catégories qui combinent ou regroupent plusieurs informations et donc d'attribuer une qualité qui n'a pas été déclarée comme telle par les répondants. Proscrire cette construction, c'est renoncer à l'analyse et donc à l'observation, c'est ramener la statistique à l'usage des nombres bruts.

Dans ce type d'argumentation, les pratiques américaines sont généralement citées en exemple. Les mêmes qui stigmatisent le multiculturalisme à l'américaine n'hésitent pas à s'en recommander pour délégitimer les catégories ethniques construites et non déclarées. Aux Etats-Unis, on choisit son appartenance. Mais, en fait, cela revient à choisir une réponse parmi un ensemble d'items préétablis qui font l'objet de négociations politiques au plus haut niveau. La responsabilité du recensement améri-

Priorité aux PME-PMI

par Christian Pierret et Lord Simon of Highbury

COMMENT concilier justice sociale et dynamisme économique, préserver et améliorer nos systèmes de protection sociale, tout en favorisant une économie capable de créer durablement des richesses? Cette question est au cœur de la politique conduite par nos deux gouvernements. Elle mérite de nourrir le débat européen.

Les premiers ministres britannique et français, Tony Blair et Lionel Jospin, ont donc décidé, au printemps, d'associer nos deux pays, sur l'esprit d'entreprise, les PME-PMI et leur contribution au bon fonctionnement de l'économie, les aspirations de nos entrepreneurs et les moyens d'y répondre.

C'est l'une des leçons du siècle: le marché est bien le cadre naturel dans lequel s'épanouit l'esprit d'entreprise. Lorsque la création d'un marché se révèle trop ardue, il est nécessaire de trouver des formules adéquates de soutien et d'accompagnement des comportements économiques. Encore faut-il que cette intervention ne conduise pas à nier l'esprit d'entreprise et à méconnaître le caractère indispensable du risque. Le service public participe de cette approche, mais il doit lui aussi fournir un cadre adapté au développement de l'initiative, création de richesses.

Il faut aller plus loin. C'est pourquoi nous avons défini plusieurs champs de réflexion, d'échanges et d'actions pour nos deux pays. Au cours des six derniers mois, huit ad-

ministrations britanniques et françaises se sont réunies afin d'examiner les moyens d'améliorer les politiques publiques dans plusieurs domaines essentiels. Nous devons améliorer la réglementation en donnant la priorité aux petites entreprises (sur ce point, l'action de la ministre française chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, Marylise Lebranchu, est remarquable). Nous devons dynamiser la recherche-développement et faciliter l'accès aux sources de financement, les PME-PMI faisant souvent figure de parents pauvres dans ce domaine. Nous devons, avant tout, favoriser l'emploi en soutenant avec énergie la croissance des petites entreprises: car ce sont elles qui créent des emplois et la croissance économique.

Elles prennent utilement des risques importants. Dans l'intérêt de tous

Nous mesurons toute la difficulté de la tâche. La concurrence internationale est vive et notre avantage compétitif soumis à des pressions toujours plus fortes. Nous ne devons jamais oublier que la création d'une entreprise comporte une prise de risque considérable. Les chiffres sont éloquent: près

d'une entreprise nouvelle sur deux ferme ses portes dans un délai de cinq ans. Il est vital que nous ne dramatisions pas ces échecs, ce qui ne pourrait que dissuader les candidats à cette aventure de tenter ou de retenter leur chance. Au contraire, nous considérons que prendre des risques, gérer des risques calculés, constitue une condition sine qua non du processus de création de richesses. C'est toute la société qui doit comprendre que les petites entreprises prennent utilement des risques importants. Dans l'intérêt de tous.

Universités et centres de recherche ont un rôle essentiel à jouer pour aider les entreprises à acquérir un avantage compétitif durable par le moyen des avancées technologiques. Les PME-PMI qui connaissent la croissance la plus rapide opèrent dans les secteurs de l'informatique, des communications et de la biologie médicale. La recherche européenne est l'une des meilleures du monde. Ensemble, nous devons faire en sorte que les idées nouvelles rencontrent le chemin du marché et se transforment en succès commerciaux.

Tout doit être mis en œuvre pour que les chercheurs essaient et créent leurs propres entreprises. Nous devons apporter notre aide à l'infrastructure constituée autour des universités, grandes écoles et centres de recherche, laquelle facilite les débouchés commerciaux: tuteurs d'entreprises (business angels), réseaux thématiques, fonds de capital-risque, partenariat avec

de grandes entreprises, comptables, chasseurs de têtes, juristes. Désormais, grâce à Internet et au commerce électronique, les PME-PMI ont accès instantanément à une clientèle mondiale. Il importe à la fois que le commerce électronique soit traité, notamment du point de vue fiscal, comme les autres formes de commerce, et que la protection du consommateur soit assurée. Démarrage, puis croissance rapide et, enfin, émission de titres: tel est le cycle dans lequel évoluent les PME-PMI. Il est impératif que nous favorisions ce cycle du succès. L'émergence récente de nouveaux marchés boursiers européens constitue à nos yeux une avancée décisive pour les entreprises de croissance et le capital-risque. Nos deux gouvernements suivent avec beaucoup d'attention le développement de ces marchés et souhaitent qu'ils attirent encore davantage d'investisseurs.

Nous considérons, en outre, que le développement des entreprises nouvelles n'est possible que si les relations sociales existant en leur sein sont elles-mêmes innovantes et dynamiques.

Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, et Lord Simon of Highbury, ministre britannique chargé du commerce et de la compétitivité en Europe, sont coprésidents du groupe de travail franco-britannique sur l'esprit d'entreprise et les PME.



HP possède la plus large gamme de solutions. Ensemble, vous formez une équipe parfaite.

Vous cherchez les moyens d'accroître la compétitivité de votre entreprise? Nos solutions périphériques en réseaux sont là pour vous aider à augmenter la productivité de vos groupes de travail, améliorer votre image et contrôler le niveau de vos coûts.

Parmi notre gamme complète d'imprimantes réseaux monochromes, vous trouverez forcément celle qui correspond à vos besoins. Vous optimiserez vos présentations grâce à la qualité couleur de nos imprimantes professionnelles jet d'encre et laser. Avec le nouveau Digital Sender, il est également possible d'envoyer directement des documents papiers par e-mail. De plus, HP et ses partenaires vous proposent une gamme très étendue de solutions (logiciels code-barre, formulaires électroniques, multibacs d'alimentation papier, lettres chèques...) qui répondra à chacun de vos besoins.

Nos périphériques en réseaux offrent la possibilité de distribuer vos documents de façon fiable et en toute simplicité. Vous n'avez qu'à les connecter aux serveurs d'impression HP JetDirect et à les gérer à distance au travers du web (Web JetAdmin 5.0): vous ferez des économies et éviterez de vous faire des cheveux blancs!

Alors, pour évaluer les besoins de votre entreprise, contactez votre revendeur le plus proche ou visitez notre site: www.france.hp.com

HEWLETT PACKARD
Expanding Possibilities
HP Et tout devient possible

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Immigration, le tournant

C'EST peut-être un tournant majeur dans la politique française d'immigration qui vient d'être pris par le gouvernement de Lionel Jospin. Le nouveau dispositif d'incitation au retour et à la réinsertion des immigrés en situation irrégulière, présenté ce mercredi par Martine Aubry en conseil des ministres, contient deux innovations majeures. Elles devraient permettre de rompre avec les dérisoires dispositifs-carottes confectionnés depuis vingt ans pour « aider » les immigrés à rentrer dans leur pays.

La première nouveauté consiste à associer les pays d'origine à la définition de la formation et des emplois que pourront occuper ou créer les candidats au retour. Il s'agit là de la première mise en œuvre concrète de l'idée de « codéveloppement » chère à Sami Naïr, l'universitaire proche de Jean-Pierre Chevènement récemment nommé à la tête d'une députation interministérielle spécialisée dans les migrations internationales.

La seconde disposition prévoit l'attribution d'un visa pour des séjours de courte durée en France en contrepartie du retour volontaire et d'une réinsertion réussie. Cette orientation – quasi révolutionnaire si elle est mise en œuvre sans mesquinerie – relève de la même philosophie : réintroduire une certaine fluidité des flux migratoires. Elle correspond non seulement au respect de la traditionnelle « noria » entre l'Afrique noire et la France, stoppée nette en 1974 par l'arrêt de l'immigration de

travail, mais aussi aux nécessités de la lutte contre l'immigration clandestine.

Il faut s'assurer que ce dispositif intelligent et novateur ne se transforme pas en simple habillage humanitaire de la politique de reconquête à la frontière des déboutés de la circulaire Chevènement. Il faudra s'assurer aussi que la formation promise soit, bel et bien, organisée. Bref, il faudra veiller à ce que le codéveloppement ne serve pas d'alibi à la confection d'un énième leurre destiné à attirer les immigrés sans papiers vers la porte de sortie pour les abandonner ensuite au pays, en rase campagne, sans formation ni avenir. Il ne serait pas davantage acceptable que cette circulaire Aubry puisse servir de prétexte pour justifier une répression accrue à l'égard des sans-papiers non volontaires pour cette forme de retour, ou tout simplement non concernés par ces procédures réservées pour l'heure aux seuls Marocains, Sénégalais et Maliens.

Ces mises en garde étant faites, on ne peut que saluer l'avènement – et la cohérence – de cette nouvelle politique. Pour la première fois depuis que l'immigration est devenue un sujet d'affrontement politique, la question est traitée concrètement, non pas comme un strict problème intérieur, voire européen, de police, mais pour ce qu'elle est : une donnée internationale majeure mettant en cause le développement toujours plus inégalitaire de la planète, et dont la gestion doit prendre en compte, aussi, les intérêts des pays d'origine.

LE MONDE est édité par la SA LE MONDE
Président du conseil de surveillance : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Directeur général : Dominique Aubry ; Directeur général adjoint : Noël-Jean Bergamini ; Directeur général adjoint :
Directeur de la rédaction : Édouard Pignon
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Vernez, Pierre Godeau, Jean-Yves Lacombe
Directeur artistique : Dominique Kuyvetts
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédaction en chef :
Alain Frachon, Béatrice Lelièvre (éditorial et analyses) ; Laurent Grégoire (suppléments et collages spéciaux) ; Michel Kalman (Détats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Lemaire (France) ; Franck Nouchi (Sport) ; Claire Stanila (Entreprises) ; Jacques Bouch (Aujourd'hui) ; Jacques Sarragaglia (Culture) ; Christian Mazouzi (Services de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Aïan
Militaire : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pailhoux ; Directeur délégué : Anne Chalmers-Boring
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Verzet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Bernès-Méry (1944-1949) ; Jacques Foccart (1949-1982) ; André Laurens (1982-1985) ; André Fontaine (1985-1991) ; Jacques Lescaze (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 100 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Bernès-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Le Monde Prévisions, Claude Bernard Participations.
Le Monde Presse, Le Monde Prévisions, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Création d'une cour de révision

POUR réhabiliter la mémoire des personnes réputées à tort « collaboratrices » et exécutées sans jugement pendant la guerre, un projet de loi adopté hier en conseil des ministres prévoit la création d'une Cour de révision spéciale. Les exécutions n'ayant pas été précédées de condamnations judiciaires, aucune procédure régulière de réhabilitation ne pouvait en effet être appliquée.

Aux termes du projet, la Cour de révision pourra être saisie du cas de toute personne ayant été exécutée sans jugement entre le 16 juin 1940 et le 10 mai 1945. La requête en révision doit être adressée sur papier libre au garde des sceaux par le conjoint, les ascendants ou descendants ou à défaut les frères et sœurs ; à défaut de ceux-ci, par les parents jusqu'au quatrième degré inclusivement. Elle devra être présentée dans un délai de

deux ans à partir de la promulgation de la loi. Les requérants peuvent se faire assister d'un avocat.

La Cour de révision est composée de six membres : trois magistrats de la cour d'appel ou de la Cour de cassation en activité ou en retraite et trois personnes ayant activement servi la Résistance. Elle doit motiver sa décision. Et n'a pas qualité pour apprécier le cas échéant la culpabilité du défunt ni la peine qu'il aurait encourue. Elle ne peut que décharger sa mémoire. Ses décisions sont sans recours ; mais si, par la suite, des faits nouveaux sont découverts, le garde des sceaux peut introduire une nouvelle instance. Les frais sont à la charge de l'Etat. Mais en cas de rejet intégral de la demande, l'auteur de celle-ci peut être condamné au remboursement.
(5 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le Havre, malheureuse exception navale

LE HAVRE EN ÉMOI, Saint-Nazaire serein. Les chantiers navals du grand port normand en déconfiture, ceux de l'estuaire de la Loire qui affichent un dynamisme remarquable, ici une entreprise familiale qui vit au jour le jour sous le régime de la quasi-cotrimandite publique pour terminer trois navires, là une société qui s'appuie sur un grand groupe multinational franco-britannique et qui engrange commandes sur commandes, qu'il s'agisse de paquebots pour des armateurs américains ou de frégates pour la marine marocaine semblables à celles du type Floréal

qui équipent la Royale. Sans aide régulièrement renouvelée et massive de l'Etat, les Ateliers et chantiers du Havre (ACH) menacent de sombrer à court terme alors que les Chantiers de l'Atlantique et Alstom ont fait l'audacieux pari de pouvoir se passer en l'an 2000, grâce aux progrès de productivité programmés, des subventions officielles. Si douloureuse socialement qu'elle soit, la crise de la navale du Havre – à laquelle tout le monde s'attendait dans la basse Seine depuis plusieurs mois – n'est cependant pas représentative de l'ensemble de ce secteur industriel.

Sans doute la construction des navires en Europe et notamment en France est-elle sortie depuis longtemps de l'âge d'or qui avait caractérisé la brillante fin du XIX^e siècle et les soixante-dix premières années du XX^e. Mais les vieux métallos se souviennent que les plus grands pétroliers du monde, les paquebots de croisière les plus modernes, les méthaniers de 130 000 m³ transportant le gaz à -160 degrés, les thonniers senniers congélateurs, les patrouilleurs lance-missiles ou sous-marins nucléaires ultrasophistiqués sont, un jour pas si lointain, sortis des docks de la Clyde, de La Spezia, de Saint-Nazaire ou de l'arsenal de Cherbourg.

Les navires de servitude sophistiqués comme les remorqueurs, les bateaux de recherche sismique et les plates-formes de forage du pétrole à grande profondeur. Dans ce contexte, la déconfiture de l'usine havraise – en dépit de son savoir-faire maintes fois prouvé – apparaît non seulement comme une exception, mais comme un anachronisme industriel, tant il est vrai que l'embellie concerne non seulement les grosses firmes (Alstom et sa filiale Leroux et Lotz), mais aussi des grosses ou des moyennes PME, comme les Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg ou Pirou à Concarneau.

La crise du Havre n'est pas non plus un événement exceptionnel dans un secteur chargé d'un poids symbolique – on baptise encore les navires, pas les camions ou les ordinateurs – habitué depuis des décennies aux chocs que la mondialisation a rendus à la fois plus brutaux et plus lourds de conséquences. Depuis cinq ans, Burmeister au Danemark, Bremer Vulkan en Allemagne, Boel Werft en Belgique, sans parler des soubresauts de Gdansk ont émaillé la chronique et ont été synonymes de drames humains et de perte de puissance européenne. Mais reconstruction après reconstruction, reconversion après reconversion, ont permis aux chantiers européens qui restent à flot de faire relativement bonne figure face à des groupes asiatiques boulimiques et adeptes d'un dumping généralisé qui, aujourd'hui, sont fragilisés par la crise financière.

Le dernier enseignement à tirer de la crise du Havre est à la fois historique et politique. Il y a douze ans, la firme privée Normed était au bord du dépôt de bilan, et le gouvernement, las de faire les fins de mois de La Ciotat, La Seyne et Dunkerque décida de mettre un terme à une commande de fait qui durait depuis 1984 et qui avait coûté aux contribuables quelque 6 milliards de francs, soit 300 000 francs de subvention pour chacun des six mille huit cents salariés impliqués dans ce sinistre d'envergure. Les trois sites furent fermés et un important programme de reconversion mis en place qui rencontra un relatif succès.

C'est la même question de l'utilisation des crédits publics pour maintenir colte que coûte des emplois dans une entreprise privée qui est posée aujourd'hui à Lionel Jospin et à son secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret. La seule différence est qu'à l'époque le premier ministre s'appelait Jacques Chirac et son ministre de l'Industrie Alain Madelin.

François Grosrichard

Les gens par Kerleroux



LOUIS-GUILLAUME
M'A ENFIN
DEMANDÉE
EN PACS
JE SUIS
FOLLE
DE JOIE

Le réalisme allemand, le romantisme polonais

Suite de la première page

Depuis, son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, est venu à Varsovie expliquer que l'Allemagne restera l'avocate de l'élargissement et que, sous la présidence allemande, c'est-à-dire au premier semestre prochain, Bonn allait même s'employer à accélérer certaines procédures de négociation. Jeudi 5 novembre, c'est M. Schröder lui-même qui devait passer quelques heures à Varsovie, apportant, on peut le supposer, des paroles aimables. Mais le message fondamental est déjà passé : il convient, comme l'a dit M. Fischer, d'être « réaliste ». Et la réponse, elle aussi, est déjà venue, par la bouche de M. Geremek : « Le réalisme, c'est très bien, car il tient compte des intérêts nationaux, mais nous estimons qu'il faut le concilier avec un peu de romantisme, car l'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN signifie l'unification de l'Europe. »

Romantisme ? Le terme pourra faire sourire, à Bruxelles, Paris ou Bonn, surtout venant d'un Polonais, et au moment où les fonctionnaires sont plongés dans un fastidieux « screening », l'examen détaillé des divers secteurs ou sous-secteurs de négociations. Mais c'est la reprise d'une vieille antienne,

entonnée depuis 1989 par des hommes comme Geremek, mais aussi Vaclav Havel, et bien d'autres. Sans « générosité » et un minimum d'enthousiasme qui permettent de considérer autre chose que les chiffres et les critères objectifs, l'élargissement ne se fera pas, ou mal, ou trop tard.

« La Pologne est un pays fier, on ne peut pas la faire attendre indéfiniment », déclarait tout récemment Tadeusz Mazowiecki, qui fut le premier chef de gouvernement de l'après-communisme. Là encore, le propos peut être accueilli avec ironie, car après tout, quel autre choix les pays candidats ont-ils qu'attendre, par exemple ces années 2006, voire 2007, dont on parle de plus en plus couramment à Bruxelles, comme la « première » date possible – dix-sept ou dix-huit ans après le rejet par l'Europe de l'Est du système communiste ?

COALITION DE BRIC ET DE BRIC

L'ouverture, le 10 novembre, des « négociations » d'adhésion, à quelques secteurs « faciles », verra certes montrer que quelque chose se passe, qu'on « avance », alors même que sur l'essentiel (et avant tout la réforme des institutions et la politique agricole commune), on ne bouge pas vraiment. Mais, au-delà de cet acte symbolique de bonne volonté, l'avenir se perd un peu dans les brumes. Combien de temps les pays candidats devront-ils faire preuve de « vertu » économique, parer aux crises successives, convaincre leurs opinions publiques, élection après élection, que l'Europe mérite des sacrifices, qu'il faut tenir le budget, restructurer, assainir, abaisser les droits de douane, s'ouvrir à la concurrence ?

Dans un pays comme la Pologne, le consensus, en apparence, reste fort. Le nombre des « sondés » favorables à l'adhésion à l'Union européenne baisse cependant régulièrement depuis quelques années. L'actuelle majorité, de centre-droit, reste tout aussi « pro-européenne » que l'équipe précédente, social-démocrate. Mais, quand il s'agit de mettre en œuvre, concrètement, les réformes de grande ampleur qui s'imposent encore, les choses se compliquent. Au pouvoir depuis un an, le gouvernement de Jerzy Buzek a réussi, non sans mal, à faire adopter une grande réforme régionale, censée accroître les attributions des pouvoirs locaux, dans des régions réduites en nombre et augmentées en taille, sur un modèle « européen ». Un courageux et très coûteux programme de restructuration du secteur minier a été adopté. Une adaptation de la sidérurgie est également prévue, même si elle ne répond pas tout à fait aux exigences de certains membres de l'Union. Le système des retraites et celui de la santé sont en chantier. Un immense effort reste à faire pour moderniser l'agriculture, améliorer les infrastructures routières et mettre la protection de l'environnement « aux normes ».

Sur chacun de ces sujets ou presque, le Parti social-démocrate, qui a décidé de pratiquer une opposition systématique, discrètement soutenue par le président Kwasniewski, mène la vie dure au gouvernement. Pendant l'année à venir – en l'absence d'élections –, l'actuelle majorité peut encore prendre le risque de conduire des réformes difficiles. Mais ensuite, avec l'élection présidentielle de 2000, il risque d'être de plus en plus

difficile de tenir le cap – d'autant que l'actuelle coalition est faite de bric et de broc, de libéraux déterminés, aussi bien de syndicalistes que de nationalistes de droite.

Les élections régionales du mois dernier ont, à cet égard, apporté d'intéressants enseignements. Les grandes formations de droite et de gauche (Action électorale, Solidarité et les sociaux-démocrates) y ont démontré leur force, et les libéraux de l'Union de la liberté, leur faiblesse relative. Sans être catastrophique, la défaite encourue par les amis de M. Geremek et surtout de Leszek Balcerowicz, le vice-premier ministre chargé des finances, est nette. Cela n'a pas empêché M. Balcerowicz d'imposer, pour l'essentiel, sa conception du budget et sa vision d'une Pologne qui doit se préparer à affronter une période difficile. Mais déjà, son ambitieux projet de réforme fiscale est plus ou moins enterré, et son autorité, y compris au sein de son propre parti, affaiblie. A lui, et surtout à tous ceux qui restent convaincus que la Pologne doit se moderniser aussi vite que possible, que le temps de l'adhésion n'est pas indéfiniment extensible sans dommage, le « réalisme » affichait désormais sans trop de gêne par les quinze risques de coûter cher.

Jan Krausz

RECTIFICATIF

FONTAINEBLEAU

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 31 octobre, Jacques Larché, président du conseil général de Seine-et-Marne, n'est pas maire de Fontainebleau.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 5 NOVEMBRE 1998

RÉSULTATS Les premières publications de résultats semestriels par les groupes japonais montrent que la crise financière frappe désormais l'industrie. ● L'ELECTRONIQUE et

l'automobile, les deux principales activités nationales, souffrent particulièrement et répercutent leurs difficultés auprès de leurs sous-traitants. ● LES FAILLITES ont touché

10 034 entreprises au cours des six derniers mois. Elles concernent surtout les PME, mais aussi des groupes connus comme les aciéries Toa, Showa Plastics ou le fabricant de

photocopieurs Mita. ● LA PRODUCTION industrielle devrait baisser de 8,4 % cette année, d'après les prévisions de l'institut de recherche Nomura. Les programmes d'investis-

sements, dans un contexte de surcapacités, sont revus à la baisse. ● LA LOGIQUE de développement des *kairetsu*, les grands conglomérats nippons, est remise en cause

La crise met en relief les faiblesses de l'industrie japonaise

Une entreprise de l'archipel sur cinq aurait enregistré des pertes au cours des six derniers mois.

Les PME ne trouvent plus de crédit, et les sociétés intégrées dans des conglomérats n'ont plus les moyens de s'assister mutuellement

TOKYO
correspondance
La récession que traverse le Japon, la plus grave depuis la fin de la guerre, ne se manifeste plus seulement par la déconfiture de son système financier. Des PME jusque dans les grands groupes, l'industrie est désormais touchée de plein fouet, comme en témoignent les premiers résultats publiés par les entreprises pour le premier semestre de l'exercice 1998-1999, achevé à fin septembre. L'institut de recherche Wako chiffre à 67 % la dégringolade des bénéfices nets pour les entreprises cotées à la Bourse de Tokyo. Si l'on considère l'ensemble des sociétés, une sur cinq devrait être en perte au premier semestre. Durant cette

période, les 10 034 faillites comptabilisées ont laissé un passif global équivalent à 365 milliards de francs, en augmentation de 30 % sur le premier semestre 1997.
Les dépôts de bilan des aciéries Toa, de Showa Plastics ou encore du fabricant de photocopieurs Mita ont sonné l'alarme : « Avec la contraction de l'économie et le resserrement du crédit, nombre d'entreprises japonaises de second niveau, ou même des grandes, ne tiendront pas deux ans », juge Kenneth Courts, économiste en chef de la Deutsche Bank à Tokyo. En outre, ces faillites ont mis en lumière des pratiques de maquillage comptable et de transfert des dettes vers des filiales non consolidées. Aucune amélioration ne semble

en vue et même Sony, pourtant mieux armé que nombre de ses compatriotes, prévoit des pertes au second semestre, après avoir limité la baisse de ses bénéfices à 5,4 % au premier. La crise s'installe : les pertes latentes sur portefeuille sont considérables, les salaires - et donc la consommation individuelle - baissent, les investissements sont revus à la baisse et les banques ne prêtent plus. Les surcapacités sont flagrantes. Le ministre de la planification économique, Taichi Sakakya, estime que l'écart entre les capacités de production et la demande réelle oscille entre 1 000 et 1 500 milliards de francs. La production d'automobiles a baissé de 12 % au premier semestre, atteignant son plus bas niveau depuis 1978, et celle d'acier

brut devrait fléchir de 10 % cette année et retrouver son niveau de 1971. Dans la chimie, les surcapacités obligent les entreprises à financer la destruction des unités de production superflues.
Les contre-performances des sept grands groupes électroniques nippons sont particulièrement révélatrices. Hitachi et Toshiba ont même enregistré leurs premières pertes depuis les années 50. Le premier a perdu 5,7 milliards de francs, et prévoit de doubler son déficit sur la totalité de l'exercice. Les sept saumons de l'électronique ont vu tous leurs segments d'activité s'essouffler, rendant inefficace leur stratégie qui consiste à compenser des investissements à perte dans certains segments par la grande

profitabilité d'autres activités. Ayant toujours fait preuve de sursuisme, ils investissaient naguère dans les mêmes secteurs au même moment. Aujourd'hui, ils désinvestissent de concert sur les traces d'Hitachi, qui a divisé par deux ses investissements dans les semi-conducteurs.
DÉPRIME DE L'AUTOMOBILE
Dans l'automobile, Toyota n'investira cette année que 1,6 milliard de francs au Japon contre 2,7 milliards dans le reste du monde. La déprime du marché automobile dans l'Archipel pourrait encore fragiliser la position de certains constructeurs : Nissan devrait annoncer prochainement 1,5 milliard de francs de pertes nettes pour le premier semestre. Pour 1998, le constructeur de camions Hino estime que ses ventes ne dépasseront pas les deux tiers des prévisions, pour atteindre leur plus bas niveau en treize ans. Seul Mazda promet de doubler ses profits grâce à l'exportation, qui représente 60 % de sa production.
Au total, estime l'institut de recherche Nomura, la production industrielle est appelée à baisser d'au moins 8,4 % cette année. Car la crise se propage. Les difficultés de

l'électronique et de l'automobile, les deux premières industries du pays, sont revues à la baisse. ● LA LOGIQUE de développement des *kairetsu*, les grands conglomérats nippons, est remise en cause
Toute une logique de développement est désormais mise à mal. Les six *kairetsu*, les grands conglomérats nippons, changent de pratiques : ils ne réservent plus à leurs fournisseurs et à leurs salariés des primes croisées qui faisaient leur force. Certains sont même proches de l'implosion, comme le groupe Fuyo. Centré autour de la banque Fuji, il regroupe le constructeur d'automobiles Nissan, la maison de commerce Marubeni, le groupe d'électronique Hitachi. « Aucun des grands partenaires n'est en mesure d'aider l'autre. Il n'y a tout simplement plus d'argent », résume une analyste.

Brice Pedroletti

Vitales pour l'économie, les PME sont à bout de souffle

TOKYO
correspondance
Nerf de la guerre de l'économie japonaise - les PME sont doublement touchées par la récession économique : pressées par les grandes entreprises de réduire leurs coûts, elles sont asphyxiées par le rattrapement du crédit, le *kashi shiburi*, qui sévit dans le milieu bancaire.
Président de l'Association des PME de Tokyo, Yuji Konaka a fait dessiner sur ses cartes de visite une silhouette habillée d'une cape qui survole Tokyo : « Il faut s'imaginer comme un Superman pour vouloir aider les PME ! », plaisante-t-il. Les banques, dans le rôle des méchants, se révoltent des adversaires cordaces : « Outre le rattrapement du crédit, les banques exigent des remboursements forcés et anticipés. Comme elles nous prêtent la plupart du temps à court terme, l'usage était, quand une société marchait bien, de reconduire le prêt six mois plus tard. Aujourd'hui, les banques ont tellement besoin de fonds qu'elles préfèrent tout arrêter et vont jusqu'à saisir les garanties placées en dépôt. »
Le gel du crédit a depuis quelques mois des répercussions très visibles à travers l'accroisse-

ment du nombre des faillites - la majorité des 10 000 cas recensés au premier semestre 1998 sont des PME -, mais aussi l'investissement. Dans les PME, les investissements devraient chuter de 21,7 % pour l'année fiscale 1998/1999, contre 2,6 % dans les grandes firmes, d'après le dernier rapport de l'Agence de planification économique. « Nous avons la chance de ne pas être en déficit. Mais il est impossible de faire le moindre investissement maintenant, la conjoncture est trop mauvaise », estime Masahito Sasaki, qui dirige, aux côtés de son père, une petite fabrique de pièces pour engins de construction à Kawasaki.
LES SOCIÉTÉS FONT LE GROS DOS
Les PME nipponnes sont donc le gros dos et restent sceptiques devant les programmes mis en place par les pouvoirs publics. Le gouvernement a prévu d'affecter sur trois ans, jusqu'à la fin du Big Bang en 2001, 1 800 milliards de francs à la garantie des prêts contractés par les PME. Pour M. Konaka, « cet argent servirait s'il était prêt directement aux PME. Il passe par les banques, qui n'en prêtent que la moitié. En outre, il faut que nous ayons affaire aux banques locales, et non aux grandes banques ». L'association des PME de Tokyo a décidé de lancer

auprès de ses membres une enquête détaillée sur les pratiques des banques, les pouvoirs publics ayant promis de punir les établissements qui restreignent abusivement les crédits.
« Mais le plus important », explique M. Konaka, « serait que le système d'allocation des crédits ne repose plus entièrement sur les garanties immobilières personnelles. Les banques japonaises ne savent pas, comme en Occident, juger sur des performances ou des études de marché. C'est à cause de ce système fondé sur les hypothèques personnelles que les faillites se terminent par autant de suicides ou de yonjoe ("rûte de nuit", c'est-à-dire défilé en l'honneur de la cloche de bois). »
Pour M. Konaka, il est essentiel d'aider les entrepreneurs en faillite désireux de lancer une nouvelle affaire. Pour se faire entendre, l'Association des PME de Tokyo a présenté, en octobre, à Tokyo, une pièce de théâtre au titre évocateur, *Le Jour où les banques disparaîtront*. Jouée par des patrons de PME, la pièce relate les déboires de sept chefs d'entreprise en proie à l'indifférence des banquiers. La représentation a fait salle comble, et a été reprise par tous les journaux télévisés du pays.

B. Pe

Quelques rares filots de prospérité

Dans la morosité ambiante, le quotidien économique *Nikkei* a recensé 166 champions (7 % des sociétés cotées à Tokyo) qui se distinguent par des performances records au premier semestre de l'exercice 1998-1999 (estimations sauf pour Sony, qui a déjà publié ses résultats) :
● Bridgestone (pneus) : 4,8 milliards de francs de bénéfices avant impôts non consolidés, soit 4,8 % d'augmentation sur 1997-1998.
● Canon (optique) : 8 milliards de francs de bénéfices avant impôts

non consolidés, en hausse de 14,4 % grâce à l'International, qui constitue 84 % de ses ventes.
● Kao (cosmétiques) : 3,2 milliards de francs de bénéfices avant impôts non consolidés.
● Nidec Corp. (leader mondial des moteurs pour disques dur) : 500 millions de francs (de bénéfices avant impôts (+ 500 % en cinq ans)).
● Sony : 3,6 milliards de bénéfices avant impôts non consolidés. Sony, qui exporte 70 % de sa production, prévoit une perte de 1,7 milliard de francs au second semestre en raison de la remontée du yen.

option navale

ction des imment en puis long-rait caract- X siècle et es années étalos se is grands aquebots emes, les transport, les thours, les giles ou s ultra- r pas si ks de la : Saint- e Cher- e large- pon, la, par la, s mont- azales, uvre et i mon- série, ur part c cinq à pesé andes 1993), iques, Alle- même tant non- e ne mis- orte ichté non- un La bot- tes scu- inc- is, de- es, es et e- e- C'est la même question de l'uti- lisation des crédits publics pour maintenir coûte que coûte des emplois dans une entreprise privée qui est posée aujourd'hui à Lionel Jospin et à son secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pignatelli. La seule différence est qu'à l'époque le premier ministre s'appelait Jacques Chirac et son ministre de l'Industrie Alain Madelin.

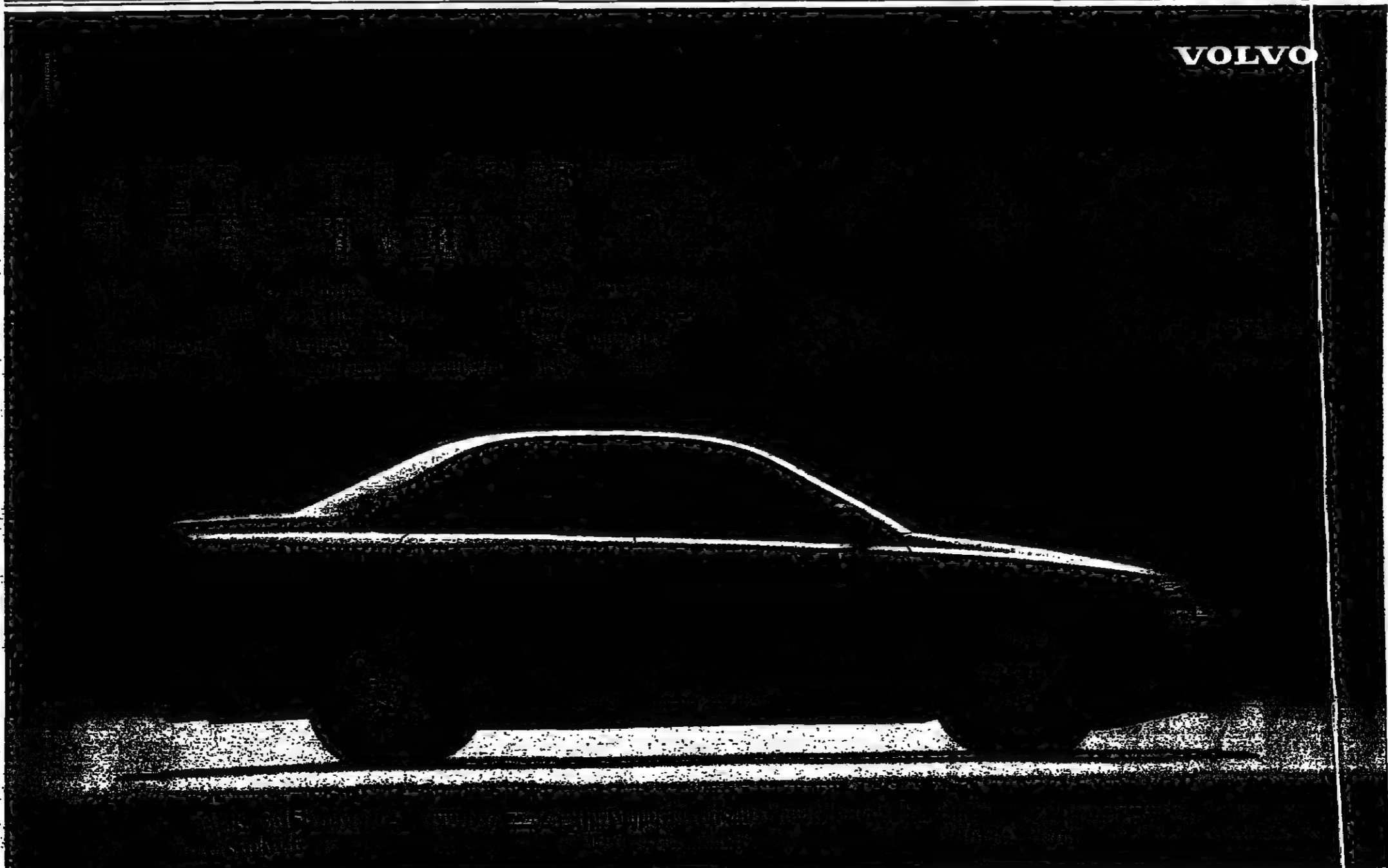
François Grosrichard

difficile de tenir le cap - d'autant que l'actuelle coalition est faite de bric et de broc, du libéralisme déformé aussi bien de syndicalistes que de nationalistes de droite.
Les élections régionales du mois dernier ont, à cet égard, apporté d'intéressants enseignements. Les grandes formations de droite et de gauche (Action Démocratique, Solidarité et les socialistes-démocrates) y ont démontré leur force, et les libéraux de l'Union de la Liberté leur faiblesse relative. Sans être catastrophique, la défaite encouragée par les amis de M. Geremek et surtout de Leszek Balcerowicz, le vice-premier ministre chargé des finances, ne pousse pas à la démission. Cela n'a pas empêché M. Balcerowicz d'imposer pour novembre sa conception du budget et sa vision d'une Pologne qui doit se préparer à affronter une période difficile. Mais dès son arrivée au pouvoir, le ministre a fait passer le message au sein de son parti et de son cabinet. A lui et surtout à ses amis qui restent convaincus que la Pologne doit se reconstruire sur une base solide, que le régime de l'adhésion n'est pas une fin en soi, que la Pologne doit rester une nation indépendante et libre.

Jan Krausz

CONCERNATIF

REMBLEAU
L'adhésion à l'Union européenne est un processus long et complexe. Elle nécessite une série de réformes structurelles et institutionnelles. Les négociations sont actuellement en cours et devraient être achevées d'ici la fin de l'année 1998.



La convergence des taux d'intérêt se poursuit en Europe

Les banques centrales espagnole, portugaise et suédoise ont baissé leur taux directeur

Les banques centrales espagnole et portugaise ont fait, mardi 3 novembre, un nouveau pas pour faire converger le prix de l'argent dans la

zone euro, ramenant leur taux directeur respectif à 3,50 % et 3,75 %. Redoutant les effets de la crise financière, la Suède a fait le même mouve-

ment. La Grande-Bretagne pourrait leur emboîter le pas. La Banque centrale européenne refuse encore d'assouplir sa position.

LA MARCHÉ vers l'euro entre dans sa dernière ligne droite : le 1^{er} janvier 1999, les taux d'intérêt des onze pays qui adhèrent pour le lancement de la monnaie unique devront être identiques. Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a la délicate tâche de faire marcher tous les pays d'un même pas.

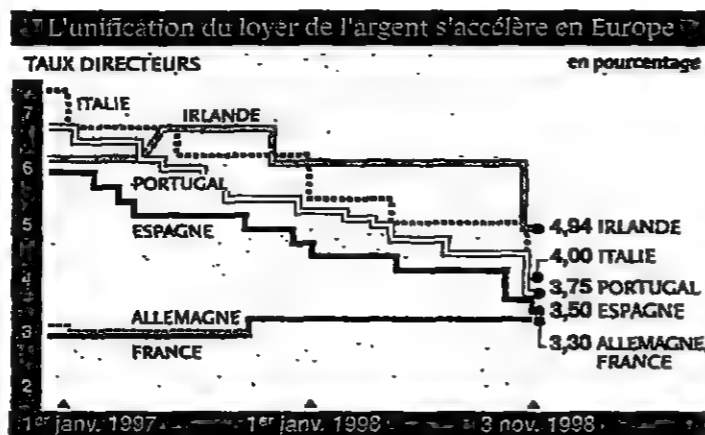
Mardi 3 novembre, les banques centrales d'Espagne et du Portugal lui ont rendu service en abaissant leur taux directeur avec quelques semaines d'avance sur le calendrier pressenti. La Banque d'Espagne a décidé de réduire son taux directeur d'un quart de point à 3,50 %. Dans son sillage, la banque du Portugal a ramené son taux de prise en pension de 4 % à 3,75 %. Pour ces deux pays, l'objectif de 3,30 %, niveau des taux directeurs dans les deux pays phares de l'euro, la France et l'Allemagne, n'est plus très loin.

La bonne tenue de l'inflation en Espagne (1,6 % sur un an) devrait permettre d'atteindre facilement l'objectif. En revanche, le parcours sera plus difficile pour l'Italie et l'Irlande, deux pays qui conservent les taux les plus élevés de la zone. Ils s'élevaient encore respectivement à 4 % et 4,94 % malgré les réductions effectuées au mois d'octobre. A l'instar de la zone euro, le mouvement de baisse des taux a entraîné la Suède, où la Riksbank a ramené d'un quart de point son principal taux directeur, à 3,85 %. La Riksbank estime que « les conséquences réelles de la crise financière mondiale seront plus marquées qu'il est prévu ».

PRÉVISIONS SUR LA BCE

Mardi 3 novembre, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion de la BCE, M. Duisenberg s'est donc félicité des gestes des banques centrales d'Espagne et du Portugal. « Il a convergence des taux d'intérêt de la zone euro vers le niveau le plus bas (3,30 % en Allemagne et France) se poursuit », a-t-il constaté. « La moyenne des taux d'intérêt à court terme, avant les baisses décidées aujourd'hui, se situait à 3,75 % », a-t-il précisé. S'il est mené à terme, l'effort de convergence se traduira par une baisse de l'intérêt moyen dans la zone euro de 3,75 % à 3,30 %.

Alors que des voix insistantes s'élevaient en France et surtout en Allemagne, pour que ces deux pays accèdent à l'allure dans la baisse des taux, le gouverneur de la BCE ne fusa de céder à la pression. Répondant directement à Oskar Lafontaine, le nouveau ministre allemand des finances, qui réclame une baisse des taux directeurs de la Bundesbank pour relancer l'emploi, il a rappelé : « Comme cela a été prouvé à de nombreuses reprises par le passé, la politique monétaire ne peut pas résoudre les problèmes structurels ». Aux politiques de prendre leurs responsabilités en la matière. Cette position très ferme devrait être suivie par les banques cen-



trales allemande et française à l'occasion de leur réunion, jeudi 5 novembre. Il y a peu de chances que ces deux autorités monétaires décident d'assouplir leur politique monétaire.

Pour parer les tentations du nouveau gouvernement allemand de procéder à une relance budg-

taire, M. Duisenberg a tenu à souligner « qu'un relâchement en matière de politique budgétaire et des hausses de salaires plus importantes pourraient mener à un renversement de l'actuelle tendance des prix à la consommation et miner la confiance ».

M. Duisenberg a toutefois re-

connu que l'idée selon laquelle la zone euro échapperait aux effets de la crise économique mondiale était une illusion. L'ampleur de cette crise économique et financière obligera même le Conseil des gouverneurs « à examiner de nouveau la situation au sens large de la zone euro à ses deux réunions de décembre. Nous discuterons sérieusement des risques qui pèsent sur la croissance en raison de l'évolution du commerce mondial et des tensions financières internationales ». Parallèlement, le Conseil discutera également de la possibilité d'une évolution encore plus modérée des prix.

Pour certains observateurs, la situation n'est donc pas complètement figée. Après le 1^{er} janvier 1999, alors que l'euro sera une réalité, la politique monétaire de la BCE pourrait évoluer. Jean-Pierre Hellebuyck, directeur de la stratégie d'investissement d'Axia Investment Managers, remarque que M. Duisenberg se réfère plus volontiers à l'action d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, qu'à celle de Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank. Le patron de la banque centrale américaine n'a pas hésité à baisser, à deux reprises, le niveau de taux des fonds fédéraux, afin d'éloigner le risque d'une pénurie de crédit aux Etats-Unis. Alors que la politique monétaire européenne a pour objectif la stabilité des prix, celle menée aux Etats-Unis s'intéresse davantage à la poursuite de la croissance économique. La progression surprise de 3,3 % du produit intérieur brut américain au troisième trimestre, est venue récompenser ces initiatives.

Enguérand Renault

Londres revoit à la baisse ses prévisions de croissance

Le ministre britannique des finances, Gordon Brown, a annoncé, mardi 3 novembre, une révision en baisse des prévisions de croissance pour 1999 : l'augmentation du PIB sera comprise entre 1 et 1,5 % (au lieu de 1,75 à 2,25 %) contre 2,75 % cette année. Beaucoup d'analystes estiment que la croissance sera encore plus faible, certains envisagent même une récession. Le moral des chefs d'entreprise britanniques est au plus bas.

M. Brown, qui présentait devant la Chambre des Communes ses projets pour le budget 1999/2000 (31 mars-1^{er} avril), a annoncé que l'objectif officiel d'inflation à 2,5 % serait tenu cette année et dans les années à venir. Malgré les médiocres perspectives de croissance, Gordon Brown prévoit un excédent budgétaire de 1,5 milliard de livres (13,8 milliards de francs) pour 1998/99, mais un léger déficit pour les exercices suivants. Ceci n'entraînerait pas un dérapage des finances publiques, qui demeurent saines au regard des critères de Maastricht. Pour éviter une récession, une nouvelle baisse des taux d'intérêt est attendue. La Banque d'Angleterre réunit son conseil de politique monétaire jeudi 5 novembre.

Le BRGM se débat pour retrouver ses mines d'or du Pérou

L'OR du Pérou ne cesse de hanter le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Refusant la perte de sa participation de 24,7 % dans la mine d'or de Yanacocha, une des plus rentables du monde, à la suite d'un jugement de la Cour suprême du Pérou en juin, la direction de l'établissement public tente de contre-attaquer. Elle a annoncé, mardi 3 novembre, avoir saisi, pour expropriation illégale, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) à Zurich.

C'est un nouveau rebondissement dans une affaire calamiteuse qui empoisonne la vie du BRGM depuis quatre ans (Le Monde du 21 février 1997 et du 11 juin 1998). Tout commence en 1993 lorsque le gouvernement décide de recentrer le BRGM - alors présidé par Claude Allègre - sur ses activités de recherche et de confier ses actifs miniers à un partenaire extérieur. Malgré de nombreuses oppositions, le groupe australien Normandy est choisi. Une société commune, La Source, est créée à laquelle le BRGM doit apporter ses actifs miniers contre une participation de 35 %. Mais les groupes péruvien Buenaventura et américain Newmont, associés au BRGM dans la mine de Yanacocha, contestent ce partenariat et font valoir un droit de préemption sur les titres français au Pérou. Après trois ans de bataille judiciaire, le BRGM

est condamné, en juin 1998 à Lima, à reconnaître ce droit de préemption.

« Nous n'avons jamais vendu nos titres, donc le droit de préemption ne pouvait pas s'appliquer. Il s'agit d'une expropriation », s'indigne Bernard Cabaret, nommé président du BRGM en avril 1997, qui a décidé de porter l'affaire devant le CIRDI. La procédure d'arbitrage s'annonce longue : les affaires sont rarement jugées avant cinq ans et aboutissent souvent à des compromis. « Je suis prêt à signer un compromis avec Buenaventura et Newmont à condition d'aboutir à un accord équilibré », affirme M. Cabaret.

VERS UN DIVORCE

Le BRGM semble d'autant plus tenté par un arrangement que son association avec Normandy tourne à l'aigre. Leur société commune La Source accuse des pertes. La gestion du groupe australien est jugée « peu claire » par l'établissement public et les partenaires veulent divorcer.

« A quel va aboutir ce décreusement ? Va-t-on pouvoir récupérer les actifs miniers ou se contentera-t-on d'un chèque ? », s'interroge Yann Itard, délégué syndical CFDT au BRGM. « Mon objectif est de récupérer l'équivalent de notre mise initiale. Mais je ne sais pas si j'y parviendrai », répond M. Cabaret, tandis que les auto-

rités de tutelle du BRGM - le ministère de l'économie et celui l'éducation nationale (pour la recherche) - ne semblent pas trop s'emouvoir d'une perte possible des actifs miniers français.

Au BRGM, en revanche, le climat est tendu. Les salariés, qui vivent depuis quatre ans au rythme des affaires, sont écoeuvés de voir piétiner leur savoir, leur compétence, leur patrimoine. Ils ont le sentiment d'en faire les frais. En juin, un plan de licenciement de 50 % des effectifs, dont la plupart sont issus du BRGM, a été lancé à La Source. En septembre, le BRGM - qui prévoit une perte de 30 à 40 millions de francs cette année - a annoncé la suppression de 100 emplois (10 % des effectifs) sur deux ans.

Aucun des bénéfices espérés de la scission n'est venu. La Source qui devait confier entre 30 et 40 millions de francs de travaux de recherches par an au BRGM, n'en a pas donné la moitié. L'établissement public n'a pas touché de dividendes et a perdu sa mine d'or. La CFDT du BRGM s'apprête à déposer plainte dans les prochaines semaines, afin de faire toute la lumière sur l'affaire de l'or du Pérou. Les autres syndicats devraient se joindre à son action en justice.

Martine Orange

Philippe Le Coeur

Alcatel tire les leçons de la crise boursière

Le groupe adopte une nouvelle organisation de sa direction et décide de publier dorénavant ses résultats tous les trois mois

LA DIRECTION d'Alcatel affirme avoir « tiré les enseignements » de la tempête boursière dans laquelle elle a été prise à partir du 17 septembre, après avoir revu à la baisse ses prévisions de résultats pour 1998. Mercredi 4 novembre, le groupe a annoncé un resserrement de son contrôle de gestion, la mise en place d'une nouvelle organisation dans les télécommunications, ainsi que plusieurs nominations.

Si, le 17 septembre, les investisseurs financiers ont massivement vendu des titres Alcatel, faisant plonger la valeur de l'action de 38 % en une journée, c'est parce qu'ils ont eu le sentiment d'avoir été trompés. Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel, a été accusé de ne pas avoir tiré assez vite la sonnette d'alarme sur les difficultés rencontrées par son entreprise dans le secteur des télécommunications.

« Je l'ai dit dès que je l'ai su », s'est défendu M. Tchuruk dans un entretien accordé aux Echos le 21 septembre. Admettant l'« avoir » « un peu tardivement », il a mis en cause les « méthodes de reporting (remontées des informations) d'Alcatel » et promis « des progrès » pour pouvoir « mieux et plus vite anticiper les tendances toujours plus fluctuantes du marché ». Mercredi, la direction d'Alcatel a annoncé qu'elle va « se mettre en situation de sortir des comptes sur une base trimestrielle mi-1999 ». Jusqu'à présent, le groupe publie ses ventes et commandes tous les trimestres, mais ne communique sur ses résultats financiers que deux fois l'an.

« Tous les patrons d'activités auront l'obligation de remonter des informations prévisionnelles » pour ces publications trimestrielles, ajoute-t-on à la direction d'Alcatel, où l'on souligne que M. Tchuruk

s'occupera dorénavant exclusivement des télécommunications (80 % de l'activité). « Thomson-CSF et Alstom lui ont pris du temps », concède-t-on dans son entourage : après six mois d'évaluations, Alcatel est entré mi-1998 au capital de Thomson-CSF à qui il a apporté certaines de ses activités. De longues discussions ont également précédé la mise en Bourse, en juin, de l'ex-GEC Alsthom, rebaptisée Alstom (énergie, équipements de transport).

Le « resserrement » de la gestion s'accompagne de nominations, qui, selon la direction, sont autant de « signes » en direction des investisseurs : entrée d'Olivier Houssin au comité exécutif du groupe, nomination de Franck Imbert comme directeur financier du secteur télécommunications et de Jean-Paul Barth comme directeur général d'Alcatel CIT (la filiale française de télécommunications). « MM. Houssin et Imbert viennent de l'activité câbles, secteur réputé pour sa gestion », fait-on valoir à la direction d'Alcatel, ajoutant que M. Barth, qui fut président d'Hutchinson (filiale de Total) au début des années 1990, « a aussi une réputation de gestionnaire à poigne ».

CENTRES DE PROFITS

Mi-septembre, nombre d'analystes et d'investisseurs s'étaient étonnés des difficultés d'Alcatel à appréhender rapidement les décisions prises par certains clients. Le groupe français a annoncé, mercredi, la mise en place d'une nouvelle organisation de ses activités. « On nous reprochait une approche trop « produits ». Nous allons organiser nos dix centres de profits (équipements de communication, matériels de transmission, produits d'accès...) afin qu'ils soient centrés sur trois marchés : les opérateurs, les autorités de l'information (Internet) et le marché des entreprises et du grand public », explique la direction d'Alcatel.

La création de centres de profits, responsables de leurs activités internationales était intervenue début 1996, après l'arrivée de M. Tchuruk à la tête d'Alcatel. Le groupe disposait jusqu'alors de grandes filiales par pays, développant, fabriquant et vendant à peu près toutes les mêmes types d'équipements.

Cette « focalisation accrue sur les clients », s'accompagne de la nomination de Krish Prabhur au poste de directeur général adjoint du secteur télécommunications et au comité exécutif du groupe Alcatel. Agé de 43 ans, cet Américain est l'actuel PDG des activités d'Alcatel aux Etats-Unis. « C'est quelqu'un qui n'est pas issu de la culture central téléphonique », fait-on valoir dans l'entourage de M. Tchuruk. Il lui reviendra d'« accélérer » l'orientation d'Alcatel sur les technologies liées à Internet. Un domaine où, là encore, le groupe est attendu par les analystes et les financiers.

Professionnels de l'informatique, des télécoms, des NTIC, débutants ou confirmés, experts ou généralistes

SC) entreprises vous attendent pour donner un coup de fouet à votre carrière professionnelle

les jeudis de l'informatique & des télécoms

www.cmpnet.fr/lesjeudis

Plus de 2 500 postes à pourvoir

Jeudi 5 novembre 98

16h - 23h • Espace Eiffel-Brany • Paris

Quai Branly - M^o Pont de l'Alma

en partenariat avec **INFORMATIQUES**

مكتبة من الأمل

tire les leçons
rise boursière
te une nouvelle organisation
tion et décide de publier
s résultats tous les trois mois

La crise financière provoque l'effondrement du prix des diamants

Forte mévente sur les marchés asiatiques

ANVERS

de notre envoyé spécial

L'aggravation de la crise financière dans les pays émergents, en particulier en Asie, ainsi que les tourmentes sur la quasi-totalité des places financières ont fait dramatiquement chuter les prix du diamant. Ce séisme ne concerne pas seulement les professionnels, mais tous les acteurs - pays producteurs, banques, commerce de luxe - d'un secteur au cœur de la mondialisation sur lequel plane aujourd'hui le spectre d'un gigantesque krach.

Chute des prix des pierres brutes, accumulation des inventaires, réduction drastique par la De Beers - le groupe sud-africain qui contrôle 60 % du marché - de ses livraisons aux centres de taille, multiplication des faillites en Israël, enchères moroses pour la maison Christie's à New York... de la mine à la bijouterie, jamais, de mémoire de professionnel, le diamant n'avait connu un tel marasme. « La crise est sans pitié. Nous sommes dans l'incertitude abso-

comme des chiffonniers. On est tellement nombreux pour vendre à n'importe quel prix avec des conditions de crédit mirifiques que les détaillants n'ont plus le temps d'inspecter la marchandise », insiste un courtier très au fait du marché persan qu'est devenu la 47^e Rue à Manhattan. Les soldes y sont permanents, et, en marchandant, le client avisé peut acheter une bague en or avec une pierre sertie de 2 carats au tiers du prix affiché ! « C'est une attitude suicidaire qui ne peut pas se prolonger. Il est urgent de rétablir les marges pour arrêter l'érosion du capital », s'alarme Peter Gross, patron de la division diamant de la banque ABN-Amro, qui a perdu des plumes, à l'instar des autres bailleurs de fonds de cette industrie. En Europe, jusque-là aire de tranquillité, les ventes stagnent, en raison des craintes des consommateurs sur l'avenir de la conjoncture.

A la contraction de la demande s'ajoute la surproduction, endémique depuis 1991. La mise en route en octobre par le groupe minier BHP de la première mine canadienne, Itaki, dans le Grand Nord, ne manquera pas de gonfler l'approvisionnement. Et, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la quasi-banqueroute de la Russie, en particulier de la République Sakha, en Sibérie, où sont situés les gisements, n'a pas provoqué de baisse de la production. Ce naufrage fait même l'affaire de la société Almaz Rossli-Sakha, l'unique exploitant, qui tire profit de revenus garantis par la De Beers, libellés en dollars alors que ses dépenses sont réglées en roubles. Cet atout devrait permettre à la firme russe de renouveler aisément ses lignes de crédits auprès des banques internationales pour moderniser ses mines, en pierre état, et poursuivre son effort d'exploration.

PLUSIEURS BOULIERS EXISTENT

Face à un tel désarroi, au cours des six derniers mois, la De Beers a fortement réduit ses livraisons de lots à sa centaine de clients privilégiés et a reconduit, en janvier, les quotas imposés aux producteurs membres de son organisation. Si ces mesures n'ont pas permis pour l'instant de stabiliser les prix, à écouter Tim Capon, haut responsable de la De Beers, plusieurs bouilliers existent. La baisse du dollar par rapport au yen devrait relancer le marché japonais en 1999. En outre, comme le montre la hausse modérée des réserves de diamants de la De Beers, la contrebande de diamants non taillés provenant d'Angola, de Guinée, ou de Sierra Leone semble circonscrite.

L'augmentation des ventes de diamants en Chine, en particulier à Shanghai, à Taïwan et en Inde, est un autre motif de satisfaction pour la De Beers. Celle-ci est par ailleurs sur le point de signer un nouvel accord triennal avec un Kremlin avide de devises et prêt à concéder à nouveau à la compagnie de Johannesburg la commercialisation de la quasi-totalité de la production de pierres non taillées. « La débâcle à Moscou nous aide d'une certaine manière. L'incertitude permet aux technocrates de travailler sans interférence politique. Les difficultés économiques rendent nos interlocuteurs russes plus sensibles à l'attrait de débouchés réguliers et des prix stables que nous pouvons leur assurer. »

Marc Roche

Les pays producteurs de pétrole tentent de redresser les cours du brut

Les revenus des Etats membres de l'OPEP ont baissé d'un tiers depuis le début de l'année

Le cours du baril de pétrole se situe désormais sous son niveau d'octobre 1973, avant le premier choc pétrolier. L'inquiétude des pays producteurs a été au centre de la sixième conférence internationale de l'énergie, qui s'est tenue en Afrique du Sud, fin octobre. Les tentatives pour faire remonter les cours s'avèrent pour l'instant d'autant moins probantes que les Etats-Unis s'y opposent.



PERSPECTIVE

ORGANISÉE au Cap, en Afrique du Sud, la sixième conférence internationale sur l'énergie a rassemblé une trentaine de représentants de pays consommateurs ou producteurs de pétrole et de gaz, du 29 au 31 octobre. Cette instance non décisionnaire, créée en 1991 pour favoriser le dialogue, a confirmé les inquiétudes des producteurs face à la faiblesse des cours du brut, affectés par un tassement de la demande mondiale, en particulier dans les zones jusqu'alors les plus dynamiques comme l'Asie. Le cours du baril se trouve, en termes réels, sous son niveau d'octobre 1973, avant le premier choc pétrolier. Cette dégradation frappe notamment les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont les revenus ont baissé d'un tiers depuis le début de l'année.

A trois semaines de leur sommet, prévu pour le 25 novembre à Vienne (Autriche), les onze membres du cartel ont profité de leur présence au Cap pour se réunir à plusieurs reprises et tenter de rapprocher leurs points de vue. D'un côté, des pays comme l'Algérie, la Libye et le Koweït veulent de nouvelles réductions de production pour tenter de redresser les cours du brut. De l'autre, des Etats comme le Venezuela ou l'Arabie saoudite refusent d'aller plus loin dans leurs efforts.

Les Saoudiens préconisent d'abord le respect, par chacun, des quotas de production actuels, seule

condition pour stabiliser les prix. Ils estiment que toute nouvelle réduction se traduira par une perte de part de marché au profit des autres acteurs pétroliers. Ils seraient cependant favorables au prolongement du niveau de réduction actuel sur l'ensemble de 1999 au lieu des six mois initialement décidés. Le premier producteur mondial a donné le ton, en prônant une coopération de tous les pays. « L'OPEP seule ne peut pas stabiliser le marché sans la coopération des autres producteurs et sans la prise de conscience des pays consommateurs », a affirmé Ali Al Naimi, le ministre du pétrole saoudien. Deux réductions successives de production ont été décidées cette année par un groupe de trois pays, deux membres de l'OPEP, l'Arabie saoudite et le Venezuela et un non-adhérent, le Mexique. Ces décisions, étendues ensuite aux membres du cartel et à d'autres pays non OPEP, ont permis de restaurer « un semblant de stabilité des prix ». M. Naimi rapproche cette intervention de celle du Fonds monétaire international dans la crise asiatique. Cela prouve « l'importance de doter les mécanismes de marchés d'une panoplie d'outils » permettant d'amortir l'impact des secousses déstabilisatrices. A condition que tout le monde respecte la règle.

« La meilleure stratégie à adopter dans ces temps d'instabilité et de baisse de la demande est de renforcer notre coopération », a approuvé Luiz Tellez, ministre de l'énergie du Mexique. « La stabilité n'est pas un problème de producteurs et encore moins d'un groupe de producteurs, ni un problème de consommateurs, c'est une situation que nous devrions tous essayer de gérer ensemble », a expliqué pour sa part le ministre des mines et de l'énergie du Venezuela, Erwin Arrieta.

Acteur puissant et influent, premier consommateur mondial de pétrole et important producteur, les Etats-Unis ont une nouvelle fois réitéré cette idée de coopération. En signe de réprobation, ils étaient représentés par un simple adjoint du secrétaire du département de l'énergie, Robert W. Gee. Ce dernier a rappelé l'opposition de son pays aux rencontres multilatérales, dont le but est « de tenter d'influencer les prix du pétrole et les niveaux de production », alors qu'il vaut mieux faire jouer « librement les forces du marché ».

Du côté des pays purement consommateurs, comme la France, l'accent est mis sur l'importance des



Le tassement de la demande mondiale, amplifié par la crise asiatique, maintient le brut à son niveau le plus bas depuis 25 ans.

Convoitises autour des gemmes du Congo

L'insurrection au Congo a déclenché une formidable ruée des pays impliqués dans le conflit vers les énormes richesses minières de l'ancienne colonie belge. Le pays figure au quatrième rang mondial des producteurs de diamant, avec 17 millions de carats en 1997. D'après des observateurs, des généraux et des membres de la propre famille du président du Zambabwé, Robert Mugabe, qui soutient militairement le régime Kabila, seraient très actifs dans le négoce des diamants et de l'or. Dans l'autre camp, des hauts gradés ougandais et des proches du président Museveni seraient également liés à des trafiquants libanais. Pour tenter de reprendre le contrôle du marché et regagner les caisses de l'Etat, le président Kabila a mis en place un nouvel organisme du négoce des diamants, par lequel doivent désormais transiter tous les achats et les ventes officielles de diamants. Mais Kabila, selon Libération du 14 octobre, vient de raler à sa cause Remy Golan, un négociant qui a brillé au temps de Mobutu dans l'appropriation privée des matières premières.

Face à un tel désarroi, au cours des six derniers mois, la De Beers a fortement réduit ses livraisons de lots à sa centaine de clients privilégiés et a reconduit, en janvier, les quotas imposés aux producteurs membres de son organisation. Si ces mesures n'ont pas permis pour l'instant de stabiliser les prix, à écouter Tim Capon, haut responsable de la De Beers, plusieurs bouilliers existent. La baisse du dollar par rapport au yen devrait relancer le marché japonais en 1999. En outre, comme le montre la hausse modérée des réserves de diamants de la De Beers, la contrebande de diamants non taillés provenant d'Angola, de Guinée, ou de Sierra Leone semble circonscrite.

L'augmentation des ventes de diamants en Chine, en particulier à Shanghai, à Taïwan et en Inde, est un autre motif de satisfaction pour la De Beers. Celle-ci est par ailleurs sur le point de signer un nouvel accord triennal avec un Kremlin avide de devises et prêt à concéder à nouveau à la compagnie de Johannesburg la commercialisation de la quasi-totalité de la production de pierres non taillées. « La débâcle à Moscou nous aide d'une certaine manière. L'incertitude permet aux technocrates de travailler sans interférence politique. Les difficultés économiques rendent nos interlocuteurs russes plus sensibles à l'attrait de débouchés réguliers et des prix stables que nous pouvons leur assurer. »

« Ce leitmotiv est revenu inlassablement au cours de la « Diamond Conference », organisée fin octobre par le Financial Times à Anvers.

Fin l'eldorado asiatique, qui, avec un quart des ventes mondiales de bijouterie, avait fait pendant une décennie la prospérité des négociants de Pelikaanstraat, la fameuse artère des gemmes du port flamand ! Pour les experts, le noued de la situation est au Japon, où malgré de dynamiques campagnes de publicité, bagues de fiançailles et solitaires restent dans les vitrines des joailliers.

Le paysage s'est aussi considérablement assombri aux Etats-Unis. Le premier marché au monde (avec 40 % des ventes de détail) a, certes, jusqu'à présent, bien résisté à la correction de Wall Street. Mais la concurrence acharnée sur les prix a fini par se répercuter sur les bénéfices des fournisseurs de marchandises brutes. « On se bat

Baisse des profits des compagnies

Si les Etats producteurs voient leurs budgets affectés par la chute des cours du brut, les compagnies pétrolières américaines ont enregistré, de leur côté, une baisse significative de leurs profits au cours du troisième trimestre 1998, qui se chiffre à - 34 % en moyenne, selon l'agence Bloomberg. Les sept « majors » ont cependant été affectées de façon variable.

par rapport à la période correspondante de 1997. Bénéfice par action : 0,58 dollar (- 22 %).

- Mobil : 13,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (- 5,7 %). Bénéfice par action : 0,64 dollar (- 43 %).
- Texaco : 7,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (- 28,9 %). Bénéfice par action : 0,38 dollar (- 17 %).
- Exxon : 28,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (158 milliards de francs), stable

Bénéfice par action : 0,31 dollar (- 52 %).

- Chevron : 7,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (- 17,8 %). Bénéfice par action : 0,70 dollar (- 37 %).
- USX-Marathon : 5,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (+ 77,5 %). Bénéfice par action : 0,18 dollar (- 72 %).
- Shell Oil : 5,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (- 47,2 %). Bénéfice par action : n. c.

Dominique Gallois

La passion de voir et le devoir de dire

Jean-Luc Godard



Le coffret : 480 F
Tome 1 : 240 F - Tome 2 : 240 F

ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA

Chez votre libraire

recrutement
professionnelle
100 postes
pourvoir
Brany • Paris
INFORMATION

NATEXIS GROUPE
L'arborescence de tous les métiers de la banque en trois clics.
http://www.natexis.com

Le projet de loi sur l'audiovisuel suscite l'inquiétude à l'INA

Le recentrage de l'Institut national de l'audiovisuel sur son activité historique d'archivage est considéré comme réducteur par les syndicats et par certains chercheurs qui souhaitent pour l'entreprise un rôle plus ambitieux dans la recherche

LES PERSONNELS de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) sont à nouveau inquiets, et leurs organisations syndicales mobilisées. L'effervescence n'est pas la même qu'il y a cinq mois, quand, après avoir désavoué leur président, Jean-Pierre Teyssier, et fait grève pendant trois jours, les syndicats avaient obtenu la nomination d'un directeur général, Francis Beck, chargé de définir un plan stratégique pour l'entreprise (*Le Monde* des 13 et 15 mai). Aujourd'hui, c'est le projet de loi sur l'audiovisuel public qui motive une sourde inquiétude. La CFTD fait « un constat négatif de bout en bout » de l'article 4 relatif à l'INA. « L'ambiguïté et l'incohérence de ce texte dénotent une volonté de pouvoirs publics d'empêcher, à court terme, le développement de l'Institut, et de programmer, à moyen terme, l'affaiblissement de ses activités », explique un de ses communicants.

Le projet de gouvernement, qui devrait être présenté en conseil des ministres le 10 novembre, confirme le recentrage des activités de l'INA sur la conservation et la mise en valeur

du patrimoine audiovisuel national. Le syndicat y voit « l'acte de décès direct, non négocié et non concerté, de la production », ainsi que la réduction des activités autres que l'archivage, comme la recherche ou la formation. L'intersyndicale (CGT, CFTD, FO) est d'autant plus inquiète que la direction de l'Institut s'inscrit dans

inéluctable. Pour l'avoir écrit dans un bulletin d'information interne, il s'est attiré les foudres syndicales. L'annonce, par ce biais, qu'« une réduction d'effectifs se fera sur une durée de trois ans et sans licenciements secs » a été aussitôt dénoncée par l'intersyndicale comme « un faux pas démocratique et social ».

Le Conseil d'Etat réservé

L'avis - purement consultatif - que le Conseil d'Etat doit rendre, vendredi 6 novembre, sur le projet de loi sur l'audiovisuel public pourrait, selon plusieurs sources, souligner l'inconstitutionnalité du texte gouvernemental. Selon *Le Canard enchaîné* du 4 novembre, l'Assemblée générale du Conseil d'Etat « s'apprête à estimer que la première mouture du projet accorde un rôle trop important aux représentants de l'Etat dans le futur conseil de surveillance qui coiffera le holding regroupant France 2, France 3 et La Cinquième-Arte ». En particulier pour la désignation des futurs dirigeants.

Un autre point susciterait les réserves des conseillers d'Etat, selon *La Tribune* du 4 novembre : la fixation du temps de publicité sur France 2 et France 3 relèverait d'un décret et non de la loi.

ce projet qui, dit-elle, « peut constituer le socle d'un nouveau départ pour notre entreprise ». Loi ou pas loi, explique Francis Beck, le repositionnement de l'INA sur son métier de base est

« Aucune mission de l'INA ne sera supprimée, plaide la direction de l'INA. Les activités de production, par exemple, seront réorientées vers des productions expérimentales et de recherche

rattachées au métier principal ». « Je ferai en sorte que l'évolution soit non traumatisante », rassure M. Beck. Le directeur général est accusé de brûler les étapes, car la concertation entre les partenaires sociaux sur les grandes orientations stratégiques de l'entreprise ne fait que commencer. Pour lui, le calendrier est complexe à gérer puisque le dialogue interne doit être mené en parallèle avec la discussion de la loi, dont le vote ne pourra intervenir avant plusieurs mois.

NOUVEAU PRÉSIDENT

Difficile de définir une politique avant de connaître l'avatar ultime de cette loi. De plus, l'INA ne peut guère engager une réorganisation de ses structures avant une autre échéance importante : la nomination du nouveau président, qui succédera à Jean-Pierre Teyssier à la mi-janvier. Même si le nom de Francis Beck lui-même est le plus fréquemment évoqué.

D'ores et déjà, pourtant, le directeur général a apporté des modifications à l'état-major mis en place par M. Teyssier. Serge Lafont vient de succéder à la

tête du département droits et archivage à Jean-Claude Larue, parti en juillet au CSA. L'annonce, mercredi 4 novembre, du départ de Bernard Stiegler, directeur général adjoint chargé du département « innovation », officiellement pour « convenances personnelles », est interprétée par beaucoup comme le résultat d'un désaccord sur les orientations à venir en ce qui concerne la vocation de la recherche.

Des cadres partagent la crainte des syndicats de voir « la tradition de recherche sur l'audiovisuel » de l'INA ramenée à « une simple ingénierie appliquée aux archives ». Leur « lobbyiste » est Pierre Corset, ancien directeur de la recherche de l'INA. Cet « historique » de la maison, qui était à la création du service de la recherche par Pierre Schaeffer en 1967, considère que l'INA doit avoir une ambition plus large à l'heure des grandes mutations de la convergence numérique : « Il est le mieux placé pour faire le lien entre la recherche et l'industrie ».

Jean-Jacques Bozonnet

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le directeur général adjoint du groupe Amaury, Fabrice Nora, également directeur général du *Parisien/Aujourd'hui*, devient responsable du développement du groupe. Il est remplacé à la tête du quotidien, à compter du 1^{er} décembre, par Jacques Guérin, directeur général de Servair (Air France). Ce changement intervient peu après le retour de Jean-Pierre Courcol, ancien PDG d'Air Inter, comme directeur général du groupe.

■ **ÉDITION** : le groupe italien Rusconi négocie l'ouverture de son capital à des groupes comme Hachette ou Mondadori, a indiqué son président, Alberto Rusconi. Le groupe a réalisé, en 1997, un bénéfice avant impôts de 1,1 milliard de litres (environ 3,23 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 360 milliards de litres. Il contrôle seize périodiques, une maison d'édition et emploie environ 800 personnes. - (AFP)

■ **TÉLÉVISION** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a demandé, lundi 2 novembre, à Fun TV, MCM et M 6 de cantonner la diffusion de clips « susceptibles de heurter la sensibilité des jeunes téléspectateurs » entre 22 heures et 5 heures du matin. Les clips visés sont ceux de NTM (Ma Benz) et de Pills et Zazie (Ca fait mal et ça fait rien) qui, selon le CSA, « comportent des images violentes, dégradantes et anglosantes ». - (AFP)

Le métro Concorde en habits pastel pour vanter une marque de lessive

IL EST ENVIRON 19 h 30, mardi 3 novembre, lorsque la rame de métro arrive à la station Concorde, l'un des principaux arrêts desservis par la ligne 1, qui traverse Paris d'est en ouest. Les portes s'ouvrent et déversent sur le quai quelques grappes de voyageurs. Certains jeunes cadres s'exclament, leur valise à la main : « Eh bien, c'est space, ici ! », ou lancent de plus sceptiques : « Qu'est-ce que c'est que ce délire ? ». Dans ses habits pastel, la station Concorde est méconnaissable.

Depuis ce matin-là, ses murs sont d'un bleu muageux et les panneaux « Concorde » s'encastrent dans une bande vert pomme. De petits autocollants montrant des paysages de montagne ont été disposés sur les flancs de la station et des coucous importés de la Forêt Noire se sont retrouvés accrochés à des colonnes, perchés à 3 mètres du sol, le long des quais. Dans ce décor bricolé, les fragiles oiseaux mécaniques émergent toutes les deux minutes de leur maisonnette de bois, mais leur petit cri est vite couvert par le bruit des rames. « Je suis prête à prendre les paris, s'exclame joyeusement Catherine, le nez en l'air. Dans deux jours, ils ne sont plus là, on les aura volés ! »

Les voyageurs paraissent pour la plupart indifférents. Tout au plus affichent-ils un sourire mi-intrigué mi-amusé à la vue de ces minuscules fenêtres colorées faites de cimes enneigées et de torrents d'eau, inattendues à 10 mètres sous terre. C'est lorsqu'ils découvrent, en avançant le long du quai, des barils illuminés, posés tels des pièces de musée sur leurs stèles, que le délice se produit : Ah ! c'est une pub pour de la lessive !

CONTRAINTES DE SÉCURITÉ

Pour la première fois depuis la Coupe du monde de football, le métro est utilisé par un annonceur - Procter & Gamble - pour une opération de communication événementielle. La campagne pour la version « senteur alpine » de la lessive Ariel a certes démarré à la télévision il y a quinze jours, mais cette communication-là ne suffit plus. « Les lessiviers ont besoin d'émerger, explique un spécialiste de l'agence média Western Media, qui se souvient avoir déjà vu des opérations similaires dans d'autres stations pour Javel ou Ajax Vitre. Ils sont omniprésents à la télévision mais n'arrivent plus à se distinguer les uns des autres. »

Un mois et demi de préparatifs et plusieurs millions de francs ont été nécessaires pour faire s'échapper des colonnes « les parfums de la montagne » sur fond sonore de cloches carillonnantes. Des géomètres, des décorateurs, un illus-

trateur sonore, ont consacré les six dernières nuits - puisqu'il fallait opérer quand la station était fermée au public - à essayer de transformer cette partie du métro tout en se pliant aux contraintes de sécurité. Le tout sans modifier le trajet des passagers en transit.

La RATP vend, ou plus exactement prête, désormais l'ensemble de ses stations aux entreprises. En contrepartie, l'annonceur doit acheter un nombre impressionnant de panneaux de 12 mètres carrés sur les murs des couloirs d'accès. D'après le producteur exécutif de l'opération, l'agence Carré bleu marine, aucune somme pour la location des quais ne serait perçue en sus.

LES USAGERS FAVORABLES

Chez Procter, on précise que « c'est avant tout une opération d'image » qui ne dérange pas la majorité des voyageurs. Métrobus, la régie publicitaire de la RATP, affirme en s'appuyant sur une étude Ipsos Média rendue publique le 4 novembre, que les usagers sont « majoritairement favorables » (79 % à Paris, 89 % à Nantes et 87 % à Marseille) aux opérations de ce type.

Dans le métro, comme dans les bus publicitaires également très en vogue depuis le Mondial - même si ces derniers ne seront plus totalement recouverts d'adhésifs parce que les usagers craignent que l'on ne voie plus les agressions à l'intérieur -, la démarche doit être mesurée. « Avec le mouvement de grève du 2 novembre, l'effet de l'opération Ariel est certainement atténué, reconnaît Jean-Pierre Louisy, le responsable clientèle de la ligne 12. Nous sommes sur le fil. Les annonceurs doivent à tout prix éviter de prévoir des communications spectaculaires au moment de grèves dures. On ne peut pas un jour avoir un trafic perturbé et le lendemain une opération promotionnelle monumentale ! »

De leur côté, les antipub font entendre leur voix. Thomas Jeaneret, vice-président de l'association Résistance à l'agression publicitaire, reproche à la RATP d'avoir cédé « le message émanateur de la déclaration des droits de l'homme [ndr : habituellement affichée sur les murs de la station] au message réducteur de la propagande consumériste ». Accrochée au bras de sa copine, Catherine, elle, s'est contentée de jeter en hurlant depuis le train dont les portes automatiques se refermaient déjà : « Tout ça c'est sympa, mais ce qui me gêne c'est que le service public serve quelques intérêts privés... Ça, vraiment ça me gêne ! »

Florence Amalou

En affaires, vous êtes bien partis.

Massy-Lyon : 6 A/R

Massy-Nantes : 6 A/R

Massy-Rennes : 5 A/R

Massy-Bordeaux : 4 A/R

TGV DIRECT
AU DÉPART
DE MASSY
JUSQU'À
6 A/R*

Située au cœur de l'Essonne, à proximité des grandes écoles, de Rungis et du plateau de Saclay, la gare de Massy TGV vous permet d'accéder directement, grâce à de nombreuses liaisons TGV, à plus de 50 villes de province... sans être contraint d'aller à Paris. Décidément, côté affaires, c'est bien parti !

Et pour vous informer et acheter vos billets, rendez-vous dans les gares, les boutiques SNCF, sur Ligne Directe au 08 36 35 35 35 (2,23 €/min.), sur Minitel au 3615 ou 3616 SNCF (1,29 €/min.) ou dans les agences de voyages agréées.

* Nombre d'aller-retour maximum par jour.

SNCF

A NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

هنا من الأمل

مكتبة ابن بطوطة

TABLEAU DE BORD

LE MONDE / JEUDI 5 NOVEMBRE 1998 / 25

AFFAIRES

INDUSTRIE

● OLIVETTI : le holding Bell a acquis 8,02 % de capital du groupe italien pour environ 1 100 milliards de francs...

● COCA-COLA : le leader mondial de ce produit de consommation de base a annoncé un plan de réduction des coûts...

● AUTOMOBILE : Renault part favori pour le rachat du constructeur automobile roumain Dacia...

● RHONE-POULENC : Jean-René Fourtou, PDG du groupe pharmaceutique, a confirmé mardi, lors d'un comité d'établissement...

● CAHAREL : l'entreprise de prêt-à-porter a annoncé mardi 3 novembre une réorganisation en profondeur de son activité...

● MOULINEX : le groupe électroménager envisage de mettre en œuvre une offre publique de rachat d'actions (OPRA) visant 0 % de son capital...

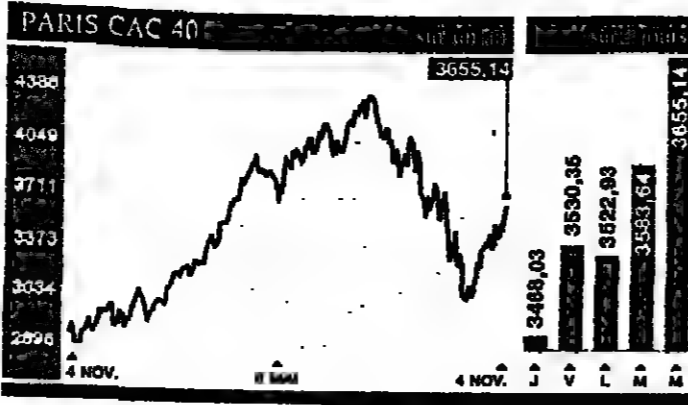
● TÉLÉPHONIE : la société Intercall et l'association Ténor, qui regroupe 10 sociétés de télécommunications...

● MAAF-MUTUELLES DU MANS : Jean-Claude Seys, président de la MAAF, élu à la tête des Mutuelles du Mans (MMA) le 3 septembre...

● CRÉDIT LYONNAIS : l'administrateur CGT de la banque publique a estimé mardi, à propos de la privatisation de la banque prévue au premier semestre 1999...

● BFG : le syndicat allemand des banques, du commerce et de l'assurance (HBV) s'est prononcé mardi contre une vente de la banque BFG Bank...

● COTATIONS, GRAPHIQUES ET INDICES EN TEMPS RÉEL SUR LE SITE WEB DU « MONDE »



Principaux écarts au règlement mensuel

Tableau à double colonne montrant les hausses et baisses de divers indices boursiers et financiers.

LES PLACES BOURSIERES

PARIS

MERCREDI 4 NOVEMBRE, la Bourse de Paris affichait une progression de 1,50 %, à 3 658,32 points à la mi-journée...

FRANCFORT

L'INDICE DAX était en nette progression à l'ouverture, mercredi 4 novembre, gagnant 1,37 % à 4 769,32 points...

LONDRES

LA BOURSE britannique a clôturé en recul de 0,4 % à 5 503,90 points, à l'issue de la séance du mardi 3 novembre...

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance, mercredi 4 novembre, en forte hausse, de 4,1 %, à 14 527,81 points...

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones est demeuré inchangé à l'issue de la séance du mardi 3 novembre. Les opérateurs se sont montrés extrêmement prudents...

Indices boursiers

Tableau récapitulatif des indices boursiers mondiaux (Europe, Monde, Asie, Océanie) avec leurs valeurs et variations.

Indice de confiance

Tableau montrant l'évolution de l'indice de confiance des consommateurs dans différents pays.

Indice de confiance des entreprises

Tableau montrant l'évolution de l'indice de confiance des entreprises dans différents pays.

Indice de confiance des investisseurs

Tableau montrant l'évolution de l'indice de confiance des investisseurs dans différents pays.

ÉCONOMIE

Les leaders d'opinion confirment leur confiance en l'euro

PLUS des trois quarts des leaders d'opinion de cinq grands pays européens estiment que l'euro sera un atout pour l'Europe...

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Wim Duisenberg, le président de la BCE, a constaté la convergence des taux en Europe...

FRANCE

Le ministre de l'Emploi, Martine Aubry, a affirmé mardi que le gouvernement était « contre les fonds de pension, non pas à la française, mais à l'anglosaxonne »...

ALLEMAGNE

Le ministre allemand du travail table sur un ralentissement de la croissance à 2 % en 1999, selon le quotidien Handelsblatt du 4 novembre.

GRANDE-BRETAGNE

Le ministre des finances Gordon Brown a annoncé mardi une révision en baisse des prévisions de croissance pour 1999 en Grande-Bretagne...

CANADA

L'économie du Québec sera moins touchée par la crise financière internationale que celle du Canada, estime l'économiste en chef des Caisse Desjardins...

JAPON

Barton Biggs, le responsable de la stratégie d'investissement de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter, estime que la deuxième économie mondiale « pourrait être la prochaine bonne affaire »...

RUSSIE

Le pays a honoré tous ses remboursements sur sa dette étrangère pour le mois d'octobre, alors que certains venaient de ramener le taux de chômage sous la barre des 10 % à partir de la mi-99.

Indice de confiance

Tableau de l'indice de confiance des consommateurs dans différents pays.

Indice de confiance des entreprises

Tableau de l'indice de confiance des entreprises dans différents pays.

Indice de confiance des investisseurs

Tableau de l'indice de confiance des investisseurs dans différents pays.

Indice de confiance des consommateurs

Tableau de l'indice de confiance des consommateurs dans différents pays.

Indice de confiance des entreprises

Tableau de l'indice de confiance des entreprises dans différents pays.

Indice de confiance des investisseurs

Tableau de l'indice de confiance des investisseurs dans différents pays.

Indice de confiance des consommateurs

Tableau de l'indice de confiance des consommateurs dans différents pays.

Indice de confiance des entreprises

Tableau de l'indice de confiance des entreprises dans différents pays.

Indice de confiance des investisseurs

Tableau de l'indice de confiance des investisseurs dans différents pays.

INA

Éducteur de recherche

INA, le directeur adjoint du groupe Amman, brice Nora, également directeur général du Parisien/Aujourd'hui le France, devient responsable du département du quotidien...

Concorde en habits pastels

Une marque de lessive

9 h 30, mardi, la rame de Concorde, rattachée à la rame de Paris-Montparnasse, a été mise en service...

LES USAGERS FAVORISÉS

Chez Procter, on préfère « s'offrir tout un programme d'image » qui ne dérange pas la majorité des voyageurs...

FINANCE

● MAAF-MUTUELLES DU MANS : Jean-Claude Seys, président de la MAAF, élu à la tête des Mutuelles du Mans (MMA) le 3 septembre...

● CRÉDIT LYONNAIS

L'administrateur CGT de la banque publique a estimé mardi, à propos de la privatisation de la banque prévue au premier semestre 1999...

● BFG

le syndicat allemand des banques, du commerce et de l'assurance (HBV) s'est prononcé mardi contre une vente de la banque BFG Bank...

● COTATIONS, GRAPHIQUES ET INDICES EN TEMPS RÉEL SUR LE SITE WEB DU « MONDE »

www.lemonde.fr/bourse

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 4 NOVEMBRE
Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30



+1,96%
CAC 40 : 3654,01

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for % du coupon and % du capital.

ACTIENS

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

Table of French stock values (ACTIENS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Advertisement for Volkswagen Lupo featuring a car image and the slogan 'LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE'.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

ACTIENS

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

Table of international stock values (ACTIENS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of international stock values (ACTIENS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

Table of new market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

MARCHÉ LIBRE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

Table of free market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 3 novembre

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission, Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission, Rachat net, and Cours.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of bank values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

LA POSTE

Table of bank values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Large advertisement for 'Le parcours idéal' featuring a car and various text elements.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 5 NOVEMBRE 1998

SPORTS Pour la première fois de l'histoire du football français, quatre clubs ont obtenu, mardi 3 novembre, leur qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Tous victorieux des matches retour du deuxième tour, l'Olympique de Marseille, les Girondins de Bordeaux, l'Olympique lyonnais et l'AS Monaco connaîtront leurs fu-

turs adversaires vendredi 6 novembre. ● **À MARSEILLE**, l'entraîneur Rolland Courbis a, comme à son habitude, fait tourner son effectif, et l'OM est difficilement venu à bout

des Allemands du Werder de Brême (3-2). ● **À BORDEAUX**, les Girondins ont également été mis en difficulté par les Néerlandais de Vitesse Arnhem avant de s'imposer de justesse

(2-1). Cette qualification conforte le renouvellement du club bordelais. ● **DES INCIDENTS** ont provoqué l'interruption de la rencontre entre la Fiorentina et les Grasshoppers de Zurich.

Le parcours idéal des quatre clubs français en Coupe d'Europe

Marseille, Bordeaux, Monaco et Lyon se sont qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Pour la première fois, la France compte quatre représentants à ce niveau de la compétition

MARSEILLE
de notre envoyé spécial
Si le football était une science exacte, Rolland Courbis n'exercerait pas le métier d'entraîneur. L'homme qui aime les bons mots façon Raimu a défilé ses commentaires mardi 3 novembre, comme après chaque match.

Mais il s'agit, ce soir-là, de trouver des explications à une fin de match pour le moins « crispante ». Alors que ses joueurs menaient par 3 buts à 1 face à une équipe du Werder de Brême n'évoluant plus qu'à dix (et même bientôt à neuf, suite à une blessure), l'OM a non seulement offert un but-cadeau à son adversaire, mais faillit même encaisser un supplémentaire dans les arènes de jeti, qui avait été synonyme d'élimination. « A 3-1 contre dix joueurs, même le plus optimiste des Allemands est au courant que le match est terminé. Et bien on a cru bon de rajouter un brin de suspense à cette partie pour que les spectateurs qui nous ont fait confiance ce soir ne rentrent pas chez eux avec cinq minutes d'avance », blague le techni-

rien, plus pagnolesque que jamais. Rolland Courbis n'ignore pas que des quatre clubs français à s'être qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, l'OM est celui qui a le plus peiné. Le leader du championnat de France a pourtant déployé un jeu alléchant durant une bonne partie de la rencontre. Les trois buts phocéens, tous trois inscrits de la tête - par Florian Maurice, Pierre-Issa et Christophe Dugarry - ont même apporté une preuve supplémentaire de la force offensive qui anime cette équipe. Le Werder de Brême est cependant revenu au score à deux reprises, tirant profit de deux erreurs de défense. « Deux buts qu'on rangerait dans la catégorie des buts évitables », concèdera Rolland Courbis.

L'entraîneur marseillais aurait aimé rendre une copie irréprochable au public du Stade-Vélodrome. Une fois de plus, l'homme avait pris un malin plaisir à surprendre. L'équipe algéenne ne correspondait pas à celle qui était attendue, proposant une formation différente de celles qui s'imposent face à Sochaux et Lorient lors des deux dernières Journées de championnat. Les 40 000 abonnés que compte le club s'y habitueront-ils un jour ? Rolland

Courbis a certes mis en place un système de « tournante » qui a le mérite de fonctionner - l'OM est invaincu depuis le début de la saison. Mais ledit système n'en demeure pas moins décevant.

« GUERRE DES GOALS »
A la fin des années 40, confronté à un recrutement pléthorique, les dirigeants d'alors avaient créé un « Marseille 2 ». Cette équipe-bis participa au championnat de deuxième division et termina même onzième, avant d'être dissoute. S'il en avait la possibilité, Rolland Courbis pourrait, sans problème, reproduire l'expérience. A l'heure de l'arrêt Bosman, le technicien possède le plus beau et le plus fournie des effectifs de l'Hexagone. Plutôt que de s'appuyer sur une équipe-type comme le font la plupart de ses confrères, l'homme préfère donc faire tourner ses joueurs, au gré de leur forme et de leur motivation. Observateur des sports américains, Rolland Courbis croit au bien-fondé de sa méthode plochée outre-Atlantique. Primo, se dit-il, la motivation individuelle n'en sera que plus grande. Secundo, la fatigue physique se fera moins sentir en fin de championnat. Tertio, la tentation de chercher un

autre club en cours de saison sera amoindrie, le taux de frustration étant le même pour tout le monde à l'OM.

Érigée en doctrine, cette « diminution du temps de travail » a toutes ses revers. Une véritable « guerre des goals » a été instaurée entre le vétéran Andreas Köpke et le jeune Stéphane Forato. Impeccable à chaque fois qu'il joue, l'Allemand apprécierait de moins en moins, dit-on, de devoir faire barquette. Idem de l'attaquant italien Fabrizio Ravanello, qui a peu goûté, mardi, d'être remplacé en deuxième

mi-temps. Quant aux trois « champions du monde » de l'OM, si deux s'en tirent plutôt bien (Laurent Blanc, Robert Pirès), l'autre doit encore ronger son frein, tel un débutant (Christophe Dugarry). Quelle limite la susceptibilité d'un footballleur professionnel peut-elle atteindre ? Rolland Courbis a une réponse bien vivante entre les mains : Titi Camara. Le 24 septembre, l'attaquant s'effondra en sanglots à la fin d'un match de championnat contre Bastia. Le Guinéen venait de marquer un but, son premier de la

saison. Plusieurs semaines de pression et de doute passées sur le banc de touche trouvant un exutoire. Depuis, Titi Camara va beaucoup mieux. Il a marqué à nouveau et à plusieurs reprises. Mardi face à Brême, l'attaquant débuta la rencontre à la surprise générale. Et qu'adviut-il ? Intenable de bout en bout, Titi Camara fut l'homme du match.

L'autre grand bénéficiaire du jour fut le Sud-Africain Pierre Issa. Plutôt habitué à regarder les rencontres du club dans les tribunes, le défenseur disputait à son deuxième match en tant que titulaire. Le jeune homme, âgé de vingt-trois ans s'attendait-il à marquer un but en seizième de finale de Coupe d'Europe ? La dernière fois que Pierre Issa fit trembler les files, c'était au Stade-Vélodrome, pendant la Coupe du monde : face à la France, le Sud-Africain avait marqué contre son camp. Pas peu fier d'avoir corrigé le cours de son histoire à Marseille, Pierre Issa ignorait totalement, mardi, s'il jouerait le match de vendredi contre Monaco. « Il n'y a jamais de garantie dans le football », philosophait le joueur. Sur-tout à l'OM.

Frédéric Potet

Table with 2 columns: club name and score. Includes AS Monaco (2-1), Olympique Lyonnais (2-0), Girondins de Bordeaux (2-1), and Olympique de Marseille (3-2).

Bordeaux parie sur l'Europe pour assurer son avenir

BORDEAUX
de notre envoyé spécial
Un cri tribal a secoué les gradins du Parc Lescure à l'issue du match. Quinze mille poitrines livrées à l'angoisse se sont brusquement libérées pour fêter, mardi 3 novembre, la qualification de Bordeaux aux dépens des Néerlandais de Vitesse Arnhem. La Coupe d'Europe avec ses verdicts sans appel concentre les émotions fortes au-delà du stade.

Que restera-t-il de cette confrontation franco-néerlandaise en deux actes ? Le souvenir d'une qualification acquise au forceps avec des gestes déplacés sanctionnés, mardi, par quatre avertissements et l'exclusion du Girondin Ali Benarbia à l'ultime minute. Si la supériorité des Français ne souffre discussion avec deux succès (1-0 à aller, 2-1 au retour), elle aura frustré les esthètes qui attendaient du deuxième du championnat de France une démonstration plus enlevée. Il a fallu se satisfaire d'une rencontre crispante entre l'ouverture du score par le Vitesse dès la 9^e minute par Arco Jochensen, l'égalisation de Johan Micooud (10^e) et le but de la victoire signée Sylvain Witcord (65^e).

Les compétitions continentales regorgent de ces parties cadencées. Bordeaux qui fut finaliste de la coupe de l'UEFA, voilà deux ans, avait à l'époque égayé l'épreuve, fort de ses in-

dividualités d'exception qui ignoraient encore leur destin de champion du monde. Depuis, Christophe Dugarry, Bixente Lizarraso et Zinedine Zidane ont rejoint des clubs plus fortunés (respectivement Marseille, le Bayern Munich et la Juventus Turin) et renvoyés les Girondins à une œuvre de refondation. La saison dernière, les Bordelais n'avaient pas survécu au premier tour de la coupe de l'UEFA. Les voilà au rendez-vous du troisième signe d'un renouveau bien maîtrisé.

Par prudence ou superstition, le coprésident du club, Jean-Dieter Lange, n'avait budgétisé qu'une participation aux 16^e de finale. La suite des aventures européennes conforte les dirigeants dans leur démarche. L'exposition médiatique de leur équipe (Canal Plus retransmet tous les matchs de l'épreuve) sera gratifiante à court et plus long terme avec l'arrivée espérée de nouveaux partenaires. Au printemps, la société britannique d'investissements ENIC, cotée en Bourse, avait noué les fils d'une participation dominante dans le capital des Girondins. Les négociations échouèrent en raison d'une nouvelle réglementation adoptée par l'UEFA interdisant à plusieurs clubs gérés par une même société de s'aligner sur la ligne de départ d'une Coupe d'Europe. Or, ENIC contrôle déjà l'AEK Athènes (Grèce) et la Slavia Prague (République tchèque) qui sont des

participants réguliers des épreuves internationales. En attendant un assouplissement des directives ou la mise au point d'une argutie juridique pour les contourner, les responsables bordelais n'ont pas abandonné les contacts avec ENIC, quitte à réclamer un investissement plus lourd. « Ce n'est pas de l'opportunité mais une juste rétribution de la montée en puissance du club, argumente M. Lange, favorable à un élargissement du capital. Notre club est sain financièrement mais notre budget d'exploitation couvrant stagnait autour de 130 millions de francs soit moitié moins que le Paris - Saint-Germain ou Marseille. »

Pour attirer les investisseurs, Bordeaux peut compter sur un stade rénové et un centre d'entraînement haut de gamme. Il lui reste à fédérer les enthousiasmes. Moins de 15 000 spectateurs payants se sont déplacés mardi soir. « Depuis le début de la saison, notre moyenne d'affluence tourne autour de 20 000 personnes, soit 5 000 de plus que l'an passé, mais par rapport à Marseille ou Paris, nous sommes en retrait », admet Jean-Dieter Lange. Une raison de plus, selon le président, pour envoyer les Girondins dans la galaxie des étoiles du football européen.

Elle Barth

Incidents lors d'une rencontre en Italie

LE QUATRIÈME arbitre de la rencontre opposant la Fiorentina et les Grasshoppers de Zurich a été blessé juste après la mi-temps. Le Belge Philippe Flament a été atteint au genou par un pétard lancé des tribunes. Il a été hospitalisé et la rencontre a été interrompue alors que les Italiens menaient par 2 buts à 1. Ils l'avaient emporté par 2 à 0 au match aller. La principale surprise de ces 16^e de finale est venue d'Angleterre, où Aston Villa a été éliminé par les Espagnols du Celta Vigo. Vainqueurs (1-0) du match aller, en Espagne, les joueurs de Birmingham ont été pris de vitesse sur leur pelouse, où le Celta Vigo s'est imposé 3 buts à 1. Côté anglais, seul Liverpool s'est qualifié pour les 8^e de finale, en écartant le FC Valence. Brême et Stuttgart ont été éliminés. Leverkusen, le dernier représentant de la Bundesliga, dis-

pute son match retour contre les Glasgow Rangers jeudi 5 novembre.
● RÉSULTATS
(clubs qualifiés en gras)
Bordeaux-Vitesse Arnhem (PB) : 2-1 (match aller : 1-0) ; Lyon-Etoile rouge Belgrade (You) : 3-2 (2-1) ; Monaco-Graz AK (Aut) : 4-0 (3-3) ; Marseille-Werder Brême (All) : 3-2 (1-1) ; Aston Villa (Ang)-Celta Vigo (Esp) : 1-3 (1-0) ; Betis Séville (Esp)-Willem II (PB) : 3-0 (1-1) ; FC Bruges (Bel)-VfB Stuttgart (All) : 3-2 a. p. (1-1) ; Leeds United (Ang)-AS Roma (Ita) : 0-0 (0-1) ; Atletico Madrid (Esp)-CSKA Sofia (Bul) : 1-0 (4-2) ; Panme (Ita)-Wisla Cracovie (Pol) : 2-1 (1-1) ; Real Sociedad (Esp)-Dynamo Moscou (Rus) : 3-0 (3-2) ; Slavia Prague (Tch)-Bologne (Ita) : 0-2 (1-2) ; FC Valence (Esp)-Liverpool (Ang) : 2-2 (0-0) ; FC Zurich (Sui)-Celtic Glasgow (Eco) : 4-2 (1-1).

A Bercy, Boris Becker est rattrapé par Nicolas Escudé

IL A TOUJOURS cette présence magnétique et cette voix douce mais ferme qui appelle l'écoute et provoque les curiosités. Il garde cette politesse experte et ces mots habiles. Et puis il y a ces yeux pénétrants qui rendraient profonde sa disserteration sur les honneurs de son service.

TENNIS
mardi 3 novembre. Dans l'après-match, Boris Becker reste courtis. Le champion à la semi-retraite analyse sa défaite contre Nicolas Escudé avec application (6-7, 7-5, 6-4). Il y a donc eu ce service archymique qui ne lui a jamais permis d'être serein et cet adversaire : retors et jeune.

Boris Becker se penche sur sa carrière. Celle-ci a pris un tour fouassement dilétante depuis un an et demi. A Wimbledon 1997, il avait annoncé une semi-retraite. Plus de Grand Chelem - à moins qu'il ne change d'avis -, et une pincée de tournois dans l'année. A ce régime et à cause d'une fracture de la cheville, il a glissé dans le classement.

Il est aujourd'hui 60^e joueur mondial, cela ne l'empêche pas de

toujours très bien jouer au tennis et d'attirer les foules. A trente ans, Boris Becker, un jour numéro un mondial, pour l'éternité triple vainqueur de Wimbledon et vainqueur en tout de 52 épreuves, reste une attraction extraordinaire. Même un rien émoussé, son jeu offensif reste un modèle ; bien que patiné par les années, sa volée est un parfait exemple du bon goût tennisiste. Si c'est son vœu, les organisateurs de tournoi lui accordent volontiers une invitation. Paris n'a pas dérogé à la règle : à Bercy, Boris a gagné par trois fois.

Le tirage au sort lui avait désigné Nicolas Escudé. Français âgé de vingt-deux ans, classé 32^e joueur mondial, demi-finaliste aux Internationaux d'Australie en janvier, chef de file de la relève française et fine raquette aussi bien tentée par la résistance du fond du court que par l'aventure au filet. Match choc, les deux protagonistes sont attendus, l'un pour son somptueux passé, l'autre pour « concrétiser » des promesses.

Le match fut une belle partie, avec ce que la beauté peut parfois renfermer de morne : ici des fautes et de l'inattendu, là des points après et disputés à la force de bras volontaires. A trente ans,

la silhouette amaigrie, Boris Becker est moins flamboyant. A vingt-deux ans, Nicolas Escudé a semblé peu tranchant, comme intimidé par l'enjeu.

Les deux hommes avaient un passé. Nicolas s'en souvenait. Il avait alors dix-sept ans, et avait rencontré le champion au premier tour des Internationaux de France de Roland-Garros, en 1993. Il n'avait pris que trois jeux à Becker. De quoi trembler encore cinq ans après. Et puis Nicolas confia avoir vécu « une saison complètement ratée ». Après sa belle demi-finale, il s'est ouvert le pied sur un rocher en faisant du surf pendant les vacances.

« POUR LE PLAISIR DE JOUER »

De retour au jeu, son organisme s'est rebelli. A Paris, Nicolas souhaitait se refaire à grands coups de services inspirés et de cette pré-sentation arachnéenne sur le court qui le rend frénétique et insolent dans les ripostes et les attaques.

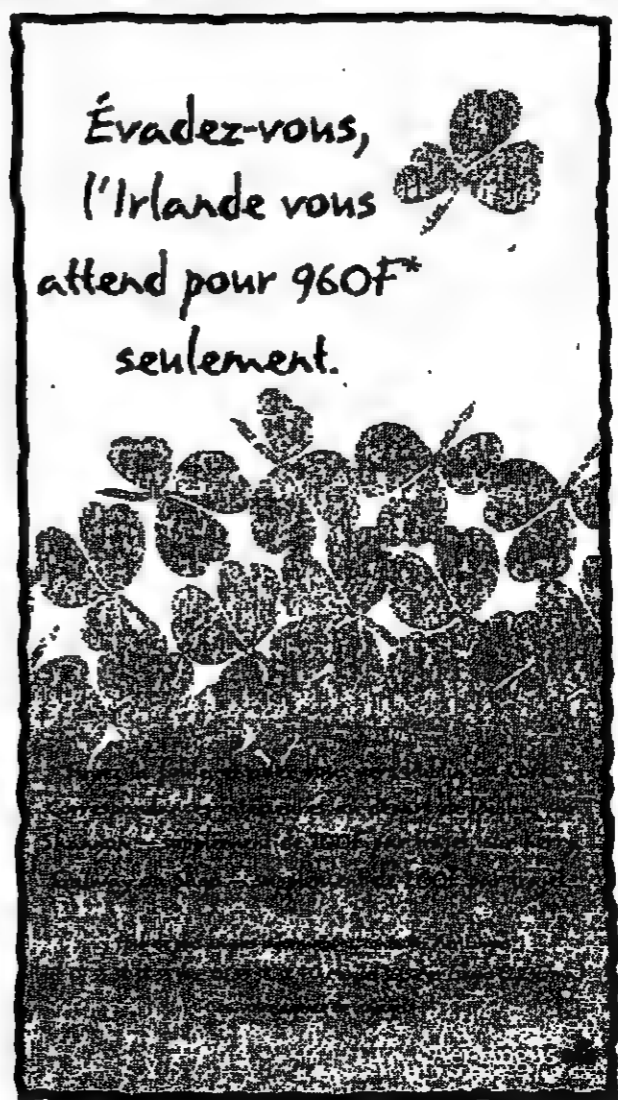
Ainsi s'est-il sorti du piège, mardi soir, allant plus vite que Boris Becker, trop souvent privé de son service-muraille. Nicolas se félicite d'avoir « tenu le coup » après la perte de la première manche dont il était passé si près après avoir tenu quatre balles de set. Il dit dans

un sourire : « Ce soir, je me suis régalé sur le court. J'ai très bien joué. » Avant d'ajouter sans malice : « Je suis content d'avoir gagné ce soir. Je suis un peu désolet pour lui. Je ne sais pas si c'est son dernier Bercy ou s'il reviendra. Je suis ravi de l'avoir battu. »

Boris reviendra-t-il ? Il jure qu'il ne le sait pas. Dans sa peau de joueur intermittent, il vit au jour le jour, et aime bien cela. Il ne fait plus de plans. Pourquoi joue-t-il encore ? « Pour le plaisir de jouer », lâche-t-il. Il ne joue pas pour repousser une échéance trop douloureuse. « Quand je déciderai d'arrêter, ce sera pour toujours. Je ne jouerai pas les tournois vétérans. Je me suis prouvé que je pouvais tenir sans tennis pendant quelques mois. »

Mercredi 4 novembre, Boris Becker devait rentrer chez lui en Allemagne. En début de soirée, Nicolas Escudé devait rencontrer l'Australien Patrick Rafter, double vainqueur des Internationaux des Etats-Unis et tête de série n°3 à Paris. Deux autres Français restaient en lice : Jérôme Golmard et Fabrice Santoro, vainqueurs respectifs, mardi, de Byron Black et de Hicham Arazi.

Bénédict Mathieu



*TAXES COMPRISSES TANT AU DÉPART QU'À L'ARRIVÉE. RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

De la Guyane à La Rochelle, la France est une terre d'asile pour les tortues marines

L'étude de ces animaux migrants réserve bien des surprises

Le plus important site de ponte de la tortue luth est en Guyane, et les îles Eparses, dans l'océan indien, abritent de très nombreuses tortues.

EN JUIN 1995, un pêcheur de Loctudy ramène une tortue luth dans ses filets, bien vivante et marquée en Guyane trois ans auparavant. On croit que cette capture dans les eaux bretonnes est un record pour cette espèce des mers chaudes. Même pas : un ancien gendarme de l'île de Ré, expert en observation de ces fameuses tortues à la carapace couverte de cuir, en a aperçu une cette année à Saint-Pierre-et-Miquelon ! Même en faisant la part du réchauffement de la planète, des migrations aussi septentrionales surprennent.

Pourtant, si la France dispose du plus important site de ponte de la tortue luth, en Guyane, et du plus riche « gisement » de tortues vertes dans les îles Eparses (océan indien), son territoire métropolitain reçoit aussi de fréquentes visites de ces reptiles. A l'aquarium de La Rochelle, qui recueille depuis 1988 toutes les tortues trouvées de Biarritz à Brest, une association baptisée Chélonée vient d'être créée pour relancer l'étude et la protection des tortues marines. Elle rassemble chercheurs, amateurs et observateurs dispersés à travers le monde. Car il faut un réseau planétaire pour étudier ces animaux migrants, qui passent l'essentiel de leur temps en haute mer et dont les mœurs sont, finalement, peu connues.

« Tous les jours, nous découvrons que nous ignorons presque tout de la vie et des mœurs des tortues marines », constate Jacques Fretey, biologiste au Muséum d'histoire naturelle et président du groupe Chélonée. « Par exemple, on disait les femelles fidèles à leur plage de ponte. Une légende ! Grâce au marquage, on sait maintenant que, dans la même saison, une femelle de tortue verte peut très bien pondre sur l'île Tromelin, à l'est de Madagascar, puis dans les îles Glorieuses, à l'ouest. » Cette découverte vaut aussi pour la tortue luth, qui, de toute façon, ne retrouve pas toujours ses plages d'antan. Sur le littoral de Guyane, envahi par les sédiments de l'Amazone,



STOCK IMAGE

zone, les plages se font et se défont au fil des saisons et des courants. C'est ainsi qu'une nouvelle plage est apparue cette année sur le site de Farez, qui a été aussitôt adoptée comme lieu de nidification. En dix ans, Raymond Duguy, ancien directeur du Centre d'étude des mammifères marins créé en 1972 à La Rochelle par le Muséum, a supervisé l'étude ou la dissection de 203 cadavres de tortue. Certains avaient péri étouffés dans les filets ou cordages, d'autres étaient

verts. Mais ces animaux migrants aux mœurs largement méconnues visitent aussi les côtes atlantiques de l'Hexagone. A La Rochelle, une

association rassemblant des chercheurs et des amateurs dispersés à travers le monde vient d'être créée pour les étudier et les préserver.

éléments solides en laissant filtrer l'eau, elle ne peut régurgiter ce qu'elle a étouffé avalé.

Le recensement des tortues échouées sur la côte atlantique de l'Hexagone donne aussi des indications de fréquentation. Les trois quarts des animaux signalés croisaient dans les parages de Charente-Maritime et de Vendée. La moyenne de cadavres trouvés les cinq premières années était de 9 par an. Elle est passée ces dernières années à une moyenne de 47, avec un « pic » de 61 échouages en 1995. Mais il est difficile, étant donnée la faiblesse des chiffres, de déterminer s'il s'agit d'une augmentation de la mortalité, d'une remontée du stock d'animaux... ou d'une meilleure organisation de la collecte.

FLUCTUATIONS INEXPLIQUÉES

« Je me méfie beaucoup des évaluations du cheptel », insiste Jacques Fretey. « Personne ne peut dire ce qu'est une population de tortues marines. Même en Guyane, où le suivi des femelles pondueuses est ancien, on observe des fluctuations qui laissent perplexes. » On parle de 100 000 tortues olivâtres venant pondre au Costa-Rica, où la concentration est effectivement spectaculaire en saison. On avance le chiffre de 15 000 tortues luths en Guyane française et 3 500 au Surinam.

Mais ces concentrations, presque toujours nocturnes et éphémères, ne donnent que des indications très fragmentaires, et seulement sur les femelles venant pondre. On ne sait pratiquement rien de la vie des tortues marines entre le moment où, minuscules après l'éclosion sur la plage, elles se jettent dans la mer, et leur échouage en fin de vie. Les jeunes, les mâles et les femelles âgées échappent à tout comptage. On ignore aussi leur espérance de vie, qui, vu la taille atteinte par les adultes, semble très longue.

Chaque saison, on observe aussi des fluctuations inexplicables. Et de vastes territoires de ponte demeurent très peu étudiés, notamment sur les côtes africaines. On a beaucoup étudié les migrations de tortues dans la zone caraïbe et en Méditerranée, où la caouanne est très menacée par la fréquentation touristique des plages. Mais on ne sait pratiquement rien de leur présence le long des 15 000 km de côtes entre le Maroc et l'Afrique du Sud. Des chercheurs ont ainsi découvert, l'an dernier, que le Gabon, avec des plages qui atteignent parfois 100 km de long, représente le deuxième site de ponte de la tortue luth au monde.

Roger Cans

* Association Chélonée, aquarium de La Rochelle, avenue du Lazaret, 17002 La Rochelle Cedex, tél : 05-46-34-89-05.

La navette américaine met en orbite un satellite d'étude du Soleil

John Glenn, astronaute-sénateur, est en forme

HOUSTON (Texas).

« Je n'ai pas ressenti ces alertes stomacales qui affectent 60 à 70 % des astronautes », s'est réjoui John Glenn, au cours de sa première conférence de presse télévisée diffusée, dimanche 1^{er} novembre, depuis la navette Discovery. Le plus vieil astronaute de tous les temps, retourné en orbite à soixante-dix-sept ans, trente-six ans après son premier vol, semble se porter comme un charme. Encore malhabile en apesanteur, il a pris la précaution de s'accrocher par le pied afin de rester devant la caméra de bord.

Le commandant de la navette, Curt Brown, contraint de jouer les utilités, confirme la bonne forme du vétéran et indique que, pour l'heure, la mission se déroule parfaitement. Les sept membres d'équipage ont entamé les expériences embarquées quelques heures seulement après la mise en orbite, jeudi 29 octobre. Réveillés le lendemain par le centre de contrôle de Houston (Texas) au son de *What a Wonderful World*, de Louis Armstrong, ils ont procédé au largage d'un petit satellite de communication, Pansat, destiné à étudier la transmission de signaux radio très faibles ou altérés. Une « boîte à gants » destinée à des manipulations scientifiques a été montée par l'Espagnol Pedro Duque et la japonaise Chiaki Mukai, tandis que leurs collègues testaient un bras télescopique, ou vauaient à l'entretien de la navette, réparant notamment un tuyau du système de purification d'eau.

Puis Nat King Cole a fait, à son tour, office de réveille-matin et John Glenn a donné les premiers des 10 échantillons de sang et 16 d'urine devant permettre d'étudier l'influence de l'apesanteur sur son organisme. « Il n'y a pas vraiment de place pour se cacher de Scott Parazinsky (le médecin de bord chargé des prises de sang), plaisante-t-il. Pedro Duque donnera également son sang, après avoir ingéré des acides aminés devant servir de marqueurs afin de mesurer la formation et la destruction des protéines sanguines. Les chercheurs espèrent en tirer des enseignements sur les processus d'atrophie musculaire observée dans l'espace. John Glenn a également passé, sa première nuit la tête engagée, hérissée de capteurs devant permettre d'enregistrer les signaux de son cerveau durant les diverses phases de sommeil.

Le déploiement du satellite récupérateur Spartan s'est déroulé sans encombre. En novembre 1997, l'engin, qui avait déjà volé à trois reprises sans problème, n'avait pas effectué la petite « piquette » destinée à indiquer qu'il était capable de manoeuvrer seul. En tentant de le récupérer avec le bras télescopique de la navette Columbia, les astronautes l'avaient fait partir en vrille. Il avait fallu quatre jours pour le récupérer, à la main, au cours

d'une périlleuse sortie extravéhiculaire. Cette fois, Spartan a tiré sa révérence avant de s'éloigner de plus de 100 kilomètres de la navette pour étudier pendant deux jours la couronne et les vents solaires, en coopération avec le satellite SOHO.

En dépit de ce programme chargé, John Glenn prend le temps de logner « par la fenêtre », d'admirer le spectacle qui l'avait déjà fasciné en 1962. « Regarder la Terre et ne pas croire en Dieu est pour moi incompréhensible », lâche ce baptiste, qui prie chaque jour et estime que « tout le monde devrait en faire autant ». Il enregistre ses impressions. Pour un livre en préparation ? « Pour transmettre cette expérience à mes petits-enfants », assure-t-il. En attendant, il a pu, lundi 2 novembre, les exposer de vive voix à son épouse Annie et à leurs deux enfants Lynn et David.

Jean-Loup Chrétien demande la nationalité américaine

A voir partir dans l'espace John Glenn, un « papy » de soixante-dix-sept ans, le doyen des spationautes français, Jean-Loup Chrétien, n'a pas envie de prendre sa retraite. Avec trois vols à son actif – en 1982 et en 1988 avec les Soviétiques, en 1997 sur une navette américaine –, le premier Français en orbite vient d'être atteint par la limite d'âge de soixante ans en vigueur au Centre national d'études spatiales (CNES). Cependant, cet ancien pilote d'essai veut continuer sa carrière outre-Atlantique. Afin de pouvoir continuer à travailler pour la NASA auprès de laquelle il est détaché par le CNES, Jean-Loup Chrétien a donc engagé des démarches pour obtenir la nationalité américaine.

Le sénateur Glenn, qui ne s'est pas représenté après vingt-quatre ans de mandat ininterrompu, ne néglige pas pour autant ses engagements. Il exhorte ses concitoyens à se rendre aux urnes, afin de « dire ce que vous voulez que soit l'Amérique du futur ». Faisant écho aux propos de Bill Clinton le jour du lancement, il a vanté la participation de seize nations dans la construction de la future station spatiale internationale. Le président avait alors indiqué que les Etats-Unis devraient aider, si nécessaire, la Russie à assumer sa part de ce projet évalué à 95,6 milliards de dollars. John Glenn, adossé à la bannière étoilée, rappelle qu'en 1962 les Soviétiques se servaient de l'espace « pour vanter le communisme », et se félicite de l'ère de coopération ouverte par la station.

Hervé Morin

Six espèces dans l'Atlantique

● **Tortue luth (Dermochelys coriacea)** : c'est la plus grosse des tortues marines. Sa carapace gainée de cuir, dont les arêtes évoquent un instrument de musique, peut dépasser 1,80 m de longueur. Certains spécimens atteignent 500 kilos. Elle niche principalement en Guyane et au Gabon, et vient fréquemment s'alimenter dans les pertuis charentais. Elle se nourrit principalement de méduses.

● **Caouanne (Caretta caretta)** : la seule que l'on trouve aussi en Méditerranée. Ses sites de ponte se répartissent vaguement sur toutes les plages de sable, jusqu'en Corse. Aujourd'hui, sa présence n'est attestée et suivie qu'en Grèce (îles de Zakynthos, Rhodes), à Chypre et en Turquie. Elle se nourrit de crabes, crustacés, coquillages et poissons morts.

● **Tortue olivâtre (Lepidochelys olivacea)** : très menacée dans l'Atlantique, cette tortue pond surtout au Surinam et un peu en Afrique. Elle a une prédilection pour les crevettes et les ours de poisson.

Directours
CHYPRE 81/7h : 2 170 F
Vol régulier départ de Paris + Hôtel AQUAMARINA*** Petit-déj. inclus.
Prix base 2 personnes valable du 25/11/98 au 14/12/98.
MARTINIQUE 91/7h : 3 250 F
Vol régulier départ de Paris + 7 nuits Hôtel AMYRIS*** Site Luxe, bord de mer. Prix base 2 personnes.
Envol gratuit 01.45.62.62.62 ou de province au 08.01.63.75.43
Minitel 3615 Directours.fr
Internet : www.directours.fr
90, av. des Champs-Élysées, PARIS 8^e
décembre 2000 - Garantie APV

3615 Bye Bye
TUNISIE Super Djerba 1 250 Frs
Vol A/R + 11/2 pers. hôtel 4* 10 semaines 91
ESPAGNE Aéroport 2 990 Frs
Vol + 11 pers. Hôtels + Vaux
SICILE Sicile 3 650 Frs
Vol + 11 pers. Hôtels 3* PC - 10 semaines 21 Oct. 91
Des offres réactualisées tous les jours
Pour réserver le dimanche - Le 02 20 20 21 - 12h 00

HAUTE-SAVOIE
SOMMAND PRAZ-DE-LYS
1 500 M. Pied des Pistes - Food, Alpin
HOTEL DU LAC 2*
PISCINE - SAUNA - SPA
Pension complète 240 F à 370 F
FROMAGE 5 jours minimum tout comp.
(Matériel + Forfait ski + Pension)
BASE GAMBON 1 800 F / NOEL 2 200 F
Séjour et Week-End groupe
Tél : 04.50.34.20.83

NOUVELLES FRONTIÈRES
LES PREMIERS PRIX
SAN FRANCISCO 2200 F

| | |
|------------|--------|
| PISE | 890 F |
| PORTO | 990 F |
| TUNIS | 1040 F |
| ISTANBUL | 1150 F |
| NEW YORK | 1790 F |
| HURGHADA | 1800 F |
| * ANTILLES | 2490 F |
| ABIDJAN | 2690 F |
| BOMBAY | 3450 F |

VOIS ALLER RETOUR
DEPART DE PARIS
* DEPART DE LYON,
MARSEILLE, TOULOUSE,
NANTES 2 890 F
ET BREST 3 090 F
A CERTAINES DATES
HORS TAXES AERIENNES
0 803 33 33 33
(1.09F la minute)

Vos vacances sont sur Minitel
Offres de dernière minute !!!
Special depart's immédiats
prix exceptionnels à partir de 1000 offres !
Grands voyages à petits prix
Locations de vacances entre particuliers (Special Meigs/Mer)

3617 AIREVASION
3617 AIRVOL
3617 LOUEZ

Voyages d'aventure dans les montagnes et les déserts à pied, à chameau et en 4x4

NOMADE
Brochure gratuite
01 43 54 77 04
3615 Nomaday
www.nomade-aventure.com

choisissez et réservez en toute liberté les meilleurs bed & breakfasts d'Angleterre

3615 Dormez Bien
2,23F/min (02.07.80.0210)

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.40

Grand voyage au...
...peu de vac...

01 42 17 39 40

ette américaine orbite un satellite aide du Soleil ronaute-sénateur, est en forme

navette, jouer les formes du je, pour que les membres de l'expédition puissent à l'aise en orbite... A voir partir dans l'espace John Glenn, un « papy » de soixante-dix-sept ans, le deuxième spationaute français, Jean-Loup Chrétien, n'a pas envie de prendre sa retraite. Avec un vol à son actif - en 1982 et en 1985 avec les Soviétiques, en 1997 sur une navette américaine - le premier Français en orbite vise d'être atteint par la limite d'âge de soixante ans en vigueur au Centre national d'études spatiales (CNES). Cependant, son ancien pilote d'essai veut continuer sa carrière outre-atlantique. Afin de pouvoir continuer à travailler pour la NASA, Jean-Loup Chrétien a dû obtenir la nationalité américaine.

Jean-Loup Chrétien demande la nationalité américaine
A voir partir dans l'espace John Glenn, un « papy » de soixante-dix-sept ans, le deuxième spationaute français, Jean-Loup Chrétien, n'a pas envie de prendre sa retraite. Avec un vol à son actif - en 1982 et en 1985 avec les Soviétiques, en 1997 sur une navette américaine - le premier Français en orbite vise d'être atteint par la limite d'âge de soixante ans en vigueur au Centre national d'études spatiales (CNES). Cependant, son ancien pilote d'essai veut continuer sa carrière outre-atlantique. Afin de pouvoir continuer à travailler pour la NASA, Jean-Loup Chrétien a dû obtenir la nationalité américaine.

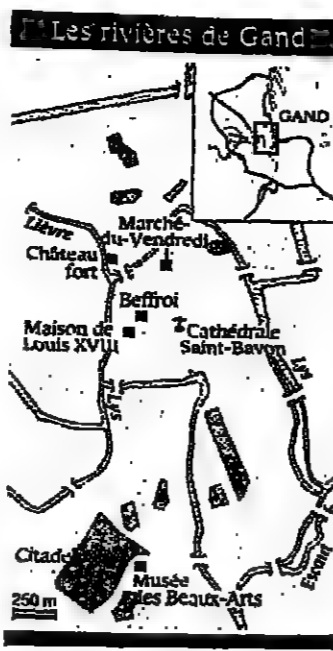
Le romancier américain qui a écrit les romans de la série « Les hommes d'acier » a été élu président de la Science Fiction Writers of America (SFWA) en 1998. L'annonce a été faite lors d'une cérémonie à New York. Le prix de la SFWA est considéré comme l'un des plus prestigieux dans le domaine de la science-fiction.

LES PREMIERS PRIX
Vols CO 2200
8907
9907
10407
11507
17907
18007
18007
18007
18007
18007

A Gand, voyage au fond d'une « cuve »

Sur fond d'innocence provinciale, la cité flamande dévoile son authenticité médiévale, ses monuments kitsch et sa dernière béguine

GAND
de notre envoyé spécial
Louis XVIII, en 1815, fuyant devant Napoléon, mit dix jours, tergiversations politiques aidant il est vrai, pour se rendre de Paris à Gand, au cœur de la Flandre belge. Deux heures suffisent aujourd'hui - mais attention, la gare du Nord, par on ne sait quel zèle xénophile, n'affiche plus ses destinations que dans la langue des pays visés : *Gent (Gand), Antwerpen (Anvers)*, etc. Ce qui fait qu'une voyageuse parisienne ayant le malheur de ne pas être germanophone et qui se rendait à Aix-la-Chapelle, rata son train en l'attendant devant le panneau annonçant seulement Aachen...
À la gare Saint-Pierre, pardon *Sint-Pieters* de Gand, l'unique préposé aux renseignements est naturellement néerlandophone, mais il affirme avec humeur, dans un anglais incompréhensible, ne pas savoir un seul mot de français... Heureusement tous les Gandols - sans même aller jusqu'à convoquer les *Fransquillons*, cette élite flamande restée, contre vents et brimades, attachée à l'usage du Maeterlinck et donc à l'usage du français - ne sont pas aussi mauvais coucheurs, s'efforçant au contraire, de secourir le francophone perplexe devant des indications de plus en plus souvent exclusivement flamingantes.
Nombre de visiteurs français en Belgique, d'ailleurs, n'ont même pas un regard pour Gand, se précipitant, tels les moutons



de Panurge, vers sa sœur rivale de Bruges « pour y plonger en pleine féerie médiévale », ainsi que l'annonce un voyageur. Voire ! Un Moyen Âge ne datant bien des fois que de la Belle Époque ou de l'entre-deux-guerres ainsi que l'a démontré sans coup férir l'historien belge Roel Jacobs. Gand, au moins, n'a pas honte d'avouer ses destructions du siècle passé pour élever des usines textiles ; elle a su réutiliser ses gros immeubles 1900, comme le siège du journal socialiste *Vooruit* mué en *Konserztaal* ; elle entretient sans fausse honte

ses monuments kitsch, tel celui élevé au Citadelpark, dans une débauche d'écophilie avant la lettre, à un défunt président de la Société royale de botanique, auteur des immortels *livres des orchidées* et *traité des palmiers* ; ou bien ce chef-d'œuvre de pâtisserie syndicale et socialiste qu'est le bronze monumental perpétuant depuis 1926 la lutte titanique d'Edmond van Beveren (1852-1887), « père du mouvement ouvrier flamand ».
Et puis Gand, même si elle ne passe pas son temps à le proclamer, a sa « Cuve », point nodal des vingt-six îles reliées par cent ponts sur lesquelles elle est bâtie, carrefour tour d'histoire politique, humaine, artistique et industrielle, juxtaposition prodigieuse de trente-six époques, vingt styles et dix beffrois, tours, clochers, donjons, flèches et pinacles. Le tout est surmonté d'un dragon d'or ouvertement païen comme si la cité, qui s'est pourtant rachetée par la suite, voulait rappeler qu'elle précipita dans un des cours d'eau qui la baignent le premier missionnaire s'étant risqué jadis à brandir un crucifix dans les parages...
S'agissait-il de l'Escaut, de la Lys, de la Lièvre ou de la Moere ? Peu importe ! Mais c'est en empruntant un des bateaux qui parcourent de nos jours les artères aquatiques de Gand qu'on éprouve le vrai choc de l'authenticité médiévale, de la communion entre histoire et architecture. C'est cela la merveille cachée au fond de la Cuve, merveille trop peu vantée, moins sans doute par indifférence que par une sorte d'innocence provinciale.

Cette « Innocence » fait aussi que les buveurs de bière, négligeant que le métal blanc des cannettes, contrairement aux bouteilles de naguère, flotte, en jettent chaque soir des myriades, du pire effet sur les canaux.
Gand possède à cette heure une seule vraie béguine, la dernière sans doute. C'est la « Grande Dame » du béguinage de Mont-Saint-Amand, dans un faubourg gantois loin de la Cuve. L'autobus qui nous conduit vers cette vaste enceinte de briques rouges avouant sans forfanterie sa date de construction (1874), est emprunté par des béguines voilées d'un nouveau type : des immigrées turques... A l'époque des béguines du cru, six cents d'entre elles vivaient dans les maisonnettes néogothiques au faite pointu, louées à présent à des familles paisibles. Le béguinage finissant à encore son église, ses vaches et ses cerisiers et continue d'être une oasis de silence et de verdure au milieu de la rumeur d'une agglomération compacte de 250 000 âmes. Gand forme des vœux pour que vive encore longtemps la Grande Dame, garante de ce petit havre unique en son genre.



Florence Evry

Carnet de route
● Hébergement : commode et banal, près de la gare Saint-Pierre de Gand, l'Hôtel Chamade (490 F la nuit, tél. : 00-32-92-20-15-15).
● Goût : les fromageries gantoises débiteront du Nazareth, « fromage divin et naturel », à croûte acajou, au lait de vache, inventé dans un village flamand portant ce nom biblique.
● Art et littérature : au Musée des beaux-arts de Gand, le tableau de Théo van Rysselberghe (1862-1926), mari de la « Petite Dame », amie d'André Gide. Intitulé *La Lecture*, il montre Verhaeren en veston anémone lisant un poème à une

assemblée moustachue : Maeterlinck, Fénelon, Gheon, Gide, etc.
● Lectures : à Gand, par exemple à la boutique de la cathédrale Saint-Bavon, est vendu le très complet *Guide de Gand* de Luc Lekens et Gaston de Smet (Snoeck). Grand choix de livres francophones à la librairie Herckenrath, rue Veldstraat (près de la maison où résida Louis XVIII durant les Cent-jours) : citons *Gand. Apologie d'une ville rebelle*, collectif, Fonds Mercator, Anvers.
● Renseignements : Office belge du tourisme à Paris, tél. : 01-47-42-41-18.

enseigne enregistre « 10 000 tickets coïsses par jour ». Dernier à aborder ce secteur, Auchan innove en implantant une borne interactive, dans l'espace « information voyage », pour voir sur écran les étapes d'un circuit, ou l'hôtel retenu. Coup d'envoi à Auchan-Bagnolet, le 10 novembre. Fin 1999, les 119 magasins seront équipés. D'ores et déjà, *La Collection*, catalogue diffusé à un million d'exemplaires, affiche vingt destinations « neige ou exotisme » en quarante propositions. Grosso modo, une semaine sur une plage des tropiques revient à moins de 6 000 F, vol inclus, en Thaïlande, à Bali, en République dominicaine, à Cuba ou à Maurice (renseignements et réservations uniquement par téléphone, 08-03-83-90-00). Les promotions, pour des départs à dates fixes, s'ajoutent à *La Collection* (tél. : 08-03-32-23-23). Exemple : un circuit guidé des villes impériales au Maroc, pour moins de 3 000 F, valable début 1999. Lancé voilà huit mois, Géant Vacances du groupe Casino édite un catalogue d'une centaine de pages, pour moitié consacré à la France (locations neige pour l'hiver) aux côtés de destinations courues : Europe (en week-end : 1 300 F

à 2 200 F), Égypte, Sénégal, océan Indien, Antilles, etc. Un duo « Safari-plage » au Kenya, en deux semaines, coûte 10 000 F (tél. : 08-03-80-38-04). Continent, associé à Sélectours, réseau d'agences de voyages indépendantes, propose sous la marque Un monde de voyages, une cinquantaine de forfaits en France, en Europe, dans le Bassin méditerranéen, aux Antilles, au Sri Lanka, à Cuba et au Kenya. Chez Vacances Carrefour, Philippe Cobessi, directeur général, annonce un chiffre d'affaires de 600 millions de francs, en progression de 50 % en un an, et 230 000 clients (165 000 en 1997). La moitié des magasins possèdent leur propre agence. Des fiches par destinations complètent un catalogue saisonnier, précis, de vente par téléphone (tél. : 01-69-47-42-42) et le service Minitel 3615 Vacances Carrefour. La croisière en Égypte se vend de 3 000 F à 4 000 F, selon les dates. En prime, des promotions saisonnières, dont l'« Opération 35 ans » (tél. : 08-03-38-38-38) ; exemple, 7 nuits en Polynésie (Moorea-Tahiti), 8 000 F, vol inclus. Pour le pionnier, Leclerc Voyages, le boom des résultats révèle un même succès : 820 millions de chiffres

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Hypermarchés rayon voyages
Dans les allées des hypermarchés, le comptoir des voyages cohabite avec la billetterie consacrée aux spectacles. Voilà, d'un seul élan, réglées les courses de la semaine, réservée la place de concert et préparées les prochaines vacances. Le principe n'est pas nouveau : Leclerc Voyages ouvrait en 1988 sa première agence, suivi par Vacances Carrefour en 1990. Mais l'offre se généralise chez les titans de la distribution. Continent et Géant-Casino emboîtent le pas, début 1998. Auchan à son tour entre cet automne dans la ronde des petits et grands tours du monde. Conçus par des spécialistes (notamment Kuoni, Asia, Jet Tours, Accor Tour, FRAM, Jetset, Vacances Air Transat, Donatello, Directours, etc.), les forfaits voyages sont ensuite labellisés à l'enseigne du distributeur. Une garantie de sérieux. L'enjeu est de taille : « Il n'est pas question que les gens soient déçus, affirme Pascal Roche, directeur marketing du groupe Auchan, car ce sont les perdus à tout jamais. Et un client, c'est 370 F d'achats par semaine, voire 850 à 900 F pour les plus fidèles. » Une manne, lorsqu'on sait que

d'affaires (661 millions en 1997) et quelque 250 000 clients (205 000 l'an passé), 84 agences en 1998 (présentes dans les deux tiers des hypermarchés) commercialisent une quarantaine de tour-opérateurs et des billets d'avion à tarifs négociés. A chaque saison, un catalogue « maison » présente une sélection France-étranger. On y retrouve les destinations « soleil » promues par la concurrence (et les mêmes niveaux de prix) avec mention claire du nom du voyageur organisateur. Les itinéraires comme les escales de ces « prêts-à-partir » demeurent très classiques : « Plus de 50 % de nos clients n'avaient jamais voyagé », explique Bernard Bolsson, directeur général de Leclerc Voyages. Ils commencent par les court-courriers, comme les Baléares ou la Tunisie. » En vérité, hormis les promotions ponctuelles, les prix affichés dans les hypermarchés diffèrent peu, ou pas, à forfait équivalent, de ceux annoncés dans les agences traditionnelles.

■ UN BALCON SUR LA GRANDE BLEUE. Entre ciel et mer, au cap de Nice, sur la Basse Corniche, entre le port et la rade de Villefranche, le Palais Maeterlinck (ex-villa du poète), flanqué d'une piscine chauffée encadrée de colonnes antiques, ouvre sur la Méditerranée les terrasses de ses trente-neuf chambres surplombant une plage privée. Un univers baroque et néoclassique où, parmi cyprès et lavande, se déploie, à 20 minutes de l'aéroport de Nice, un art de vivre voué à la détente et aux plaisirs de la table. A portée d'escalades, Nice (Promenade des Anglais, marché aux fleurs, musées, les ruelles...) et les villages de l'arrière-pays. Un forfait 5 jours/5 nuits dans une suite est proposé jusqu'au 22 décembre : 3 950 F par personne avec petits déjeuners et un dîner au champagne. Pour les golfeurs, forfait 5 nuits/5 parcoures à 5 450 F par personne en chambre double et petits déjeuners avec une voiture de location.
■ Hôtel Palais Maeterlinck, 30, boulevard Maurice-Maeterlinck, Basse Corniche, 06300 Nice, tél. : 04-92-00-72-00.

■ SANTSONS DE PROVENCE. Depuis quarante ans à l'écoute des créateurs et à l'affût des tendances, le Salon des santonniers, qui se tiendra en Arles, du 21 novembre au 17 janvier, dans les salles romanes du Cloître Saint-Trophime, présentera les facettes de l'art de la crèche et de ses personnages ainsi que les traditions de Noël. Exposition des maîtres santonniers de Provence, des artisans et créateurs français (amateurs et professionnels), d'un personnage de la crèche : le mendiant.
■ Cloître Saint-Trophime, en Arles. Tous les jours de 10 à 18 heures et de 14 à 18 heures les 25 décembre et 1^{er} janvier. Entrée : 15 F. Visite guidée sur demande au 04-90-18-41-22. Renseignements au 04-90-18-41-20.
■ MILLET ET VAN GOGH EN BATEAU. Présentée jusqu'au 3 janvier au Musée d'Orsay, l'exposition Millet/Van Gogh met en évidence la filiation qui unit le peintre de L'Angélus à celui des *Tourneurs*. Paris-Canal propose, les samedis 5 et 12 décembre, une croisière-conférence : embarquement à 10 heures au pied du musée, pour naviguer sur la Seine tandis qu'une conférencière explique, diapositives à l'appui, les liens picturaux entre les artistes. Retour à 12 h 45 pour visiter l'exposition, sans atome aux guichets. Prix 345 F par personne, entrée comprise. Formule similaire le 20 décembre pour l'exposition consacrée jusqu'au 11 janvier au peintre de la Renaissance italienne, Lorenzo Lotto. Prix : 395 F.
■ Renseignements au 01-42-40-96-97.

Il faut peu de vacances aux Suisses. Pourquoi ?
Vous le savez tout de suite en feuilletant notre nouveau catalogue d'hiver. Vous découvrirez la magie d'un monde d'hiver, naturellement reposant. Ski, snowboard, luge, patinoire, et vacances en famille. La Suisse a tout ce vous offrir. A des prix surprenants. Demandez le catalogue d'hiver à Suisse Tourisme, 11bis, rue Scriber, 75009 Paris, téléphone 01 44 51 65 51 ou tapez www.suissevacances.ch. Enfin les vacances. A vous la Suisse.

Je souhaite recevoir le catalogue : Vacances d'hiver 98/99.
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Code postal/Ville : _____
Téléphone : _____

Soleil et fraîcheur

JEUDI, l'anticyclone des Açores sera de retour par le sud-ouest. Au nord, les nuages, pilotés par les dépressions britanniques, seront encore présents, mais l'activité pluvieuse sera faible.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les côtes de la Manche verront les nuages s'épaissir rapidement en matinée. Dans l'après-midi, un ciel gris, un peu de brume et un vent de sud-ouest soufflant à 60 km/h contribueront à donner une impression maussade. Dans les terres, les nuages arriveront en seconde partie de journée et n'occulteront pas complètement le soleil. Il fera 12 degrés au maximum.

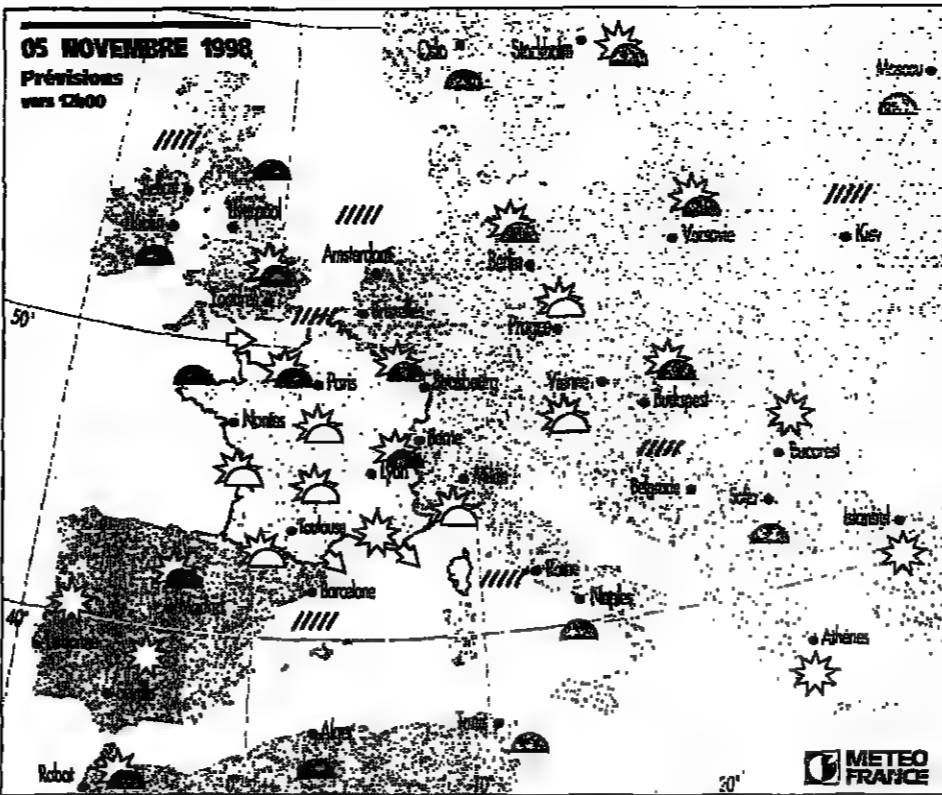
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le Pas-de-Calais et le pays de Caux verront le ciel se charger de nouveau, mais ces nuages ne donneront que de faibles pluies. Le soleil brillera après dissipation des brumes des Ardennes à l'Ile-de-France et au Centre. Il ne fera pas plus de 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - De l'Alsace au Jura, le soleil parviendra à s'imposer. Certaines vallées attendront le milieu de la matinée pour sortir des brouillards locaux. Il fera entre 7 et 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les brumes dans les vallées et les nuages qui occuperont le pied des Pyrénées à l'aube n'empêcheront pas le soleil de briller. Il fera de 10 à 12 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Du Cantal aux Alpes, il pleuvra légèrement le matin, puis les nuages se déchireront. Le soleil brillera dès le matin du Limousin au Bourbonnais. Les températures ne dépasseront pas les 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Seul le sud de la Corse conservera un temps humide une bonne partie de la journée. Ailleurs, le soleil fera un retour en fanfare, agrémenté d'un bon vent d'ouest sur les plages. Il fera de 15 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

ITALIE. Les transports ferroviaires italiens seront perturbés vendredi 6 novembre, de 10 heures à 17 heures, par un mouvement de grève du syndicat autonome des conducteurs. Ce même jour, les chefs de gare feront grève de 6 heures au samedi 7 même heure. La semaine suivante, les transports en commun de Rome seront rendus difficiles par une grève de pratiquement quarante-huit heures, les jeudi 12 et vendredi 13, des métros et autobus, pour des revendications catégorielles.

TURQUIE. Pour explorer, à partir d'Antalya, la côte turque entre Kemer et Alanya, le voyageur Marmara propose, chaque semaine, des vols spéciaux non-stop (4 heures) depuis Paris, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes et Toulouse. Séjours balnéaires à partir de 1190 F par personne en chambre double (7 nuits) et demi-pension, vol compris. Renseignements dans les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 05 NOVEMBRE 1998

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast for Nov 5, 1998.

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast for Nov 5, 1998.

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast for Nov 5, 1998.

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast for Nov 5, 1998.

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast for Nov 5, 1998.

PRATIQUE

Quelques conseils pour aider un chat à faire ses griffes

LE CHAT ne compte pas parmi les animaux les plus onéreux, à part quelques exceptions de grande race. Mais s'il lui prend fantaisie de dégalner sur le mobilier son arme la plus redoutable, la griffe, ses dégâts dans la maison peuvent se révéler onéreux. Encore plus indésirable que le croc, cette griffe sert aussi bien à saisir, grimper, se rattraper, creuser, etc., ainsi qu'à marquer le territoire. Son profil parfait lui donne une résistance peu commune, allée à one pointe aiguë, tranchante comme un canif neuf.

Car la nature a même prévu un fourreau pour protéger l'extrémité de cette petite merveille. Rien d'étonnant alors à ce que le chat ait envie de jouer d'un aussi bel instrument. Pourtant, le canapé lacéré n'a rien d'une fatalité. Il existe quatre solutions efficaces : psychologique, physique, mécanique et chimique, des plus anciennes aux plus récentes.

La plus élémentaire psychologie conduit à éduquer un jeune chat, mais il ne suffit pas pour cela d'installer une planche à griffes dans un coin. Il faut y attirer l'animal, ne serait-ce qu'avec un jouet au bout d'un élastique. Les petites boulettes

percées du commerce qui renferment une bille bruyante sont très efficaces.

Les chats se font les griffes debout et à peu près dans toutes les positions imaginables. Fixez la planche à chat au mur, et un rectangle de moquette par terre. Il usera indifféremment des deux. Un détail utile, est à prendre en compte : si vous utilisez des chutes de moquette, veillez à ce qu'elles soient différentes de celle de la maison.

Autre méthode, complémentaire : le chat qui manifeste des velléités de gratter un fauteuil doit être arrêté dans l'instant. Votre juste avant, si vous le voyez se mettre en position. C'est là que vous obtiendrez la meilleure efficacité. Les Anglais, grands connaisseurs, préconisent le pistolet à eau comme arme dissuasive. Une protection efficace, mais, si les enfants s'en mêlent, le remède devient pire que le mal !

La solution physique consiste à offrir au chat une diversion qui lui plaise davantage que le canapé. Animal paradoxal, le chat est aussi bon grimpeur que mauvais descen-

deur. Pourtant c'est plus fort que lui : dès qu'il aperçoit quelque chose de « griffable » et de vertical, il s'élance ! Si vous avez la place, prévoyez un poteau, le plus haut possible, revêtu de sisal (filice ordinaire) enroulé ou de chanvre (plus joli, mais plus cher) ; mais surtout pas de matériaux synthétiques.

Pour que le chat grimpe, il faut

La belette, un animal familier à découvrir

Il y a vingt-cinq siècles, nos chats n'avaient pas encore traversé la Méditerranée et ne chassaient encore que les souris égyptiennes. Les Grecs anciens, qui avaient aussi du grain à préserver, élevaient des belettes, qui étaient devenues de véritables animaux « domestiques », comme les Romains les dénommèrent par la suite. Chaque maison avait sa belette, que l'on retrouve notamment chez Aristophane. Ce farceur quasi officiel du siècle de Périclès nous apprend en outre que le mot « belette » possédait toutes les acceptions du mot « chatte » actuel, y compris les plus grivoises, comme en témoigne la traduction de Victor-Henry Debidoir (1966, récemment rééditée dans la collection « Folio »).

An-delà du pittoresque, il y a peut-être là un animal familier à redécouvrir : peu encombrant avec ses 100 grammes ou guère plus, ce prédateur de poche grimpe mieux qu'un chat, descend encore plus vite, se faufile partout, et préserve la maison au moins aussi bien que lui des rongeurs. Autre avantage, la belette, très casanière, s'adapte à des territoires extrêmement réduits (on observe des variétés différentes d'une vallée à l'autre). En revanche, à l'instar des autres membres de la famille des mustélidés, de la loutre au furet, elle ne romonne pas !

BRIDGE

UN JEU DE SÉCURITÉ. Dans cette donne, avec le mauvais partage à Trèfle, il devenait indispensable de prendre une précaution assez inhabituelle, et Sud espérait, pour la beauté du coup, qu'elle ne serait pas inutile. Le hasard, cette fois, avait bien fait les choses, car les distributions n'étaient pas évidentes pour gagner le contrat de « 6 Carreaux ».

BRIDGE

REPOSE. Après avoir vérifié en deux coups le partage des atouts, le problème était de se protéger contre une répartition 4-1 des Trèfles. Or il existe un jeu de sécurité assez rare qui permet d'assurer le contrat : Sud joue Trèfle de sa main pour l'As du mort et ensuite donne un coup à blanc à Trèfle ! Au moment de jouer ce petit Trèfle du mort sous le Roi, Sud avait espéré que le dernier atout adverse se trouve du côté du singleton à Trèfle. Et ce fut le cas, comme si la donne avait été « préparée » !

MOTS CROISÉS

Word search puzzle grid with letters and numbers.

HORIZONTALEMENT. I. Traite la nouvelle. - II. L'art de remettre en marche. - III. Entre l'x et le visible. Fabriquera le verre à la feuille. - IV. Reboumée par mauvais temps. Se jette dans le lac Turkana. - V. Alimente le marais. Aide à faire le saut. - VI. Bien chargées. - VII. Le compteur en donne le prix. En route. - VIII. Saison migratoire. Lettres d'appel. Rayonne sur le fleuve sacré. - IX. Créneaux de pompes. - X. Renforce les bordures. Personnel et plu-

MOTS CROISÉS

VERTICALEMENT. 1. Favoritisme. - 2. Avidités. AB. - 3. Sore. Serre. - 4. Créneux. Ein (nile). - 5. Itération. - 6. No. Su. Trias. - 7. Ana. Mouvant. - 8. Len. Risée. - 9. Bornée. - 10. Ovuless. Taxi. - 11. Numérologie.

1. Une jeunette qui a bien vieilli aujourd'hui. - 2. Saurien privé de pattes. Supprimait. - 3. Départ de série. Toute en courbes. - 4. Un artiste devenu beau parleur. Jetés pour jouer. - 5. Prendras en considération. Un peu d'argent. - 6. Rouge et croquante. Même petits ils peuvent être beaux. -

MOTS CROISÉS

7. Toujours négatif et vraiment peu. Son livre est plein de bons mots. - 8. Fraie dans les étangs. Piquants en apparence, bons à table. - 9. Etendus ou pris à la cuiller. Faux et renversé. - 10. Equipe venue d'outre-Manche. Reste humaine. - 11. Protège la table des débordements.

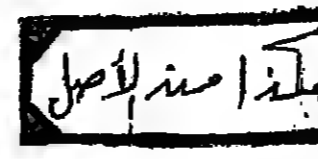
Philippe Dupuis. SOLUTION DU N° 98263. HORIZONTALEMENT. I. Fascination. - II. Avorton. Vu. - III. Virée. Album. - IV. Odeurs. Ecole. - V. Ri. Saumurer. - VI. Il. Et. NSO. - VII. Tessiture. - VIII. Ise. Orvietto. - IX. Rentas. AG. - X. Mari. Ane. XI. Ebeissierle.

BRIDGE

Ann. : O. don. N.-S. vuln. Ouest ayant attaqué le 2 de Carreau, Sud a fait la levée avec le 9 du mort, puis il a joué la Dame de Carreau sur laquelle les deux adversaires

BRIDGE

Ann. : O. don. Tous vuln. Ouest Nord Est Sud passe passe 2 4 passe 3 3 passe 4 4 passe 6 4



ملنا من الاموال

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 5 NOVEMBRE 1998

LE CARNET DU VOYAGEUR

ITALIE. Les transports ferroviaires italiens seront perturbés vendredi 6 novembre, de 10 heures à 17 heures, par un mouvement de grève du syndicat autonome des conducteurs. Ce même jour, les quais de gare feront grève de 6 heures à 17 heures, les transports en commun de Rome seront rendus difficiles par une grève de pratiquement quarante-huit heures, les jeudi 12 et vendredi 13, des métros et autobus, pour des revendications catégorielles.

TURQUIE. Pour explorer, à partir d'Antalya, la côte turque entre Kemer et Alanya, le voyageur Maura propose, chaque semaine, des vols spéciaux non-stop (4 heures) depuis Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Nantes et Toulouse. Séjours balnéaires à partir de 1 190 F par personne en chambre double (7 nuits) et demi-pension, vol compris. Réseaux de renseignements dans les agences de voyages.

Prévisions pour le 6 novembre à 0 heure

Un des précédents films portait en exergue « Si le grain ne meurt ». Voilà. C'était alors l'histoire de l'entrée dans la vie d'une très jeune femme. Il est beau que cette jeune femme soit devenue aujourd'hui la première de ceux qui vont permettre la « naissance » de Martin. Cette jeune femme, c'est Alice, c'est-à-dire Juliette Binoche, naguère héroïne naissante de *Rendez-vous*, aujourd'hui - et en grande partie pour avoir été si bien filmée alors par Tchéchiné - étoile du cinéma français. On l'a retrouvée une autre ligne de force de l'œuvre de ce cinéaste obsessionnel : le recours aux vedettes (ce fut souvent Catherine Deneuve, mais ce furent aussi Jeanne Moreau, Isabelle Adjani, Gérard Depardieu, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Philippe Noiret, Daniel Auteuil...), employées à la fois comme éponyme, comme « matériau » dont se nourrit le personnage en gestation et comme passeur de celui-ci vers la vie.

Juliette-Alice sera donc (mais ne sera que) la principale de ces intermédiaires dont aura besoin Martin. Comme souvent chez Tchéchiné, le film s'ouvre sur un prologue, marque les origines. Comme jamais auparavant chez ce cinéaste, toujours laborantin de nouvelles formes narratives au service des mêmes enjeux, cet épisode man-

Jusqu'à fin décembre à l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon (69). Tél. : 04-78-78-18-95.

CINÉMA. Le personnage de Martin, incarné par un jeune acteur, Alexis Loret, est au centre du dernier film d'André Tchéchiné, *Alice et Martin*. ON LE VOIT, âgé d'une dizaine

d'années, confié par sa mère, qui l'a élevé, à un père inconnu. Puis, adolescent, affronter une crise extrême, fuir vers la sauvagerie régressive puis vers Paris, rencontrer l'amour

total d'Alice, connaître le succès et l'argent, buter sur le point aveugle de son passé. JULIETTE BINOCHÉ incarne le personnage d'Alice, qui sera le grand amour de Martin, sa

« chance de vivre ». André Tchéchiné raconte au Monde comment il a travaillé avec elle. LE SCÉNARISTE Gilles Taurand explique comment, depuis sa rencontre avec le réalisa-

teur d'*Hôtel des Amériques*, il bâtit avec lui récits et personnages. UNE RÉTROSPECTIVE André Tchéchiné a lieu jusqu'à la fin de décembre à l'Institut Lumière, à Lyon.

Histoire de Martin, fils de l'amour des femmes

Alice et Martin. D'un drame familial à un grand amour, incarné par Juliette Binoche, l'acte de naissance bouleversant d'un personnage de cinéma sous les caméras d'André Tchéchiné

Film français d'André Tchéchiné. Avec Alexis Loret, Juliette Binoche, Mathieu Amalric, Carmen Maura, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Lorit, Pierre Maguelon, Roschdy Zem. (2 h 03.)

Alice et Martin ne devrait pas s'appeler ainsi. En bonne logique, le film devrait s'intituler *Martin*, et c'est tout. Parce que c'est lui, lui seul, qui est au centre de cette histoire. Soit, comme toujours avec André Tchéchiné, une personne dont le film va explorer ce qui en fera un personnage. Tchéchiné, à la différence de tant de réalisateurs, ne se prend pas pour Dieu le père. Il ne se veut pas démiurge, il se voudrait plutôt sage-femme. Chacun de ses films est un accouchement, l'accouchement de cet être de fiction auquel le cinéaste consacre depuis trente ans (*Paulina s'en va*, 1969) tous ses efforts - être de fiction qui n'a évidemment d'intérêt que pour autant qu'il renvoie à des êtres de chair et de sang, nous. Et, toujours, pour que cette existence advienne, il faut en passer par l'épreuve dramatique, au double sens du mot.

Un des précédents films portait en exergue « Si le grain ne meurt ». Voilà. C'était alors l'histoire de l'entrée dans la vie d'une très jeune femme. Il est beau que cette jeune femme soit devenue aujourd'hui la première de ceux qui vont permettre la « naissance » de Martin. Cette jeune femme, c'est Alice, c'est-à-dire Juliette Binoche, naguère héroïne naissante de *Rendez-vous*, aujourd'hui - et en grande partie pour avoir été si bien filmée alors par Tchéchiné - étoile du cinéma français. On l'a retrouvée une autre ligne de force de l'œuvre de ce cinéaste obsessionnel : le recours aux vedettes (ce fut souvent Catherine Deneuve, mais ce furent aussi Jeanne Moreau, Isabelle Adjani, Gérard Depardieu, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Philippe Noiret, Daniel Auteuil...), employées à la fois comme éponyme, comme « matériau » dont se nourrit le personnage en gestation et comme passeur de celui-ci vers la vie.

Juliette-Alice sera donc (mais ne sera que) la principale de ces intermédiaires dont aura besoin Martin. Comme souvent chez Tchéchiné, le film s'ouvre sur un prologue, marque les origines. Comme jamais auparavant chez ce cinéaste, toujours laborantin de nouvelles formes narratives au service des mêmes enjeux, cet épisode man-

gural deviendra une sorte de bombe à retardement qui, plusieurs bobines plus tard, viendra exploser à l'écran. A ce moment, on aura vu Martin, alors âgé d'une dizaine d'années, confié par sa mère qui l'a élevé à son père qu'il ne connaissait pas. On l'aura vu affronter ce mâle dominant et séducteur et composer avec, devenir adolescent, affronter une crise extrême, fuir vers la sauvagerie régressive puis vers un ailleurs plus « évolué », plus socialisé (Paris), rencontrer l'amour total d'Alice, connaître le succès et l'argent, buter sur le point aveugle de son passé.

Martin a le visage et le corps, beaux, blêmes comme une page blanche, d'un jeune acteur inconnu

Martin a le visage et le corps, beaux, blêmes comme une page blanche, d'un jeune acteur inconnu (et remarquable, mais chez Tchéchiné les acteurs sont toujours remarquables), Alexis Loret. Martin est un golem, mais aussi une goule, il se nourrit de tous ceux qui l'entourent et qui, eux, ne sont pas des personnages. Ce sont des « types » : l'Amoureuse, le Père, la Mère, l'Artiste homosexuel (demi-frère, copain), la Mère familière...

Cette typologie fait l'irréalisme qui toujours hante, en conscience, les films de Tchéchiné. Même si lui et ses scénaristes - ici, Gilles Taurand et Olivier Assayas - sont trop fins pour se contenter de silhouettes taillées à la serpe, et les comédiens qui les incarnent trop bons pour se limiter à une simple illustration de la fonction. Les justes subtilités de leur composition donnent sa richesse à la « pâte » narrative du film, au risque d'une méprise sur ses enjeux.

La paresse ordinaire de qui ne mesure la modernité qu'à sa signalétique, sinon à ses tics, pourrait bien à nouveau ignorer l'antidote de ce roman familial et sentimental. Seul authentique héritier de François Truffaut, André Tchéchiné porte l'interrogation moderne au sein du cinéma classique, investit les codes reconnus de la narration et de la



Alexis Loret.

Juliette, « la maturité technique au service de l'enfance »

Dans une lettre au Monde, le réalisateur évoque son travail avec Juliette Binoche.

« Juliette est une bossueuse. Elle a beaucoup appris depuis *Rendez-vous*. Elle sait moduler son corps comme si c'était un instrument de musique (un violon par exemple). Ce qui me trouble le plus, c'est que sa maturité technique est au service de l'enfance. Un bloc d'années toujours en éveil, aux aguets, offert à la caméra. Comme les enfants elle n'a pas un seul regard ou une seule voix : ça part dans tous les sens et les termes de masculin ou de féminin sont privatisés au même titre que la force ou la fragilité. J'ai sûrement pensé à ça en lui écrivant avec Gilles Taurand le rôle d'Alice au pays des démons. Je lui avais dit qu'Alice était une pionnière, qu'elle avait un métier pas comme les autres et un compagnon pas comme les autres, qu'elle expérimentait au jour le jour dans la précarité un mode de vie sans modèle, hors tradition, hors famille, hors norme. Et qu'elle faisait ça sans états d'âme, avec un inépuisable sens pra-

tique. Il y avait là une part de défi qui a excité sa curiosité. » Après, sur le tournage, je n'ai pas eu l'impression qu'elle se fermait sur un personnage, mais au contraire qu'elle s'ouvrait à l'instant. Je définissais très précisément la mise en place mais je ne la dirigeais jamais, contrairement à *Rendez-vous*. Elle savait seulement, le meilleur du monde, la beauté, la droiture et la volonté (et Binoche donne tout cela comme d'évidence). Sur l'affiche, la main de Martin se tend vers elle, a besoin d'elle, qui est sa chance de vivre, dût-il un jour la laisser en arrière pour poursuivre. C'était ça, le « vrai » titre, le titre caché de ce film généreux comme le sont tous les films d'André Tchéchiné - puisque, toujours, ils offrent à un personnage la possibilité de vivre : « La Chance de Martin ».

Jean-Michel Frodon

Tout Tchéchiné à Lyon

Jusqu'à la fin de l'année, l'Institut Lumière présente l'œuvre complète d'André Tchéchiné, depuis *Paulina s'en va*, réalisé en 1969 et marqué par les recherches formelles de l'époque. Ce beau film, un peu à part dans la filmographie de celui qui était encore critique aux Cahiers du cinéma, ne put sortir que grâce au bon accueil reçu par le deuxième film, *Souvenirs d'en France*, en 1975. Celui-ci annonce plus explicitement le travail à venir d'un réalisateur qui, en treize longs métrages de cinéma et deux moyens métrages (*La Motteville* et *L'Atelier*) démontre une cohérence et un talent exceptionnels. Depuis trente ans, l'auteur d'*Hôtel des Amériques*, du *Lieu du crime* et des *Roseaux sauvages* a développé des méthodes de récit et de mise en scène très personnelles - notamment en tournant systématiquement à deux caméras - cas unique, dans le cinéma français actuel, de recherche esthétique menée en commun avec un vaste public.

Jusqu'à fin décembre à l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon (69). Tél. : 04-78-78-18-95.

Gilles Taurand, scénariste

« Les réalisateurs qui viennent me trouver savent dans quelles eaux troubles je suis à l'aise »

« Quand avez-vous rencontré André Tchéchiné ? - Je suis enseignant de formation. J'avais, avec un ancien élève jeune réalisateur, écrit un court-métrage intitulé *Du Crime comme un des beaux-arts* - avec Michel Piccoli - qui avait eu le Grand Prix du Festival de Clermont-Ferrand. Ce court-métrage m'a servi de tremplin. J'ai rencontré Tchéchiné à ce moment-là. Il était très déprimé par l'échec des *Sœurs Bronzé*. Il avait un vrai souci de ne jamais se reposer sur ses acquis et manifestait toujours le désir d'avancer. La confiance, entre nous, est passée par des bouts d'essai, comme pour un comédien. Il m'a demandé, à partir des conversations qu'on avait eues, des scènes. La façon dont j'agenciais tout cela lui a plu. Cela a donné *Hôtel des Amériques*, qui marquait une nouvelle direction pour Tchéchiné, avec des stars. Pendant dix ans on s'est revus, autour de deux projets. L'un sur la guerre d'Algérie, qui ne s'est pas fait, et un autre qui devait se tourner au Brésil avec Catherine Deneuve. J'ai ensuite enchaîné sur des séries d'animation, mais mon désir de revenir au cinéma était

énorme. André m'a parlé d'un projet avec Catherine Deneuve et Daniel Auteuil, qui voulaient recommencer l'expérience de *Ma saison préférée*. Et aussi d'une commande d'Arte pour la série « Les garçons et les filles ». J'ai suggéré de prendre la commande et cela a donné *Les Roseaux sauvages*. - Comment travaillez-vous concrètement ensemble ? - C'est le seul exemple que je connaisse, jusqu'à preuve du contraire, d'une véritable coécriture. Nous travaillons tous les deux devant l'ordinateur, un objet transitionnel qui convient parfaitement à l'échange et au partage. La condition est de partager le même imaginaire. Nous parlons constamment des références littéraires qui font partie de notre fonds commun. Avec le temps, nous avons appris à ne plus être inhibés l'un par rapport à l'autre. Nous avons un amour commun pour nos récits commençant par leur élaboration. Nous leur accordons le plus de liberté possible sans avoir le moindre programme en tête. C'est une méthode de travail, apprise au côté de Tchéchiné.

qui me convient parfaitement. Il y a une manière d'avancer, presque dans le vide, qui fait que ça fonctionne. - Qui choisit les sujets ? - La genèse d'un récit est extrêmement obscure, tortueuse, et sinueuse. On bâtit à deux, et la plupart du temps André donne le ton, un désir, un personnage. Si on prend le cas du film *Les Voleurs*, qui n'est pas sans parenté avec *Alice et Martin*, le premier personnage sur lequel nous avons travaillé est celui de Victor, le père. Nous l'avons construit à partir du personnage de Suteep dans *Absalon ! Absalon !*, ce personnage de père très romantique, de procréateur fou, qui est hanté par la question de la légitimité, qui est constamment en butte à la question de la bâtardise. L'idée d'André était de s'attaquer à un genre qu'il ne connaissait pas du tout, qui était le policier. Ce désir, plus ce personnage de patriarche maïeux, a commencé à nouer la trame d'un récit qui a pris un an et demi pour être écrit. Dans une première version des *Voleurs*, le personnage de Victor avait beaucoup plus d'importance. Il y avait déjà un affrontement entre le fils fic, et

son père qu'il considérait comme un traître. Ce problème a débouché sur la question du parricide dans *Alice et Martin*. » Il y a une espèce de continuité imaginaire par rapport à laquelle le scénariste est dans la position de l'accompagnateur, du passeur et de l'interlocuteur. Nous avons décidé, après *Les Voleurs*, de nous attaquer à la question du parricide, assez peu traitée au cinéma, et nous sommes retombés fatalement sur le personnage de Victor, père vieillissant dont on apprend qu'il a sans doute eu d'autres bâtards. Les deux derniers films d'André traitent également de la loi. - Plusieurs de vos scénarios - *Les Voleurs*, *Alice et Martin*, *Nettoyage à sec* - tournent autour d'un couple qu'un troisième personnage fait exploser. - Absolument. Dans *Les Roseaux sauvages* aussi, il y a un trio de base et un personnage extérieur par qui le scandale arrive. Celui par qui le scandale arrive, ici, c'est Martin. J'ai beaucoup de mal avec la relation duelle. Le premier personnage qu'est Martin devient presque un troisième personnage dans le couple que forment Alice et Benja-

min, qui est un couple qui fonctionne bien et a trouvé sa forme d'équilibre. Alors qu'au départ Martin est plutôt rejeté par Alice, il finit par prendre le relais de l'histoire et l'exclu devient Benjamin. Je trouve ce va-et-vient plus intéressant qu'une histoire trop duelle. Le trio m'intéresse plus que l'affrontement. - Êtes-vous à l'origine des sujets réalisés par d'autres réalisateurs, ou êtes-vous contacté pour une simple collaboration ? - Les deux. J'ai la possibilité aujourd'hui de choisir mes sujets. Je travaille parfaitement avec Tchéchiné, mais je n'ai pas envie d'être son scénariste attitré, tout en sachant qu'André est quelqu'un d'extrêmement exclusif. Les réalisateurs qui viennent me trouver savent dans quelles eaux troubles je suis à l'aise. La réalité et son double, le trouble des sentiments, la face cachée des personnages apparemment humains dont on retrouve la monstruosité ou l'inhumanité, sont des choses qui m'intéressent. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Les vingt ans de Cinéma méditerranéen

La région Languedoc-Roussillon n'a pas reconduit la subvention accordée à cette manifestation

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Dans les allées du Corum, imposant cuirassé amarré au cœur de la ville, tous les visages du pourtour méditerranéen se croisent. Créé voici vingt ans par Henri Talvat et Pierre Pliot, le Festival international Cinéma méditerranéen Montpellier, c'est d'abord, et peut-être essentiellement, une haute tour de Babel méditerranéenne où les langues auraient finalement moins d'importance que les corps, les gestes, le plaisir volubile et charnel de voguer ensemble. On y parle grec, italien, espagnol, albanais, français, arabe ou hébreu. Ici ont passé, avant d'être consacrés, Youssef Chahine, Emir Kusturica ou Robert Guédiguian. Ici se sont retrouvés durant dix jours (du 23 octobre au 1^{er} novembre), près de 80 000 spectateurs devant les quelques 130 films programmés au cours de cette édition. Tout était donc prêt pour la fête du regard et de l'entendement, de la mutuelle tolérance, du cosmopolitisme revendiqué et de l'amour du cinéma.

Il faut croire que le conseil régional du Languedoc-Roussillon ne l'emendait pas de cette oreille. Présidé par Jacques Blanc, élu grâce aux voix du Front national, ce dernier avait tardé à renouveler la subvention (100 000 francs) traditionnellement accordée par la région. La réponse arriva comme par hasard en plein festival, le lundi 26 octobre, sous la forme d'une lettre de refus laconique adressée à Pierre Pliot, stipulant que « (...) la Région Languedoc-Roussillon, sollicitée sur de nombreux dossiers en matière culturelle, a été contrainte d'opérer des choix ». Décision pour le moins étonnante concernant la plus importante manifestation cinématographique de la région, et à laquelle

Henri Talvat, président du festival et adjoint de Georges Frêche à la mairie socialiste de Montpellier, ne craint pas d'attribuer des motivations strictement politiques.

HOMMAGE À SERGIO LEONE

C'est en ces termes, et de la façon la plus cinglante, qu'il devait en tous cas la dénoncer quelques jours plus tard, lors de la cérémonie de clôture, samedi 31 octobre : « Ces gens-là sont ignobles (...) On va se battre bec et ongles, et je vous demande de vous lever avec nous et de vous battre avec nous. » Henri Talvat n'avait pas forcément prévu que la grande salle du Corum, pleine comme un œuf, le prendrait au mot et se lèverait comme un seul homme en l'applaudissant à tout rompre. Il y avait là quelque chose qui, d'évidence, dépassait les enjeux d'une simple joute politique, la manifestation du sentiment d'indignation suscité par la xénophobie et la haine de la culture. Une réunion publique devait d'ailleurs avoir lieu le 4 novembre à l'appel du Collectif du 20 mars pour dénoncer les menées du FN relayées par M. Blanc dans la région.

Des mécanismes de soutien originaux

Le département de soutien économique est une des caractéristiques du Festival de Montpellier. Développée voici trois ans par Michel Lévy, cette structure a pour but de promouvoir la production et la diffusion du cinéma méditerranéen.

Son activité se répartit selon trois grands pôles. La Bourse d'aide au développement dote chaque année l'auteur d'un scénario, désigné par un jury de professionnels parmi une douzaine de



Hiam Abbas dans « Raddem » (Démolition), de Danielle Arbid.

Il n'y eut pas moins, fort heureusement, du cinéma à Montpellier, à commencer par l'intégrale des films de Sergio Leone, accompagnée d'une intéressante exposition consacrée au travail de son décorateur, Carlo Simi. On aurait souhaité que la compétition fût aussi originale et inspirée que l'œuvre du génial Italien. Prix du Public et Antigone d'or du festival (récompense suprême du jury, présidé cette année par le réalisateur roumain Lucian Pintilie), *Express, express*, du Slovène Igor Sterk en illustre assez bien la faiblesse. Ce premier long

métrage est un film quasiment sans dialogue dont l'action se déroule principalement dans un train. La rencontre et le trajet amoureux d'un jeune couple y tiennent lieu d'argument principal, le goût de l'insolite et du dérisoire de manifeste poétique. C'est un peu court, pour ne pas dire ennuyeux, et on pouvait, à tout prendre, lui préférer la charge de l'Israélien Assi Dayan qui concocte avec *Les 92 minutes de M. Baum* une nouvelle fable explosive sur le grotesque destin du sionisme, de nature à faire retourner son père (Moshé Dayan) dans sa tombe. Mais l'intérêt du film réside moins dans cet écart que dans la façon émouvante et courageuse dont le metteur en scène expose son propre corps dans le rôle de ce héros fatigué à qui il ne reste qu'une heure trente à vivre, transformant l'expérience en une course audacieuse contre le film.

Voyage, de Christian Boustani (Portugal), en recevant le Grand Prix du court métrage, a témoigné de la meilleure tenue générale des « courts ». Entre prise de vues réelles et animation, ce film aussi précis et subtil qu'une miniature nipponne évoque sur un mode baroque l'arrivée des Portugais au Ja-

pon au cours du XVI^e siècle. Aux antipodes de la maîtrise et de la virtuosité de Christian Boustani, *Raddem* (Démolition), le court métrage franco-libanais de Danielle Arbid, sera quant à lui repart sans autre distinction que celle d'avoir été le plus beau, le plus libre des films de cette sélection. Il s'agit de la quête d'une jeune femme (interprétée par l'actrice palestinienne Hiam Abbas) qui recherche dans un Beyrouth dévasté les traces de sa maison natale, située dans l'ancien quartier juif de la capitale libanaise. Elle n'y trouvera, entre les ruines où s'engouffre le vent mauvais de l'histoire et la salacité des jeunes mâles, plus grand-chose, si ce n'est les souvenirs et l'attente dérisoire d'un vieux couple. En dix-sept minutes et juste un regard, l'essentiel est montré, quel fait du cinéma la plus fidèle trace du passage des hommes.

Jacques Mandelbaum

* Les films primés à Cinéma méditerranéen Montpellier seront présentés le jeudi 12 novembre au Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17^e. M^e Place de Clichy. A partir de 20 heures. Tél. : 01-53-42-40-20.

L'irruption du fantastique dans le naturel

La chute de la maison Usher. Redécouverte d'un grand film muet de Jean Epstein

Film français de Jean Epstein. Avec Jean Debucourt, Marguerite Gance, Charles Lamy. (43 min.)

Conforme à ce qu'il annonçait dans plusieurs de ses textes sur le cinéma, parus dans les années 20, Jean Epstein a réussi à créer dans son adaptation de la nouvelle d'Edgar Poe, *La chute de la maison Usher*, un espace-temps autonome, une temporalité à part qui ne devait rien au roman ou au théâtre. « Nous voici, aussi subtilement qu'en littérature, près de retrouver les temps perdus. Je ne connais rien de plus absolument émouvant qu'au ralenti un visage se déformant d'une expression. (...) Un tel pouvoir de séparation du sur-oil mécanique et optique fait apparaître clairement la relativité du temps. Il est donc vrai que des secondes durent des heures ! Le drame est situé hors du temps commun. Une nouvelle perspective, purement psychologique, est obtenue. »

Dans *La Glace à trois faces*, qui ressort en même temps que *La chute de la maison Usher*, Epstein fondait en une même histoire trois moments de la vie amoureuse d'un jeune homme, qui allaient se tuer en voiture. Ces trois histoires, qui auraient pu apparaître sous forme de flashback, étaient en fait racontées de façon simultanée, échappant à tout principe d'écoulement du temps.

ENTRE L'EXPRESSIONNISME ET DONIAN GRAY

Paradoxalement l'expérimentation d'Epstein porte autant la marque de son époque - réalisée en 1928, *La chute de la maison Usher* subit très nettement l'influence de l'expressionnisme allemand - et du *Portrait de Dorian Gray*, d'Oscar Wilde, que d'une avant-garde dont le programme resterait aujourd'hui encore à réaliser. La manière dont il s'attaque au fantastique, en le débarrassant de tout son caractère grand-guignolesque pour se concentrer sur des ca-

drages, des surimpressions d'images, des ralentis, l'utilisation de paysages naturels qui semblent pourtant presque imaginaires, annonce un cinéma dont l'étrangeté est créée sans effets spéciaux, à partir de visages et d'objets.

Il est assez facile de voir dans *La chute de la maison Usher* - un artiste qui peint son épouse et s'aperçoit que la vitalité de la jeune femme l'abandonne de plus en plus pour aller enrichir la beauté du tableau - une métaphore du travail du cinéaste qui, une fois son travail terminé, laisserait un monde vidé de toute sa substance. Le film de Jean Epstein repose sur un système de vases communicants. L'un des sujets de la nouvelle de Poe était la nécrophilie, la volonté de continuer à aimer une personne même si celle-ci est réduite à un objet. Epstein en aura fait le ressort de son cinéma.

Samuel Blumenfeld

« Le Masque de Zorro » a profité des vacances scolaires

LA PÉRIODE des vacances s'est révélée très bénéfique pour *Le Masque de Zorro* qui caracolait en tête du box-office de la semaine du 28 octobre au 1^{er} novembre, et attire 661 000 spectateurs en cinq jours pour un total de 2 268 000 entrées. Le film produit par Steven Spielberg voit en outre ses entrées augmenter de 30 % d'une semaine sur l'autre.

La vie est belle trouve 532 000 nouveaux adeptes pour sa seconde semaine d'exploitation, un chiffre supérieur à celui de sa première semaine, signe que le bouche-à-oreille fonctionne pour cette comédie. Le film de Roberto Benigni dépasse la barre des 1 200 000 entrées. *The Truman Show* devrait se révéler le plus grand succès populaire de Jim Carrey en France. Avec 494 000 entrées, il arrive en troisième place et réalise une impressionnante moyenne de 1 272 spectateurs par écran.

Andalousie 2370^F*

Séjour 7 nuits à Marbella en logement seul (base appartement 4 personnes), + location de voiture cat. A (pour 4 personnes) au départ de Paris entre le 1^{er} et le 24/03/99.

FRAM
j'y ai goûté!

Votre agent de voyages a des idées, consultez-le ou faites le 3616 code FRAM.

rencontres
Internationales de Cinéma à Paris
28 octobre - 8 novembre 1998
Quatrième édition
rencontre avec Claire Denis
30 films d'auteurs inédits

MAIRIE DE PARIS PARIS PREMIERE 102

for umdesimages

*Vidéothèque de Paris, Nœud Forum des Halles, 75001 Paris

MUSIQUE

A la recherche d'un nom de compositeur ou d'un titre d'œuvre ?

Consultez notre rubrique MUS

3615 LEMONDE

MAC 2000 98

d'art contemporain

Rendez-vous avec 90 artistes présents sur leur stand pour vous accueillir et vous montrer leurs travaux.

Du 6 au 15 NOVEMBRE

Tous les jours de 11h à 20h

Vernissage : vendredi 6 novembre de 18h à 22h

Nocturnes : samedi 10 et vendredi 13 jusqu'à 22h

Espace Eiffel Brany

CD - CD Rom - Vidéos

50 000 CD et CD Rom

23 000 vidéos

(envoi à domicile)

3615 LEMONDE

Tout le cinéma

3615 LEMONDE

NOUVEAUX FILMS

Donai yaner
Et maintenant...

PROLONGATION jusqu'au 29 NOVEMBRE

du 22/09/98

Handwritten signature or text in Arabic script.

هذا من اجل

Une épure d'abstraction pure

Sweet Degeneration. Le Taïwanais Lin Cheng-sheng suit la lente clochardisation d'un jeune homme

Film taïwanais de Lin Cheng-sheng. Avec Chen Shiang-chyi, Lee Kang-sheng, Chen Shih-huang. (1 h 58.)

Pour qui n'accorderait qu'un regard hâtif à ce très beau film, *Sweet Degeneration* ferait figure d'œuvre intimiste. Ce pourrait être une de ces histoires dont le cinéma asiatique s'est fait une spécialité, attachée à évoquer simplement les travaux et les jours de gens anonymes et modestes. Si le film de Lin Cheng-sheng n'était que cela, il serait déjà remarquable par la façon dont, en quelques secondes, grâce à des plans longs et une bande-son incroyable de précision — le trafic automobile et la pluie incessante introduisent une ambiance cafardeuse —, il parvient à conférer une vérité documentaire à son décor — les rues embouteillées de Taïpei, les intérieurs minuscules — et une densité humaine à ses personnages. Mais *Sweet Degeneration* est bien plus que cela. Ou, plus exactement, sa simplicité apparente ne contredit pas une

complexité qui flirte avec l'abstraction pure. Chun-sheng est un jeune homme qui revient du service militaire. Le temps de passer voir son père qui le couvre de reproches, de lui dérober ses économies et il s'enfuit. Il erre dans les rues de la ville à la recherche d'un emploi. Il joue du saxophone et tente de trouver du travail dans une boîte de nuit. Le cinéaste suit minutieusement ses déambulations, ses échecs et sa lente clochardisation. Parallèlement, le récit s'attache à l'émotion avec laquelle il filme ses personnages ; elle ne tient pas non plus à la construction d'un dispositif complexe, une sophistication cachée du récit qui transparaît progressivement. Elle naît de cette capacité à rendre indiscernables l'aspect documentaire et la construction artificielle de la fiction, l'intuitif et le réfléchi. Un plan bref de fournis sur un sandwich rappelle, par exemple, que tout un système symbolique met en scène divers animaux (serpents, papillons...) et constituera également l'indice de la lente dé-

gradation du jeune musicien. Lorsque Chun-sheng aura rencontré la jeune fille qu'il désire épouser, il aura, en reproduisant une scène du passé de laquelle il était exclu, exorcisé celui-ci. Différents systèmes électroniques (téléphones portables, répondeurs, caméras de vidéosurveillance) jouent un rôle important dans le récit, représentant diverses manières d'éviter aux individus de se toucher. Les deux héros de *Sweet Degeneration* ne peuvent plus se rapprocher et chaque contact provoque une réaction de rejet. *Sweet Degeneration* est le troisième film d'un cinéaste important découvert il y a quelques années dans les festivals internationaux avec *A Drifting Life* et *Murmur of Youth* présentés dans des sections parallèles du Festival de Cannes, pour le premier à la Semaine de la critique et pour le second à la Quinzaine des réalisateurs. Il serait judicieux que ces deux premiers films connaissent à leur tour une distribution commerciale.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

24 HEURES SUR 24

■ Le premier long métrage du jeune réalisateur Shane Meadows a été sélectionné voici déjà deux ans dans une section spéciale du Festival de Venise intitulée « Renaissance britannique », qui n'avait pas convalué dans son ensemble. Dans la veine de la comédie sociale récemment illustrée par *Les Virtuoses* ou *Full Monty*, 24 heures sur 24 met en scène l'histoire d'Alan Darcy, brave type qui se met en tête de réédifier les jeunes en difficulté de sa ville en montant un club de boxe. L'obstination du personnage incarné par Bob Hoskins, dans le style brut au cœur d'or, est censée fournir au film sa performance d'acteur ; les aléas des jeunes délinquants confrontés à la discipline sportive, sa portée comique. Autant de pré-supposés qui confèrent au film ses galons artistiques et humanistes. Le résultat, évidemment attendu, est, pour cette raison même, loin de les satisfaire. J.M. *Film britannique de Shane Meadows. Avec Bob Hoskins, Danny Nussbaum, James Hooton. (1 h 36.)*

s'en sortir, il ne trouve rien de mieux que de s'enfermer au sommet d'un building dans les bureaux de la police des polices et de menacer d'exécuter ses occupants si justice ne lui est pas rendue. Un dialogue s'engage entre lui et un autre superdétective, dialogue entrecoupé de scènes d'action au cours desquelles le héros se garde bien de commettre un geste définitif qui lui ferait perdre la sympathie du public. S'il y avait encore à Hollywood des producteurs dignes de ce nom, nul doute que le scénario de *Négociateur* aurait été refusé en première lecture. Quoi de plus imbécile que cette histoire de policier prenant lui-même des otages pour découvrir la réalité ? Cette invraisemblable histoire (par ailleurs beaucoup trop longue) est filmée avec une emphase dérisoire. J.-E.R. *Film américain de R. Gary Gray. Avec Samuel L. Jackson, Kevin Spacey et David Morse. (2 h 18.)*

NÉGOCIATEUR

■ Un policier de Chicago, fin psychologue spécialisé dans la négociation avec les preneurs d'otages et autres forcés, est accusé, de tort, de meurtre et de corruption. Pour

Paul aime Marguerite, puis la tue

Quelque chose d'organique. Un premier film elliptique, bien servi par ses interprètes

Film canadien de Bertrand Bonello. Avec Laurent Lucas, Romane Bohringer, Charlotte Laurier, David Disalvio, Stephen J. Smith. (1 h 30.)

Scène 1 : Paul et Marguerite s'embrassent. Scène 2 : Paul tient un revolver, la cervelle de Marguerite est sur le mur. *Quelque chose d'organique* raconte comme on est passé de la scène 1 à la scène 2. Raconte n'est pas le terme exact. Constate ? Suppose ? Enregistre ? Ce premier film elliptique et dérangeant procède d'un genre incertain, se déroule en déjouant tous les pronostics sur ce que vont faire ses personnages, mais aussi bien le réalisateur lui-même. C'est sa force et son intrigant beauté.

Paul, jeune homme immigré tout petit de Grèce à Montréal, travaille comme gardien de nuit dans un zoo fermé pour l'hiver. Il a un fils mourant à l'hôpital, une femme (Marguerite) qu'il a trouvée en France et qu'il aime beaucoup, un vieux père qu'il plaque dans la cave parce que la police veut l'expulser, un appartement qu'il loue cher à des travailleurs clandestins. Marguerite dit ne jamais vouloir sortir de la maison, mais sort en douce, s'impose chez une voisine, ment pour rien, taille des bavettes avec un cuné, couche avec le frère de celui-ci pour partir

J.-M. F.

SORTIR

RÉGION PARISIENNE

Iles de danses
Iles de danses à dix ans ! Durant un mois, dans plus de cinquante villes de l'Île-de-France, l'art chorégraphique est à l'honneur, programmé dans des municipalités et des théâtres dont il est habituellement absent. La manifestation accueille pour la première fois (1) la danse jazz, celle du Ballet Jazz Art de Raza Hammadi (dont on regrette qu'il ne soit pas programmé avec le très intéressant *Murs-Murs de la Méditerranée*, sa dernière création), et la danse orientale, celle de Lella Haddad, pionnière en la matière. Signes des temps : les hip-hoppeurs de choc, ceux d'Ykanji (Bintou et Ibrahim Dembélé, Hakim Haïche, Régis Truchy...) ouvrent la fête. Les de danses tente de mêler les figures connues à celles qui le sont moins : ainsi Maguy Marin, Daniel Larrieu, le Grand Ballet de Genève côtoient Pedro Pauwels, Tero Saarinen, Les gens d'Uterpan. Ou le franc-tireur Dominique Boivin. Jérôme Franc — il a quitté l'Étoile du Nord — remplace Anne-Marie Reynaud à la direction artistique d'un événement qui accompagne la diffusion de la danse d'un important travail sur le terrain, plus difficile à mesurer : lectures, stages, vidéos auprès des écoles, des lycées, des enfants et des professeurs.
Du 4 novembre au 6 décembre.
Tél. : 01-42-65-06-58. De 65 F à 130 F.

et du Val-de-Marne, s'intègre cette année dans le cadre du cycle Paris-Bruxelles. Parmi les œuvres présentées, figure notamment *Marylou*, de Olivier Lamour, qui raconte le conflit survenu dans une usine de confection du Morbihan entre les ouvrières et un chef d'atelier réputé pour sa dureté. La sélection, concourant pour trois prix, valorise la création documentaire dans toute sa diversité. Une nouveauté cette année, la formule « Doc+Concerts » propose des soirées associant un film documentaire et un concert. Les Ecrans Documentaires, 58, avenue Raspail, 94250 Gentilly. Du 4 au 6 novembre.
Tél. : 01-47-40-03-45.

PARIS

Cinéma du Québec
Cette seconde édition propose cinq films québécois inédits et récents : *Le Cœur au poing* de Charles Binamé et 2 secondes de Manon Briand avec ses personnages au cœur de la vie urbaine, *Nô* de Robert Lepage et *Histoires d'hiver* de François Bouvier qui nous plonge dans le Québec des années 60-70 et la comédie *C'est ton tour*, *Laura Cadieux* de Denise Filiatrault, une adaptation d'un roman de Michel Tremblay. Les réalisateurs et certains membres de chaque équipe seront présents durant la semaine de programmation. Des rencontres professionnelles en marge des séances publiques auront lieu les 5 et 6 novembre. *Cinéma des Cinéastes*, 7, avenue de Clichy, 17^e. M^e Place-de-Clichy. Du 4 au 10 novembre.
Tél. : 01-53-42-40-20.

13^e festival de Gentilly et du Val-de-Marne
La 13^e édition des Ecrans documentaires, festival de Gentilly

Georg Büchner
André Engel
WOYZECK
Théâtre de Gennevilliers
13 novembre - 19 décembre
Location 01 41 32 26 26

GUIDE

VERNISSAGES

Orléans : *œuvres de mon corps* Gaëlle J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, 17^e. M^e Bastille. Tél. : 01-47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 novembre au 5 décembre. Entrée libre.

Albeniz : Iberia, extraits. Mendelssohn : Concerto pour violon et orchestre n° 2. Bernstein : Symphonie n° 2. Lella Josefowicz (violin), Ronald Brautigam (piano), Charles Dutoit (direction). *Théâtre des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, 8^e. M^e Alma-Marceau. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 250 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Décaméron des femmes de Julia Voznesenskaya, mise en scène de Julie Brochen. *Théâtre national de l'Opéra*, 1, place Paul-Claudel, 9^e. M^e Opéra. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F et 70 F.

RÉSERVATIONS

Dr. John
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18^e. Le 9 novembre, à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 172 F.
Tomaz Stankio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^e Château-d'Eau. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Anges des peupliers de Pierre Milovanoff, mise en scène de Laurence Mayor. *Théâtre national de la Colline*, 15, rue Mahe-Brun, 20^e. Du 12 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-44-52-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

7 novembre : La Tragédie de Coriolan d'après William Shakespeare, mise en scène de Joël Jouanneau. *Athénée-Louis-Jouvet*, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9^e. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.
8 novembre : Les Mains sales de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel. *Antoine-Simone-Berriau*, 14, boulevard de Strasbourg, 10^e. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.
Victor ou les Enfants au pouvoir de Roger Vitrac, mise en scène de Philippe Adrien. *Cartoucherie-Théâtre de la Tempête*, route du Champ-de-Manœuvre, 12^e. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F. De 50 F à 110 F.

529 NOVEMBRE 98
LA CHRONIQUE DE JACQUES RANCÈRE
SPIELBERG, BENOÎT FICHTION DE GUERRE

CAHIERS DU CINÉMA
NOVEMBRE 1998
Chez votre marchand de journaux

La création contemporaine au Japon - 現代日本の創造力
Donai yanen!
Et maintenant! どないやねん
PROLONGATION JUSQU'AU 29 NOVEMBRE INCLUS
Exposition du 22/09/98 au 15/11/98
École nationale supérieure des beaux-arts
13, quai Malaquais, Paris 6^e
De 18:00 à 19:00 tous les jours sauf lundi
Tél: 01.47.03.30.00 - http://www.ensba.fr

de Zorro
vacances scolaires
2000 98
Temporain
NOVEMBRE
Tout le cinéma
30 15 LEMONDE

EN VUE

Depuis le conflit avec la Contra, il y a plus de vingt-cinq ans, les paysans nicaraguayens avaient appris à contourner les dizaines de milliers de mines antipersonnel abandonnées dans leurs champs...

Il est extrêmement douloureux que l'« oint du Seigneur » ait subi le martyre d'un cobaye de laboratoire sans être réconforté par la présence de ses descendants à la nouvelle ouverture du sépulchre à Palerme...

Le professeur Nicola Scuderi, titulaire de la chaire de chirurgie reconstructrice à La Sapienza de Rome, interroge le ministre de la santé à propos de trois transsexuels opérés par ses soins...

Les violations de sépultures, très fréquentes dans l'île, sont le fait de détresseurs de cadavres, affirme la police cubaine...

Vendredi 30 octobre, Chang Ju-yung, magnat de l'industrie sud-coréenne, a franchi la frontière à la tête d'un troupeau de bovins pour offrir au dirigeant bien-aimé Kim Jong-il...

Mardi 3 novembre, les Californiens ont approuvé par référendum la « proposition 6 » contre l'abattage des chevaux, « contraire aux valeurs fondamentales américaines »...

A l'occasion des sénatoriales, mardi 3 novembre, les électeurs n'ont plus trouvé dans les bureaux de vote de la Tennessee que les bulletins de Byron Looper...

Pendant la messe, dimanche, au Puy-en-Velay, dans la Haute-Loire, un homme qui, sur le parvis de l'église Sainte-Thérèse, demandait l'aumône armé d'un couteau...

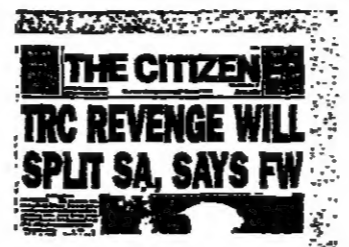
Christian Colombani

Polémique en Afrique du Sud

Les critiques formulées par l'ANC contre le rapport de la commission Vérité et Réconciliation sur l'apartheid suscitent un vaste et âpre débat, y compris dans les rangs du parti au pouvoir

« TYRANNIQUE », « autocratique », « mesquin » : ce sont quelques-uns des qualificatifs peu flatteurs employés dans les éditoriaux incendiaires et les gros titres rageurs de la presse sud-africaine à propos du Congrès national africain (ANC)...

« Ce pacte [le PACS] à géométrie complexe mérite sans doute d'être comparé à une « usine à gaz » par le député RPR Patrick Devedjian. Est-ce une raison pour lui opposer, au nom des valeurs chrétiennes, la condamnation simpliste et outrancière dont la députée UDF Christine Boutin se fait le porte-drapeau ?



regarder notre passé en face. Au contraire, nous nous sommes montrés stupides et mesquins, et l'ANC en est largement responsable...

à prendre la défense de l'ANC et à critiquer la TRC. « Le rapport de la TRC rend un mauvais service aux Noirs de notre pays » en faisant l'amalgame entre les opprimés et les oppresseurs...

affirme le quotidien de Johannesburg. The Star souligne que la ligne de conduite de l'ANC à l'égard de la TRC n'a pas fait l'unanimité au sein même du parti...

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

La tactique choisie à l'Assemblée par les adversaires les plus résolus du PACS a quelque chose d'inadmissible. Non pas dans le choix du retardement procédurier...

ficateurs de l'enfance. A force de fausseté, l'accusation tombe dans le ridicule. (...) Voilà qui éclipse la vraie nature de la « défense familiale » à laquelle on voudrait réduire le débat...

FRANCE-SOIR

Ce pacte [le PACS] à géométrie complexe mérite sans doute d'être comparé à une « usine à gaz » par le député RPR Patrick Devedjian...

d'adapter la législation aux mœurs afin de résoudre de réels problèmes de vie commune. (...) En prenant position, les églises sont parfaitement dans leur rôle...

LE FIGARO

Michel Schifres. Le choix de trahir est le plus souvent idéologique. (...) Que [le] commandant [Bunel] puisse trouver quelque justification de cette félonie dans les souvenirs qui imprègnent des membres de l'armée

française est hélas indéniable : la solidarité d'armes avec les Serbes durant les deux guerres mondiales, les rancœurs nées d'une guerre perdue, celle d'Algérie, contre des musulmans, la conviction de la montée d'un islamisme intégriste...

Les propos les plus véhéments contre l'ANC viennent de Mgr Desmond Tutu, le président de la TRC. The Citizen, le journal blanc conservateur traditionnellement hostile au pouvoir...

Frédéric Chambon

www.sos-divorce.org

L'ex-Mouvement de la condition masculine milite pour diminuer les devoirs des pères divorcés

AU MILIEU des années 70, alors que le MLF est en plein essor, une poignée d'hommes en colère contre-attaquent en créant le Mouvement de la condition masculine. Aujourd'hui l'association compte trois mille cinq cents adhérents...



La nouvelle recrue est alors prise en charge par un délégué départemental. Rançon du succès : 30 % des adhérents ne cotisent que pendant un an, le temps de régler leur divorce...

ans », rappelle Christophe Henry. Pour imposer ses idées, l'association harcèle les hommes politiques de courriers électroniques : « Internet est un bon moyen de pression. J'ai récupéré soixante-quinze messages de députés. Si un responsable politique que nous avons interpellé sur un point précis ne nous répond pas, nous le faisons savoir sur notre site, et très vite il rectifie le tir... »

ans », rappelle Christophe Henry. Pour imposer ses idées, l'association harcèle les hommes politiques de courriers électroniques : « Internet est un bon moyen de pression. J'ai récupéré soixante-quinze messages de députés. Si un responsable politique que nous avons interpellé sur un point précis ne nous répond pas, nous le faisons savoir sur notre site, et très vite il rectifie le tir... »

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

PHARE BRETON

L'association An Tour Tan (« le phare » en breton) a ouvert un site destiné aux « Bretons installés hors des frontières de la Bretagne »...

EUROPE

Selon la société d'études marketing TMO, le retard de la France dans l'utilisation d'Internet face à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne a continué à se creuser au premier semestre 1998...

INTERNET INTERDIT

Le « tribunal religieux » ultra-orthodoxe israélien Beth Din Tzedeka a décrété que « l'information disponible sur Internet contredit l'esprit de la loi juive » et qu'en conséquence il est interdit aux croyants d'utiliser un ordinateur connecté au réseau...

Abonnez-vous au Monde. Jusqu'à 360F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE. Qui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante: 3 MOIS - 562F, 6 MOIS - 1086F, 1 AN - 1980F. Includes a table of rates for France and USA-Canada.

A la santé de la République! par Alain Rollat. LES BISTROTS sont les parloirs du peuple. Encore faut-il que le peuple n'y meure pas de soif. Celui qui sert de décor à la « Place de la République », la nouvelle émission citoyenne de France 2...

Vertical sidebar containing 'FILMS DE LA SOIRÉE' and 'GUIDE TELEVISION' sections with various program listings.

Handwritten signature or note at the bottom center of the page.

FILMS DE LA SOIRÉE

- 19.30 L'Ange des maudits... 20.30 La Cité humaine... 20.30 La Déchirure... 20.35 La Liste... 21.00 Le Porteur de cercueil... 22.50 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... 23.10 Armageddon... 23.20 Mademoiselle Gagne-Tout... 0.15 Mean Streets... 0.20 Little Buddha...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 18.30 Nulle part ailleurs... 19.10 Le Rendez-vous... 20.00 Comment ça va?... 20.15 Strip-tease... 20.45 Les Mémoires de l'histoire... 20.55 La Marche du siècle... 21.00 Paix divers... 21.00 Les Dossiers de l'histoire... 22.40 Ça se discute... 23.15 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?... 23.50 Un siècle d'écrivains... DOCUMENTAIRES: 17.30 Café bouillu... 19.00 Les Mémoires...

NOTRE CHOIX

18.40 Ciné Classics Marie Stuart Le titre original Das Herz der Königin (Le Cœur de la reine) dit bien ce qu'il veut dire: les faits et gestes de la malheureuse reine d'Écosse sont liés à ses clans sentimentaux et à sa passion pour le rude et sans scrupules Lord Bothwell, la perfide de l'Angleterre et de la reine Elisabeth faisant le reste. Le personnage de Marie avait été repensé pour la star suédoise Zarah Leander qui incarnait une fois de plus (la troisième sous la direction de Carl Froelich) une grande amoureuse romantique de films à costumes. Au début, elle chantait dans sa prison! Étonnant comme toujours jusque dans les excès de son jeu, Zarah Leander dame du pion à ses partenaires masculins. Par les moyens, les décors, les costumes, ce film allemand de 1940 s'apparente à une somptueuse biographie hollywoodienne. La propagande anti-britannique passe par la composition caricaturale d'Elisabeth (Maria Koppenhöfer). - J. S.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1: 18.30 Excluse... 19.05 Le Biglioli... 20.00 Journal, Météo... 20.35 Football, Panathinaïkos - Lens... 22.40 Les autres rencontres... 0.05 Minuit sport... 0.30 TF1 nuit, Météo... 0.45 Tribunal, Mariage nul... 1.10 Reportages... FRANCE 2: 18.15 Friends... 18.45 Cap des Pins... 19.10 1000 enfants vers l'an 2000... 19.15 Qui est qui?... 19.30 et 20.45 Tirage du Loto... 19.35 Au nom du sport... 19.56 Météo, Journal, Météo... 20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires... 22.40 Ça se discute... 0.30 Journal, Météo... CANAL+: 18.30 En clair jusqu'à 21.00... 18.30 Nulle part ailleurs... 20.30 Le Journal du cinéma... 21.00 Le Porteur de cercueil... 22.35 K. Film, Alexandre Arcady... 0.45 South Park... 1.10 Spin City, Le doute (v.o.)...

FILMS DU JOUR

- 13.05 Marie Stuart... 14.10 Party... 14.15 La Somme au ciné... 15.00 A Fosse... 15.43 La Liste... 15.50 Indiscrétions... 17.00 After Dark, My Sweet... 17.30 Panbourg Montmartre... 17.35 L'Ami retrouvé... 17.40 Mean Streets... 19.05 La Cité humaine... 19.20 Gantman... 20.00 Répression... 20.30 Mademoiselle Gagne-Tout... 20.30 Les Kents... 20.35 Ma nuit chez Mandi... 20.40 Les Trente-cinq Mille... 20.45 Les Hommes contre... 20.55 Dieu seul le sait... 21.00 Le bonheur est dans le pré... 21.00 Quatre de l'enfance... 21.00 C'est pas un jeu... 21.00 Kansas City... 21.10 Le Corps et le Pouet... 21.10 Le Fils dans le sang... 21.20 Solo... 0.25 Tire-au-flanc... 0.45 Poussière d'ange...

GUIDE TÉLÉVISION

- DEBATS: 11.10 Le Débat... MAGAZINES: 10.50 Argés sur images... 13.00 Envoyé spécial... 13.00 et 23.00 De l'actualité à l'histoire... 14.00 Envoyé spécial, les années 90... 15.15 Comment ça va?... 18.00 Stars en stock... 18.30 Nulle part ailleurs... 18.45 Le Grand Journal... 19.00 Le Magazine de l'histoire... 20.20 Temps présent... 20.55 Envoyé spécial... 22.35 Philonthos... DOCUMENTAIRES: 17.55 L'Aventure photographique... 18.05 A la découverte du Père Lachaise... 19.25 Café bouillu... 19.50 La retraite fit sa vie... 19.55 L'École biblique et archéologique française de Jérusalem... 20.00 André Villiers... 20.35 Les Mémoires... 20.35 Les Trente-cinq Mille... 21.05 La Révolution du clonage... 21.35 L'île aux manchots... 22.20 Chasseurs d'Afrique... 22.25 Soirée thématique... 22.45 Arctique, les mystères du nord... 23.25 Chère Kitty... 0.35 Heart Carter-Bresson... SPORTS EN DIRECT: 14.00 Tennis, Open messieurs de Paris-Bercy...

NOTRE CHOIX

20.55 France 2 Envoyé spécial La diagonale du pape « N'AVEZ pas peur! » Tout au long de son pontificat, Jean Paul II n'a cessé de reprendre cette exhortation du Christ. Elle était au centre de sa première allocution, à Rome, il y a vingt ans. Elle devait avoir un écho particulier en Europe de l'Est, où les compatriotes polonais du nouveau chef de l'Église s'allaient pas tarder à secouer le joug du pouvoir communiste. Dans un document anniversaire, réalisé pour « Envoyé spécial » avec Claude Bénéchou-Plumet et Emmanuel Mauguier, Jacques Duquesne ne manque pas de faire ce rappel, en examinant la part politique et diplomatique de la mission de Jean Paul II. De l'anticommunisme résolu des premières années à la dénonciation redoublée du capitalisme sauvage, au moment de l'éclatement du bloc soviétique, cette rétrospective souligne, avec autant de clarté que de subtilité, la trajectoire singulière du pape sur l'échiquier international. Dans les derniers temps du régime brejnevien - qui a peut-être commandité son assassinat manqué - Jean Paul II fait le jeu des États-Unis en modérant les critiques de l'Église contre la course aux armements, relancée par Ronald Reagan. Mais le Vatican ne tarde guère à manifester de l'intérêt pour la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev et à préparer un tête-à-tête entre ce dernier et le pape, qui aura lieu, en 1989, quelques jours après la chute du mur de Berlin. Les deux hommes partagent alors le rêve d'une Europe nouvelle et « humaniste ». Ils seront vite déçus. La Russie va plonger dans le chaos. Jean Paul II - qui juge sévèrement l'attitude américaine durant la guerre du Golfe - y voit une raison supplémentaire de condamner les excès de l'ultralibéralisme capitaliste, au point de reconnaître certains éléments positifs dans les principes du communisme, comme Mikhaïl Gorbatchev avait pu saluer le message « social » du pape. Avec, entre autres témoins privilégiés, Lech Walesa, Roland Dumas et le cardinal Agostino Casaroli (secrétaire d'État du Vatican, récemment décédé), l'ancien dirigeant du Kremlin participe à cette remarquable page d'histoire vivante. Francis Cornu

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1: 13.55 Les Feux de l'amour... 14.45 Arabesque... 15.40 La loi est la loi... 16.35 Sunset Beach... 17.35 Beverly Hills... 18.30 Excluse... 19.05 Le Biglioli... 20.00 Journal, Météo... 20.35 Navarrou, La Colère de Navarrou... 22.40 TF1 magazine... 22.50 Made in America... 0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise... 1.00 TF1 nuit, Météo... 1.10 Tribunal, Première volonté... 1.40 Reportages... FRANCE 2: 13.50 Derrick... 14.55 Solo... 15.45 Tercé... 16.00 La Chance aux chansons... 16.50 Des chiffres et des lettres... 17.20 Un livre, des livres... 17.25 Hartley, cœur à vie... 18.15 Friends... 18.45 Cap des Pins... 19.10 1000 enfants vers l'an 2000... 19.20 Qui est qui?... 19.30 Au nom du sport... 19.35 Météo, Journal, Météo... 20.35 Envoyé spécial, La méthode Toyota... 0.40 Journal, Météo... FRANCE 3: 13.30 Parole d'Expert... 14.30 Les Crapouillots... 14.58 Questions au gouvernement... 16.05 Côté jardins... 16.40 Les Minikemps... 17.45 Le Kouff... 18.20 Questions pour un champion... 18.30 Un livre, un jour... 18.52 L'Enzo, mode d'emploi... 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo... 20.05 Le Kadox... 20.35 Tout le sport... 20.40 Le Journal de l'Open de Paris-Bercy... 20.50 Consoquance... 21.00 Le bonheur est dans le pré... 22.50 Météo, Soir 3... 23.20 Tapage, Jeunes au bord de la crise de nerf... 0.15 Espace francophone, Dan Sigmas... 0.45 La Marche du siècle... CANAL+: 13.35 Le Journal du cinéma... 14.00 La Chance aux chansons... 16.00 Mammifères à marins... 16.30 Mesure d'urgence... 18.20 Flash infos... 18.30 Nulle part ailleurs... 20.30 Le Journal du cinéma... 20.40 Violette, la reine de la moto... 22.10 Le Corps et le Pouet... 23.40 Solo... 1.05 L'Œil du cygne, Poésie, mon amie...

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur. SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signal dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ». On peut voir. Ne pas manquer. Chef d'œuvre ou classiques. Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

ARTE

- 19.00 Connaissance... 19.45 Météo, Arte info... 20.15 Cycle Vive la famille... 20.45 Les Mémoires de l'histoire... 21.40 Les Cent Photos du siècle... 21.50 Musica, Giuseppe Verdi... 23.20 Profil... 0.50 La Lacune...

RADIO

- FRANCE-CULTURE: 20.30 Agora... 21.00 Philharmonie... 22.10 Fiction... 23.00 Nuits magnétiques... FRANCE-MUSIQUE: 20.00 Septembre musical de France... 22.30 Musique plurielle... RADIO-CLASSIQUE: 20.15 Les Soirées... 20.40 Le Requiem de Berlioz... 21.58 Les Soirées...

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.40 La Réconciliation... 14.35 La Cinquième rencontre... 16.00 Modes de vie, modes d'emploi... 16.30 Passe-partout... 16.55 Cellulo... 17.25 100 % question... 18.30 Le Monde des animaux... 19.05 Voyages, voyages... 19.45 Météo, Arte info... 20.15 Cycle Vive la famille... 20.40 Soirée thématique... 20.45 Les Hommes contre... 20.55 Muzik... 21.00 Les Mémoires de 1917... 21.35 Muzik... 21.50 Les Soirées... 1.50 Les Infortunes de la vertu...

RADIO

- FRANCE-CULTURE: 19.45 Les Enjeux internationaux... 20.02 Les Chemins de la musique... 20.30 Agora... 21.00 Liens de mémoire... 22.10 For intérieur... 23.00 Nuits magnétiques... FRANCE-MUSIQUE: 19.00 Restez à l'écoute... 19.40 Prélude... 20.00 Les Journées Clémambault de Versailles... 22.30 Musique plurielle... RADIO-CLASSIQUE: 19.30 Classique affaires soir... 20.15 Les Soirées... 20.40 Les Soirées, Concert par l'Orchestre du Capitole de Toulouse...

Triple bug avant

par Pierre Georges

UNE HISTORIETTE suisse pour commencer et illustrer le fléau qui rôde, tourne et menace le pauvre monde : le fameux bug de l'an 2000. Le doyen de la commune d'Échallens, âgé de cent cinq ans, a été poé récemment de se préparer à rejoindre les bancs de l'école primaire. Un recensement informatique, établi au printemps, avait livré, de manière irrefutable ou presque, la liste de tous les enfants nés en 1993 et donc susceptibles d'être appelés sous les stylos.

Les ordinateurs sont souvent intelligents. Parfois parfaitement idiots. Ne retenez de l'année de naissance que les deux derniers chiffres, la machine fit son office aveuglément. Sans imaginer un instant qu'on pouvait, aussi, être né en 1893. Et s'obstiner à vivre. Ce qui est le cas précisément du bambin de cent cinq ans.

Ce bug, ce bogue en français d'Internet, est donc sans pitié. Et voilà pourquoi notre vie désormais, le passage du siècle et de la ligne risquent fort d'être marqués par une avalanche de pépins, de pannes, de dysfonctionnements informatiques. Nous arrivons, à grande vitesse, à l'âge du bug et le mot déjà fait fortune pour signifier l'état avancé de nos infortunes.

Par exemple, la fameuse TGB, très grande bibliothèque, ou très grand bug comme l'on voudra. Pour évoquer les malheurs de ce magnifique vaisseau, comme coulé en rade de Tolbiac, Le Monde n'a reculé, hier, devant aucune métaphore. En Une, titre sur le « bug social ». En page intérieure, sous-titre sur le « bug psychologique ». Et dans le texte, récit des multiples « bugs informatiques » dans un potage généralisé. Bref, triple bug pour la TGB autrement appelée Biblio-

thèque nationale de France. La modernité a parfois bon dos. De même que l'informatique. Car, à lire ce qu'on lit sur les aventures de la BNF, le mal-vivre de ses personnels, la fureur de ses utilisateurs, et les différents malheurs, malheures, accidents de parois, fractures sur escaliers glissants quoiqu'en bois des îles, livres introuvables, patiences épuisées, systèmes mal maîtrisés, pannes multiples, maquis des procédures, couloirs sans fin, tours sans âme, isolement des magasiniers, manque de formation des salariés, tristesse du quartier, on serait presque tenté d'utiliser des mots moins savants, plus anciens que ceux que nous prête ou impose l'avenir : à milliards de francs le bug, cela peut aussi s'appeler imprévoyance, coupable volonité d'aller plus vite que la musique.

Il n'est pas question ici de jeter la BNF avec Jean du bain. Simplement de constater qu'elle est plutôt mal née. D'une naissance prématurée pour avoir voulu accélérer la phase de l'apprentissage nécessaire des locaux, des systèmes, et l'approvisionnement indispensable de ce mammoth de papier et de logiciels. On ne fait pas l'économie de ce temps-là. La preuve : les mésaventures mémorables de la SNCF avec son fameux système Socrate. Et ça ne doit pas faire, à l'inverse, le procès sans appel ni recours d'un ensemble prestigieux. La bibliothèque François Mitterrand pourra et devra fonctionner, elle n'a d'autre choix dès lors que types, direction, syndicats, militants, au-delà des querelles sociales ou d'intérêts, lui accorderont ce que celui qui la voulait évoquait : la nécessité de donner un peu de temps au temps.

Les producteurs de porc bénéficieront d'une aide de 150 millions de francs

APRÈS avoir rencontré, mardi 3 novembre, des responsables de la Fédération porcine et de l'Association porc montagne, Jean Glavany, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a annoncé de nouvelles mesures pour aider les professionnels touchés par une grave crise de surproduction. Les cours du marché de Plérin, dans les Côtes-d'Armor, qui servent de référence aux cotations nationales, avaient encore perdu 4 centimes la veille, tombant à 5,17 francs le kilo.

Une enveloppe supplémentaire de 150 millions de francs de crédits publics, débloquée par le ministre, sera « destinée à soulager la trésorerie de élevages les plus fragiles », a-t-il déclaré. Elle s'ajoute à l'enveloppe de 100 millions de francs décidée, à la mi-septembre, par son prédécesseur, Louis Le Pensec, visant à prendre en charge une partie des remboursements bancaires des éleveurs en difficulté et à aider les élevages familiaux ayant engagé récemment de lourds investissements. L'autre volet du dispositif, connu sous l'appellation « Stabi-porc » et géré de manière interprofessionnelle, permet aux éleveurs de bénéficier d'avances de trésorerie, remboursables une fois la crise résorbée. Le montant est de

420 millions de francs, dont 350 millions apportés par des banques et 70 millions par l'Office interprofessionnel des viandes et de l'élevage. Un groupe de travail (administration, professionnels, banques et syndicats) devait se réunir, mercredi 4 novembre, pour étudier les modalités d'utilisation de l'enveloppe supplémentaire de 150 millions de francs.

Les producteurs et le gouvernement veulent privilégier les outils de gestion communautaire du marché de la viande. La difficulté vient du fait que, contrairement par exemple à la viande de bœuf, le porc n'est pas encadré par des règlements précis. M. Glavany doit rencontrer le commissaire européen, Franz Fischler, le 9 novembre à Bruxelles. Il souhaite, notamment, le lancement d'une opération spéciale d'exportation vers la Russie, par exemple sous forme d'aide humanitaire. Paris voudrait aussi que Bruxelles propose des mesures de maîtrise de la production et de réduction de l'offre, par la diminution volontaire du cheptel ou l'abaissement du poids des carcasses des animaux abattus.

François Grosrichard

DÉPÊCHES

- **LOGEMENT** : les organismes d'HLM devront limiter les hausses de loyer à 1 % en moyenne en 1999 selon une recommandation du gouvernement, rendue publique, mardi 3 novembre, par le ministre de l'Équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot. En 1998, les augmentations des loyers HLM devaient approcher les 2 % en moyenne, comme en 1997, une augmentation légèrement plus importante que dans le parc privé.
- **TADJIKISTAN** : un millier de combattants fidèles au chef de guerre rebelle tadjik Mahmoud Khoudolberdiyev, ont attaqué, mercredi 4 novembre, la deuxième ville du pays, Khoudjend (Nord du Tadjikistan). Les combats ont fait une dizaine de morts, selon l'agence russe Itar-Tass. Les troupes russes stationnées au Tadjikistan ont été mises en état d'alerte. - (AP/AFB)
- **FOOTBALL** : Louis Le Gallo a annoncé, mardi 3 novembre, qu'il quittait la présidence du FC Lorient, club de première division. Nommé en 1996, Louis Le Gallo connaissait des problèmes relationnels au sein du club et était contesté par certains élus. Le nom de Noël Couédel, directeur général adjoint du quotidien *Le Parisien*, est évoqué depuis quelques semaines pour lui succéder.

Tirage du Monde daté mercredi 4 novembre 1998 : 495 772 exemplaires. 1

Le gouvernement accorde à la police une « rallonge » de crédits

M. Jospin veut apaiser le mécontentement des députés PS

LE GOUVERNEMENT s'apprête à revoir à la hausse le budget de la police, dont une première mouture doit être examinée, jeudi 5 novembre, par l'Assemblée nationale. Dans un « collectif » budgétaire pour 1998, présenté au conseil des ministres le 18 novembre, 400 millions de francs supplémentaires devaient être consacrés à « l'équipement de la police ».

Cette décision répond au mécontentement des députés socialistes de la commission des lois, qui avaient jugé les crédits prévus pour 1999 « tout à fait insuffisants » (*Le Monde* du 23 octobre).

« Il y a un manque de moyens basiques en équipement et en automobiles », avait précisé Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis). Le « coup de pouce » accordé pour 1998 est destiné à dissiper la mauvaise humeur.

Le gouvernement s'efforce aussi de calmer les angoisses des députés socialistes sur un autre sujet : celui du redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Beaucoup d'élus ruraux critiquent le plan gouvernemental, qui prévoit

le déplacement de trois mille policiers et mille deux cents gendarmes au profit des vingt-six départements métropolitains les plus touchés par la délinquance nationale. Dans un « collectif » budgétaire pour 1998, présenté au conseil des ministres le 18 novembre, 400 millions de francs supplémentaires devaient être consacrés à « l'équipement de la police ».

Cette décision répond au mécontentement des députés socialistes de la commission des lois, qui avaient jugé les crédits prévus pour 1999 « tout à fait insuffisants » (*Le Monde* du 23 octobre).

« Il y a un manque de moyens basiques en équipement et en automobiles », avait précisé Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis). Le « coup de pouce » accordé pour 1998 est destiné à dissiper la mauvaise humeur.

Le gouvernement s'efforce aussi de calmer les angoisses des députés socialistes sur un autre sujet : celui du redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Beaucoup d'élus ruraux critiquent le plan gouvernemental, qui prévoit

le déplacement de trois mille policiers et mille deux cents gendarmes au profit des vingt-six départements métropolitains les plus touchés par la délinquance nationale. Dans un « collectif » budgétaire pour 1998, présenté au conseil des ministres le 18 novembre, 400 millions de francs supplémentaires devaient être consacrés à « l'équipement de la police ».

Cette décision répond au mécontentement des députés socialistes de la commission des lois, qui avaient jugé les crédits prévus pour 1999 « tout à fait insuffisants » (*Le Monde* du 23 octobre).

« Il y a un manque de moyens basiques en équipement et en automobiles », avait précisé Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis). Le « coup de pouce » accordé pour 1998 est destiné à dissiper la mauvaise humeur.

Le gouvernement s'efforce aussi de calmer les angoisses des députés socialistes sur un autre sujet : celui du redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Beaucoup d'élus ruraux critiquent le plan gouvernemental, qui prévoit

Cent vingt magistrats défendent M. Lemesle

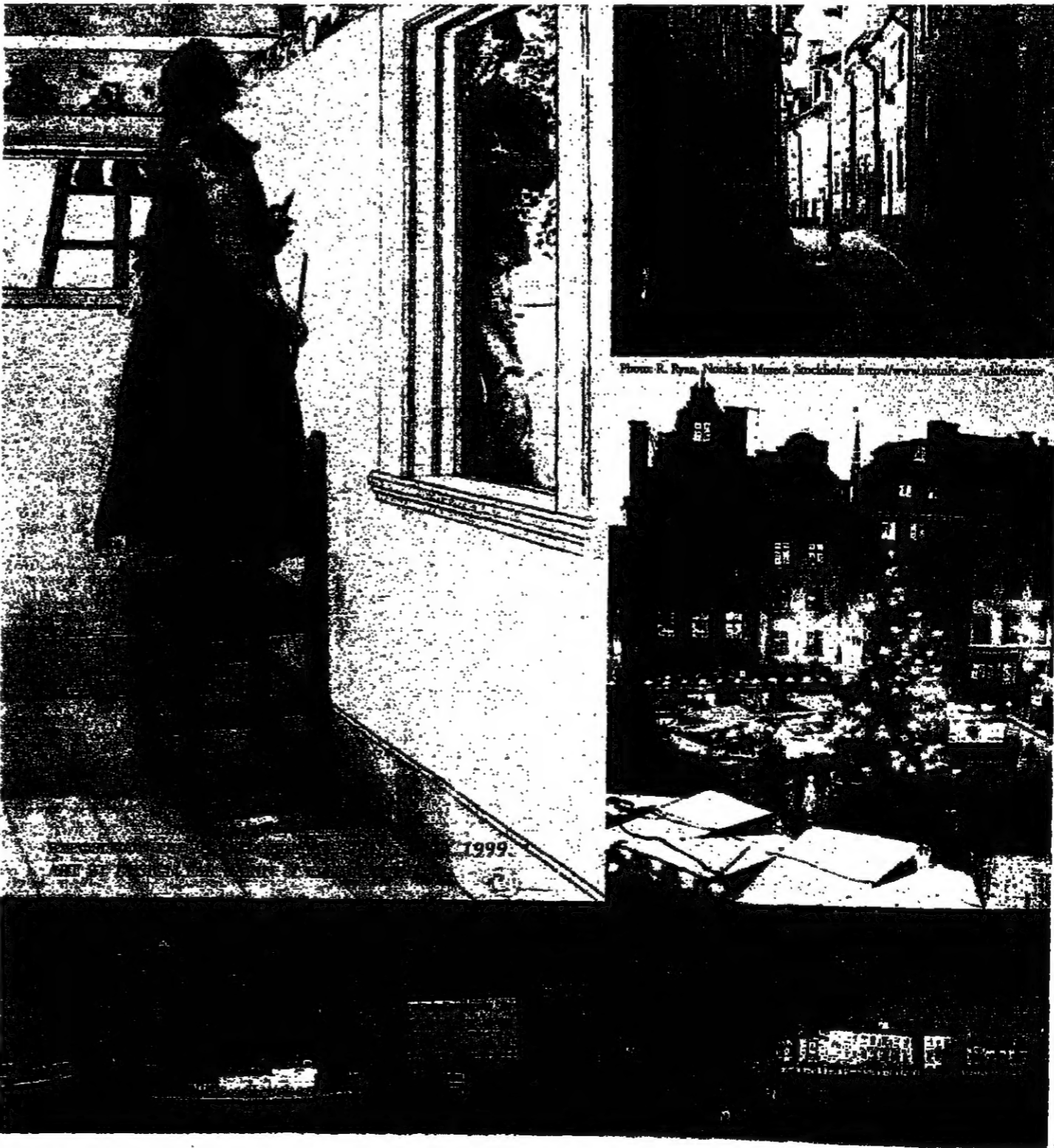
UNE PÉTITION de soutien à Laurent Lemesle, sous-directeur des affaires pénales au ministère de la Justice, prié de quitter ses fonctions par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a été signée par environ cent vingt magistrats et fonctionnaires du ministère. Ce texte, dont le quotidien *Libération* révèle le contenu, s'insurge contre le départ de M. Lemesle, évincé pour avoir écrit un ouvrage de la collection « Que sais-je ? » sur les relations entre les parquets et la chancellerie (*Le Monde* du 28 octobre).

« Les membres soussignés de la direction des affaires civiles et du sceau ont été informés du départ prochain de M. Laurent Lemesle, lié à la parution d'un « Que sais-je ? » intitulé *Le Procureur de la République*, indique le texte. Au-delà de la situation de M. Lemesle, dont la loyauté n'a, à notre connaissance, jamais été mise en cause, et qui s'est contenté de commenter le droit en vigueur, nous nous interrogeons sur la possibilité pour les membres du ministère d'effectuer des travaux scientifiques ou pédagogiques. »

Jean-Michel Apathie

Stockholm, capitale européenne de la culture.

(une raison de plus, s'il en était besoin, de venir y passer quelques jours)



Offres spéciales week-end à partir de Frs 2 250.- incluant vols SAS et deux nuits d'hôtel.

Pour en savoir plus, contactez l'Office Suédois du Tourisme, tél. 01 53 43 26 27, fax 01 53 43 26 24, consultez sur Minitel 3615 FLY SAS (2,23 Frs/mn) - Promotions, ou informez-vous auprès de votre agent de voyages. Nous sommes également sur Internet: www.stoinfo.se

Amis de Stockholm, où ça bouge vraiment en 1998!



Stockholm